BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
211(7
NAPOLI

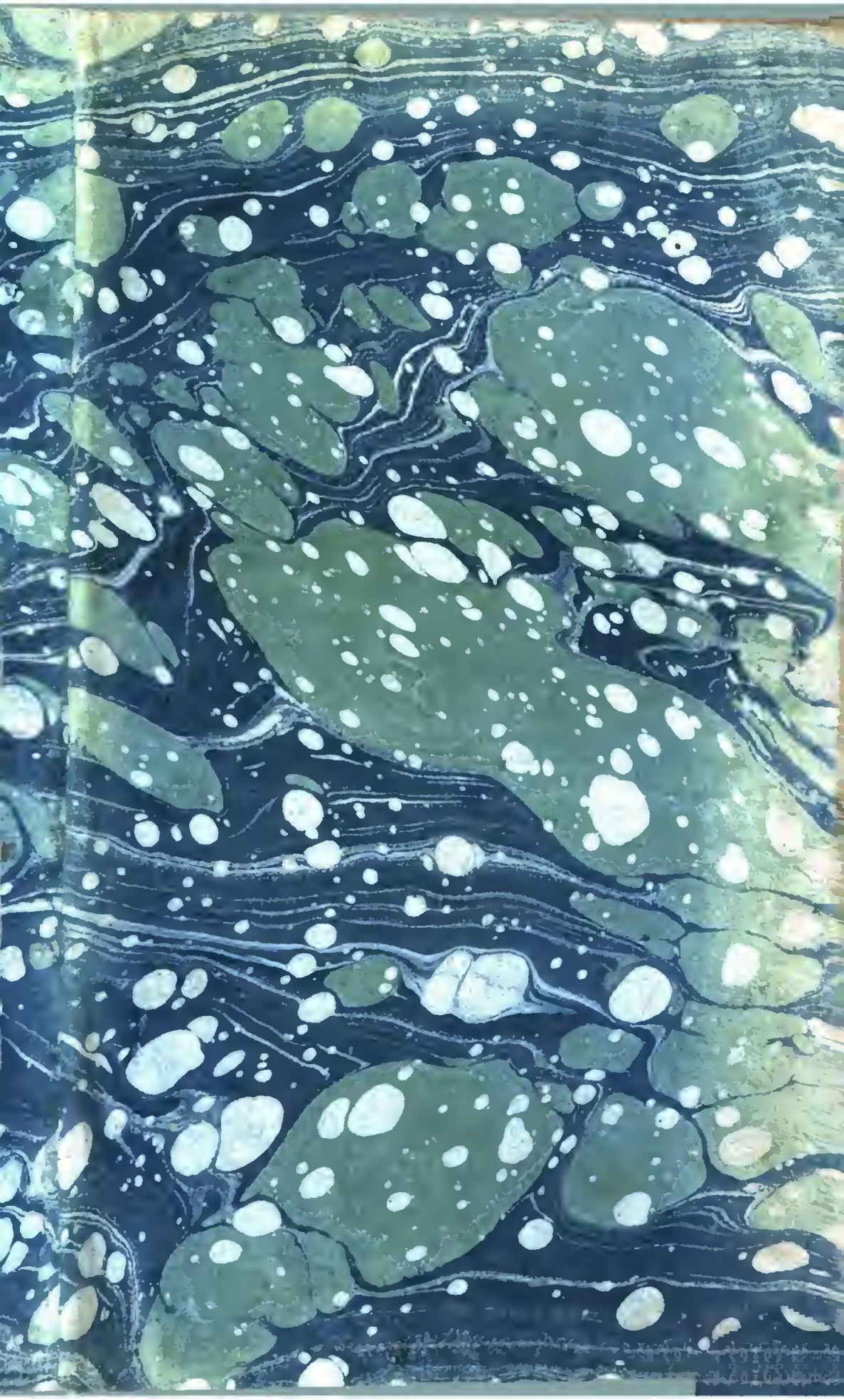

64 5 VII

II Suppl. Palat. A. 21

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

627423

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

Le choix des pensées est invention.
La Bruyère.

Par S..... (de l'Oise.)

TOME VII.

A PARIS,

A L'IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE LA VEUVE GOUJON FILS, rue Taranne, N.° 737.

AN XII. — (1804.)

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

DEG

DÉGAGER, DÉGAGEMENT.

Il faut se *dégager* de ces attachemens,
Que la raison condamne et qui flattent nos sens.

(*Regnard.*)

* Soyez prompts à vous *dégager*,
N'attendez pas que la tristesse
Contraigne vos cœurs à changer :
L'Amour aujourd'hui vous caresse,
Demain il cherche à voltiger :
Soyez prompts à vous *dégager*.

(*Alm. des Muses*, 1787.)

* Si la potence, entre nous,
Est remise en usage,
Jacobins, gare les cous !
Au diable si quelqu'un vous
Dégage, dégage, dégage.

DÉGAINER. — Quand on fait tant que de *dégainer* l'épée contre son maître,

Montmorenci, morte en 1666 supérieure de la Visitation de Ste. Marie, de Moulins, avait les mains fort belles. Elle ne souffrait jamais qu'on les touchât autrement que gantées. Une fois qu'elle était au bal, le prince de Condé et le marquis de Portes, voulurent la *déganter* eux-mêmes en badinant. Elle le souffrit; mais elle dit hautement au dernier, qu'elle ne le permettrait plus à d'autres. Cette parole fut rapportée à Louis XIII, qui dit d'un air riant à la Duchesse: je vous *déganterai* aussi quand il me plaira. Sire, répondit-elle, je ne le souffrirais pas. Mais remarquant que le roi était mortifié de sa réponse, elle ajouta sur-le-champ: Votre Majesté juge bien que je ne voudrais pas lui en donner la peine. *(Vie de la Duch. de Montmor.)*

DÉGARNIR. — Les femmes ne se sont jamais tant *dégarnies* que depuis quelques années. Leurs têtes à la Titus, leurs bras nus, sans fichus et souvent sans chemises, revêtues d'une simple gaze qui cache à peine leur nudité, pour mieux dessiner les formes : voilà la mode.

Qu'en est-il résulté? qu'ainsi *dégarnies*, elles ont paru donner plus de prise à la mort, qui, dans l'hiver de l'an XI, a moissonné un très-grand nombre des plus jeunes et des plus jolies.

DÉGAT, — Au mois de décembre 1790, on agita, à l'Assemblée nationale, la question de la suppression des officiers ministériels de justice. Ceux qui la combattirent s'appuyèrent particulièrement sur le bouleversement que cette suppression occasionnerait dans les familles, et sur les frais énormes des remboursemens et des indemnités. Il existe, disait l'un, 4,500 offices. Dites dix mille, s'écriait un autre. Messieurs, dit un troisième, ceci est une exagération, et il paraît que vous jugez de leur nombre par leur *dégât. (Patr. franç.)*

* Frédéric II, informé que son père avait commis une injustice envers une dame de son royaume, résolut de la réparer, sans néanmoins flétrir la mémoire du feu roi. Pour cela, il fit choix d'une terre de cette dame pour y donner un combat de dix mille hommes, et il

prétendit que pendant le combat on avait coupé une haie, quoiqu'on n'y eût pas coupé une branche. Le Roi s'obstina à dire qu'il était sûr du *dégât*, pour la réparation duquel il fit indemniser la propriétaire avec 6 mille francs qu'il lui envoya. *(6.e Soirée de Ferney.)*

DEGELER, DÉGEL.

* Un soir d'hiver, Dieu sait comme il gelait !
Ivre et demi, Vincent cherchait son gîte ;
Et, le bonhomme à qui le pied tremblait,
Tombait souvent, bien qu'il n'allât pas vîte.
Il tomba tant qu'enfin il en fut las ;
Les f..., les b..., s'échappaient de sa bouche ;
En maudissant mille fois le verglas,
Sur les cailloux le voilà qui se couche.
A ses côtés un sien ami passant,
Le reconnaît, et lui dit, avec zèle :
Comment, c'est toi ! que fais-tu là ? Vincent ;
Ce que je fais ? moi... j'attens qu'il *dégèle*.

(Pons de Verdun.)

L'aventure et la répartie sont attribuées à l'abbé de Lattaignant. *(Encycloped.)*

DÉGÉNERER. — Tout est bien, en sortant des mains de la nature ; tout

dégénère entre les mains de l'homme. *(Émile, T. I.)*

* On ne suit pas toujours ses ayeux ni son père;
Le peu de soins, le tems, tout fait qu'on *dégénère*.
(La Fontaine.)

* L'esprit *dégénère* dans la retraite, la vertu dans le monde, le cœur dans la mauvaise compagnie, le goût dans la province. *(Variét. litt.)*

..... Le fils *dégénère*
Qui survit un moment à l'honneur de son père.
(Corneille.)

DÉGORGER, DEGORGEOIR. — Le dictionnaire de l'Académie ne reconnaît pas le terme de *dégorgeoir*, il ne connait que celui d'*égoût*, qui ne peut signifier la même chose. La Bible parle de certaines cavités ténébreuses où, après le déluge, on vit s'engouffrer dans l'abîme la masse épouvantable des eaux. Certes, ce n'était point-là de simples *égoûts*, c'était bien de vastes *dégorgeoirs*. (Mercier, *Néologie.)*

DÉGOURDIR, DÉGOURDISSEMENT. Se dit figurément et dans le style badin ou familier, d'un jeune

homme ou d'une jeune fille plus avisés, plus adroits que les autres :

* ..... C'est une *dégourdie*
Qui sait bien mieux que nous ce que c'est que la vie.
(Voltaire, *com. de la Prude.*)

* Le mariage forme et *dégourdit* les gens. *(Ibid.)*

DÉGOUT, DÉGOUTER, DÉGOUTANT. — Tous les goûts s'usent insensiblement, disait Epicure. Ce qui vous a plu cesse de vous plaire, et si vous viviez plus long-tems, la nature n'aurait pas toujours de quoi vous donner de nouveaux plaisirs. Vous verriez donc avec *dégoût* ce que vous avez déjà vu, si vous viviez plusieurs siècles, et avec plus de *dégoût* encore si vous ne mouriez pas. Un autre doit venir pour qui toutes ces choses seront nouvelles; cédez-lui la place qu'on vous a cédée *(Biblioth. univ. des Dames.)*

* Trois citoyens de Basse-Normandie,
Hommes de bien, à peu de chose près,
Devers la Grève allaient de compagnie
Édifier le public à leurs frais.
Les deux premiers, normands de bonne race,
De père en fils héritiers du collier,

Au fâcheux cas se prêtaient avec grace ;
L'autre prenant la chose en écolier,
S'acheminait, faisant laide grimace.
Parbleu! l'on meurt aussi-bien là qu'au lit,
Lui dit un des deux bons apôtres ;
Au reste, ami, si le cœur ne t'en dit,
Il ne faut pas en *dégoûter* les autres.

* Le confesseur de Malherbe lui représentant le bonheur de l'autre vie, avec des expressions basses et triviales, le moribond l'interrompit, en lui disant : « Ne m'en parlez pas, votre mauvais style m'en *dégoûterait.* (*Dict. hist.*)

* La vieille madame B**, l'épouse chérie d'une des plus illustres victimes des fureurs révolutionnaires, était fort sale et passablement ridicule, sur-tout depuis qu'elle figurait en dame de qualité. Un jour qu'on l'invitait à dîner dehors, elle refusa, et dit qu'elle ne dédînait jamais. Sur quoi un plaisant fit ce calembourg : Si madame B** ne dédine jamais, elle *dégoûte* toujours.

DÉGOUTER. — Tomber goutte à goutte. — Un valet-de-chambre de Saint

Louis, laissa un jour *dégoutter* de la cire enflammée sur une jambe où ce Prince avait mal. Vous devriez, lui dit le Roi, vous souvenir que mon grand'père vous donna autrefois votre congé pour beaucoup moins. Ce fut tout ce que la douleur lui arracha. (*Dict. des Homm. ill.*)

DÉGRADER, DÉGRADATION.

Un être *dégradé* ne peut jamais nous plaire.
(Delille, *Poëme des Jardins.*)

* La *dégradation* militaire est une peine infâmante infligée aux militaires coupables de trahison, d'une bassesse, ou d'une insigne lâcheté.

— En 1523, le capitaine Franget, gouverneur de Fontarabie, ayant rendu honteusement cette place aux Espagnols, fut condamné à être *dégradé* de noblesse. On l'arma de pied en cap; on le fit monter sur un échaffaud, où douze prêtres assis, et en surplis, commencèrent à chanter les vigiles des morts, après qu'on lui eût lu la sentence qui le déclarait traître, déloyal, vilain et foi mentie. A la fin de chaque pseaume,

les prêtres faisaient une pause, pendant laquelle un hérault d'armes dépouillait le coupable de son armure, en criant à haute voix : Ceci est le casque du lâche; ceci, son corselet; ceci, son bouclier, etc. Lorsque le dernier pseaume fut achevé, on lui renversa sur la tête un bassin d'eau chaude; on le descendit ensuite de l'échaffaud avec une corde qu'on lui passa sous les aisselles; on le mit sur une claie; on le couvrit d'un drap mortuaire, et on le porta à l'église, où les douze prêtres l'environnèrent, et lui chantèrent sur la tête le pseaume : *Deus laudem meam ne tacueris*, dans lequel sont contenues plusieurs imprécations contre les traîtres. Ensuite on le laissa aller, et survivre à son infamie. (*Ess. hist. sur Paris.*)

DÉGRAISSER, DÉGRAISSEUR. — Se disent au propre, et quelquefois au figuré, ironiquement, ou par raillerie.

— Dans un des libelles répandus contre l'abbé Terray, alors Contrôleur-général, on lisait : L'abbé Terray, dont

le grand art est de pêcher en eau trouble, vient de prouver qu'il est l'homme du monde le plus propre à *dégraisser* un Royaume. La France a eu, depuis, de bien plus habiles *dégraisseurs* en ce genre.

DEGRÉ.

Lorsque l'offre d'un trône a droit de nous flatter,
Quels qu'en soient les *degrés*, il est beau d'y monter.
(Th. Corneille, *dans Camma.*)

* Le Maréchal de ***, n'était pas en état de faire ses preuves pour être Cordon bleu; il lui manquait un *degré*. Le Roi témoigna à M. d'Armagnac qu'il avait peine à surmonter cet obstacle. Bon! dit ce Seigneur, vous pouvez bien, Sire, faire sauter un *degré* au Maréchal de ***, puisqu'il y en a à qui V. Majesté a fait franchir l'escalier tout entier.

Degré, au figuré, s'emploie pour intervalle, distance:

Il est dans tous les arts des *degrés* différens.
On peut avec honneur remplir les seconds rangs:
Mais dans l'art dangereux de rimer et d'écrire,
Il n'est point de *degré* du médiocre au pire.

DEGRÉ. — Terme de généalogie.

La défense de se marier entre parens jusqu'au septième *degré*, défense qui avait lieu autrefois, devait être extrêmement embarrassante, s'il est vrai que, par la règle des multiplications redoublées, on trouve que trente-deux mille personnes ont contribué à la naissance d'une seule, en remontant seulement au 15.e *degré* de sa généalogie. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* Les Hébreux disent qu'il faut descendre un *degré* pour prendre une femme, et en monter un pour faire un ami, afin que celui-ci nous protège et que l'autre nous obéisse.

Pour ne pas se méprendre,
Le sage doit compter
Qu'un *degré* qui sert à monter,
Sert de même à descendre.

Degré. Marche d'un escalier.

— Les anciens avaient pour règle de religion, de construire, en nombre impair, les *degrés* des Temples; d'où il résultait qu'après les avoir montés, on

entrait nécessairement dans l'édifice auquel ces *degrés* conduisaient par le pied droit, ce que les Payens regardaient comme un point essentiel, et d'un augure aussi favorable que le contraire eût été funeste. (*Mélan. tirés d'une grande Bibliot.*)

DÉGRINGOLER. — Ce terme est familier, mais on l'emploie quelquefois avantageusement, parce qu'il fait image. « Si deux ou trois personnes ne soutenaient le bon goût dans Paris, nous *dégringolerions* dans la barbarie, a dit Voltaire ».

DÉGUERPIR, DÉGUERPISSEMENT. — Le mot *déguerpir*, composé de DÉ et GUERPIR, paraît pris du mot *gerbe*, que les Picards prononcent *guerbe*; comme qui dirait sortir de la gerbe, ainsi que *décamper* signifie sortir du champ : *E campo exire.* Dans la basse latinité, *DÉGUERPIR* se traduisait par *exire de festucâ*, sortir du fétu. De là l'expression rompre la paille ou le fétu, pour dire quitter la partie, *déguerpir*.

Qu'on se garde sur-tout de me mettre trop près
De quelque procureur chicaneur et mauvais ;

Il ne manquerait pas de me faire querelle ;
Ce serait tous les jours procédure nouvelle,
Et je serais encor contraint de *déguerpir*.
(Regnard, *dans le Légataire.*)

DÉGUENILLER. — Les glorieux aiment mieux parer leurs corps que garnir leur panse ; ils préfèrent être éthiques plutôt que *déguenillés*. La canaille aime mieux faire bombance et aller en guenilles. (*S.*)

DÉGUEULER, DÉGUEULEUX. — Le premier de ces termes est bas et populaire, mais le second s'applique, en termes d'art, à ces masques de pierre ou de plomb dont on orne les cascades, et qui vomissent l'eau dans un bassin. Cela s'appelle des *dégueuleux*. *Dégueuleux* fait *dégueuleuses* au féminin. On en trouve de cette espèce aux halles, et, par fois, des *dégueuleux* en chaire, au théâtre, et sur-tout dans les cafés.

DEGUISER, DÉGUISEMENT.

Qui peut se *déguiser* pourrait trahir sa foi,
C'est un art de l'Europe, il n'est pas fait pour moi.
(*Alzire à Gusman.*)

* L'usage de se faire enterrer revêtu de l'habit religieux de quelqu'ordre monastique, a duré jusques vers le milieu du 16.e siècle. Un grand Seigneur qui avait dépouillé, en usant de violence, un de ses vassaux de son héritage, mourut peu après. On l'enterra revêtu de l'habit de St. François. Le malheureux vassal qui le vit passer, dit : Tu as beau te *déguiser*, Dieu te reconnaîtras bien.

* *A deux femmes vieilles, laides et coquettes qui couraient les bals masqués :*

En vain vous prétendez, grossièrement rusées,
Par l'éclat emprunté d'un habit imposteur,
Relever vos beautés usées,
Et sous le masque encore excroquer quelque cœur ;
Si vous vous *déguisiez* en personnes d'honneur,
Vous seriez bien mieux *déguisées*.

DÉGUSTER, DÉGUSTATION, DÉGUSTATEUR. — Deux buveurs des plus experts dans l'art de la *dégustation*, sont appelés pour *déguster* une tonne

de Malvoisie qu'on trouvait délicieux. Il sent la rouille, dit l'un; il sent le cuir, dit l'autre. Quand la tonne fut défoncée, on trouva au fond une petite clef un peu rouillée à laquelle était attaché un petit cordon de cuir. On peut juger par-là du palais délicat des deux *dégustateurs.* (*Cervantes.*)

DEHORS.

Souvent de beaux *dehors* cachent des ames basses.
(Corneille, *Com. du Menteur.*)

* Henri IV n'eut point de plus fidèle et de plus brave défenseur que Crillon. Ce fut lui qui repoussa les ligueurs devant Boulogne. Ce fut lui qui défendit Quillebœuf, que Villars avait investi. Chaque fois que les assiégeans sommèrent les assiégés de se rendre, cet ami de son Roi n'eut point d'autre réponse que: Crillon est dedans, et l'ennemi *dehors.* (*Année franç.*)

Alors qu'on est du monde, il faut bien que l'on rende
Quelques *dehors* civils que l'usage demande.
(Molière, *dans le Misantrope.*)

DEIFIER, DÉIFICATION.— Alexandre n'avait pas seulement l'ambition de se faire passer pour un Dieu, il s'arrogeait encore le droit de *déifier* ses favoris. Après la mort d'Ephestion, il voulut absolument faire reconnaître la divinité de ce modèle des courtisans ; il lui bâtit des temples, institua des fêtes, offrit des sacrifices, lui attribua des miracles, lui fit rendre des oracles. Lucien dit, qu'Alexandre étonné de voir la divinité d'Ephestion en vogue dans l'esprit du peuple, termina par la croire véritable, et ne fut pas peu flatté, non-seulement d'être un Dieu, mais encore d'avoir la puissance de *faire des Dieux*.

* Vespasien, se voyant sur le point de mourir, dit à ses amis, par une assez fine raillerie de l'adulation des Romains, qui *déifiaient* leurs Empereurs après la mort : Je sens que je deviens Dieu.

DÉISME, DÉISTE.—L'extravagante Eugénie assurait l'autre jour, à-propos de Moliniste et de Janséniste, que si jamais elle se faisait dévote, elle se ferait..... *Déiste*.

* L'Evêque de Verdun s'entretenant sur la religion, avec le fameux Quesnai, déplorait qu'il y eût un si grand nombre de *Déistes*. Au moins, Monseigneur, lui répondit Quesnai, vous conviendrez qu'il faut commencer par-là. *(Anecd. anc. et mod.)*

* Le père Le-Jai professait la rhétorique chez les Jésuites, lorsque Voltaire y étudiait. Le professeur, descendant un jour de sa chaire, courut à lui, le saisit au collet, et, le secouant rudement, dit : malheureux, tu seras un jour l'étendart du *Déisme* en France. *(Vie de Voltaire.)*

DÉJA.

* Ce jour (du jugement) tant de fois annoncé ;
Ce jour dont l'univers fut toujours menacé ;
Jour de miséricorde, ainsi que de vengeance !
Déjà je crois le voir, j'en frémis par avance.
Déjà j'entends des mers mugir les flots troublés :
Déjà je vois pâlir les astres ébranlés.

(Racine fils, *Poëme de la Relig.*)

* Le médecin Bouvart était un des plus savans, mais un des plus brusques médecins de la Faculté. Un domes-

tique de l'Archevêque de Rheims, La Roche-Aymond, vint un jour le chercher pour son maître, attaqué d'une violente colique. J'y vais, dit Bouvard qui n'y alla pas. Le valet-de-chambre revint. — En grâce, monsieur, ne vous faites pas attendre plus long-tems, monseigneur souffre comme un damné. — *Déjà*, dit Bouvard?

DÉJEUNER, DÉJEUNÉ.

Du souper j'entends sans cesse
Vanter les bruyans plaisirs,
Quand on vit pour la tendresse
Il flatte peu les désirs;
Laissons souper la folie,
Laissons dîner le gourmand;
Ami vrai, sensible amie,
Le *déjeuner* vous attend.

C'est l'éveil de la nature,
C'est l'heure du sentiment;
Les fronts y sont sans parure,
Les cœurs sans déguisement;
Aussi voit-on qu'à Cythère,
C'est le repas recherché;
L'Amour soupe avec sa mère,
Il *déjeune* avec Psyché. (*Phélipon.*)

* Le 16 décembre 1587, dit le jour-

nal de Henri III, la Sorbonne fit un résultat secret, portant qu'on pouvait ôter le Gouvernement aux Princes qu'on ne trouvait pas tels qu'il fallait; comme l'administration aux tuteurs qu'on tenait pour suspects. Le Roi qui en fut averti, manda quelques Sorbonistes, et entre autres Boucher, auquel il dit qu'il voulait bien n'avoir point d'égard à cette belle résolution, parce qu'il savait qu'elle avait été prise après *déjeûner*.

* Jules Capitolin assure que l'Empereur Claudius Albinus, l'homme le plus vorace qui ait jamais existé, mangea en un seul *déjeûné*, dix melons, trente-trois douzaines d'huîtres, cent bec-figues, cent pêches et vingt livres de raisins.

(Biblioth. des artistes et des amat.)

* Laborde, ancien valet-de-Chambre de Louis XV, passant par Genève pour aller en Italie, fut visiter Voltaire à Ferney. Après avoir rendu ses hommages au philosophe, il *déjeûna* avec lui devant son lit. Glorieux de cet avantage, il trouva fort plaisant de faire graver une estampe qui conserva la mémoire de ce *déjeûner*. Il s'y fit re-

présenter au milieu, d'où il paraissait, par sa vaste corpulence, vouloir attirer sur lui seul tous les regards. Le maître du château, qui donne le déjeûner, n'y est qu'à un bout de la table. Voltaire, en voyant cette carricature, s'écria : Ma nièce, écrivez à M. Laborde que je suis là comme Lazarre à la table du mauvais riche. *(Vie de Voltaire.)*

* Autrefois on dînait à midi. Aujourd'hui on *déjeûne* à deux heures. On *déjeûne* à la fourchette ; en un mot, on *déjeûne* comme on dînait jadis. Il n'y a de différence que dans les termes. Au reste, tout cela revient au même. On dîne vers sept heures, et l'on soupe... Quand ?... Le lendemain, avant le coucher de la veille. *(S.)*

DÉJOUER. — Ce mot n'a été pendant long-temps qu'un terme de mer. Il se disait d'une girouette ou pavillon qui voltigeait au gré du vent. — Depuis, on a dit *déjouer* un projet ; *déjouer* un complot ; *déjouer* un concurrent, un rival. Les courtisans ont substitué le terme de *déjouer* à celui de tromper, trahir. Ainsi, quand ils en ont bien perfidement im-

posé, ils appellent cela avoir *déjoué* leurs rivaux.

DE-LA.

Saint Chapoteau, disait une dévote,
Intercédez pour mon mari.
Malgré ma remontrance, en l'erreur affermi,
Il méconnaît le ciel sans rougir de sa faute.
A quelques jours *de-là*,
Dans l'éternelle nuit le mari s'en alla.
Au saint tout aussi-tôt offrant une chandelle,
Hélas! disait alors la pieuse femelle :
O mon patron, combien vous êtes généreux !
Vos bienfaits vont toujours au-*delà* de mes vœux.

DÉLABRER, DÉLABREMENT.

Tous ces temples anciens récemment contrefaits,
Ces restes d'un château qui n'exista jamais,
Ces vieux ponts nés d'hier, et cette tour gothique,
Tous ont l'air *délabrés*, sans avoir l'air antique.
(Delille, *Poëme des Jardins.*)

* Lorsque Fabert fut élevé au grade de Capitaine, on lui dit que l'officier dont il prenait la place s'était retiré parce que ses affaires étaient fort *délabrées*. Je le sais, dit Fabert, et c'est une chose réglée par le Roi, lorsque S. M.

m'a nommé à son poste, que je lui remettrais, pour réparer ce *délabrement*, la finance de sa charge. En conséquence, le nouveau Capitaine fit remettre une somme de sept mille liv. à son prédécesseur, par pure générosité, et sans que le Roi l'y eût obligé, comme il le disait. (*Vie du Maréchal Fabert.*)

DELACER.

Il faudrait, que je crois, un peu me *délacer*.
J'étouffe. — Hé bien, venez, ça que je vous *délace*.
(Boursault, *Com. d'Esope à la cour.*)

* Les femmes étant sujettes à des migraines, à des crispations, à des vapeurs qui les obligeaient dix fois par jour à se faire *délacer*, prirent le parti de ne plus mettre de corps.

* Madame Guyon, cette femme que ses pieuses extravagances, non moins que le vertueux Fénélon, ont rendu si célèbre, prétendait que Dieu lui accordait une abondance de grâces dont elle crèverait si on ne la *délaçait* aussitôt. Ainsi *délacée*, on la mettait sur son lit. Des gens de la plus haute condition, qui se disaient ses disciples, venaient recevoir

la grâce dont elle surabondait. « C'était, dit-elle, comme une écluse qui se déchargeait avec profusion ; chacun se sentait rempli selon son degré d'oraison, et moi je me sentais vider et soulager de ma plénitude ». *(Vie de Bossuet par Burigny.)*

DÉLAI.

J'ai promis, je ne puis désormais,
Sans me déshonorer recourir aux *délais.*

(Lemière.)

Amans, la bonne heure ne sonne
A toutes les heures du jour ;
J'ai lu dans l'alphabet d'amour,
Qu'un galant près d'une personne.
N'a toujours le tems comme il veut :
Qu'il le prenne donc comme il peut,
Tous *délais* y font dommage.

(La Fontaine.)

* Un jour que Saladin, Sultan d'Egypte, après avoir travaillé avec ses Emirs et son Ministre, s'était écarté de la foule pour prendre quelque repos, un esclave vint dans, cet instant, lui demander une audience. Revenez demain, dit le Sultan. Mon affaire, répondit l'esclave,

ne souffre aucun *délai*. Et il jette son mémoire à la figure de son maître. Saladin le ramasse, l'examine et dit : il a raison. En même tems il donne des ordres pour que l'esclave soit satisfait sans *délai*. (*Hist. de Saladin.*)

*Si l'on ne connaissait la bonhomie, la simplicité de nos pères, on aurait peine à croire le trait suivant. Le célèbre Chasseneux, qui fut depuis Premier Président du Parlement de Provence, n'étant encore qu'avocat du Roi au Baillage d'Autun, prit la défense des rats, au sujet d'une sentence d'excomunication lancée contre eux par l'Evêque d'Autun. Il remontra que le terme qui avait été donné aux rats pour comparaître, étant trop court, il était d'autant plus juste de leur donner du *délai*, qu'il y avait pour eux plus de danger à se mettre en chemin, attendu que tous les chats du village voisin étaient aux aguets pour les saisir. Il obtint, en conséquence, que nouvelle sommation de comparoir serait faite aux susdits rats, mais avec un plus long *délai* que celui accordé par la première sommation. (*De Thou.*)

DÉLAISSER, DÉLAISSEMENT.

Ah! voyez donc, que je suis malheureuse!
Ce Colinet que je chérissais tant,
Ce Colinet qui me rendait heureuse,
Et qui m'avait juré de m'aimer constamment;
Le croiriez-vous? il me *délaisse;*
Et sans s'inquiéter s'il cause mon tourment,
Le cruel m'abandonne à toute ma tristesse...
Ah! Colinet, c'est bien méchant!

Si vous saviez combien pour sa bergère,
Il était doux de combler ses désirs!
Le rendre heureux, le chérir et lui plaire,
C'était-là tous mes vœux, c'était tous mes plaisirs;
Et cependant, il me *délaisse;* etc.

Que bien souvent l'ame triste, inquiète,
Je lui disais: si je perdais ton cœur,
O mon ami, quel coup pour ton Annette!
Tiens, je crois que vraiment j'en mourrais de douleur:
Et cependant il me *délaisse!* etc.

Lui-même! hélas! je m'en souviens encore,
Disait un jour, me serrant dans ses bras:
Se voir quitter de tout ce qu'on adore,
C'est un supplice affreux?... Ah! ne l'éprouvons pas!
Et cependant il me *délaisse;* etc.

A mes dépens, belles, devenez sages:
Tous ces bergers ne sont que des ingrats,
Dont rien ne peut fixer les goûts volages;

Pour enchaîner le mien que ne ferais-je pas ?
Et cependant il me *délaisse*,
Et sans s'inquiéter s'il cause mon tourment,
Le cruel m'abandonne à toute ma tristesse...
Ah ! Colinet, c'est bien méchant !

* Quand nous sommes dans le bonheur,
On nous chérit, on nous caresse :
Mais sommes-nous dans le malheur ?
On nous méprise, on nous *délaisse*. (*Vaud.*)

DELASSER, DELASSEMENT. — Afin de nous *délasser* de tout l'esprit que nous avons eu hier, soyons bêtes aujourd'hui, disait une Duchesse pleine de sens, qui s'était trouvée la veille dans un cercle de beaux esprits. (*Paris en miniature.*)

* Mallebranche ne se *délassait* qu'à des divertissemens d'enfans ; et c'était par une raison très-digne d'un sage, qu'il y recherchait cette puérilité honteuse en apparence. Il ne voulait pas que ses *délassemens* laissassent aucune trace dans son ame : dès qu'ils sont passés, disait-il, il ne m'en reste rien que de ne m'être pas toujours appliqué.

* Le Chancelier d'Aguesseau ne connut jamais les plaisirs, et ce qu'on appelle amusement. Son principe était qu'il

n'est permis de se *délasser* qu'en changeant d'occupation. Il ne se *délassait* lui-même des siennes, qu'en prenant un livre d'Algèbre, à moins qu'il ne fut à la campagne, où il maniait quelquefois la bèche. *(Ephém.)*

DÉLATEUR, DÉLATION. — L'homme libre prend par la main celui qu'il doit dénoncer ; il le fait monter à la tribune populaire, et lui dit : Je vais t'accuser ; écoute et défends-toi. Cette image caractérise la dénonciation. — Dénoncer est un acte de courage, de loyauté et d'un exercice pénible. Il convient aux hommes forts, et contribue à les rendre tels. — La *délation* se reconnaît à d'autres traits. L'infâme pousse le verrou, ferme ses fenêtres, forge dans l'ombre un trait empoisonné. Il le cache dans son sein, serre affectueusement, en passant, la main de la victime, et court la porter au tyran qui égorge. — La *délation* suppose donc une ame corrompue, un cœur lâche et traître. La *délation* est encouragée par la tyrannie, tandis que la dénonciation est abhorrée des tyrans.

* Domitien honora le commencement de son règne en expulsant de Rome tous les *délateurs*. Ne pas châtier ces coquins, disait-il, c'est les encourager. Les *délateurs* d'alors, comme ceux de nos jours, faisaient commerce de dénonciations contre les plus honnêtes gens, pour s'approprier leurs biens.

* L'Empereur Théodose fit une loi par laquelle il condamnait à mort tout *délateur* qui l'était pour la troisième fois, quoique ses *délations* n'eussent point été jugées fausses. Ce Prince croyait sans doute qu'un homme infâme n'avait point de droit à la vie. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* Je ne serai jamais la *délatrice* de personne, répondit la Reine (Marie-Antoinette) au Comité des recherches, qui lui fit demander si elle pouvait fournir quelques renseignemens sur la journée du 6 octobre 1789.

* Un *délateur* doit avoir en main la preuve de ce qu'il avance. S'il dit vrai, il est simplement odieux : s'il dit faux, il est calomniateur et deux fois odieux.

* Les Princes, disait Diogène, ont souvent à leurs côtés deux sortes de

bêtes, des farouches et des privées. Les privées sont les flatteurs; les farouches sont les *délateurs*.

DÉLAYER. — La solitude et le repos sont très-propres à *délayer* les idées, disait Mad. de Sévigné.

DÉLECTER.

Pour me rendre accomplie,
J'aime à me *délecter* dans la mélancolie.
(*Clarice, dans les Philosophes amour.*)

Délecter, délectable, délectation. — Ces mots sont encore usités quelquefois, mais *délectabilité* est entièrement passé; l'Académie ne le reconnaît plus. J'aimerais, dit Mercier, à le voir ressuscité.

DÉLÉGUER, DÉLÉGATION. — C'est un axiôme de droit qu'un délégué ne peut *déléguer*, ou *subdéléguer*. *DELEGATUS non potest DELEGARE*. Par quel monstrueux abus de pouvoirs, par quelle déplorable fatalité est-il donc arrivé que les *délégués* d'une Nation polie, généreuse et compâtissante, aient *délégué* à leurs collègues en mission une autorité indéfinie, et que quelques-uns d'eux en aient abusé jusqu'à faire arbitraire-

ment, et sans cause, arrêter, incarcérer, fusiller, mitrailler, noyer et décapiter leurs concitoyens?!!! Pourquoi faut-il que certains mots nous rappellent d'affreux souvenirs! *(S.)*

DÉLIBÉRER, DÉLIBÉRATION.

.... Un heureux téméraire
Confond en agissant celui qui *délibère.*
(Voltaire, *dans le Triumvirat.*)

* Ne faut-il que *délibérer?*
La Cour en conseillers foisonne.
(La Fontaine.)

* La princesse de Bisignano, maîtresse de Charles-Quint, ayant demandé à ce Prince la grâce d'un gentilhomme condamné à perdre la tête, l'Empereur répondit : j'en *délibérerai* avec Cuevas. Le jour suivant Charles alla masqué à un bal, où il demanda à sa maîtresse un bouquet qu'elle tenait à la main. — J'en *délibérerai* avec Cuevas, monsieur le masque. — Je vous accorde la grace que vous savez. — Et moi, je vous accorde le bouquet que vous désirez.
(Hist. de Charles-Quint.)

* Pendant assez long-tems, les femmes,

chez les Gaulois nos ancètres, eurent au Sénat voix *délibérative* exclusivement, et les affaires n'en allèrent pas plus mal. Les femmes *délibéraient* encore quand les Gaulois s'emparèrent de Rome, et firent trembler toute l'Italie. L'histoire ne dit pas si les femmes d'alors étaient coëffées à la Titus, ou si elles portaient un turban. *(S.)*

DÉLICATESSE, DÉLICAT.

Il ne faut pas toujours être si *délicat*.

(La Fontaine.)

* Les *délicats* sont malheureux,
Rien ne saurait les satisfaire. *(Le même.)*

* Tantôt je cherche les écrits les plus agréables pour donner de l'agrément à mon génie, et tantôt je cherche les plus *délicats*, pour donner de la *délicatesse* à mon goût. *(St.-Évremond.)*

* Artaxercès, roi de Perse, ayant perdu une bataille, fut contraint, dans sa retraite, de manger des figues sèches et du pain d'orge. Il trouva excellens ces mêts grossiers. O Dieux! s'écria-t-il, de quel plaisir je m'étais privé jusqu'à ce jour, par trop de *délicatesse!*

* Pour faire fortune, ce n'est pas de l'esprit qu'il faut avoir ; c'est de la *délicatesse* qu'il faut n'avoir pas.

DÉLICE. — Mad. de Grignan disait : Il n'y a point de *délices* qui ne perdent leur nom, quand l'abondance et la liberté ne les accompagnent pas.

* Une jeune personne qui épouse un riche vieillard, peut trouver dans un tel mariage les *délices* de l'abondance, et non l'abondance des *délices*.

(Mercier, *Néologie.*)

DÉLICOTER. — Action du cheval qui sait ôter son licol. Les nations ne sont pas toujours aussi habiles. Il leur faut des siècles pour se *délicoter ;* encore le font-elles quelquefois à leur propre détriment. Pauvres humains !

(Ibid.)

DÉLIER. — Bayle aimait qu'une femme eût la taille *déliée.* Il disait de celles qui avaient beaucoup d'embonpoint : C'est une marchandise qui coûte plus et qui vaut moins.

DÉLINQUER, DÉLINQUANT. — Termes de pratique qui ne sont guères d'usage qu'au substantif.

Instruit en ce métier par vos douces leçons,
Laissant le *délinquant*, j'ai saisi les cochons.

DÉLIRE.

Suzon, dès la pointe du jour,
Prend mon premier, et se met à l'ouvrage;
Sur mon second, près d'elle, inspiré par l'amour,
Je chante les douceurs du lien qui m'engage:
Sensible aux accords de ma voix,
Suzette de mon tout a peine à se défendre;
Son sourire est plus doux, son regard est plus tendre,
Et l'aiguille échappe à ses doigts.

* Desmarets de St.-Sorlin, après avoir fait la comédie des *Visionnaires* et quelques autres, voyant qu'il ne pouvait se faire un nom dans la poésie, s'était avisé d'être prophète. Il prétendait avoir trouvé la clef de l'Apocalypse. C'était sans doute une vision. Il débita ses rêveries dans un livre qu'il intitula les Délices de l'Esprit. Chacun trouva qu'il eût été mieux intitulé : les *Délires* de l'Esprit. (*Dict. des homm. ill.*)

* Je hais les graves riens, et le docte *délire*
De ces gens inspirés qui n'ont rien à nous dire.
(Regnard, *dans les Vendanges.*)

DÉLIT.

Dès que l'aube paraît, la diligente Iris
Prend mon premier bien vîte et se met à l'ouvrage;
Phébus a souvent fait moitié de son passage,
Que mon dernier retient l'indolente Cloris.
Si vous voulez mon tout, lecteur, tout homme sage
Ne le commet jamais de peur d'être repris.

DÉLIVRER, DÉLIVRANCE.

Un jeune fat à l'Opéra
Contre son voisin se cabra,
Et par ses gens devait lui faire
Délivrer, disait l'important,
Cent coups de bâton en sortant.
Je n'ai pas même, pauvre hère,
Le moindre petit serviteur,
Répond le voisin; mais, Seigneur,
Faites-moi la faveur suprême
De me suivre; j'aurai l'honneur
De vous les *délivrer* moi-même.

* Il n'y a que trop de gens oisifs qui courent les châteaux, sous le prétexte d'en connaître les propriétaires. Ils y établissent, sans façon, le plus long domicile. Voltaire, les voyant arriver,

faisait quelquefois cette prière : mon Dieu ! *délivrez* moi de mes amis, je me charge de mes ennemis. (*Ann. litt. 1785.*)

* Un certain Nicias était accusé d'un crime. Agésilas, qui l'aimait, écrivit au juge : si Nicias n'a pas commis le crime qu'on lui impute, *délivrez*-le, pour l'amour de la justice ; s'il l'a commis, *délivrez*-le pour l'amour de moi ; en un mot, *délivrez*-le. (*Dict. des hom ill.*)

DÉLOGER.

Laïs compte trente ans ! elle sent chaque jour
Déloger quelques ris, quelques jeux et l'Amour.

* *Déloger* quelqu'un est un droit
Qu'ici bas l'un l'autre s'arroge ;
On est actif, on est adroit ;
Et tour-à-tour on se *déloge* :
L'égoïsme, ce grand ressort,
Donne à tous la ruse ou l'audace ;
Mais après maint et maint effort,
Chacun se retrouve à sa place.

DÉLOYAUTÉ, DÉLOYAL. — Qui n'est pas selon la loi.

Je m'apelle *Loyal*, natif de Normandie,
Et suis huissier à verge en dépit de l'envie.
— Ce monsieur *Loyal* porte un nom bien *déloyal*.
(Molière, *dans le Tartuffe.*)

* ..... Désespéré, confus,
Et digne s'il se peut d'un plus cruel refus,
Que résous-tu, Maxime, et quel est le supplice
Que ta vertu prépare à ton vain artifice ?
Aucune illusion ne te doit plus flatter,
Émilie en mourant va tout faire éclater;
Sur un même échafaud la perte de sa vie
Etalera sa gloire et ton ignominie;
Et sa mort va laisser à la postérité
L'infâme souvenir de ta *déloyauté*.

(Corneille, *dans Cinna.*)

..... Toute ame *déloyale*
Ira grossir la cohorte infernale. (*Voltaire.*)

DÉLUGE.

De crimes odieux la terre était couverte :
Lorsqu'un *déluge* affreux en fut le châtiment.

(Racine, *poëme de la Religion.*)

* Des nuages épais obscurcissent les cieux,
Mille torrens inondent nos campagnes;
Vainement je me sauve au sommet des montagnes,
Les eaux de toutes parts vont ravager ces lieux :
Par un *déluge* d'eau le maître du tonnère
Fit autrefois périr le genre-humain;
Pour adoucir les maux qui désolent la terre,
N'enverra-t-il jamais un *déluge* de vin !

DÉLUSTRER. — Ce mot n'est point avoué par l'Académie : il semble cependant mériter cet honneur. Cérutti a dit,

avec beaucoup de justesse : un nom illustré par la valeur ou le génie, ne saurait être *délustré* ni par le tems, ni par le despotisme, ni par la calomnie.

DÉMAGOGIE, DÉMAGOGUE. — Marat fut le plus forcené des *démagogues*. Il lui restait encore 300,000 têtes à couper, quand Charlotte Corday lui fit l'honneur de lui porter le coup dont il mourut sur-le-champ. — L'ex-marquis de Vilette, député à la Convention, avait coutume de dire : je déclare que je serai bon démocrate jusqu'à mon dernier soupir, et jamais *démagogue*.

DEMAIN. — *Hodiè mihi, CRAS tibi.* Aujourd'hui mon tour, *demain* le tien.

* L'occasion, Néarque, est-elle si pressante,
Qu'il faille être insensible aux soupirs d'une amante?
Remettons ce dessein qui l'accable d'ennui,
Nous le pourrons *demain* aussi bien qu'aujourd'hui.
—Avez-vous cependant une pleine assurance
D'avoir assez de vie ou de persévérance ?
Et Dieu qui tient votre ame et vos jours dans sa main,
Promet-il à vos vœux de le pouvoir *demain* ?

(Corneille, *dans Polyeucte.*)

* *Demain* est un jour qui fuit
Lorsque vous croyez qu'il s'avance ;
Au milieu de chaque nuit

Il perd son nom dans sa naissance.
Lorsqu'on croit se saisir de lui,
On trouve que c'est aujourd'hui :
Jusqu'à ce jour aucun humain
N'a pu voir arriver *demain*.

* Dans un souper, qui fut poussé bien avant dans la nuit, on demanda à un suisse quelle heure il était. Il tire sa montre, et voit qu'il est plus de minuit : oh ! oh ! messieurs, dit-il, il est déjà *demain*. *(Dict. hist. d'éduc.)*

* Vous m'amusez par des caresses,
Vous promettez incessamment,
Et le zéphir, en se jouant,
Emporte vos vaines promesses.
Demain, dites-vous tous les jours,
Je suis chez vous avant l'aurore ;
Mais volant à votre secours,
La pudeur chasse les amours ;
Demain, répétez-vous encore.
Rendez grace au Dieu bienfaisant
Qui vous donna jusqu'à présent
L'art d'être tous les jours nouvelle ;
Mais le Tems, du bout de son aîle,
Touchera vos traits en passant ;
Dès *demain* vous serez moins belle,
Et moi peut-être moins pressant. *(Parny.)*

* Le parterre redemandait Arian tragédie de Thomas Corneille, lorsq Dancourt, orateur de la troupe, s' vançait pour annoncer une autre piè Dancourt se trouva embarrassé. Aria était le triomphe de M.lle Duclos ; el y excellait. Malheureusement elle éta chargée d'un certain fardeau qu'el n'avait pas reçue des mains de l'hymer et qui touchait au terme prescrit p la nature. C'était cet état qu'il falla apprendre au parterre, sans blesser délicatesse de l'actrice, de laquelle l' rateur savait qu'il serait entendu. Lorsqu le tumulte des cris fut tombé, Dancou s'avança, se répandit en excuses et e complimens, cita une maladie de M.l Duclos, et par un geste adroit, désigr le siége du mal. A l'instant, l'actric qui l'observait, s'élance des coulisses vole sur les bords du théâtre, appuie u soufflet sur la joue de l'orateur, et s tournant vers le parterre avec le mêm feu, dit: messieurs! à *demain* Arian *(Étrennes de Thalie.)*

* « Que ce jour appartienne tout entie au bonheur, à la paix » ! Ces parole

prononcées par Robespierre, à la tête de la Convention, le jour de la fête à l'Être Suprême, faisaient déjà tressaillir les cœurs d'espérance et de joie, lorsque celles qui les suivirent les glacèrent de crainte et d'effroi. « *Demain*, ajouta-t-il, *demain*, en reprenant nos travaux, nous frapperons avec une nouvelle ardeur sur tous les ennemis de la patrie ». — Par cet inepte *demain* l'inepte rhêteur manqua heureusement le trône et creusa son tombeau. (Lacrételle, *Préc. hist. de la ré.*)

DÉMANCHER. — Ma machine n'est pas encore *démanchée*, mais elle se *démanche*, disait mad. de Sévigné, parlant de son âge.

DEMANDER, DEMANDE. — Un général français jaloux et flatteur, disait au Duc d'Enghien, depuis le grand Condé, qui venait de remporter la célèbre bataille de Rocroi, en 1643 : que pourront dire maintenant les envieux de votre gloire ? Je vous le *demande*, répondit le prince. (*Dict. d'anec.*)

* M. Voisin, ayant été nommé Chancelier, le parlement alla en corps pour

le complimenter. Le Chancelier l'assura de sa protection. Le président de Novion, se tournant vers sa compagnie : messieurs, lui dit-il, remercions M. le Chancelier, il nous accorde plus que nous ne lui *demandons*.

* Un harpagon, d'un œil hypothèqué,
Gardait la chambre en mauvaise posture.
Grave est le cas ; le globe est attaqué :
Voyez Grandjean (1). — Non parbleu, je vous jure.
Il est habile, il doit être bien cher :
Pour me guérir, il suffit d'un frater.
Le frater vient, entreprend cette cure,
Le bistourise, et de son instrument
Lui crève l'œil, mais très-parfaitement.
Harpagon crie, Esculape s'évade
A petit bruit, le long de l'escalier,
Très-inquiet de sa sotte algarade.
Vîte, on accourt aux clameurs du malade,
Un œil ! ô ciel ! ah ! quel aventurier !
Dans les deux cas, ignorance ou malice.
Pourvoyez-vous en réparation ;
Un bon procès doit vous faire justice,
Et contre lui vous avez action.
Le borgne, alors d'un ton tout débonnaire,
Laissez, dit-il, laissez ce pauvre hère ;

(1) Oculiste renommé.

Je sais très-bien qu'il peut être plaidé ;
Mais il en coûte à poursuivre une affaire,
Et puis d'ailleurs il n'a rien *demandé*.

(*Alm. des Muses*, 1796.)

* Euripide ne sollicitait aucune grace, quoiqu'il eût pu le faire. Un jour même, que l'usage permettait d'offrir au souverain quelques légers présens comme un hommage d'attachement et de respect, Euripide ne parut pas avec les courtisans empressés à s'acquitter de ce devoir. Archélaüs lui ayant fait quelques reproches : quand le pauvre donne, reprit Euripide, il *demande*. (*Voy. du jeune Anacharsis.*)

DÉMANGER, DÉMANGEAISON.

Il faut qu'un honnête homme ait toujours grand empire
Sur les *démangeaisons* qui lui prennent d'écrire.

(Voltaire, *dans le Misantrope.*)

* Chacun a sa *démangeaison*.

L'un de parler et l'autre de se taire ;
L'un fuit sa femme et sa maison,
L'autre en fait son unique affaire.

Orphise court à la messe, au sermon,
Puis chez Laure, pour y médire.
Au spectacle vole Damon,
Pour y lorgner, siffler et rire.

Tel au salon des grands s'incline jusqu'à terre
Pour se faire adresser deux mots ;
Tel dans les boudoirs de Paphos,
Se trouve plus heureux aux pieds de sa Glycère.

D'envisager chaque chose en la vie
Chacun de nous a sa façon ;
Chacun a ses erreurs, chacun a sa folie,
Chacun a sa *démangeaison*. (*S.*)

DEMARQUER, DEMARCATION. — La première chose qu'il faut éviter dans le monde, dit mad. Necker, c'est de blesser la vanité, et de mettre des lignes de *démarcation* entre les hommes. — Cela peut être; mais quand ces lignes de *démarcation* sont établies, ce n'est pas sans danger qu'on peut tenter de les détruire. (*S.*)

DÉMARCHE.

On ne fait pas toujours à tems
La *démarche* qu'il faudrait faire.
(*Fab. de Nivernois.*)

* Peu de tems après la journée de Dettinghen, Louis XV ayant fait savoir au maréchal de Noailles qu'il avait résolu de se mettre à la tête de son armée

d'Alsace, le Maréchal lui répondit : Sire, vos affaires ne sont ni assez bonnes, ni assez mauvaises, pour qne V. M. fasse à présent cette *démarche* (*Fastes de Louis XV.*)

DÉMARIER. — Henri IV, dont Marguerite de Valois n'avait point eu d'enfans, se voyant paisible possesseur de la couronne, fit proposer à cette princesse de se *démarier*, pour le bien de l'Etat. La Reine y consentit de la façon la plus noble et la plus désintéressée ; et ce qui mit le comble à sa gloire, c'est qu'on n'ignorait pas qu'elle avait été sollicitée de demander elle-même qu'elle fut *démariée*, lorsque Henri n'était encore que Roi de Navarre, et que par attachement pour lui, elle avait refusé de souscrire à une pareille proposition. Les Princes, ennemis de mon mari « (dit-elle dans ses mé-» moires), allèrent persuader à la Reine » ma mère qu'il me fallait *démarier*. » Un jour de fête, que nous devions » faire nos pâques, étant allée à son » lever, elle me fit jurer de dire vérité, » et me demanda si le Roi mon mari

» était homme, me disant que s'il ne » l'était pas, elle avait moyen de me » *démarier*; je la suppliai de croire » que je ne me connaissais pas en ce » qu'elle me demandait, mais enfin » puisqu'elle m'y avait mise, j'y voulais » demeurer; me doutant bien qu'on » ne voulait m'en séparer que pour me » faire un mauvais tour. » (*Mém. de la Reine Marguerite.*)

DÉMASQUER.

Vous êtes *démasqué*, vous n'êtes plus à craindre.
(Gresset, *dans le Méchant.*)

* Il est permis de *démasquer* les gens, sans qu'ils s'en apperçoivent, mais on doit s'interdire de leur arracher le masque de vive force. Le comte d'Artois s'étant permis de *démasquer* la princesse de Bourbon dans un bal, Louis XVI obligea son frère d'en faire raison, l'épée à la main, au Duc, mari de la princesse.

DEMATER. — Dans la dernière guerre (an III) une frégate française, presqu'entièrement *démâtée* et hors de combat, était sur le point d'amener

son pavillon, lorsque la chûte de son grand *mât*, qui en tombant resta accroché à la frégate ennemie, offrit à l'équipage un chemin pour y arriver. Les français profitèrent, avec beaucoup d'adresse et de célérité, de ce pont périlleux, pour s'emparer du vaisseau anglais après un combat sanglant. — Cette particularité rappelle la machine dont les romains se servirent avec tant d'avantage, dans leur première victoire navale, et qu'ils nommaient *corvus*. (*Chron. du Cit. Fr.*)

DÉMÊLER, DÉMÊLÉ.

Mon Dieu, maître éternel, laissez-là, je vous prie,
Les Grecs, les Albanois avec l'Esclavonie,
Et tous les autres gens dont vous voulez parler;
Eux et mon fils n'ont rien ensemble à *démêler*.

(*Molière.*)

* Mad. de Maintenon et mad. de Montespan, avaient souvent des *démêlés*. Un jour que ces deux Dames étaient seules dans la même voiture, pour se rendre à la Cour, où le Roi les avait fait demander pour ses affaires domestiques, mad. de Montespan dit à mad. de Main-

tenon : Madame ne soyons pas la dupe de cette affaire-ci. Causons comme si nous n'avions rien à *démêler* ensemble ; bien entendu que nous ne nous en aimerons pas davantage, et que nous reprendrons nos *démêlés* au retour. (*Souvenirs de mad. de Caylus.*)

DÉMEMBRER, DÉMEMBREMENT.

Un état *démembré*
Seul à l'ambition offre un règne assuré.
(Laya, *dans l'Ami des lois.*)

* La Révolution de France était tellement prévue et préparée plusieurs années avant qu'elle arriva, que dans un libelle, intitulé Révolution des Provinces-Unies, publié en 1787, on lisait : « la France est menacée d'un *démembrement* considérable et prochain. Ce *démembrement* est annoncé par un capucin dans le *fatum mundi* ». (*Corresp. sec.*)

DÉMÉNAGER.

Au retour du printems la volage hirondelle,
A coups de bec, et sans truelle,
(Prodige que l'on voit trop indifféremment),
Avec une adresse infinie,
Se bâtissait un logement

Chez un bourgeois dont la manie
Etait aussi le bâtiment.
De cet oiseau, dit-il, j'admire l'industrie,
Mais à quoi bon bâtir aussi solidement
Quand on n'est pas dans sa patrie,
Et que l'on est sujet au *déménagement?*
Pauvre animal, hélas! tu prends bien de la peine
Pour rester ici quelque mois!
As-tu donc oublié que la saison prochaine
T'obligera d'aller en des pays moins froids?
Tu laisseras alors ta demeure déserte,
Les nids les plus jolis deviendront superflus;
De tes soins et du tems pour épargner la perte,
Tu devrais camper, rien de plus.
Moi-même, à mon tour, je t'admire,
Dit l'hirondelle au bâtisseur,
Dans ce vaste édifice où ton orgueil se mire,
Je vois déjà ton successeur,
Qui subissant la loi suprême,
Le laissera bientôt lui-même
A quelque nouveau possesseur.
Si je suis folle, ami, tu n'es guère plus sage,
Puisque tu bâtis sans songer
Que l'homme est sur la terre un oiseau de passage,
Qui doit être toujours prêt à *déménager.*

* A l'âge de 50 ans le président Hénault, auteur de la plus courte et de la meilleure histoire de France, déclara

qu'il se bornait à être studieux et dévot. Il fit une confession générale des péchés de toute sa vie. Il disait plaisamment à cette occasion : on n'est jamais si riche que quand on *déménage*. (*Alman. litter. 1790.*)

* L'abbé Terrasson ayant perdu un œil, un de ses amis lui en marquait sa peine ; et moi, interrompit l'abbé, je n'en suis pas fâché, je *déménage* tout doucement. (*Corresp. après la mort de Louis XV.*)

* Franklin disait avec vérité, qu'à Paris trois *déménagemens* équivalent à un incendie. (*Voyez* DÉPLANTER.

DÉMENCE. — Sophocle, accusé de *démence* par ses enfans, fut justifié par la lecture d'une de ses tragédies. — L'abbé Cotin a presque été dans le même cas. Une donation universelle qu'il avait faite à un de ses amis, pour se décharger du soin de quelques procès, avait excité la jalousie de ses héritiers collatéraux. Ils traitèrent la donation comme un acte de *démence*, et présentèrent une requête tendante à faire interdire le donateur. L'abbé, sans s'ef-

frayer, alla faire une visite aux magistrats. C'était en carême. Il les pria d'assister à quelques-uns des sermons qu'il préchait pendant la quarantaine. Les juges y allèrent ; l'orateur, fut trouvé fort éloigné de la *démence* dont on l'accusait, et l'indécente conduite de ses héritiers punie par la condamnation en tous les dépens. (*Ann. littér. 1771.*)

DEMENER.

Hors de cadence, ainsi que hors d'haleine,
Un gros Bonneau lourdement se *démène.* (*Voltaire.*)

* Le fameux danseur Marcel prétendait connaître de quel pays était un homme, à la manière dont il se *démenait.*

DÉMENTIR, DÉMENTI.

Ne vous *démentez* pas, tenez bon jnsqu'au bout.
(Regnard, *dans le Joueur.*)

* Mais ne voyais-tu pas dans mes emportemens,
Que mon cœur *démentait* ma bouche à tous momens?
(Racine, *dans Zaïre.*)

* Le chevalier Hale, s'étant particulièrement consacré à la piété, il en fit long-tems mystère, de peur de la désho-

norer en la *démentant* par quelqu'action honteuse et criminelle. Que de gens devraient imiter le chevalier Hale !

* Boileau eut un jour une dispute fort vive avec son frère le chanoine, qui dans la chaleur du démêlé lui donna un *démenti*, du ton le plus dur. Leurs amis communs voulant les réconcilier, exhortèrent le poète à pardonner à l'ecclésiastique. Volontiers, dit Boileau, parce que je me suis possédé, et que je n'ai dit de mon côté aucune sotise; mais si cela m'était arrivé, je ne lui pardonnerais de ma vie, de m'avoir mis dans ce cas par un *démenti*.

DÉMÉRITER, DÉMÉRITE. — Le *démérite* n'est ni rare, ni honteux. Il frappe à toutes les portes, comme si elles devaient s'ouvrir devant ses importunités. (Mercier, *Néol.*)

* Ceux-là ont *démérité*, plutôt que bien mérité de la patrie, qui, en feignant de tout faire pour elle, n'ont rien fait que pour eux. (*S.*)

DÉMESURER.

La valeur *démesurée*
Peut donner quelques succès
Qui sont de courte durée,
Et font la perte assurée
Des princes et des sujets. *(S.)*

DÉMETTRE, DÉMISSION. — La *démission* est l'action de se *démettre*, c'est-à-dire de se défaire de quelque bien, ou de quelqu'emploi qu'on possède, aux conditions qu'on juge à propos d'imposer. On appelle *démissionnaire* celui en faveur de qui se fait la *démission*. Ce terme était fort en usage en matière ecclésiastique et au barreau.

* Philippe de Lénoncourt fut fait évêque de Châlons, d'après le desir qu'il en avait témoigné. Mais il ne garda pas long-tems son évêché. Il s'en *démit* en faveur d'un ami qu'il estimait; il ne l'avait sollicité que parce qu'il savait que son ami n'aurait point assez de crédit en Cour pour l'obtenir, malgré son mérite. *(Ann. Franç.)*

* On a vu plus d'une fois des comédiens, et sur-tout des comédiennes,

résister à des ordres supérieurs, et mettre les ministres dans l'embarras, en menaçant, si on ne déférait pas à leurs fantaisies, à leurs caprices, ou à leur ressentiment particulier, de donner leur *démission.*

* Le chef d'un Etat répondait à un ministre qui donnait sa *démission :* Je ne reçois pas les *démissions*, je les donne.

DEMEUBLER. — Madame de la Suze, séparée de son mari (*Voyez* MONDE), négligea entièrement ses affaires, pour se livrer toute entière au monde qu'elle aimait et à la poésie qu'elle cultivait avec succès. Un exempt, accompagné de quelques recors, se présenta un jour chez elle pour, en vertu de certaine sentence, exécuter ladite dame, c'est-à-dire *démeubler* sa maison. Il n'était encore que huit heures du matin. Sa femme-de-chambre alla l'avertir. Quoiqu'encore au lit, elle fit entrer l'exempt, et le pria avec instance de vouloir bien la laisser reposer deux heures, parce qu'elle n'avait point dormi dans la nuit; ce qui lui fut accordé.

Elle se rendormit jusqu'à dix heures qu'elle s'habilla, pour aller dîner en ville, et passa ensuite dans son antichambre où, après avoir fait de grands remercîmens à l'exempt, elle lui dit avec le plus grand sang froid : je vous laisse le maître. Elle sortit ainsi de sa maison, qui fut aussitôt *démeublée* sans aucun trouble. (*Dict. des h. ill., art.* Suze.)

DEMEURER, DEMEURE.

Où la guêpe a passé, le moucheron *demeure*.

* Un abbé était resté court en prêchant à St.-Roch. Quelques jours après, un plaisant à qui l'on demandait la *demeure* de cet abbé, répondit : il *demeure* dans la chaire de St.-Roch.

* *Demeurer* prend *avoir* quand il signifie faire sa *demeure* : il a *demeuré* à Paris. Mais il prend *être* quand il signifie rester : il est *demeuré* muet. Il en faut conclure, dit Richelet, que le pur, que le châtié Racine ne s'est pas exprimé correctement quand il a dit :

..... Ma langue embarrassée
Dans ma bouche vingt fois a *demeuré* glacée.

* Aucun éloge ne dut flatter Fontenelle, autant que cette parole d'un suédois qui, arrivant à Paris, demanda aux commis de la barrière où *demeurait* Monsieur de Fontenelle. Les commis n'ayant pu le satisfaire sur ce sujet : quoi ! dit-il, vous êtes Français, et vous ignorez la *demeure* d'un de vos plus illustres citoyens? Allez, vous n'êtes pas digne d'un tel homme.

* Aux premières représentations de *Roxelane* et *Mustapha*, tragédie de Maison-Neuve, on demanda l'auteur, qui ne voulut point paraître. Un spectateur s'écria : ne pourrait-on pas savoir sa *demeure ?* on irait le voir. (*Almanach littér. 1787.*)

— Au demeurant. Façon de parler qui n'est plus en usage que dans le style familier. « J'ai toujours regret aux termes retranchés de notre langue que l'on appauvrit d'autant ; mais sur-tout je regrette ceux qui servent aux liaisons des périodes, comme celui-ci : *au demeurant*, parce que nous en avons grand besoin, etc. » (*Vaugelas.*)

DEMI. — Diminution de moitié. — *Demi* est indéclinable quand il est avant le nom de la chose dont il exprime la moitié, mais se décline quand il vient après. Ainsi l'on dit *demi*-heure, *demi*-lieue, etc.; et une heure et *demie*, une lieue et *demie*, etc.; on dit dans le style familier: Cet homme n'a ni raison, ni *demi*.

* Quand Jean, si rempli d'amitié,
Nomme sa femme sa moitié,
Je trouve qu'il a bonne grace;
Car si, lorsqu'il est endormi,
Un de ses amis le remplace,
Elle n'est à lui qu'à *demi*.

* Les Manceaux savent très-bien faire leurs affaires; et c'est pour cela qu'on dit qu'un Manceau vaut un Normand et *demi*. On assure que ce qui a donné lieu au proverbe, c'est une monnaie du Maine, qui valait une moitié plus que celle de Normandie.

DEMI-DIEU. — C'est fort peu de chose qu'un *demi-Dieu* quand il est mort, disait Voiture.

DEMI-DOUZAINE. — Donnez-moi une

demi douzaine de personnes à qui je puisse persuader que ce n'est pas le soleil qui fait le jour, et je ne désespérerais pas que des nations entières n'embrassassent cette opinion. (*Fontenelle.*)

DEMI-JOUR.

..... Le premier *demi-jour*
Fut par la volupté ménagé pour l'amour.
(*Demoustier.*)

DEMI-HEURE. — Malgré une éducation négligée, Louis XIV accorda toujours sa protection aux talens et les récompensa. Il se plaisait dans la compagnie des gens d'esprit, ce qui laisse préjuger qu'il en avait lui-même. Il dit à Boileau, qui voulait se retirer à Auteuil : si votre santé vous permet de venir quelquefois à Versailles, j'aurai toujours une *demi-heure* à vous donner. On connaît la lettre qu'il fit écrire à Vossius.

DEMI-LOUIS. — Le comte du Luc était le premier des fils naturels de Louis XV. Il naquit de ses amours avec Mad. de Vintimille, sœur de Mad. de Mailly, celle-ci sa première, l'autre sa seconde maîtresse. Il ressemblait parfaitement au

Roi, ce qui le fit appeler à la cour le *demi-Louis*. (*Fastes de Louis XV*.)

— Au siège de Cambrai, Vauban ne fut pas d'avis qu'on attaquât la *demi-lune* de la citadelle. Dumetz persuada le contraire à Louis XIV. Vauban dit au Roi : Sire, vous perdrez peut-être à cette attaque tel homme qui vaut mieux que la place. Dumetz l'emporta, la *demi-lune* fut attaquée et prise. Mais l'ennemi étant revenu avec un feu épouvantable, il la reprit, et le Roi y perdit plus de 400 hommes et 40 officiers. Vauban, deux jours après, l'attaqua dans les formes, et s'en rendit maître, sans y perdre plus de trois hommes. Le Roi lui promit qu'une autre fois il le laisserait faire.

DEMI-MOT.

..... Quant aux amans,
Un mot les met aux champs, *demi-mot* les rappelle.

DÉMOCRATIE, DÉMOCRATE. — Mot grec, composé, qui signifie une sorte de Gouvernement où l'autorité est entre les mains du peuple. On appelle *démocrate* celui qui est attaché, et *dé-*

mocratique, ce qui tient au Gouvernement populaire.

* La *démocratie* (quand elle peut exister) est au-dessus de tous les autres Etats, puisque tout le monde y est égal, et que chaque particulier travaille au bien de tous. Les fourmis passent pour un excellent modèle de *démocratie. (Voltaire.)*

* On parle beaucoup de la corruption qui entoure le trône, et c'est là, j'en conviens, un des grands inconvéniens de la Monarchie. Mais, que serait-ce si je parlais des inconvéniens de la *démocratie;* si je parlais des injustices, des troubles inséparables de cet état; si je montrais les Socrate et les Aristide immolés à ses aveugles et injustes fureurs; si je vous attestais, sur la foi de Ciceron, que les assemblées du peuple n'étaient que des conjurations, et les comices, des factions? qu'aurait-on à me répondre? On a voulu réduire le Monarque à n'être que le premier huissier de son Royaume..... Mais que peut-on espérer chez une Nation légère, qui franchit les intermédiaires avec tant de facilité? Que peut-on attendre dans un Empire où il n'existe

rien entre le Roi et le Peuple, où l'on ne trouve de barrière contre aucun genre de Despotisme? *(Cazalès à l'Assemblée constituante.)*

DEMOISELLE.

C'est une étrange affaire qu'une *demoiselle*.

(Molière.)

AIR : *Ut queant laxis.*

Une *demoiselle*
Gracieuse et belle,
M'a donné dans l'aîle,
Je brûle pour elle;
S'il arrive qu'elle
Fasse la cruelle...
Tant pis pour elle.

DÉMOLIR, DÉMOLITION. — Qu'avez-vous vu en Grèce, disait-on à un voyageur qui en revenait? J'ai vu, répondit il, le tems qui *démolissait* en silence. *(Alm. litt. 1784.)*

* Pardon, Messieurs, mais je ne puis résister à l'indignation qui me saisit quelque fois contre ces *démolisseurs* intrépides, et ces architectes enfans, qui soufflent froidement la poussière autour d'eux, et crayonnent à la hâte un nou-

veau plan sur des débris. (*Mirabeau.*)

* Après que la malheureuse ville de Lyon eut été assiégée, bombardée et rendue, sous le règne de la Terreur, on forma un comité de *démolition*, spécialement chargé de faire abattre les maisons. Voici de quelle manière l'infâme Couthon faisait procéder à cette *démolition*. On le portait dans la place de Bellecour, si célèbre en Europe par la beauté et la somptuosité de ses bâtimens. L'odieux paralytique parcourait successivement toutes les maisons, les frappait d'un petit marteau d'argent, et prononçait ces paroles, dont à peine on peut aujourd'hui concevoir la démence : maison rébelle, je te frappe au nom de la loi. Aussitôt accouraient des ouvriers pour *démolir*. Ces *démolitions* coûtèrent des sommes plus considérables qu'il n'en eût fallu pour ériger un monument utile et honorable à toute la France.

(Lacretelle, *Préc. de la Révol.*)

* On a, dit Bouhours, le même respect pour les grands hommes, après leur mort, que pour les temples *démolis*, dont on révère encore les ruines.

DÉMON, DÉMONIAQUE.

Que je te plains, pauvre Damon,
D'avoir en femme pris le change !
Tu croyais épouser un ange,
Chacun dit que c'est un *démon*.

* Un libertin qui, sans ame et sans foi,
Se fait de son plaisir une suprême loi,
Tient que les vieux propos de *démons* et de flammes,
Sont bons pour étonner des enfans et des femmes.
(Boileau.)

* Regarder Dieu comme un Despote, sujet à la colère, à la vengeance, qui destine ses créatures à des souffrances éternelles, infinies, et pourtant, physiquement parlant, inévitables, c'est élever un *démon* sur des autels où l'on croit adorer un Dieu. *(Diderot.)*

* Philippe II, roi d'Espagne, fut appelé le *démon* du midi, parce que, du fond de l'Espagne, il troublait tous les États de l'Europe.

DÉMONÉTISER, DEMONÉTISATION. — Mot de nouvelle création.

La *démonétisation* est l'acte par lequel le Gouvernement ôte la valeur qu'il avait donnée à un signe représentatif,

soit en argent, soit en papier. On ne trouve point le mot *démonétiser* dans le dictionnaire, pas même dans celui dit de l'Académie, malgré les vingt mille mots dont les éditeurs se sont vantés d'avoir enrichi notre langue. Mercier, dans son vocabulaire des nouveaux mots, non-seulement n'a pas omis le terme *démonétiser*, mais il l'a employé au figuré comme au propre. « Eh ! citoyen Tavel, « comme te voilà pâle, maigre ! Tu as l'air tout *démonétisé*. — Que d'hommes on croyait de bon aloi, il y a dix ans, et qui sont aujourd'hui *démonétisés !*

DÉMONTER, DÉMONTURE.

D'une femme aisément la tête se *démonte*.
(De la Noue, *Coquette corr.*)

DÉMONTRER, DÉMONSTRATION.

La douceur et l'argent sont plus persuasifs
Que les raisonnemens les plus *démonstratifs*.

* Le langage du cœur n'est rien moins que fastueux. Les grandes *démonstrations* annoncent peu de sincérité.

* Lorsque Marie-Thérèse d'Autriche mourut, Louis XIV, qui en fut plus attendri qu'affligé, se retira pour quelques jours à Fontainebleau. La Dauphine,

qui était grosse, et qui venait d'être saignée, voulut l'y suivre. M. de Louvois l'en empêcha, en lui disant : Madame, l'État a plus besoin d'un Prince, que le Roi n'a besoin de vos *démonstrations. (Souv. de Mad. de Caylus.)*

* Un auteur a appelé l'expérience la *démonstration* des *démonstrations.*

DÉMORALISER. — La Révolution, qui a tant détruit, a aussi détruit, en beaucoup de choses, la moralité. Mais elle nous a fait présent, à cette occasion, du mot *démoraliser.* Ce n'est pas tout perdre. *(S.)*

DÉMORDRE. — Il y a une espèce de dogues, fort communs en Angleterre, qui, dit-on, ne *démordent* jamais. Ils se font tuer plutôt que de *démordre.* De-là l'expression familière, en parlant de quelqu'un qui s'entête, et ne veut point céder : il ne veut point en *démordre;* il n'en *démordra* pas. — Beaucoup d'ignorans sont dignes de figurer parmi les dogues britanniques. Ils n'en *démorderaient* pas plus qu'eux.

* De ce que vous voulez rien ne vous fait *démordre.*
(Regnard, *dans le Philos. mar.*)

DÉNATURER.

Tous les jours dans les champs, un artiste sans goût,
Change, mêle, déplace et *dénature* tout.

(Delille, *Poëme des Jardins.*)

* Les bonnes institutions sociales sont celles qui savent le mieux *dénaturer* l'homme, lui ôter son existence absolue pour lui en donner une relative. (*Emile.*)

* On ne se rappelle point sans frémir le mot de ce magistrat, prévaricateur, exécuteur, et instrument tout-à-la-fois des vengeances de l'implacable Cardinal de Richelieu : « Qu'on me donne, disait » le fameux Laubardemont, deux lignes » écrites avec l'intention la moins cri- » minelle, la plus pure même, et s'il » en est besoin, j'y trouverai de quoi » faire pendre l'homme le plus inno- » cent ». Et en effet, ce monstre avait l'art de *dénaturer* le sens des correspondances les plus innocentes, au point de faire précipiter dans les flammes ou monter sur les échafauds, tous ceux que son inéxorable maître lui ordonnait de faire périr, avec les formes et l'appareil imposant de la justice.

DENIAISER.

..... La petite
Est fort gentille et ne s'en doute pas ;
Ne pourrait-on de cette Israélite
Déniaiser les novices appas ? *(Parny.)*

* C'est à Paris qu'il faut passer
Pour se faire *déniaiser.*

DÉNICHER. — Claude Chastelain est auteur d'un Martyrologe universel, dans lequel il a placé beaucoup de saints inconnus auparavant. Jean Delaunoy, critique aussi sévère qu'érudit, tenait chez lui des conférences ecclésiastiques, où l'on discutait les fables des légendes, d'où il résultait l'exclusion de plusieurs saints qui avaient eu place jusques-là dans le calendrier. Ce qui a fait dire à un plaisant que M. Chastelain déterrait les saints, et que M. Delaunoy les *dénichait.* Or, ce M. Delaunoy fut surnommé le *dénicheur* de saints. C'est à lui que le curé de St. Roch faisait les plus grandes politesses quand il le rencontrait, de peur (disait-il) qu'il ne *dénichât* du paradis son saint Roch, comme il en avait *déniché* tant d'autres.

* Un jeune manant, de vingt-deux ou vingt-trois ans, s'étant accusé à confesse d'avoir rompu la haie de son voisin pour reconnaître un nid de merles, le confesseur lui demanda si les merles étaient pris? Non, lui répondit-il, je ne les trouve pas assez grands, et je les laisse jusqu'à samedi au soir, que je les irai *dénicher* pour les fricasser le lendemain. Le curé, plus habile que lui, y alla le samedi matin, et les *dénicha* lui-même. Le pénitent ayant trouvé le soir la place vide, ne douta point de la supercherie de son curé, mais il ne lui en osa rien dire. Un jubilé l'ayant obligé de retourner à confesse trois ou quatre mois après, il s'accusa d'aimer une jeune paysanne, et d'en être assez aimé pour coucher avec elle quand il le voulait. Quel âge a-t-elle, dit le curé? Dix-sept ou dix-huit ans, lui répondit-il. Belle, ajouta l'autre? La plus jolie de tout le village. Et dans quelle rue demeure-t-elle, poursuivit vivement le confesseur? A d'autres, *dénicheur* de merles, répliqua le manant, je ne me laisse pas attraper deux fois. *(Lett. de Boursault.)*

DÉNIER, DÉNI, DÉNEGATION. — *Dénier* ne paraît pas toujours synonime de *nier*. Nier se dit plutôt des choses ; et *dénier* des personnes. Un fait faux est attesté par des témoins véridiques, mais trompés. Je nie le fait, parce que j'en connais la fausseté, sans *dénier* les témoins, dont je connais la véracité. Cependant *dénier* se dit fort bien d'un fait avoué d'abord et qu'on dément ensuite, parce qu'alors il y a négation du fait et *dénégation* de la personne. C'est ainsi qu'on dit que la torture force des accusés d'avouer des faits qu'ensuite ils *dénient*, en se désavouant eux-mêmes.

DENIER. — monnaie de cuivre, valant la partie d'un sol.

Toute vieille qui prend un mari de vingt ans,
N'en peut rien obtenir qu'à beaux *deniers* comptans.
(Destouches, *dans l'Irrésolu.*)

* Les Moscovites, en mourant, emportent une petite pièce de monnaie, qu'on leur met dans la bouche, et qu'ils appellent le *denier* de St. Pierre.

* La coutume qui oblige en France les hommes qui se marient à donner à

leurs épouses une pièce d'argent, paraît avoir été pratiquée dès les premiers tems de la monarchie. Sous Clovis Ier, 5.e roi des Français, cette cérémonie était en usage. — Lorsqu'Aurélien, célèbre gaulois, épousa, au nom de ce Prince, la princesse Clotilde, il lui offrit, selon la coutume, un sol et un *denier*. Il n'y a encore aujourd'hui de différence que dans le nombre et la valeur.

DÉNIGRER, DÉNIGREUR.

Oui, telle rime est digne elle seule, à mon gré,
De relever l'auteur que l'on a *dénigré*.

(Piron, *dans la Métroman.*)

* Tel homme s'est fait *dénigreur*, pour voiler sa constante nullité. On n'entend par-tout tant de *dénigreurs*, que parce que les hommes en général sont médiocres, sots et jaloux de toute espèce de succès. (Mercier, *Néologie*).

DÉNOMBRER, DÉNOMBREMENT.

— Un fat faisant le *dénombrement* de ses défauts, disait modestement: j'avoue pour moi que je suis trop franc, trop véridique, trop libéral, trop officieux, trop intrépide, trop indulgent, etc. Un

vraiment honnête homme, peut-être un peu misantrope, piqué de cette orgueilleuse confession, lui dit : Monsieur, le *dénombrement* des vices dont vous vous accusez avec tant de franchise et de pudeur, prouve assez que vous avez les vertus contraires. (*Traité du vrai mérite.*)

* Racine, qui n'aimait pas Fontenelle, fit contre lui l'épigramme suivante, au sujet de son discours de réception à l'Académie française :

Quand le novice académique
Eut salué fort humblement,
D'une normande rhétorique
Il commença son compliment,
Où sottement
De sa noblesse poétique
Il fit un long *dénombrement.*

DÉNOMMER, DÉNOMINATION.— Otez aux gouvernemens leurs trompeuses *dénominations*, et vous reconnaîtrez alors celui qui existe réellement.

(*Mably.*)

* Lors de la proscription des citoyens Romains, sous le fameux triumvirat d'Antoine, d'Octave et de Lepide,

plus de trois cents personnes, de l'ordre des Sénateurs (Ciceron fut le premier) et deux mille de celui des Chevaliers, devinrent les victimes de ces monstres altérés de sang. Antoine, le moins cruel des trois par caractère, était principalement excité au meurtre par les fureurs de sa femme Fulvie. Souvent même il ignorait les vengeances qui s'exerçaient en son nom. Ses soldats lui ayant apporté la tête d'un homme qui était parmi les proscrits, lui dirent que c'était celui qu'on leur avait particulièrement *dénommé* d'après ses ordres. — Hélas ! leur dit-il, je ne l'ai jamais vu ni connu.

DÉNONCER, DÉNONCIATEUR. — Lorsque Law eût mis son système en vogue, il fut défendu de garder chez soi plus de cinq cents livres en espèces d'or ou d'argent. Tout ce qui serait trouvé au-delà devait être confisqué. L'Edit portait de plus une amende proportionnée au montant des sommes trouvées, dont un tiers était accordé au *dénonciateur*. On fit des recherches, et plusieurs particuliers, en conséquence des défenses portées, furent condamnés. Mais per-

sonne n'avait été tenté de jouer le rôle de *dénonciateur*, pour s'enrichir du malheur de ses concitoyens. Cependant un Président qui avait beaucoup d'argent, alla trouver le Régent. Il lui dit que pour obéir au dernier arrêt, il venait *dénoncer* quelqu'un qui avait en or trois cent mille livres. Il demanda le tiers de cette somme qui lui était dû suivant la loi, et ajouta qu'il s'était adressé à son Altesse Royale, afin d'être plus assuré du secret. Le Prince étonné, au dernier point, qu'un homme de ce caractère fît une démarche aussi odieuse, ne put s'empêcher de lui dire dans son style ordinaire : Vous, *dénonciateur!* ah! monsieur, quel diable de métier faites-vous là ! Le Président lui répliqua avec un grand phlegme : c'est moi même, Monseigneur, que je viens *dénoncer*, pour me mettre à couvert des rigueurs de votre Edit, attendu que j'aime beaucoup mieux cent mille francs en espèces, que tous les billets de la banque. Le Régent ne put se défendre de permettre au Président de garder les cent mille francs comme faisant le tiers promis au *dénonciateur*. (*Vie de Phil. d'Orléans.*)

DÉNOTER.

De Saint Paul la claire journée
Nous *dénote* une bonne année.
Clara dies Pauli bonitatem denotat *anni.*
(Alman. du Labour. 25 janv.)

DÉNOUER, DÉNOUEMENT.

C'est téméraire,
C'est imprudent
D'essayer d'en trop faire :
En toute affaire,
Premièrement
Il faut songer au *dénoûment.*
(La Matrone d'Ephèse, Opéra com.)

* Quand on est mécontent de son ami, disait Caton le Censeur, il faut s'en détacher insensiblement, et *dénouer* plutôt que rompre le fil de l'amitié.

* Un philosophe de notre siècle a dit : la vie est un drame; ce n'est pas sa durée, mais c'est la manière dont il est filé qui doit nous importer. Finissez-le où et quand vous voudrez; mais faites ensorte de bien amener le *dénouement.*

* Le *dénouement* de toutes nos tragédies, dit Saint-Foix, c'est une sédition, une mort, un massacre. Le *dé-*

nouement de nos comédies c'est un accord, un mariage. Il semblerait par-là que les poètes veuillent nous faire entendre que les grands sont nés pour détruire, et les autres hommes pour peupler.

* Quelle pièce de théâtre eût jamais un *dénouement* plus véritablement tragique que celle jouée en Suède, en présence de Jean II, sous le titre de Mystères de la Passion? L'acteur qui faisait le rôle de Longis, voulant feindre de percer avec sa lance le côté du crucifié, ne se contenta pas d'une fiction, mais emporté par la chaleur de l'action, il enfonça réellement le fer de sa lance dans le côté de ce malheureux. Celui-ci tombe mort, et écrâse de son poids l'actrice qui jouait le rôle de Marie. Jean II, qui était présent, indigné de la brutalité de Longis, s'élance sur lui, à la vue des deux morts, et lui coupe la tête d'un coup de cimeterre. Les spectateurs, qui avaient plus goûté Longis que le reste des acteurs, s'indignent si fort, à leur tour, de la sévérité du Roi, qu'ils se jettent sur lui, et, sans sortir de la

salle, lui tranchent la tête. *(Etrenn. de Thalie.)*

DENRÉE.

C'est une chère *denrée*,
Qu'un protecteur. *(La Fontaine.)*

* Plus le numéraire est commun, moins les *denrées* sont chères; et plus le numéraire est rare, plus cette cherté se fait sentir. L'augmentation du prix des *denrées* de première nécessité en Angleterre n'est provenue que de la surabondance des espèces d'or dans ce royaume sur les espèces d'argent. Au contraire, le prix des *denrées* est resté à un taux fort modéré en Allemagne, en Italie, en Espagne, parce que la quantité de l'argent y surpasse celle de l'or. En Russie, où le peuple ne connaît, pour ainsi dire, que la monnaie de cuivre, les *denrées* y sont au plus bas prix. Lycurgue avait conçu cette proportion convenable des métaux aux échanges des *denrées* et autres choses nécessaires à la vie, lorsqu'il introduisit la monnaie de fer à Sparte. *(Un petit Mot à M. de Calonne.)*

DENT, DENTURE.

Le moins qu'on peut laisser de prise aux *dents* d'autrui ;
C'est le mieux. *(La Fontaine.)*

* M. Duvernay, si savant dans l'histoire naturelle, et qui connaissait, à la seule inspection de la *dent* d'un animal, s'il était carnassier ou pâturant, disait souvent : qu'on me présente la *dent* d'un animal inconnu, par sa *dent* je jugerai de ses mœurs. Quel jugement eût-il porté de l'homme, en examinant son ratelier? *(Helvetius.)*

* La coutume de mettre des *dents* d'ivoire à la place de celles que l'on a perdues, et de les lier avec un fil d'or, est très-ancienne. Les Romains en ont usé. Lucien et Martial en parlent dans leurs ouvrages.

* On connaît les deux sœurs Juliennes,
L'une a des *dents* d'ivoire, et l'autre de charbon.
En veut-on savoir la raison ?
L'aînée en a d'emprunt, la cadette a les siennes.

* Le duc de Mazarin voulait faire arracher les *dents* de devant de ses filles parce qu'elles les avaient belles, et qu'il craignait qu'elles n'en tirassent vanité. *(Nouv. siècl. de Louis XIV.)*

* Les Japonaises se dorent les *dents*, les Indiennes se les teignent en rouge ; les femmes de Guzarate et de quelques parties de l'Amérique ne font cas que des *dents* noires.

* Le Cardinal de Retz n'était pas beau, cependant il n'y eut presque pas une femme qui ne cherchât à lui plaire, et la Reine même disait de lui qu'on n'était pas laid quand on avait les *dents* belles.

* Fontenelle rapporte l'histoire d'un enfant de Sibérie, qu'on disait né avec une *dent* d'or. Tous les docteurs de l'Allemagne s'épuisèrent en savantes dissertations. Quand on eut bien écrit, bien disputé sur la *dent* d'or, on examina, et il se trouva que la *dent* n'était pas d'or, mais recouverte d'une feuille d'or. *(Encyclop. littéraire.)*

* En 1666, un nommé de Clèves, âgé de 120 ans, à qui les *dents* étaient revenues à l'âge de 118 ans, alla à la Haye, où il vit un anglais plus âgé que lui, et à qui les *dents* étaient revenues au même âge. (*Epoq. cur. et remarq.*)

* Mad. *** venue aux environs de

Genève, desira voir Voltaire, et pour se donner plus d'importance, elle lui fit dire qu'elle était nièce de l'abbé Terrai. A ce mot le vieillard de Ferney répond : dites à Mad. *** qu'il ne me reste plus qu'une *dent*, et que je la garde contre son oncle. (*Alman. litt. 1786.*)

* Saunderson, qui, bien qu'aveugle, occupa d'une manière si distinguée la chaire de mathématiques de l'Université de Cambridge, se trouvant un jour dans un cercle très-nombreux, remarqua qu'une dame qui venait de sortir, et dont il n'avait jamais ouï parler, avait de fort belles *dents*. Comme sa remarque était juste, on lui demanda sur quoi il l'avait fondée. Je n'ai point, dit-il, de motifs de croire cette dame insensée. J'ai donc supposé, comme j'ai entendu qu'elle riait toujours, que ce ne pouvait être que pour qu'on remarquât ses *dents*. Saunderson avait deviné juste. (*Espr. des Journ. 1787.*)

* Les Portugais, assiégés dans la citadelle de Diu en 1546, par une armée d'Indiens, se défendirent avec un cou-

rage qui paraissait au-dessus de l'humanité. L'acharnement était porté au point qu'un soldat, dans la chaleur de l'action, s'arracha plusieurs *dents*, et les mit dans son arquebuse au défaut de balles qui lui manquaient. (*Dict. d'Anecd.*)

* Un athlète reçoit de son adversaire un coup de poing qui lui casse les *dents*; il les avale et continue le combat. Son antagoniste désespère de vaincre un pareil homme, et le déclare lui-même vainqueur. (*Voy. du jeune Anach.*)

* Jérôme Plantus, jésuite, exaltant la prééminence de l'état monastique, dans un de ses sermons, le compare à une belle *denture*. Les *dents* sont blanches, dit-il, c'est le symbole de la candeur et de la pureté dont les moines doivent être pénétrés. Les *dents* sont décharnées; les vrais moines ont renoncé à la chair et au sang. Les *dents* sont l'ornement de la bouche; les moines sont l'ornement de l'Eglise. Les *dents* saines demeurent dans leurs alvéoles; les vrais moines se tiennent dans leurs cellules. Les *dents* servent à la première digestion des alimens du corps; les

moines méditent et digèrent pour ainsi dire l'Evangile, pour en nourrir ensuite les fidèles.

* L'expression proverbiale, malgré lui et malgré ses *dents*, n'est rien moins que juste. C'est une expression corrompue qui vient de celle en usage autrefois : malgré lui et malgré ses *aidans*. (*Merc. de Fr. 1753.*)

* La *dent* d'éléphant est très-recherchée, et les éléphans, qui semblent connaître l'intention, ou l'avidité des hommes à cet égard, se rompent les *dents* contre le premier arbre qu'ils rencontrent, dès qu'ils s'apperçoivent que les chasseurs les poursuivent pour les avoir.

DENTELLE.

Quoi, vous savez parler d'étoffes, de *dentelles*,
Et vous vous abaissez jusqu'à ces bagatelles?
(Destouches, *dans l'Hom. sing.*)

* Les premières *dentelles* nous vinrent de Venise et de Gênes. On s'apperçut bientôt qu'elles faisaient sortir beaucoup d'argent du Royaume. En 1629, il y eut une loi somptuaire qui

défendit d'en porter qui coûtassent plus cher que trois livres l'aune, à peine d'amende et de confiscation. Comme il n'y avait pas de *dentelles* faites chez l'étranger, qu'on pût vendre à ce prix, cette défense donna lieu d'en établir des manufactures en France, et cette entreprise réussit au-delà de toute espérance. Telle est l'origine et l'époque de nos manufactures de points d'Alençon et d'Argentan, ainsi que de nos *dentelles*, auxquelles on commença à travailler d'abord en Picardie, puis dans les Pays-Bas tant français qu'autrichiens. Les *dentelles* connues sous la dénomination de *blondes*, qui se font pour la plupart aux environs de Paris, ont commencé plus tard; elles sont une suite de ces établissemens, et de la défense de rien porter de ressemblant à la *dentelle*, qui ne soit à très-bon marché.

(*Mél. tir. d'une gr. bibliot.*)

DÉNUER, DÉNUMENT. — La Bourdonnaie avait été jeté au fond d'un cachot, et on lui avait ôté tous les moyens d'attenter à ses jours. Le Gouverneur entend tirer un coup de pistolet, qui

paraît venir du fond de la prison. Il y court. Le prisonnier avoue que c'est lui qui a tiré le coup. *Dénué* de tout, comme vous l'êtes, comment avez-vous donc fait? *Dénué* de tout, reprend la Bourdonnaie! sachez que si j'eusse voulu me tuer, il ne tenait qu'à moi. Les murs de mon cachot m'ont donné le salpêtre: mon foyer m'a donné le charbon; les allumettes m'ont donné le soufre; une cuillere d'étain m'a donné les balles; et un étui d'or, auquel j'ai fait une lumière, m'a donné le canon.

DÉPAREILLER. — Une jeune femme ne vit, ne soupe, ne se promène, ne va au spectacle, qu'avec des femmes qui ont chacune leur affaire. Si elle n'a pas son amant comme les autres, elle est ce qu'on appelle *dépareillée:* elle est honteuse, elle n'ose se montrer. (*Volt.*)

DÉPARER.

Quelques taches, quelques défauts,
Ne *déparent* pas une belle. (*La Mothe.*)

DÉPARLER. — On ne peut prononcer ce mot sans se rappeler ces vers légers,

agréables et badins, au sujet d'un oiseau élevé chez des Visitandines :

On juge bien qu'étant à telle école,
Point ne manquait du don de la parole,
L'oiseau disert ; hormis dans les repas,
Tel qu'une none, il ne *déparlait* pas.

(Gresset.)

DÉPART. — Moment qui remet à leur place la plupart des personnes qu'il sépare, et leur rend le plaisir de médire, que l'honnêteté ou la crainte avait suspendu pendant le séjour.

(Variét. litt.)

A l'auteur d'une mauvaise épître, qu'il avait terminée par des adieux à la raison :

Par des adieux à la raison
Pourquoi terminer ton épître ?
Il eût été plus de saison,
De les mettre à côté du titre.
Car long-tems après son *départ*,
Lui dire adieu, c'est un peu tard.

DÉPARTIR, DÉPARTEMENT.

* En ses présens le ciel est toujours juste ;
Il ne *départ* à gens de tous états
Mêmes talens. Un Empereur auguste

A les vertus propres pour commander :
Un avocat sait les points décider ;
Au jeu d'amour le muletier fait rage :
Chacun son fait ; nul n'a tout en partage.

(La Fontaine.)

* Sous la monarchie, la France était *départie* en 33 provinces, dont l'Assemblée constituante fit 83 *départemens*. Le courage des républicains a beaucoup augmenté les *départemens*. Le nombre en est aujourd'hui de 108. (An XII).

— Se *départir*. Un grand Prince, c'était le prince de Conti, père du dernier de ce nom, disait qu'un homme public devait beaucoup réfléchir avant que de prendre un parti, mais qu'une fois son parti pris, il lui était dangereux, eût-il tort, de se *départir*.

DÉPASSER. — Tout homme exagéré croit atteindre le but ; il le *dépasse*.

DÉPAVER. — Lorsqu'une ville est à la veille d'être assiégée, la prudence veut qu'elle soit *dépavée*, afin d'éviter en partie le jeu malheureux de la bombe qui, en tombant sur le pavé, aurait encore, en éclatant, l'effet de la mitraille. — Peu de jours après le siège

de la Bastille, les Parisiens, qui s'y étaient montrés braves jusqu'à la témérité, furent saisis tout-à-coup d'une espèce de terreur panique. Des meneurs firent courir le bruit qu'une armée de brigands, répandus dans la campagne, coupant les blés dans sa marche, venait fondre sur Paris, pour y mettre tout à feu et à sang. On sonne le tocsin, on s'arme, on *dépave* les faubourgs, on y *décarle* les appartemens, puis on envoie à la découverte. On apprend que la campagne est tranquille, que les blés sont sur pied, que pas un épi n'a été renversé, et qu'on peut *recarreler* ses chambres, et *repaver* les rues.

DEPÊCHER, DÉPÊCHE. — Une dame consultait un médecin célèbre sur un remede à la mode. — Excellent, madame, mais *dépêchez*-vous d'en user : ces sortes de remèdes ne sont bons que pour six mois.

* Un officier très-âgé, et qui s'était trouvé à plusieurs actions importantes, suppliait Louis XIV de lui accorder le grade de lieutenant-général. J'y penserai, dit le Roi. Que Votre Majesté se *dé-*

pêche, répartit ce brave officier, en ôtant à demi sa perruque. Elle doit voir à mes cheveux blancs que je n'ai pas le tems d'attendre. Cette hardiesse ne déplut point au Prince, qui se *dépêcha* en effet. (*Ecole milit.*)

* La reine-mère, Blanche de Castille, permettait rarement au roi Louis IX, ou St. Louis, son fils, de se voir en tête-à-tête, soit de jour, soit de nuit, avec la reine Marguerite, son épouse; et St. Louis, quoique très-amoureux de sa femme, déférait ordinairement aux volontés de sa mère. La jeune reine étant un jour seule, dans le jardin du château, et appercevant des moineaux qui se caressaient, elle leur cria : *dépêchez*-vous, pauvres petits oiseaux, je vois venir ma belle mère. (*Recueil d'épit.*)

DÉPEINDRE. — Que j'aime ce bon La Fontaine! disait un petit-maître qui tranchait du savant. Je m'y trouve *dépeint* dans mille endroits de ses fables. — Quelqu'un d'un grand sang-froid, répondit :

Qui connut mieux que lui la nature des bêtes ?

** La Bruyère a dit : Corneille a *dépeint* les hommes tels qu'ils doivent être, et Racine tels qu'ils sont.

DÉPENDRE, DÉPENDANCE.

Oui, c'est de ta bonté que je dois tout attendre,
J'en *dépens;* mais, Seigneur, ma gloire est d'en *dépendre.*
(Racine; *Poëme de la Grace.*)

* *Dépend*-il de moi de me donner d'autres yeux, ou de m'affecter d'autres idées? Non. Il *dépend* de moi de ne point abonder dans mon sens, de ne point croire être seul plus sage que tout le monde. Il *dépend* de moi, non de changer de sentimens, mais de me défier du mien; voilà tout ce que je puis faire, dit Jean-Jacques, et je le fais. *(Préface d'Emile.)*

* Kupetski, peintre de Bohème, ne voulut point accepter la place de premier peintre de l'Empereur, parce qu'il était résolu, disait-il, de ne *dépendre* d'aucun homme. *(Merc. de Fr. 1764.)*

* Il est à moi à *vendre* et à *dépendre*, signifie : c'est un homme qui m'est tout dévoué, et dont je puis entièrement disposer. En latin, *in œre meo est*.

Cette expression proverbiale, qui ne s'entend plus trop, et qu'on corrompt souvent, en disant à *pendre* et à *dépendre*, au lieu d'à *vendre* et à *dépendre*, vient de ce qu'autrefois *dépendre* se prenait pour dépenser, d'où nous est resté le mot *dépens*. A ses *dépens*, c'est-à-dire, à sa *dépense*.

L'avoir n'est fait que pour *despendre*.
(J. de Meun.)

* Qui bien gagne et bien *dépend*, n'a besoin de bourse pour garder son argent, dit le proverbe.

* Le duc de Bellegarde qui était gascon et entendait raillerie, demanda un jour à Malherbe lequel valait mieux de dire: *dépensé* ou *dépendu*. Le poète répondit: *dépensé* est plus français, mais *dépendu*, pendu et repandu, convient mieux à un gascon.

* Madame du Barry disait que depuis que le Roi était son amant, les plus grands seigneurs étaient devenus ses amis à vendre et à *dépendre*. (*Fastes de Louis XV.*)

DEPENDRE. (Détacher.) — Beau-

coup de personnes ont entendu parler du Prévôt de Paris, Guillaume de Tiquonville, des deux clercs (écoliers) qu'il fit pendre comme coupables de deux homicides, et qu'on prétend qu'il fut obligé de faire *dépendre* ensuite, de les baiser sur la bouche, et faire transporter honorablement dans l'église des Mathurins. Cette anecdote a été infidèlement rapportée par plusieurs écrivains. La voici dans toute sa vérité.

Guillaume Tiquonville était Prévôt de Paris sous Charles VI, époque d'anarchie et de désastres, époque à laquelle l'autorité royale se soutenait à peine contre les atteintes qu'on lui portait de toutes parts. Tiquonville, en faisant pendre deux scélérats, n'avait fait qu'exercer le droit de l'autorité légitime sur deux malfaiteurs, convaincus d'assassinats ; mais il avait méconnu des prétentions consacrées par un long usage, par l'ignorance des vrais principes, et sur-tout par la faiblesse du gouvernement. Le Clergé et l'Université réclamèrent avec la plus vive chaleur ; ils requirent (et c'est cette demande extraordinaire qui a pu induire quelques historiens en

rreur), ils requirent que Tiquonville *dépendit* lui-même les suppliciés ; qu'il les baisât avant de les rendre à la justice ecclésiastique ; qu'il demandât pardon à genoux ; qu'il fut déclaré indigne d'exercer jamais aucun office royal, et qu'il fut obligé de fonder deux chapelles pour le salut de l'ame des deux défunts. Le Roi répondit d'abord aux députés du Clergé et de l'Université, qu'ils fissent *dépendre* les deux cadavres par qui ils voudraient ; qu'il n'avait pas d'autre satisfaction à leur donner. L'Université, plus mécontente encore que le Clergé, déclara qu'elle allait cesser tout enseignement. Qui le croirait ! le Gouvernement fut alarmé des menaces d'une troupe de régens révoltés, et il intervint des lettres-patentes par lesquelles il fut dit que le Prévôt de Paris avait imprudemment et trop précipitamment condamné les deux écoliers. Il fut ordonné que l'exécuteur, accompagné des ministres de la justice, irait publiquement *dépendre* leurs corps, lesquels conduits au parvis Notre-Dame, seraient rendus à l'Evêque et au Recteur de l'Université. Ces lettres, dans lesquelles on ne trouve

rien qui ait rapport à l'humiliation révoltante que l'on prétend avoir été imposée au Prévôt de Paris, ont été conservées au greffe du Châtelet (Livre rouge, vieil. fol. 260). Le surplus de l'histoire, qui a été jusqu'à dire que le bourreau qui ramenait les cadavres dans Paris, était revêtu d'un surplis comme un prêtre, et mille autres extravagances ont été rapportés par Quaguin, auteur d'autant plus suspect qu'il était supérieur des Mathurins, et membre de l'Université. L'épitaphe de ces deux pendus *dépendus* était, (avant la révolution), dans l'église des Mathurins, et l'on n'y trouvait rien qui eut rapport à la punition ignominieuse qu'on prétend avoir été infligée au Prévôt de Paris, ce dont le Clergé et l'Université n'auraient pas manqué de faire mention, si elle eût eu lieu. On y lit seulement que les condamnés furent rendus honorablement, *honorificè restituti.* Du reste, Tiquonville devint par la suite Premier Président de la Chambre des Comptes, magistrature éminente à laquelle il n'eût certainement pas été élevé, après avoir été condamné à baiser publiquement deux pendus sur la bouche, etc. (*Journ. de Paris, 1786.*)

DEPENSER, DÉPENS.

* ..... Je tiens, quoique l'on die,
Que *dépense* bien faite est grande économie.
(Regnard.)

* Régler sa *dépense* sur son revenu, c'est sagesse; *dépenser* tout son revenu, c'est imprudence; *dépenser* plus que son revenu, c'est folie. *(La Comète.)*

* Quand on n'est pas dans l'opulence,
On doit renoncer aux plaisirs:
Un amant qui ne peut *dépenser* qu'en soupirs,
N'est plus payé qu'en espérance. *(Deméré.)*

* On tâche autant qu'on peut dans son petit trafic,
A gagner ses *dépens* en servant le public.
(Regnard, *dans le Joueur.*)

* Un prodigue se plaignait à Socrate qu'il n'avait point d'argent. Empruntez de vous-même en retranchant de votre *dépense*, lui dit le sage. *(Maximes de l'honn. Hom.)*

* Après la bataille de Rosbach, les hussites noirs du roi de Prusse, poursuivaient les troupes françaises débandées. Un des généraux prussiens appercevant un endroit où l'on combattait encore, s'approche et voit un grenadier français aux

prises avec six de ces hussites. Le grenadier était retranché par une pièce de canon, et jurait, en combattant toujours, de mourir plutôt que de se rendre. Le général admirant sa valeur, ordonne aux hussites de suspendre leurs coups, et dit au français : rends-toi, brave soldat, le nombre t'accable, la résistance est inutile. — Elle ne peut l'être, je lasserai ces gens ci, je rejoindrai mon drapeau, ou ils me tueront, et je n'aurai pas la honte d'avoir été fait prisonnier. — Ton armée est en déroute. — Je ne le sais que trop, mais morbleu, si nous avions eu un Général comme le Roi de Prusse, ou le Prince Ferdinand, je fumerais ma pipe dans l'Arsenal de Berlin. — Je donne la liberté à ce français, dit le général ; hussards, suivez-moi; et toi, brave grenadier, prends cette bourse et va rejoindre ton corps. Si le Roi mon maître avait cinquante mille soldats comme toi, il n'y aurait que deux souverains en Europe, Frédéric et Louis. — Je le dirai à mon capitaine. Mais gardez votre argent ; en tems de guerre, je n'aime *à vivre qu'aux* DÉPENS *de l'ennemi*, et non aux vôtres, car vous êtes digne d'être français.

* O l'invention salutaire
Que la justice avec *dépens !...*
Vous disputez un pied de terre,
Il vous en coûte vingt arpens.

DÉPEUPLER, DÉPOPULATION.

Anathème aux gens de guerre
Qui désolent tant de cantons !
C'est aux héros que nous devons
L'art de *dépeupler* la terre. *(S)*

DEPIT, DÉPITER.

Où parle la raison, le *dépit* doit se taire.
(La Chaussée.)

* Le *dépit* prend toujours le parti le moins sage.
(Le même.)

* Le *dépit* n'a jamais satisfait ses transports,
Qu'il n'ait livré notre ame à d'éternels remords.
(Crébillon.)

* Quand le *dépit* s'arme d'un commentaire,
Il fait bien voir que le cœur est blessé. *(Vadé.)*

DÉPLACER, DÉPLACEMENT.

Placez-vous, si vous le pouvez ;
Mais que ce soit sans *déplacer* personne.

* C'est souvent quand on est en place qu'on est le plus *déplacé.*

* Les meilleures choses *déplacées* per-

dent tout leur prix, et le mérite d'une chose, dit Quintilien, consiste souvent bien plus dans là-propos que dans la chose elle même. *Non tam refert quid dicas, quam quò loco.*

* Il est fâcheux d'être exposé aux questions *déplacées* des curieux, aux remontrances *déplacées* d'un pédagogue, ou aux réflexions *déplacées* d'un conteur. *(S.)*

— Deux officiers nés l'un à Bayonne et l'autre à Limoges, faisant à Louis XII le récit d'un combat, l'ennuyaient par leurs réflexions *déplacées* sur l'art militaire. Louis XII, pour les faire taire, dit à l'un : apprenez-moi, je vous prie, comment on s'y prend à Bayonne pour avoir des jambons si fins et si délicats? Et vous, dit-il au limousin, sans attendre la réponse de l'autre : dites-moi dans quel terrain viennent les meilleures châtaignes? *(Diction. des Mœurs des Franç.)*

* C'est par des changemens de place
Que le désordre s'introduit ;
C'est par des changemens de place
Que l'ordre aussi se reproduit :

Ne disputons pas sur les places ;
Nous serions trop embarrassés,
S'il fallait remettre à leurs places
Tous ceux que l'on voit *déplacés*. (*Vaud.*)

DÉPLAIRE.

Un jeune objet beau, doux, discret, sincère ;
A tout son sèxe est bien sûr de *déplaire*.
(*Voltaire.*)

* Tout *déplaît* en celui que l'on cesse d'aimer.
(*Florian.*)

* Il y a des gens qui, quand ils sont aux petits soins pour plaire, semblent n'être qu'aux petits soins pour *déplaire*.

* Il faut inspirer aux enfans non le désir de plaire, mais la crainte de *déplaire*. (*Mad. Necker.*).

* Souvent on ne *déplaît* sans sujet que parce qu'on a plû sans motif. (*Caylus.*)

DÉPLAISIR, DÉPLAISANCE.

Ceux pour qui nous avons le plus de complaisances,
Nous causent bien souvent le plus de *déplaisances*.

* Les objets qui nous plaisent le plus, sont souvent ceux qui nous causent les plus cuisans *déplaisirs*.

* Les faibles *déplaisirs* s'amusent à parler,
Et quiconque se plaint cherche à se consoler.
(Corneille.)

Ce qui fait le plaisir des uns,
Fait trop souvent le *déplaisir* des autres. *(S.)*

DÉPLANTER. — Un arbre qu'on *déplante* ne prospère pas plus qu'une famille qui déménage.

DÉPLIER, DÉPLISSER, DÉPLOYER. — On *déplie* une étoffe, on *déplisse* des manches, des manchettes, on *déploye* les voiles d'un navire, l'étendard de l'armée.

Déployer se dit très-bien, au figuré, de la force, de l'éloquence, des charmes, des graces, de l'audace, etc.

Que j'aime à voir la décadence
De ces vieux palais ruinés,
Contre qui les ans mutinés
Ont *déployé* leur insolence! *(Saint-Amand.)*

DÉPLORER.

On n'est point malheureux quand on peut ignorer
Tout ce que l'on pourrait avoir à *déplorer.*
(La Chaussée.)

DÉPLUMER. — Le cardinal de Poli-

gnac raconte en vers (chap. 6 de son Anti-Lucrèce) un combat dont il avait entretenu, et peut-être endormi la Cour de France, à son retour de Pologne. Il assure qu'un milan ayant un jour attaqué un aigle, il lui arracha une plume. Quelque tems après, continue-t-il, l'aigle *dépluma* tout entier le milan auquel il laissa la vie. Le milan, médita sa vengeance pendant tout le tems que ses plumes revinrent. Enfin il trouva sur un vieux pont une ouverture par laquelle il pouvoit passer son corps à toute force, mais qui devenait impratiquable pour l'aigle plus gros que lui. Après s'être essayé à plusieurs reprises, il va défier son ennemi dans les airs, il le trouve à point nommé. Le combat s'engage ; le milan, par une retraite habile, plonge dans le trou, et passe à travers. L'aigle poursuit avec rapidité ; la tête et le cou passent aisément, le reste du corps ne peut suivre. Il se débat pour se dégager. Tandis qu'il s'épuise en efforts, le milan revole sur lui à son aise, le *déplume* comme il avait été *déplumé*, et lui donne généreusement la vie, comme l'aigle la lui

avait donnée ; mais il le laisse en proie aux moqueries de tous les palatins de Pologne, témoins de ce beau-combat.

DÉPOPULARISER. — S'il est aisé de gagner la faveur du peuple, il est encore plus facile de la perdre. Combien, depuis quinze années, d'hommes prônés, exaltés, portés aux nues, puis retombés dans l'oubli, dans l'humiliation, dans l'opprobre ! Tel à qui l'on a dressé des autels, s'est vu traîner à l'échafaud. Il ne faut à celui qui est entouré de la plus haute considération populaire qu'une faute, une erreur, un propos pour le *dépopulariser. (S.)*

DEPORTATION, DÉPORTER. — Chez les Romains, la *déportation* était une espèce de bannissement qui différait de l'exil, et qui commençait par l'interdiction de l'eau et du feu ; ce qui mettait le condamné dans la nécessité de s'éloigner du lieu dans les bornes duquel cette sentence avait toute sa force. On marquait ordinairement l'île ou le pays de la *déportation*, qui devait être à cinquante milles au moins de la ville de Rome. — La *déportation*

était une peine pour la vie; en quoi elle différait encore de l'exil ou de la relégation, qui ne pouvait durer qu'un tems.

En France, le code pénal de 1791, est le premier qui ait prononcé la peine de *déportation*. Cette loi, décrétée en principe, n'a point encore reçu son organisation.

DÉPORTEMENT.

* ..... Ne faites pas de bruit,
De vos *déportemens* on n'est que trop instruit.
(Regnard, *dans le Légat.*)

* Du tems de la ligue, un prédicateur étant monté en chaire un jour de fête patronale, annonça à son auditoire qu'il ne prêcherait pas le saint du jour, mais les *déportemens* de Henri III, ce qu'il fit, en finissant ainsi son discours: bref, Henri est un turc par la tête, un allemand par le corps, une harpie par les mains, un anglais par la jarretière, un polonais par les pieds, et un vrai diable par son ame. (*Mém. de la ligue.*)

DÉPOSER, DÉPOSITION. — Un Roi de Perse en colère *déposa* son grand Visir. Néanmoins, parce qu'il était con-

tent des services du *déposé*, il lui dit de choisir dans ses Etats un endroit tel qu'il lui plairait pour y jouir le reste de ses jours avec sa famille des bienfaits qu'il avait reçus de lui jusqu'alors. Je n'ai pas besoin, dit le Visir, de tous les biens dont Votre Majesté m'a comblés. Je la supplie de les reprendre; et si elle a encore quelque bonté pour moi, je lui demande avec instance de m'accorder quelque village désert que je puisse repeupler et rétablir, avec mes gens, par mon travail, mes soins et mon industrie. Le Roi donna ordre qu'on cherchât quelque village tel que le disgracié le demandait. Après une grande recherche, ceux qui en avaient la commission déclarèrent qu'ils n'en avaient pas trouvé un seul. Le Roi en fit part au Visir, qui répondit : Je savais qu'il ne se trouverait pas un seul endroit ruiné dans tous les pays dont le soin m'a été confié. Ce que j'en ai fait a été afin que Votre Majesté sût elle-même en quel état je les lui rends, et qu'elle en charge un autre qui puisse lui en rendre aussi bon compte quand elle le *déposera*. (*Helvétius.*)

* Santeuil se passionnait contre les morts comme contre les vivans; contre ceux de son siécle, comme contre ceux des siècles passés, et quand il avait pris quelqu'un en haine, il n'en revenait plus. Il parlait un jour à la duchesse du Maine de la mauvaise conduite d'un prieur de l'abbaye de St. Victor, et se mettait fort en colère contre lui. La Duchesse, qui crut qu'il parlait du prieur qui vivait alors, dit qu'on devrait bien le *déposer*. Le ciel y a mis bon ordre, reprend Santeuil, il y a près de cent ans qu'il est *déposé* dans la tombe.

* Croirait-on que Venilon, archevêque de Sens, eut l'audace d'excommunier et de *déposer* Charles-le-Chauve, et devinerait-on que c'est un monarque qui parle dans un écrit que ce Prince publia contre ce séditieux? « Ce Prélat, dit-il, ne devait pas me *déposer* avant que j'eusse comparu devant les Evêques qui m'ont sacré, et que j'eusse subi leur jugement, auquel j'ai été et serai toujours très-soumis; ils sont les trônes de Dieu, et c'est par eux qu'il prononce

ses décrets». Il n'était pas possible qu'un Roi qui s'était reconnu amovible à la volonté du Clergé; qui reçut, quelques années après, la couronne impériale, comme un don du St. Siège, et qui prenait la qualité de Conseiller-d'état du Pape, ne parût à la noblesse française le vain et ridicule fantôme d'un Empereur, auquel il était honteux d'obéir. On respecte la royauté, même dans un méchant Prince, si d'ailleurs il ne l'avilit pas; mais il répugne de se voir soumis à des maîtres qui se sont rendus méprisables. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* Le 24 août 1400, les Electeurs d'Allemagne *déposèrent* l'Empereur Venceslas. La sentence portait qu'il était *déposé* comme négligent, inutile, dissipateur et indigne. Quand Venceslas eut reçu juridiquement la nouvelle de sa *déposition*, ce lâche ivrogne se contenta d'écrire aux villes impériales d'Allemagne, qu'il n'exigeait d'autres preuves de leur fidélité que quelques tonneaux de leur meilleur vin. (*Chron. du Cit. Franç. an 8.*)

DÉPOSER, DEPOT, DÉPOSITAIRE. — Le président d'Eguilles et le marquis d'Argens étaient frères, et tous deux peu chrétiens. Ils avaient un frère fort dévot. Un jour qu'ils plaisantaient entre eux de sa dévotion, qu'ils regardaient comme l'effet de sa simplicité, le marquis d'Argens dit au président, comme par réflexion : eh bien ! mon frère, nous nous moquons de lui, j'avoue cependant que si j'avais un *dépôt* à confier à l'un de vous d'eux, ce ne serait pas à toi que je le remettrais. (*Journ. gén. 1785.*)

* Lorsque Gourville, qui fut nommé 24 heures pour succéder à Colbert, et que l'on a vu mourir l'un des hommes de France le plus considéré, fut obligé de s'expatrier, dans la crainte d'être pendu en personne, comme il le fut en effigie; il *déposa* deux cassettes pleines d'argent, l'une chez Ninon-Lenclos, l'autre chez le grand-pénitencier, dont la dévotion faisait bruit à Paris. A son retour, il alla chez l'ecclésiastique, qui nia formellement le *dépôt*. Il s'en fut de-là chez Ninon, en tremblant pour sa seconde cassette, qu'il craignait de per-

dre, comme il avait perdu la première. Il la trouva avec plus de numéraire qu'il n'en avait laissé, parce que les espèces étaient augmentées depuis son départ. Il prétendit qu'au moins le surplus devait appartenir à la *dépositaire*. Elle ne lui répondit qu'en le menaçant de faire jeter la cassette dans la rue, s'il tardait davantage à la prendre telle qu'elle la représentait (1). (*Vie de Ninon-Lenclos.*)

* L'Empereur d'Allemagne, Joseph I, n'étant encore que Roi des Romains, reprochait à son épouse qu'elle ne lui donnait que des Archiduchesses. Sire, lui répondit cette princesse, si Votre Majesté avait remis en *dépôt* à quelque personne de sa Cour une bourse remplie de kreutzers, pourrait-elle exiger qu'on la lui restituât remplie de ducats d'or? Je vous rends le *dépôt* dont je n'ai été que la *dépositaire*. Il n'était pas en mon pouvoir de le changer. (*Encycloped.*)

* Sur le point de faire un voyage, un particulier avait chez lui un capital

(1) C'est cette anecdote qui a donné lieu à une comédie de Voltaire, intitulée *le Dépositaire*.

de 20 mille francs, qui l'embarrassait. Il n'avait qu'un domestique, dont il se défiait. Il alla prier un ami de lui garder cette somme jusqu'à son retour. Quinze jours après, l'ami nia le *dépôt*. Point de preuves; les lois civiles ne pouvaient le condamner. Il eut recours au Lieutenant-général de police, qui rêva un moment, envoya chercher le *dépositaire* et fit passer l'accusateur dans un cabinet. L'ami prétendu arrive, et soutient qu'il n'a pas reçu les vingt mille livres. Eh bien, dit le magistrat, je vous crois, et comme vous êtes innocent, vous ne risquez rien d'écrire à votre femme le billet que je vais vous dicter: « Ma bonne amie, tout » est découvert; je suis puni si je ne » restitue ce que tu sais. Apporte la » somme; ce n'est qu'en venant vîte à » mon secours que je sortirai d'embarras » et que j'obtiendrai mon pardon ». Ce billet, ajouta le magistrat, va pleinement vous justifier. Votre femme ne pourra rien apporter, puisque vous n'avez rien reçu, et votre accusateur sera confondu. — Le billet est envoyé, et la femme effrayée accourt ... avec les vingt mille francs. *(Tabl. de Paris.)*

* Mons Harpagon entassait, entassait ;
Un sien voisin, que le besoin pressait,
Humble, tremblant, et d'un ton lamentable,
L'invite de lui tendre une main secourable.
Le cancre alors son argent ressassait.
Qui n'aurait cru le moment favorable ?
Les cent écus, lui dit-il, qu'il me faut,
Pourraient adoucir ma misère,
Et me sauver des horreurs du cachot.
Cent écus, reprit le corsaire !
Je n'y saurais toucher, ami, c'est un *dépôt*.

DEPOSSEDER. — Toute loi de *dépossession* devient bientôt sanglante. Exproprier, c'est tuer. Le larcin emporte bientôt l'homicide. L'expérience n'a que trop appris que l'acte qui séquestre est promptement suivi de l'acte qui incarcère, qui déporte et qui tue. (Jourdan, *des Bouches du Rhône, à la tribune des 600.*)

— L'histoire de tous les spoliateurs vient à l'appui de cette effrayante assertion ; Marius, Sylla, Antoine, Lépide, Octave, Borgia, voilà d'irrécusables témoins ; voilà les prédécesseurs de Robespierre. Borgia, dit Frédéric dans son anti-Machiavel, Borgia commençait par

exterminer tous ceux qu'il avait *dépossédés*. Voyez la cascade du crime : pour fournir aux dépenses, il faut des richesses; pour en avoir, il faut dépouiller les possesseurs ; et pour en jouir avec sûreté, il faut les exterminer. Que feriez-vous en effet d'un citoyen que vous auriez offensé grièvement, molesté, écrâsé, ruiné? Laisseriez-vous debout un ennemi implacable, une furie attachée à vos pas, un reproche vivant de votre injustice? Non, cet homme-là, je frémis de le dire, n'est bon qu'à tuer. (*Le Véridique, an IV.*)

DÉPOUILLER, DÉPOUILLE. — La liberté est le dernier bien dont l'homme consente à se *dépouiller*. Le pouvoir n'est rien en comparaison :

Ainsi le pensait ce monarque,
Qui jaloux de sa liberté,
Dépouilla l'importune marque
De la suprême autorité.
(*Nouv. Choix de vers.*)

* On est surpris qu'un délateur occupe la place de celui qu'il dénonce; on a tort :

La *dépouille* de droit appartient au bourreau.

* Charles V disait souvent : les gens de lettres m'instruisent ; les négocians m'enrichissent ; les grands me *dépouillent.*

— On dit en proverbe : il ne faut pas se *dépouiller* avant qu'on se couche, c'est-à dire, il ne faut pas se défaire de son bien avant sa mort. (*V.* DONNATION.)

DEPOURVU, au DÉPOURVU. — On ne peut imaginer à combien peu de choses se réduisent nos véritables besoins. Il suffit à l'homme de n'avoir ni faim, ni soif, ni froid. N'importe comment. La nature exige peu. L'opinion désire tout. Bornez-vous quelquefois au strict nécessaire, et vous finirez par vous écrier : voilà donc ce qui fait tant de peur ! Ainsi familiarisé avec l'indigence, ne craignez plus que le sort vous prenne au *dépourvu.* (*Soirées d'hiver.*)

DEPRAVATION, DÉPRAVÉ.

Quel malheur d'être *dépravé*
N'étant encor qu'à la fleur de son âge !
(*Gresset.*)

* La corruption des mœurs est à-peu-près égale dans tous les siècles. C'est

la *dépravation* du caractère d'une nation qui présage sa décadence; j'appelle *dépravation* dans son caractère, lorsqu'elle n'a plus cet orgueil pour son nom, cet amour, cette estime pour elle-même, source continuelle d'émulation, de force et d'harmonie dans l'Etat.

(Saint-Foix, *Ess. hist. sur Paris.*)

* Après avoir vécu dans un désordre extrême,
S'armant du bouclier de la religion,
On r'habille sans bruit sa *dépravation.*

(Corneille, *la Comtesse d'Orgueil.*)

* On avait érigé dans une église d'Espagne, un monument à une femme célèbre par ses mœurs *dépravées.* Ce monument existait depuis 100 ans. Charles-Quint le vit et le fit enlever. Quatre cents ans de pénitence publique suffisent à cette dame, dit-il, pour expier ses *dépravations.* (Raynal, *Mém. hist.*)

DÉPRÉCATION. — La *déprécation* est une figure oratoire par laquelle on souhaite du bien ou du mal à quelqu'un. *Déprécation,* dans les livres de l'Écriture, se prend souvent pour invocation:

Seigneur, je crie à toi, de l'obscure prison
Où tu tiens mon ame captive:

Prête une oreille attentive
A ma *déprécation.* (*S.*)

Fiant aures tuæ intendentes in vocem DEPRECATIONIS *meæ.* (Ps. 27. v. 2.)

DEPRÉCIER, DÉPRIMER, DÉPRISER. — Richelet paraît n'avoir pas connu l'expression *déprécier.* Du moins ne se trouve-t elle pas dans son dictionnaire. On y trouve seulement *dépriser.* L'abbé Roubaud, dans ses synonimes français, en établissant les différences qui se trouvent entre *dépriser, déprimer* et *dégrader,* ne fait pas non plus mention de *déprécier,* qui signifie la même chose absolument, ce me semble, que *dépriser.* L'un vient du latin *pretium,* et l'autre du français *prix.* Tous deux signifient mettre une chose au-dessous du *prix* qu'elle a, au-dessous de sa véritable valeur. *Dépri-sation* n'est pas encore né, quoique *dépriser* soit plus ancien que *déprécier,* qui a fait *dépréciation* et *dépréciateur.* (*S.*)

★ Tel auteur ne *déprime* sa nation, que parce qu'il sait qu'un certain ton de singularité et de hardiesse ne manque guères de frapper les sots. Comment

donc, disent-ils en eux-mêmes, il faut que cet auteur ait bien de l'esprit ! Voyez comme il nous méprise ! Ayons aussi de l'esprit, méprisons nos concitoyens ; louons bien les Anglais, etc., etc.

* Tout nous *déprime*, et cependant
On nous voit à chacun donner un coup de dent.
(Panard.)

* Les applaudissemens que l'on donnait à ses ouvrages n'aveuglait point le docteur Arnauld sur leurs imperfections. Il était même le premier à les critiquer, à les *déprimer*. Allant voir son frère, l'évêque d'Angers, par la voiture publique, il entendit parler de son livre de la Perpétuité de la Foi. On le vantait beaucoup. Le docteur seul le *déprécia*. Quelqu'un indigné lui dit : il vous appartient bien de *déprécier* le grand Arnauld, et que trouvez-vous donc à blâmer dans son livre ? — Beaucoup de choses, reprit Arnauld ; on a manqué tel et tel endroit : on eût dû mettre plus d'ordre, pousser davantage le raisonnement. Il parla de tout en maître, et cependant personne ne fut désabusé. Le carrosse de son frère étant venu le prendre à quelques lieues d'Angers, on re-

connut que le censeur d'Arnauld, était Arnauld lui-même, et chacun se répandit en excuses.

DÉPRÉDATION, DÉPRÉDATEUR. — Pendant le Triumvirat d'Octave, d'Antoine et de Lépide, la fureur de la *déprédation*, dit Voltaire, fit périr beaucoup plus de citoyens que les Triumvirs n'en condamnèrent, et les Triumvirs eux-mêmes n'en proscrivirent tant, que parce que la proscription ouvrait la porte à la *déprédation*. Ils imposaient une taxe exhorbitante sur les femmes et les filles des proscrits. Les *déprédateurs* ne s'en tinrent pas là. Antoine dépouilla l'Orient, et Octave chassa de leurs foyers un nombre prodigieux de familles innocentes pour enrichir les meurtriers qui étaient à ses gages. Ces scènes de *déprédations* se sont renouvelées, ou à-peu près, de notre tems :

DÉPROMETTRE. — Ce mot, quoiqu'il n'ait point reçu la sanction académique, s'emploie fort bien dans le langage familier :

Vous vous êtes promis, il faut vous *dépromettre*.
(Regnard, *dans les Ménec.*)

DÉPUCELER. — C'est un délice pour les Européens, et sur-tout chez les Français, de *dépuceler* une jeune vierge. Tout est de mode; chez certaines nations, c'est un ouvrage qu'on laisse aux domestiques. Le Roi de Caligut livre la fiancée à son grand Aumônier, pour qu'il le débarrasse de cette peine, qu'ordinairement ici tous les maris envient, et se flattent de trouver. (Saint-Foix, *Ess. hist.*)

* Les habitans des Philippines se déchargent sur des ouvriers qu'ils payent, de la peine de *dépuceler* leurs femmes. (Helvétius, *de l'Esprit.*)

DEPUIS. — Une femme galante disait à un ivrogne : croiriez-vous, monsieur, que *depuis* dix ans que je suis veuve, il ne m'a pas pris la plus petite démangeaison de mariage? — Croiriez-vous, madame, que *depuis* que je bois, je n'ai jamais eu soif? (*Dict. des gens du monde.*)

* *Depuis* trois ans, j'ai trois mots à vous dire;
Depuis trois ans l'Amour a mon secret.
Depuis trois ans il dût vous en instruire,
Depuis trois ans le perfide est discret.
Depuis trois ans la gaîté m'est ravie;

Depuis trois ans vous captivez mon choix ;
Depuis trois ans vous régnez sur ma vie ;
Depuis trois ans je languis sous vos lois.
Depuis trois ans le repos fuit mon ame ;
Depuis trois ans le sommeil fuit mes yeux.
Depuis trois ans je gémis de ma flamme,
Depuis trois ans je pourrais être heureux.

DÉPUTER, DÉPUTATION.

Pour inviter chez soi les Grâces,
Il faut leur *députer* l'Amour.

* En 1588, les Parisiens ayant résolu de *députer* à Henri III, pour le prier de revenir habiter la capitale, frère Ange (Henri de Joyeuse) se chargea de la commission. Il partit processionnellement à la tête des *députés*, qui chantaient des pseaumes et des litanies ; et pour représenter Notre Seigneur montant au calvaire, il se mit sur la tête une couronne d'épines, et une grosse croix de bois sur les épaules. Il se fit accompagner de tous les personnages qu'on employait en ce tems-là pour représenter la passion du Sauveur. Tous les autres *députés* étaient en habit de pénitens. Le Roi était à vêpres lorsque cette singulière *députation* arriva.

Il fut touché de compassion en voyant entrer dans l'église le frère Ange nu jusqu'à la ceinture, que deux capucins frappaient à grands coups de discipline. Cette pieuse farce ne produisit que de mauvaises plaisanteries.

— Laquelle était plus ridicule, ou d'une semblable *députation*, ou de celles que faisaient souvent par des animaux, les Français du tems de Charles VI? Le lendemain de son entrée à Paris, les bourgeois envoyèrent une *députation* chez la Reine, dont les chefs étaient un ours et une licorne, qui offrirent les présens. Et ce ne fut pas là la première, ni la dernière cérémonie de cette espèce, dit Saint-Foix.

Il y a près de cent ans que Voltaire a dit de *députés* qui vivaient il y a plus de deux siècles:

De mille *Députés* l'éloquence stérile,
Ne fit de nos abus qu'un détail inutile;
Et de tant de conseils l'effet le plus commun,
Fut de voir tous nos maux sans en soulager un.

DERACINER. — Racine aimait tendrement la Champ-Mêlé, fameuse actrice, de laquelle il avait un fils naturel. Elle le quitta pour s'attacher à M. de Cler-

mont-Tonnerre, ce qui donna lieu au quatrain suivant :

A l'amour le plus tendre elle fut destinée,
Il prit long-tems *racine* dans son cœur ;
Mais par un insigne malheur,
Le tonnerre est venu qui l'a *déracinée.*

DERAISONNER, DÉRAISONNEUR.

Tais-toi, plutôt que de *déraisonner.*
(Andrieux.)

* *Déraisonne*, morbleu, plutôt que d'ennuier.
(La Chaussée.)

* J'ai *déraisonné* le plus qu'il m'a été possible, car sans *déraisonnement* point de tendresse, et c'est, je crois, par cette raison, que les femmes nous sont si supérieures dans les lettres d'amour. (*Égar. de la Raison.*)

DÉRANGER, DÉRANGEMENT.

Ne *dérangez* pas le monde,
Laissez chacun comme il est. *(Vaudeville.)*

* On sait que Beaumarchais était le fils d'un horloger. Un homme de la cour le voyant passer avec un très-bel habit, dans la galerie de Versailles, s'approcha de lui, et lui dit : Parbleu, M. de Beau-

marchais, je vous rencontre à propos. Ma montre est *dérangée*, faites-moi le plaisir d'y voir. — Volontiers, monsieur le Marquis, mais je vous préviens que je suis fort maladroit. — Pure modestie, monsieur; voyez-y, je vous prie. Beaumarchais prend la montre et la laisse tomber sur le pavé. — Mille excuses, monsieur le Marquis, je vous avais bien dit que je n'étais pas adroit. (*Vie de Beaumarchais*)

* Le poète Fuselier avait le cou court; il ne doutait pas qu'une attaque d'apoplexie ne dût terminer sa carrière. Il avait coutume d'écrire couché sur un tapis, et entouré de livres. Il avait dit, une fois pour toutes, à son frotteur : quand vous me trouverez dans ma chambre, étendu sur le tapis du parquet, ne me *dérangez* pas; c'est la preuve que je travaille à quelque chose qui demande une grande attention. Le frotteur entre un jour, voit le poète étendu sur le tapis, non-seulement ne le *dérange* pas, mais il avertit les gens de la maison de ne pas le *déranger*. Qu'arriva-t-il? Qu'on ne le *dérangea* que pour l'ensevelir et le porter le len-

demain au cimetière. *(Chron. du Cit. Franç.*

DÉRÉGLER, DEREGLEMENT.

L'Amour se plaît un peu dans le *déréglement.*
(Regnard.)

DÉRIDER. — Les ridicules des fous *déridents* le front des sages.

* Laissons au froc ces vertus trop fardées
Qu'un plaisir fin n'a jamais *déridées. (Gresset.)*

* Le vrai contentement *déride* tous les traits.
(Favart.)

* J'aime mieux Arioste et ses fables comiques,
Que ces auteurs toujours froids et mélancoliques,
Qui dans leur sombre humeur se croiraient faire affront,
Si les Grâces jamais leur *déridaient* le front.
(Boileau, *Art poët.*)

DÉRISION. — Ces mots liberté, égalité, république, nation, patrie, sont une insolente *dérision* dans la bouche des anarchistes : l'expérience ne l'a que trop prouvé.

DÉRIVER. — Si l'instruction qu'on nous a donnée ne nous a pas appris à embrasser la vertu, elle nous en a appris la *dérivation*, avec l'étymologie. Nous

savons décliner la vertu, si nous ne savons l'aimer. *(Montaigne.)*

DERNIER.

On doit tout quelquefois au *dernier* des humains.
(Voltaire, *dans Tancrède.*)

Par-tout l'on dit ouvertement
Que Clémentine est si galante,
Que le premier qui se présente
Devient aussi-tôt son amant.
Mais, certes, c'est lui faire injure;
Ce n'est point le premier venu
Qui fait succomber sa vertu,
C'est le *dernier*, je vous le jure.

* Une bonne femme priait tout haut dans un temple. Elle conjurait le ciel d'accorder de longs jours au tyran de son pays: c'était Denys de Syracuse. Le tyran, qui l'entendit, lui demanda comment il se faisait qu'elle s'intéressât si fort à lui. Seigneur, lui répondit-elle, vous êtes le troisième tyran que je vois régner sur ce pays. Du tems du premier, j'avais quatre vaches: il m'en prit une. J'en fus irritée; je priais les Dieux de me venger de lui, et d'en débarrasser les Syracusains. Mes vœux furent exaucés. Son fils lui succéda. Je fus obligée

de donner une seconde vache pour sa bien-venue. Même plainte, mêmes vœux, mêmes effets. Vous êtes le troisième, et vous ignorez peut-être qu'à votre avènement au trône, on m'a ravi ma troisième vache. Vivez, seigneur, régnez long-tems, afin que je ne sois pas exposée à perdre ma *dernière*.

(Mél. tir. d'une gr. bibl.)

* On invita Poinsinet à lire une de ses pièces devant une nombreuse assemblée. Son amour-propre en fut ravi. Pendant toute la lecture, aucune remarque, aucune louange, aucune critique, pas la moindre observation. La lecture achevée, même silence. Eh! messieurs, s'écrie l'auteur, ma pièce vous a donc paru bien détestable! — Il y a un vers qui a fait le plus grand plaisir, lui répond-on. — Et ce vers, du moins, quel est-il? — Le *dernier*. *(Alm. litt. 1774.)*

* Damon, connu par mille écarts divers,
Vient d'épouser la prude Orphise:
Hier, au sortir de l'église,
La dame lui disait: enfin de vos travers
Vous voilà revenu, mon ami, je l'espère,

Vous serez sage désormais.
J'en conviens, dit Damon, j'eus la tête légère;
Je vais tout réparer, oui, je vous le promets :
Ne craignez point, charmante Orphise,
Que je me démente jamais,
Je viens de faire ici ma *dernière* sottise.

DÉROBER.

Acceptez, ne *dérobez* pas :

Mot sublime, qu'un père laisse lire à son fils sur le bord de la caisse où il sait que ce fils doit lui *dérober* 500 louis d'or.

(Pyère, *dans le Père de Famille.*)

* Nos ayeux ont pensé presque tout ce qu'on pense,
Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont fait d'avance ;
Mais le remède est simple ; il faut faire comme eux ;
Ils nous ont *dérobé*, *dérobons* nos neveux.

(Piron, *dans la Métrom.*)

* Nicodème, ce fat fieffé,
Qui par des routes inconnues,
Comme un crapaud qu'enfante un brouillard échauffé,
Semble aujourd'hui du haut des nues,
Avec tous ses trésors par miracle tombé.
Cet homme impertinent qui ne sait *a* ni *b*,
De son palais nouveau me vantait la structure :
Que pensez vous, dit-il, sur-tout de la tournure
De mon escalier *dérobé* ?
Je m'y connais fort peu, monsieur de Nicodème,
Lui dis-je, cependant si mon instinct est bon,

L'escalier *dérobé* me semble être de même
Que le reste de la maison. (1).

DÉROGER, DÉROGATION.

L'oisiveté *déroge*, et jamais l'industrie.

* En 1672 Lully obtint des lettres royaux, portant permission d'établir son Opéra. Il fit insérer dans ces lettres que les gentilshommes et les demoiselles pourraient chanter sur ce théâtre, sans *déroger*. *(Question encycl.)*

* Fils d'un père opulent, honnête homme peut-être,
S'abaisser à servir, vivre aux gages d'un maître,
Quelle honte! — Oh! que non, j'ai consulté le cas,
Pour être un peu laquais on ne *déroge* pas.
Bien loin même qu'en rien notre ordre qui te blesse,
Tout roturier qu'il est *déroge* à la noblesse,
Il a servi de grade à mille honnêtes gens,
Pour y pouvoir atteindre à beaux deniers comptans.

DÉROUILLER. — La femme d'un gentilhomme, fort connue par ses galanteries, dansait avec la femme d'un roturier. La première, obligée de donner la main à la seconde dans le cours de la contredanse, dit en la retirant : ma main sent la rouille. C'est que je ne me

(1) Cette réponse fut faite au fameux financier *Lanoue*.

fais jamais *dérouiller*, lui réplique la roturière.

DEROUTER, DÉROUTE.

Pour un petit malheur faut-il se *dérouter* ?

(La Chaussée, *dans la Gouvern.*)

* Après la bataille de Poitiers, en 1365, une partie des troupes vaincues ne pouvant être payée, parce que la caisse militaire et les équipages avaient été pillés, et que d'ailleurs l'épuisement et le désordre régnaient dans l'armée, il se forma des compagnies de mécontens et de bandits, qui se jetèrent sur les provinces de France et les ravagèrent. Elles furent connues sous le nom de routiers, du mot *rout*, qui signifiait compagnie de soldats, d'où nous est venu le mot de *déroute*. (*Anecd. helv.*)

* Après la bataille de Villa-Viciosa gagnée par le duc de Vendôme, la campagne fut couverte de dépouilles et de richesses abandonnées par les vaincus. Vendôme, qui loin de participer jamais au butin, empêchait ordinairement le pillage, dit que pour cette fois il voulait y prendre part. Il s'avance dans le champ de la victoire, et voyant un petit chien tremblant, et tapi au milieu d'un mon-

ceau de pierres, il le caresse, le rassure, déclare que c'est là la part qu'il prétend au butin, et nomme le petit chien la *déroute*, faisant allusion à l'état où la *déroute* générale avait mis ce petit animal. *(Elog. hist. de Vendôme.)*

DERRIÈRE. — A la malheureuse journée de Chiari, Catinat, tout blessé qu'il était, cherchait à rallier les troupes. Un officier lui dit: où voulez-vous que nous allions, la mort est devant nous? Et la honte *derrière*, reprend Catinat. *(Ann. litt. 1775.)*

* Un officier, sous Louis XII, vantait beaucoup ses services, et prétendait se faire un titre d'une plaie qu'il avait reçue au visage. Louis XII, qui savait qu'il n'était pas brave, dit: c'est bien sa faute s'il a été blessé: pourquoi, regardait-il *derrière* lui? *(Dict. des mœurs des Franç.)*

* Un gueux sans honte à peine avait un sou,
Qu'à la taverne, en hâte, il l'allait boire,
De se couvrir curieux peu ni prou,
Même en tems froid, si l'on en croit l'histoire.
Quelqu'un lui dit: Piéça, maître Grégoire,
C'est assez bu: Bientôt voulez-vous pas
Aux yeux des gens cacher votre misère?

Moi? point, dit-il, si l'on voit mon *derrière*,
Je veux, pardieu, le montrer gros et gras.

* Un provençal au Capitole, un soir,
Se promenait la dague par *derrière*;
Tous les rieurs font cercle pour le voir,
A ses dépens on se donne carrière.
Seigneur Français, dit l'un, apprenez-moi
Si chacun porte ainsi l'épée en France?
—Non, Monseigneur, mais il est bon, je crois,
Qu'où gît l'attaque, on place la défense.

— *Derrière*, adverbe. C'est l'opposé de devant. Les maîtres qui vont en campagne avec leurs domestiques, et les dames qui vont à la messe, ou dîner en ville, accompagnés d'un laquais, font marcher ces gens-là par *derrière*. Mais lorsqu'il y a quelque danger, on les fait aller devant. D'où est venu le proverbe:

A passage et à rivière,
Laquais devant, maître *derrière*.

DERVICHE ou DERVIS. — Nom d'une sorte de moines turcs, qui mènent une vie fort austère, et font profession d'une extrême pauvreté. *Dervis* signifie pauvre.

Un homme avait quitté la société des *derviches* et s'était retiré dans celle des sages. Quelle différence, demanda-

t-on à Saadi, trouvez-vous entre un sage et un *derviche?* Tous deux, répondit-il, traversent un grand fleuve, à la nage, avec plusieurs de leurs frères. Le *derviche* s'écarte de la troupe pour nager plus commodément, et arrive seul au rivage; le sage, au contraire, nage avec la troupe, et tend quelquefois la main à ses frères.

DÈS.

Peut-être *dès* demain, *dès* la nuit, *dès* ce soir,
J'en verrai des effets que je ne veux pas voir.

(Corneille, *dans Polyeucte.*)

DÉSABUSER.

Vous voulez me *désabuser*
Des vains amusemens qu'on goûte auprès des belles.
Docteur, je le veux bien. Sachez mieux m'amuser,
Et je suis *désabusé* d'elles.

* La plus prompte retraite est la plus sûre voie
Pour se *désabuser* des préjugés trompeurs
Qui corrompent notre ame, et causent nos erreurs.

(Destouches, *dans le Philos. amour.*)

DÉSAGRÉMENT, DÉSAGRÉABLE.

Oui, vraiment, ce visage est encor fort mettable,
S'il n'est pas des plus beaux, il est *des-agréables.*

(Molière, *dans l'Etourdi.*)

* Mad. de Sévigné appelait les vieilles dettes de vieux péchés qui n'avaient que des *désagrémens.*

* Ce logis est fort beau, fort grand et fort commode,
Bâti mignonement, à la nouvelle mode ;
On n'en voit guère ailleurs de plus orné qu'il l'est :
Les jardins, les jets-d'eau, tout en est admirable ;
Tout y charme les yeux, tout y rit, tout y plaît ;
Mais le maître du lieu le rend *désagréable.*

(*Alman. litt.* 1788.)

DÉSALTÉRER.

Telle est de nos plaisirs la source trop légère,
Si tout mortel y boit, nul ne s'y *désaltère.*

(Piis, *Harmon. imit.*)

* Un jour M. de Luc (auteur des Lettres physiques et morales sur les Montagnes) et son compagnon, s'étant écartés de la grande route sur le chemin de Genève à Lyon, se trouvèrent fort altérés par la fatigue de la route et la chaleur de la saison. Voilà, dit M. de Luc à son compagnon, un chalet (une habitation) où nous trouverons sûrement du laitage. Mais, ajouta-t-il, voyons si nous aurons quelque monnaie pour le payer. A peine avait-il achevé ces mots, qu'une femme qui l'avait entendu, sortant de derrière un buisson, vint à eux

avec une sorte de mécontentement, et leur dit : Ah! voyez-donc, ne semble-t-il pas qu'on ne puisse se *désaltérer* chez nous qu'avec de l'argent ?

DÉSAPPRENDRE. — Antisthène, philosophe grec, disait que la plus nécessaire de toutes les sciences était de *désapprendre* le mal.

* Tous les états, tous les métiers,
Demandent un apprentissage ;
Mais il faut que chez les guerriers,
L'étude éclaire le courage.
Autre chose est l'art des amours,
Ce bel art si doux à connaître ;
On le *désapprend* tous les jours ;
L'écolier vaut mieux que le maître. (*Phélippon.*)

Quod pueri dedicere, senes dediscere *nolunt.*
(Horat.)

DÉSARÇONNER.

Paris est l'image fidelle
Des tournois de nos vieux romans :
On y joutait contre une belle,
On joute ici contre le tems :
Or je ne vois dans cette lutte
Pour champions que de grands enfans,
Qui, sans avoir prévu leur chûte,
Sont *désarçonnés* par le tems.
(*Sterne à Paris, vaudev.*)

DÉSARMER, DÉSARMEMENT.

J'ai ri, me voilà *désarmé.*

(Piron, *dans la Métrom.*)

* L'amour par le remords aisément se *désarme*,
Il ne faut quelquefois qu'un soupir, qu'une larme;
Et du plus fier courroux quoiqu'on se soit promis,
On ne tient pas souvent contre un amant soumis.

(Th. Corneille, *dans Ariane.*)

* Un Empereur de la Chine, poursuivi par le bras victorieux d'un citoyen, veut, pour le *désarmer*, se servir du respect superstitieux qu'en ce pays un fils a pour les ordres de sa mère. Député vers elle, un officier de l'Empereur vient, le poignard à la main, lui dire qu'elle n'a que le choix de mourir ou d'obliger son fils à *mettre bas les armes.* Ton maître, lui répond-elle, avec un souris amer, se serait-il flatté que j'ignore les conventions tacites, mais sacrées, qui unissent les peuples aux Souverains, par lesquelles les peuples s'engagent à leur obéir, et les Rois à les rendre heureux? Il a le premier violé les conventions. Lâche exécuteur des ordres d'un tyran! apprends d'une femme ce qu'en pareil cas on doit à sa patrie.

A ces mots, arrachant le poignard des mains de l'officier, elle le *désarme*, se frappe, et dit : Esclave, s'il te reste encore quelque vertu, porte à mon fils ce poignard sanglant, et dis lui qu'il venge la nation, et punisse le tyran. Maintenant qu'il n'a rien à craindre, rien à ménager pour moi, il est libre d'être vertueux.

(Helvétius.)

* Trompons la cruauté qu'on ne peut *désarmer*.

(Voltaire, *dans les Guèbres.*)

DÉSASTRE, DÉSASTREUX.

Il est de ces instans où l'ame, anéantie,
D'un sinistre avenir paraît être avertie;
Et peut-être, en effet, ces secrettes terreurs
Des *désastres* prochains sont les avant-coureurs.

(Chénier, *Trag. de Charles IX.*)

* Les mots vieux ont acquis par l'âge une espèce d'autorité qui leur concilie la vénération; et pourvu qu'ils ne soient pas entièrement proscrits par l'usage, ils donnent du poids au discours, quand on les y sème avec réserve et discrétion. *Désastreux* est vieux; quelle force, quelle majesté cependant ce terme n'emprunte-t-il pas des circonstances? Il

n'est personne qui n'ait été sensiblement ému à cette exclamation de Bossuet dans l'oraison funèbre de madame la duchesse d'Orléans : O nuit *désastreuse!* (*Rhétorique franç.*)

DÉSAVANTAGE. — Nous ne consentons à travailler à l'avantage des autres qu'autant que nous n'envisageons rien de *désavantageux* pour nous. (*S.*)

DÉSAVOUER. — Toute la politique des grands consiste à reconnaître celui qui a traité pour eux tant que le traité est à leur avantage, et à le *désavouer* dès qu'il cesse de l'être. (*Id.*)

DESCENDRE, DESCENTE.

. . . . . Des Dieux la longue patience
Fait *descendre* sur nous, à pas lents, la *vengeance*.
(*Voltaire.*)

* Le Duc d'Epernon se voyait tomber dans le discrédit à la Cour, à mesure que le crédit du Cardinal de Richelieu augmentait. Un jour qu'il *descendait* l'escalier du château de Saint-Germain comme le Cardinal le montait, ce dernier lui demanda : Quelles nouvelles,

monsieur le Duc? — Monsieur, vous montez, et je *descends*.

* Certain jaloux, issu de mauvais parentage,
Tenait à Lélius cet outrageant langage :
Ne fais pas tant valoir ces héros anciens,
Ayeux dont tu parais peu digne de *descendre*.
Va, repart Lélius, je sais assez comprendre
Que tu mérites mieux de *descendre* des tiens.

DESCRIPTION.

Soyez riche et pompeux dans vos *descriptions*.
(Boileau, *Art poétique*.)

DÉSEMPARER.

Sur vos amis ayez les yeux,
Si vous avez maîtresse ou femme belle;
Ne dites pas : c'est une bagatelle.
En est-il de religieux
Jusqu'à *désemparer*, alors que la donzelle
Montre à demi son sein, sort du lit un bras blanc,
Se tourne, s'inquiète et regarde un galant
En cent façons, de qui la moins frippone
Veut dire, il y fait bon, l'heure du berger sonne.
(*La Fontaine*.)

DÉSENFLER, DÉSENFLURE. — Quelque tems après la bataille de Fontenoi, Louis XV félicitant le Maréchal de Saxe sur cet heureux évènement, lui

dit : Monsieur le Maréchal, vous gagnez plus à cette guerre que nous tous; car vous étiez enflé par tous les membres, et vous jouissez maintenant de la meilleure santé. Il est vrai, Sire, dit le Maréchal de Noailles, présent, que M. le Maréchal de Saxe est le premier homme que la gloire ait *désenflé. (Alm. litt. 1777.)*

DÉSENNUYER.

J'abandonne l'exactitude
Aux gens qui riment par métier.
D'autres font des vers par étude;
J'en fais pour me *désennuyer.* (*Gresset.*)

Épitaphe d'un anglais attaqué du mal connu sous le nom de spleen, Tædium vitæ, ennui de l'envie, *ou* consomption, *et qui se pendit.*

Passant, ci gît Jean Rosbif, écuyer,
Lequel mourut pour se *désennuyer.*

DÉSENSEVELIR. — L'abbé Gédoin, dans son enfance, après une maladie longue, et qui avait dégénérée en phtisie, fut regardé comme mort, et comme tel il était déjà enseveli, lorsque la célèbre madame Cornuel, amie et voisine de son père, vint dans le lieu où il

était, et voulut le voir. Elle le fit *désensevelir*, et ayant reconnu qu'il n'était pas mort, elle le rappella à la vie par ses soins et par les secours qu'elle lui fit donner. *(Hist. de l'acad. des Belles-Lettres.)*

DÉSENTERRER. — Le tribunal de l'Inquisition ayant, après la mort de Charles V, délibéré sur quelques légers propos que ce Prince avait tenu contre la foi catholique, apostolique et romaine, arrêta (Philippe II, son fils, présent et consentant) que le corps de feu l'Empereur et Roi serait *désenterré*, et brûlé comme hérétique. *(Rec. d'Epit.)*

DÉSERT.

Le palais le plus pompeux
Souvent renferme un misérable:
Un *désert* peut être aimable,
Pour quiconque sait être heureux *(Gresset.)*

* Je serais au milieu d'un *désert*, disait Sterne, que j'y trouverais de quoi m'intéresser : un doux myrthe, un triste cyprès, m'attireraient sous leur feuillage; je les bénirais de l'ombrage bienfaisant qu'ils m'offrent; je graverais mon nom

sur leur écorce ; je leur dirais : vous êtes les arbres les plus agréables de tout le *désert*. Je gémirais avec eux en voyant leurs feuilles tomber et se dessécher, et ma joie se mêlerait à la leur, quand le retour de la belle saison les couronnerait de verdure. (*Voyage sentim.*)

* Quelquefois il me prend des mouvemens soudains
De fuir dans un *désert* l'approche des humains.
(Molière, *dans le Misantr.*)

DÉSERTER, DESERTEUR, DÉSERTION.

..... Nous tâcherons de nous bien concerter,
Il faut prendre son tems quand on veut *déserter*.
(Regnard, *dans la Force du nat.*)

* Au milieu de la grande crise de la guerre de sept ans, un des soldats de Frédéric II *déserte*, il est pris, et on le lui amène. Pourquoi me quittais-tu, lui demande Frédéric ? Ma foi, Sire, répond le déserteur, vos affaires sont si mauvaises, que j'ai pensé qu'il fallait les abandonner. — Eh bien ! reste encore jusqu'à demain (c'était le jour d'une bataille), et si elles ne sont pas meilleures, nous *déserterons* ensemble. (*Merc. de Fr. 1788.*)

* Louis XIV s'opposa long-tems à l'établissement de la peine de mort contre les *déserteurs*, quelques instances qu'on lui fit à ce sujet. Le marquis de Nangis ayant répondu aux reproches que le Roi lui faisait que son régiment n'était pas complet : Sire, on n'en viendra jamais à bout si l'on ne casse la tête aux *déserteurs*. Le Roi réplique : Hé ! Nangis, ce sont des hommes !

* Dans le tems que Vendôme commandait l'armée des deux couronnes dans la Lombardie, la *désertion* était considérable parmi les Italiens. Envain la peine de mort était exécutée contre les *déserteurs*, rien ne pouvait fixer les soldats sous leurs drapeaux. A la fin, le général, connaissant mieux le faible des Italiens, fit publier que tous ceux qui *déserteraient* seraient pendus à l'instant, et sans l'assistance d'aucun prêtre. Cette punition, comme le chef l'avait prévu, fit plus d'impression sur les lâches, que la mort même. Ils avaient bien voulu risquer d'être pendus en *désertant*, mais ils ne voulurent pas courir le risque d'être pendus sans confession.

* Quelques jours après la première représentation du *Déserteur* de Sedaine, des jaloux firent courir dans Paris cette épigramme :

D'avoir hanté la comédie,
Un pénitent, en bon chrétien,
S'accusait et promettait bien
De n'y retourner de sa vie.
Voyons, lui dit son confesseur,
C'est le plaisir qui fait l'offense,
Que donnait-on ?... — Le *Déserteur*.
—Vous le lirez pour pénitence. (*Borde.*)

DÉSESPÉRER, DÉSESPOIR.

La mort au *désespoir* ouvre plus d'une voie.
(Racine, *dans Mithrid.*)

* Le *désespoir* n'est point d'une ame magnanime ;
Souvent il est faiblesse, et toujours il est crime.
(*Gresset.*)

* A la bataille de St.-Quentin, donnée le 10 août 1557, les français furent taillés en pièce par les armées de Philippe II, roi d'Espagne, qui pendant le combat était occupé à prier Dieu dans sa tente avec deux cordeliers. On voulut lui persuader de marcher droit à Compiègne, et de-là à Paris : Non, non, dit

Philippe, il ne faut jamais réduire son ennemi au *désespoir*.

DÉSHABILLER, DÉSHABILLÉ. — Quelqu'un a défini la femme, un animal qui s'habille, babille et se *déshabille*.

* On a dit avec raison que pour bien connaître et juger les hommes, il fallait les voir dans leur *déshabillé*.

DÉSHEURER. — « J'ai observé, disait le cardinal de Retz, qu'à Paris » dans les émotions populaires, les plus » échauffés ne veulent pas ce qu'ils » appellent se *désheurer* ». Au commencement de la révolution, pareille apathie occasionna tous les maux qui accablèrent par la suite les classes honnêtes des citoyens. Chacun d'eux se rendait aux assemblées avec assez d'assiduité, mais aucun ne voulant se *déheurer* : les intrigans et les scélérats attendaient l'heure où les citoyens paisibles allaient souper avec leurs femmes et leurs enfans ; ils saisissaient le moment de leur absence pour ce qu'ils appelaient les grandes mesures, et faire

convertir leurs motions en arrêtés désastreux. *(S.)*

DÉSHÉRITER. — Un neveu témoigne à une vieille tante des attentions sans nombre. Elle meurt. C'est l'usage du pays d'ouvrir, dans la même chambre où est le cercueil, le testament : on lit celui de la tante. Le neveu, qui ne doutait pas d'être nommé légataire universel, se voit totalement *déshérité.* Saisi de fureur, il donne un coup de pied dans le cercueil, qui tombe, s'ouvre : la morte revient à la vie. La secousse l'avait sans doute retirée d'un état léthargique. Elle apprend les détails et la cause de sa résurrection : « allons, dit la bonne femme, n'exa» minons pas le motif; j'ai une obliga» tion essentielle à mon neveu: je l'en » récompenserai ». Elle vécut encore quelques années, cassa son testament, et en fit un en faveur de son original bienfaiteur. *(Délass. de l'hom. sens.)*

* Rose (Toussaint) avait marié sa fille à un magistrat, qui venait lui faire des plaintes fréquentes sur l'humeur frivole et dépensière de sa femme.

Assurez bien ma fille, lui dit Rose, lassé de ses remontrances, que si elle vous donne encore sujet de vous plaindre, elle sera *déshéritée.*

(Nouveau Dict. hist.)

DÉSHONNÊTETÉ, DESHONNÊTE. — Une fille s'accusait à confesse d'avoir chanté une chanson *déshonnête.* Le confesseur, non content de cet aveu, lui demanda quelle était la chanson. La pénitente, sans autre cérémonie, se mit à la chanter tout haut dans le confessional. Je trouve qu'elle avait raison, ajoute Mad. de Sévigné, en parlant de cette naïveté; assurément le confesseur voulait entendre la chanson, bien que *déshonnête* puisqu'il ne se contentait pas de ce que la fille lui avait dit en s'accusant.

DÉSHONORER, DÉSHONNEUR.

L'absence d'un mari fait souvent son malheur,
Et trop de confiance expose au *déshonneur.*
(Destouches, *dans l'Irrésolu.*)

* Le *déshonneur* qui réfléchit sur toute une famille, parce qu'un parent s'est rendu coupable, est un préjugé au-

dessus duquel un homme vraiment raisonnable saura toujours s'élever. — On représentait un jour à un grand le tort que l'action infâme d'un de ses parens pourrait répandre sur son nom, si sa famille ne se hâtait d'en réparer les suites. Un nom comme le mien ne peut jamais être *déshonoré*, répondit-il. Cette réponse, échappé à l'orgueil en délire, exprimait peut-être une vérité. *(Lacretelle, Disc. sur les peines infam.)*

* Mon nom serait envain par le sceptre illustré,
Si, moi-même, à mes yeux j'étais *déshonoré.*
(Gresset, *dans Edouard.*)

* Quoique le duc d'Orléans, Régent, ne parut pas avoir plus de respect pour la religion que pour les mœurs, il sentait bien pourtant que la réformation des unes et le respect pour l'autre, dépendaient de la conduite des ecclésiastiques, et du choix qu'on en faisait. Un abbé de grande qualité, mais d'une conduite fort irrégulière, lui disait : je serai *déshonoré* si vous ne me faites Evêque : j'aime mieux, lui répondit-il, que vous soyez *déshonoré* que moi.

DÉSIGNER, DÉSIGNATION. — Caïus et Lucius Agrippa, fils adoptifs d'Auguste, furent nommés Consuls par le peuple romain, à l'âge de quatorze et quinze ans ; mais Auguste voulut qu'à cause de leur grande jeunesse, ils ne prissent que le nom de Consuls *désignés*.

* Molière voulant ridiculiser Cotin, le produisit dans la comédie des Femmes savantes, en le *désignant* sous le nom de Tricotin. Cependant comme c'était pour ainsi dire le nommer, il le *désigna* ensuite sous le nom de Trissotin, nom équivalant à trois fois sot, de sorte qu'en le *désignant* moins, il le ridiculisait plus. Mais afin qu'il ne restât aucun doute sur le personnage qu'il voulait exposer à la risée du public, Molière se procura un habit de Cotin même, et en fit revêtir l'acteur qui jouait le rôle de Trissotin dans la pièce, et par-là il le *désigna* d'une telle manière que personne ne put s'y méprendre. (*Vie de Molière.*)

DÉSINTERESSEMENT, DESINTERESSÉ. — La mode d'être *désintéressé*

ne viendra point, a dit Fontenelle.

* Un philosophe a publié, il y a environ vingt ans, un ouvrage de métaphysique, sous le titre d'Examen de toutes les religions, par un auteur *désintéressé.*

DESIR, DÉSIRER.

Le ciel nous fit un cœur, il lui faut des *désirs.*

(Voltaire.)

* *Désir* de fille est un feu qui dévore,
Désir de nonne est cent fois pire encore.

(Gresset, *dans Vert-vert.*)

* On ne peut *désirer* ce qu'on ne connaît pas. (1)

(Voltaire, *dans Zaïre.*)

* D'un nouvel amant qui soupire,
D'abord on se trouve fort bien;
Mais le meilleur ne vaut plus rien,
Dès qu'il a tout ce qu'il *désire.*

* Quelqu'un disait au philosophe Ménédème : c'est un grand bien d'avoir ce qu'on *désire.* C'en est, répondit-il, un bien plus grand de ne *désirer* que ce que l'on a. *(Diction. de Moréri.)*

* Le prince de Conti, frère du grand

(1) *Ignoti nulla* Cupido.

Condé, disait: il faut savoir ou ne pas tout *désirer*, ou se passer souvent de ce qu'on *désire*. (*Dictionnaire histor. d'éduc.*)

* L'esprit m'eût bien tenté s'il eût pu me suffire:
Mais tant de gens en ont, qui sont si malheureux!
Voici pour moi les biens que je *désire*:
Un cœur sensible et généreux,
Un ami pour me rendre heureux,
Et du bon sens pour me conduire.

(*De Reyrac.*)

DESISTER, DÉSISTEMENT.

..... Mon père m'aime tendrement,
Le procès finirait par son *désistement*;
Je vais donc me jetter à ses pieds comme aux vôtres.

(Piron, *dans la Métrom.*)

* Sous l'empire de Trajan, plusieurs héritiers s'inscrivirent en faux contre un testament, et avaient intenté procès à un certain Eurithmus. Mais lorsque ces héritiers furent instruits que c'était un des affranchis de l'Empereur, ils voulurent, par respect, se *desister* de leur accusation. Trajan en fut instruit. Pourquoi vous *désister*, leur dit-il? mon affranchi n'est point Polyclète, ni moi Néron. (*Dict. des hom. ill.*)

* Voltaire prétendait qu'il fallait se *désister* de tout ce que l'on a dit jusqu'à présent sur la religion, par la raison, ajoutait-il, qu'on n'a encore été parfaitement d'accord sur aucun point. (*2.e Matin. du Roi de Prusse.*)

DÉSOBÉIR, DÉSOBÉISSANCE.

Le Roi vous aime encore, appaisez son courroux;
Il a dit : Je le veux. *Désobéirez*-vous ?
— Monsieur, pour conserver tout ce que j'ai d'estime,
Désobéir un peu n'est pas un si grand crime.

(Corneille, *dans le Cid.*)

DÉSOCCUPATION, DÉSOCCUPÉ.

Sur-tout du mouvement; sans lui, sans sa magie,
L'esprit *désoccupé* retombe en léthargie.

(Delille, *Poëme des Jardins.*)

DÉSŒUVREMENT, DÉSŒUVRÉ. — Il n'est rien de plus à charge aux personnes occupées, que la visite des gens *désœuvrés*. — Cette espèce d'adage se lit ou doit se supposer sur la porte ou sur la cheminée des hommes de cabinet.

* Voltaire, qui avait fait la Pucelle à dix-sept ans, fut enfermé à vingt à

la Bastille, à l'occasion d'un autre poëme qu'on lui attribuait. Quand son père fut informé de sa détention, il dit : J'avais bien prévu que son *désœuvrement* lui procurerait quelque disgrace ; il n'avait qu'à prendre un état. *(Vie de Voltaire.)*

DÉSOLER, DÉSOLATION. — Barthe a dit *(Com. des Fausses infidélités)* :

Qui *désole* une femme est le vengeur des hommes,

Si la comédie ne prêchait que de pareilles maximes, loin de réformer les mœurs et d'être le délassement des gens honnêtes, elle serait le scandale de la société, et la *désolation* des familles ;

Dans nos chagrins, dans nos malheurs,
N'avons-nous pas recours aux femmes ?
Leurs soins, toujours consolateurs,
Portent le calme dans nos ames.
Quand nous voyons s'accumuler
Les maux dont l'univers abonde,
Pourrions-nous vouloir *désoler*
Celles qui *consolent* le monde ?

DÉSORDRE, DÉSORDONNÉ.

Souvent un beau *désordre* est un effet de l'art.
(Boileau.)

* Un moine ne pouvant obtenir d'entrer chez Sixte V, força la garde : le Pape, qui le vit venir, au lieu de lui demander de quel ordre il était, lui dit: de quel *désordre* êtes-vous? (*Encycl.*)

DÉSORIENTER. — Arnauld, ayant fait venir quantité d'attestations des Evêques d'*Orient*, sur la réalité et sur la transubstantiation, M Gaudin, mauvais plaisant, dit que M. Arnaud avait *désorienté* le ministre Claude (1).

(*Dict. hist. et crit. de Bonnegarde.*)

DESORMAIS.

La mort est *désormais* le seul Dieu que j'implore.
(Crébillon, *dans Atrée et Thieste.*)

* Charles XII, roi de Suède, n'avait jamais entendu de sa vie le bruit de la mousquetterie, lorsqu'il fit sa première campagne en 1700. Il demanda au Général-major Stuart, qui se trouvait auprès de lui, ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles. C'est le bruit que font les balles de fusil qu'on vous tire, lui dit le Major. Bon,

(1) Fameux parmi les protestans.

dit le Roi, j'en ferai *désormais* ma musique. Dans le même-tems le Major, qui expliquait le bruit de la mousquetade, en reçut une dans l'épaule, et un Lieutenant tomba mort à côté du Roi.
(Hist. de Charles XII.)

DESOSSER. — On a dit de Quinault, qu'il avait *désossé* la langue française. Il n'avait que des paroles de miel, et chez lui,

Tout, jusqu'à je vous hais, se disait tendrement.

* Les petits-maîtres du jour ne parlent pas toutes les lettres de l'alphabet. Autrefois les petites maîtresses en avaient ôté l'*r*; nos petits-maîtres en ont encore retranché l'*m* et le *t*. Ils portent quelquefois la manie du retranchement jusqu'à la moitié des consonnes, et ils appellent aussi cela, *désosser* la langue.

DESPOTISME, DESPOTE.

Par-tout le *despotisme* est une tyrannie. *(Gresset.)*

* Dominé par ceux qui l'entourent, sujet de ses Ministres, qui le sont à leur tour de leurs commis, de leurs maîtresses et de leurs valets, un *despote*

est à-la-fois la plus vile et la plus méprisable des créatures. *(J. J. Rouss.)*

* Couronné par la crainte, c'est par la violence que gouverne un *despote*. Le glaive de la douleur est son sceptre; le siège de la cruauté est son trône: ses esclaves, voilà ses courtisans; ses victimes, voilà ses sujets. *(Apol. de l'instit. des Jésuites.)*

* Richelieu, Mazarin, ministres immortels,
Jusqu'au trône élevés de l'ombre des autels,
Enfans de la fortune et de la politique,
Marchèrent à grands pas au pouvoir *despotique*.
(Henriade.)

* Une veille des rois, en tirant le gâteau, Fontenelle eut la fève. Vous êtes roi, lui dit-on; serez-vous *despote*? Belle demande, répliqua-t-il! *(Les Fast. ou Usages de l'année.)*

DESSAISIR.

De ce qui forme ton bien-être,
Garde-toi de te *dessaisir*;
Attens, pour n'en plus être maître,
Que la mort vienne te saisir. *(S.)*

* Eusèbe, Evêque de Samotrace, avait reçu l'acte d'élection du prêtre Mélice,

au Siège d'Antioche. L'Empereur Valens, qui voulait l'en déposséder, voulut obliger Eusèbe à lui remettre cet acte. Eusèbe s'y refusa. On le menaça de lui couper la main droite, s'il ne s'en *dessaisissait*. Vous couperez aussi la gauche, dit le saint Prélat, avant que je me *dessaisisse* d'un tel dépôt, dans d'autres mains que dans celles qui me l'ont confié.

DESSÉCHER, DESSÉCHEMENT. — Le docteur Swift se promenant un jour avec Pope, et Adisson, s'arrêta pour considérer un arbre qui se *desséchait* par la tête. Ses amis, qui l'avaient laissé derrière eux, reviennent sur leurs pas, et lui demandent en quoi un arbre *desséché* excitait sa curiosité. Hélas, dit-il, je finirai comme lui. Sa prédiction n'était que trop vraie : le Lucien de l'Angleterre est mort fou. (*Les Fastes ou les Usages de l'année.*)

* Lorsque Rameau avait quelque chose à faire observer aux musiciens de l'orchestre de l'Opéra qu'il dirigeait, il le faisait quelquefois avec tant de feu, que sa bouche se *desséchait* entièrement. Il était alors obligé de man-

ger quelque fruit pour se mettre en état de continuer. Le même *desséchement* lui arrivait dans la conversation, surtout quand elle roulait sur son art, et on le voyait quelquefois, dans l'instant où il était le plus animé, ouvrir la bouche, et faire comprendre par ses gestes qu'il ne pouvait plus parler. (*Dict. des homm. ill.*)

DESSEIN.

Le Ciel par fois seconde un *dessein* téméraire.
(*Molière.*)

* Depuis janvier jusqu'en avril,
Sans redouter aucun péril,
Dorilas, affamé de gloire,
Forme de généreux *desseins*,
Dont ce héros perd la mémoire
Depuis mai jusqu'à la Toussaint. (*Voiture.*)

DESSERRER. — On dit familièrement et figurément qu'une personne n'a pas *desserré* les dents, pour dire qu'elle n'a pas parlé.

La raison offense les grands ;
Si quelqu'un *desserre les dents*
Contr'eux, c'est un sot. Mais que faire ?
Parler de loin, ou bien se taire.
(*La Fontaine.*)

DESSERT. — De *desservir*, *desserte*, parce que le *dessert* se sert immédiatement avant qu'on *desserve* la table.

La coupe frêle de la vie,
Au commencement d'un banquet,
Las! fut indignement ravie
A notre bon ami Chalet,
Des convives le plus aimable!...
O mort, contre qui rien ne sert,
Pourquoi l'ôter si-tôt de table?
Tu pouvais l'attendre au *dessert*. (*Maréchal.*)

*Le surintendant Fouquet, donnant un jour à manger, fit servir, au moment du *dessert*, un plat de louis d'or sur sa table. Chacun des convives se retira, les poches garnies de ce *dessert* précieux. Il eût été difficile à son ami Pélisson, qui défendit ce ministre avec tant de courage et d'éloquence, de le justifier d'une somptuosité aussi insultante au reste des citoyens. (*Merc. de Fr. 1785.*)

DESSERVIR, DESSERTE. — Anciennement, dans l'île de Ternate, il n'était permis à qui que ce fut, pas même aux prêtres, de parler de religion; il n'y

avait qu'un temple : une loi expresse défendait qu'il y en eût deux; on n'y voyait ni autel, ni statues, ni images. Cent prêtres qui jouissaient d'un revenu considérable, *desservaient* le temple sans chanter, ni parler, mais bien dans le plus morne silence. Leur *desserte* consistait à montrer avec le doigt une pyramide sur laquelle étaient écrits ces mots : Mortels, adorez Dieu, aimez vos frères, et rendez-vous utiles à la patrie. *(Essai hist. sur Paris.)*

* Claude de Beauvoir, seigneur de Chatelus, et Maréchal de France, mort à Auxerre en 1453, avec la réputation d'un homme brave et intelligent, avait fait tant de bien à l'Eglise cathédrale de cette ville, que l'Evêque et le Chapitre lui avaient, en 1423, accordé une prébende, avec le droit de la *desservir*, l'épée au côté. *(Dict. histor.)*

* Avant de réformer les monastères dont la ville de Vienne était remplie, Joseph II demanda au gardien d'un couvent : Mon père, combien avez-vous de religieux sous vos ordres ? — Deux cent neuf, Sire. — C'est beaucoup. — Il est

vrai, mais aussi nous avons quatre monastères de filles à *desservir*. (*Année litt. 1793.*)

* Deux cordeliers, grands débrideurs de nones,
A frais communs *desservaient* un couvent,
Et dirigeaient douze fringantes nones;
C'en était six pour chaque *desservant*.
L'un trépassa dans ces rudes épreuves :
Moi, j'ai bon dos, dit l'autre survivant;
Morbleu, je veux *desservir* les six veuves.
(*J.-B. Rousseau.*)

DESSIN, DESSINER.

L'art de plaire est un don qui n'est pas départi
A gens de toute espèce. Il faut que la nature
Ait pour cela, d'abord, *dessiné* la figure.
(Regnard, *dans les Fol. amour.*)

* On a de Cambiagi ou Cambiage, peintre gènois, des tableaux et des *dessins* sans nombre. On en aurait une bien plus grande quantité, mais sa femme et sa servante s'en servaient souvent pour allumer le feu. (*Dict. de l'Italie.*).

* Annibal Carrache, né en 1560, et son père, revenant un soir de la campagne, furent volés en chemin, sans pouvoir se défendre. Annibal courrut porter

sa plainte chez le magistrat. Il y *dessina* si bien les voleurs, que son *dessin* servit de signalement pour les reconnaître et les arrêter. (*Encyclopediana.*)

* Protecteur des artistes, le comte de Caylus se plaisait à découvrir et encourager les talens. Il voit sur le bord d'un fossé un rustre qui dormait d'un profond sommeil. Près de lui était un enfant de douze ans qui d'un œil attentif considérait son caractère de tête et son habillement ridicule. Le comte s'approche avec affabilité, et lui demande à quoi il pense? — Monsieur, dit l'enfant, si je savais *dessiner*, je voudrais faire cet homme. — Fais-le toujours, voilà des tablettes et un crayon. L'enfant essaye, montre du goût et de l'adresse. Le comte l'embrasse, lui assure un sort, et en fait un artiste. Voilà à quoi doivent servir les richesses. (*Année Franç.*)

* On conserve dans le Château de Blankemburg, qui appartenait au duc régnant de Brunswick, plusieurs *dessins* de la main de Frédéric-le-Grand. Au bas, ce Monarque avait écrit ces mots : *Fredericus in doloribus pinxit.*

En effet, ce prince ne *dessinait* jamais que dans ses accès de goutte. Si Alexandre n'eut fait des concerts qu'en pareille circonstance, Philippe n'aurait pu raisonnablement lui reprocher de chanter trop bien.

* Louis XIII avait aussi du talent et du goût pour le *dessin*. Il crayonna le portrait de Claude du Ruel, peintre célèbre et ami du fameux Callot. Sous ce portrait, qui fut fait pendant que ce Prince était à Nancy, on lit, après six mauvais vers, l'indication suivante: *Ludov. XIII, Franc. Rex Christianissimus manu suâ fecit. 11 Julii 1634.*

* Vers de Voltaire à la Marquise de Pompadour qui *dessinait* une tête:

Pompadour, ton crayon divin
Devait *dessiner* ton visage:
Jamais une plus belle main
N'aurait fait un plus bel ouvrage.

DESSOUS, DESSUS.

Il faut, pour vivre heureux, voir au-*dessous* de soi.
(Legrand.)

* La faveur met un homme au-*dessus*

des ses égaux, et sa disgrace au-*dessous*. (*Dict. des Gens du monde.*)

* Un ivrogne célèbre destina, en mourant, la pierre qui lui avait servi de table pour boire pendant sa vie, à lui servir de tombe après sa mort. Il légua cent écus à celui qui ferait graver sur cette tombe la meilleure épitaphe. La plus courte fut jugée telle, et l'était sans contredit :

Ci gît *dessous*
Qui but *dessus*.

* Piron se promenant dans la galerie de Versailles, discutait avec un grand seigneur, qui, étonné quand on ne lui cédait pas, lui rappella la distance que la fortune avait mise entre eux. Monseigneur, lui dit Piron, je suis dans ce moment plus au-*dessus* de vous que vous n'êtes au-*dessus* de moi : car j'ai raison, et vous avez tort. (*Année Franç.*)

* Plein d'une amoureuse ivresse,
Ovide, en fait de tendresse,
Donne des leçons à tous.
Moi j'apprends comme en ménage,
Malgré son humeur volage,

l'Hymen, devenu plus doux,
Sur l'Amour a le *dessous*.

Puisqu'aux hommes en partage
De la force et du courage
Les dons heureux sont échus,
D'abord hardiment je pose
Que l'époux, sur toute chose,
Doit, sans débats superflus,
Toujours avoir le *dessus*.

Vainement, pour se défendre
Des assauts du beau Sylvandre,
Lise s'arme de courroux;
J'ignore s'il sait s'y prendre
De la façon la plus tendre;
Mais il est sûr, entre nous,
Qu'elle a toujours le *dessous*.

Ainsi près de votre femme,
Dans une amoureuse flamme,
Maris, soyez absolus;
Et parfois si la rebelle
Aux transports de votre zèle
Opposait quelques refus,
Sachez prendre le *dessus*.

Quelle est la femme intraitable
Qui, dans cette chaîne aimable,
Ne voit que soucis jaloux?
C'est celle qui, querelleuse
Et d'humeur impérieuse,

Jamais avec son époux
Ne veut avoir le *dessous*.

Le plus heureux mariage
A ses noirs momens d'orage;
La douceur les calme tous:
Et femme prudente et sage
Doit, en ces jours de tapage,
Pour appaiser un époux,
Toujours avoir le *dessous*.

Sexe d'humeur despotique,
De ce conseil pacifique
Ne craignez aucun abus;
Vous savez bien que le nôtre,
Vainqueur généreux du vôtre,
Ne vous cède jamais plus
Que quand il a le *dessus*. *(Etr. de Polymnie.)*

* Le Régent de France, qui aimait beaucoup Fontenelle, s'amusait un jour à lui conter ses exploits galans. Le philosophe lui dit en souriant: Monseigneur fait toujours des choses au-*dessus* de son âge. *(Alman. litt. 1780.)*

* Le cardinal de la Roche-Aymond entrait un jour chez Louis XV au moment où ce Prince, en belle humeur, prononçait ces mots devant quelques Seigneurs qui l'entouraient: « Oh! cela

» serait au-*dessus* de mes forces ». Sire, dit le Prélat courtisan, rien n'est au-*dessus* des forces de Votre Majesté; sa puissance égale sa sagesse, et l'Être-suprême qui la comble de ses dons..... Mais, Monsieur, lui dit un des seigneurs, savez-vous qu'il est ici question de filles? — Le saint homme fut un peu embarrassé, quoique peut-être il n'eut pas de regret à son compliment. (*Corresp. pour l'Hist. de Louis XV.*)

DESTIN, DESTINÉE.

Hélas! de ses *destins* quel mortel est le maître?

(*Lemière.*)

* On rencontre sa *destinée*
Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter.

(*La Fontaine.*)

* Il faut par nos talens faire notre *destin*.

(*Regnard.*)

* Zénon soutenait que l'homme était soumis à une *destinée* inévitable. Son domestique qui admettait le principe, ne se refusait pas aux conséquences, et suivait son penchant pour le vol. Zénon le châtiait. Le serviteur disait : Je ne puis éviter ma *destinée*, qui est de

voler. — Et d'être châtié, lui répondait Zenon, qui n'avait garde de laisser le vol impuni.

* Les arrêts du *destin* trompent souvent notre ame;
Il conduit les mortels, il dirige leurs pas,
Par des chemins secrets qu'ils ne connaissent pas,
Il plonge dans l'abîme, et bientôt en retire;
Il accable de fers, il élève à l'empire;
Il fait trouver la vie au milieu des tombeaux.
Gardez de succomber à vos travaux nouveaux,
Soumettez-vous. (Voltaire, *dans Oreste.*)

* Nous faisons nos *destins*: quoi que vous puisiez dire,
L'homme par sa raison sur l'homme a quelqu'empire,
Le remord parle au cœur, on l'écoute à la fin;
Ou bien cet univers, esclave du *destin*,
Jouet des passions l'une à l'autre contraires,
Ne serait qu'un amas de crimes nécessaires.
(*Le même.*)

DESTINER, DESTINATION. — La disette qui s'était fait sentir en Europe en 1771, s'étendit jusqu'en Moravie au commencement de 1772; l'Empereur, qui en fut informé, fit passer au comte de Kaunitz, qui y commandait, une somme de 260,000 florins. Distribuez-les aux pauvres, lui écrivait-il, ce sont mes épargnes; elles étaient *destinées* à

mes plaisirs ; mais connaissant la déplorable situation des habitans de votre province, elles auront, en les leur envoyant, une *destination* qui me causera une satisfaction bien plus réelle. (*Ann. de Marie-Thérèse.*)

DESTITUER, DESTITUTION. — Sous le règne de Louis XV, et vers la fin sur-tout, chaque ministre était plus Roi que le Roi lui-même. Aucun ne l'ignorait à la Cour, et cette conviction était telle, qu'on avait coutume de dire hautement que quand les ministres voudraient, ils feraient signer au Roi sa *destitution*. (*Vie privée de Richelieu.*)

DESTRUCTION, *voyez* DÉTRUIRE.

DÉSUNIR, DÉSUNION.

Le devoir *désunit* l'amitié la plus forte.
(Corneille, *dans Othon.*)

DÉTACHER.

L'argent est inutile aux cœurs bien pénétrés
D'un vrai *détachement* des vanités du monde.
(Voltaire, *Com. de la Prude.*)

* Un auteur venait d'achever un ouvrage qu'il avait intitulé : *Pensées* DÉ-

TACHÉES. Il va consulter un homme d'esprit, qu'il prie de lui dire franchement ce qu'il en pense — Ajoutez deux mots de plus au titre. — Eh ! quels, monsieur ? — *Du bon sens.*

* Si celui que j'aime a de l'amour pour moi,
Je veux pour l'en payer l'aimer de bonne foi.
S'il prétend m'honorer de son indifférence,
Bien loin de me piquer d'une sotte constance,
Avant qu'il soit huit jours je m'en consolerai,
Et par quelqu'autre amour je me *détacherai.*
(Destouches, *dans l'Irrésolu.*)

* Le père Fégot confessa madame de Richelieu dans son lit de mort : cette femme vertueuse chérissait son mari. Êtes-vous contente du père Fegot, lui demanda Richelieu? Ah ! oui, dit-elle, il m'a permis de vous aimer jusqu'à ma fin. Elle avait craint, sans doute, que son confesseur lui eût ordonné de se *détacher* de tout sur la terre, pour ne plus penser qu'à l'Eternité.

DÉTAILLER, DÉTAIL.

* Fuyez de tant d'auteurs l'abondance stérile,
Et ne vous chargez pas d'un *détail* inutile. *(Boileau.)*

* Il faut pardonner les *détails* aux malheureux qui parlent de leur infortune. (*Don Quichotte.*)

* Une troupe de sots rassemblés au parterre,
De nos plus grands auteurs voilà l'épouvantail.
C'est ainsi qu'en gros l'on révère
Ce que l'on méprise en *détail*.
(*Alm. des Muses*, 1785.)

* Il ne faut pas qu'un bon Roi qui gouverne s'applique trop au *détail* de chaque partie de son gouvernement.... Le *détail* est la fonction de ceux qui ont à travailler sous lui..... Vouloir examiner tout par soi-même, c'est défiance, c'est petitesse; c'est se livrer à une jalousie pour les *détails*, qui consume le tems et la liberté d'esprit nécessaires pour les grandes choses. Pour former de grands desseins, il faut avoir l'esprit libre et reposé. Un esprit épuisé par le *détail*, est comme la lie du vin qui n'a plus de force ni de délicatesse. (Fénélon, *dans Télémaque.*)

* Un cadédis, aux rives de la Seine
Cherchait fortune, et prônait sur les toîts
Le revenu d'un superbe domaine
Qui lui rendait deux mille écus par mois,

Si cependant il ne trouva personne
Qui lui prêtât seulement un louis.
On trouve peu de prêteurs à Paris
Sur les châteaux des bords de la Garonne.
Le Chevalier, que ce refus étonne,
Un beau matin retourne en son pays.
Certain bourgeois du quartier Saint-Denis,
Deux mois après, devers Bordeaux arrive,
Et le premier qu'il trouva sur la rive,
En débarquant, est notre cadédis.
Imaginez quelle fut sa surprise
En avisant, de deux grands brocs chargé,
Le gentilhomme en porteur d'eau changé.
Qu'est-ceci, monsieur de la Rapière?
Voilà, d'honneur, un plaisant attirail.
— Sandis, mes fonds sont sur cetté ribière;
Né trouvant pas en gros à m'en défaire,
Vous lé voyez, jé la vends en *détail*.

DETALER. — *Détaler*, au propre, signifie resserrer sa marchandise. En ce sens, *détaler* est l'opposé d'*étaler*.

Au figuré, et assez populairement, *détaler* signifie s'en aller promptement d'un lieu où l'on n'ose rester.

Il met sur pieds sa bête, et la fait *détaler*.

(*La Fontaine.*)

*Mais, monsieur, que de bruit! Oh, parbleu, *détalez*.

(*Regnard.*)

DETELER. — Collé disait, en parlant de sa vie un peu épicurienne, et de ses ouvrages quelquefois obscènes, qu'il voulait absolument *dételer* avant la nuit, c'est-à-dire, changer de vie avant que de mourir. *(Journal de Paris, 1784.)*

* Louis XV témoignant à La Martinière, son premier chirurgien, son inquiétude sur le délâbrement de sa santé, lui dit : Je vois bien que je ne suis plus jeune, il faut que j'enraye. — Sire, reprend La Martinière, Votre Majesté ferait encore mieux de *dételer. (Fastes de Louis XV.)*

* D'Adam nous sommes tous enfans,
La preuve en est connue ;
Et que tous nos premiers parens
Ont mené la charrue.
Mais las de travailler, enfin,
La terre labourée,
L'un a *dételé* le matin,
L'autre l'après-dînée.

DÉTENDRE, DÉTENTE, se disent au figuré comme au propre.

Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se *détendre.*
(Boileau.)

* Que me sert-il d'avoir une avide cohorte
D'héritiers, qui toujours veille et dort à ma porte ;
De gens qui furetant les clés du coffre-fort,
Me *détendront* mon lit, peut-être avant ma mort?
(Géronte dans le Légat.)

* Cassien rapporte un mot remarquable de l'apôtre S. Jean. Ce disciple bien-aimé caressait une perdrix. Un chasseur l'apperçut, et s'étonna que ce saint homme s'amusait de si peu de chose : mon ami, dit l'apôtre, que tenez-vous dans votre main? — Un arc. — D'où vient qu'il n'est pas bandé ? — S'il était toujours tendu, il perdrait de sa force. — Ne soyez donc pas surpris, reprend l'apôtre, que l'esprit se *détende* aussi quelquefois. — C'est apparemment cette anecdote qui a donné lieu à représenter S. Jean-l'Evangéliste une perdrix sur le poing.

DÉTENIR, DÉTENTION. — Desse, vaillant capitaine français, reçut l'ordre, en 1553, de se jetter dans Térouane, assiégée par Charles-Quint. Desse était malade. Il part à l'instant, et dit : Que j'ai de plaisir d'aller mourir au lit d'honneur, et de ne point finir mes jours dans

le lit où mes maux me *détenaient!* Il se jetta dans Térouane, défendit la place avec vigueur, et mourut. *(Dict. hist.)*

* Sous le régime de la Terreur, on adoucissait les termes à mesure que les actions devenaient injustes et barbares. On appelait formes acerbes le meurtre des citoyens, et lieux de *détention* les maisons que l'on transformait en noires prisons et en cachots infects. *Détenus*, conspirateurs et condamnés étaient synonymes. *(S.)*

DÉTERRIORER, DÉTERIORATION. — Il n'est jamais permis de *déterriorer* une ame humaine pour l'avantage des autres, ni de faire un scélérat pour le service des honnêtes gens. C'est cependant ce qui arrive en laissant passer les garçons et les filles de la campagne à la ville. De mille sujets qui sortent de leur village, soit pour devenir des messieurs, soit pour entrer en condition, il n'y en pas dix qui n'aillent se perdre, et qui ne portent, en se *détériorant* toujours de plus en plus, les vices plus loin que ceux mêmes dont ils vont les apprendre. (J. J. Rousseau, *nouv. Hél.*)

DÉTERMINER, DÉTERMINATION. — L'Histoire des Voyages fait mention d'un Souverain de l'Amérique, près des rives du Missisipi, au fond de la Louisiane, qui, tous les matins, sort de sa cabane, et *détermine*, de sa pleine puissance, le chemin que le soleil doit parcourir ce jour-là.

* Dans la trop fameuse proscription de Sylla contre les partisans de Marius, un jeune Sénateur, nommé Caïus Metellus, fut assez hardi pour oser demander au monstre, en plein Sénat, quel terme il comptait mettre à la misère de ses concitoyens. Nous ne demandons pas de toi, lui dit-il, que tu pardonnes à ceux que tu as résolu de faire mourir; mais délivre-nous d'une incertitude pire que la mort, et dis-nous ceux que tu veux sauver. Je n'ai point encore *déterminé* le nombre de ceux à qui je ferai grace, dit Sylla d'un grand sang-froid. Dis-nous au moins le nombre de ceux dont tu as *déterminé* la mort, reprit un autre Sénateur, et Sylla repartit qu'il s'occuperait incessamment de cet objet. Quelques jours après il fit afficher dans la place publique

le nom de quatre-vingt Sénateurs et de de seize cens chevaliers dont il avait *déterminé* la mort.

DÉTERRER. — Se dit au figuré comme au propre. Molière fait dire au Misantrope, parlant de la Cour :

Elle aurait fort à faire et ses soins seraient grands,
D'avoir à *déterrer* le mérite des gens.

* Nos ancêtres enterraient les corps avec la plus grande magnificence, et l'art. 2 du chap. 19 des lois saliques, interdit le feu et l'eau à celui qui aura *déterré* un corps pour le dépouiller. Il n'était pas permis même à sa femme de l'assister, et de vivre avec lui jusqu'à ce qu'il eut fait aux parens du mort telle satisfaction qu'ils souhaitaient. En outre, on faisait garder les tombeaux par des esclaves, pour qu'ils ne fussent pas violés par l'avidité de ceux que l'appât du gain porterait à *déterrer* les corps. *(Essai hist. sur Paris.)*

* La *déterration*, s'il est permis d'employer ce terme, a cependant été quelquefois fort utile aux morts, ou que l'on croyait tels. Nous en citerons un exemple.

Une jeune femme fut attaquée d'un mal si subit et si violent, qu'il lui ôta tout-à-coup la parole, la connaissance et le mouvement. Son mari la crut morte; il la laissa ensevelir, et la fit enterrer. Cette dame avait un amant. Ce dernier apprend sa mort, qui le met au désespoir. Animé, par je ne sais quelle confiance que peut-être elle n'était pas morte, ou par le desir de la voir encore, toute froide et inanimée qu'elle pouvait être, il va la nuit la *déterrer*. Il remarque, en embrassant le prétendu cadavre, un reste de chaleur. Il l'enlève, le transporte en son logis, lui fait donner des soins, il le rend à la vie. Le mari informé de la résurrection de sa femme, va la voir et la réclame. L'amant la refuse, et soutient que l'époux s'étant hâté de la mettre au tombeau, il a renoncé à l'avoir pour femme; qu'elle appartient à celui qui l'a rendue à la vie, et sans lequel elle fut entrée au nombre des morts par le plus cruel passage que quelqu'un pût essuyer de la vie au tombeau. On répondait pour le mari que la mort seule pouvait priver un époux des droits qu'il avait sur son épouse, et que

puisqu'elle était revenue à la vie, n'importe par quel moyen, elle lui appartenait comme avant qu'il la fit enterrer. L'auteur allemand qui rapporte ce fait, ne dit point à qui des deux cette femme fut adjugée; seulement il se range, en qualité de jurisconsulte, du côté du mari. (*Journal des Savans.*)

* Un Décret de l'Assemblée constituante accordait des pensions aux gens de lettres sur la liste desquels il s'en trouvait plusieurs, morts depuis long-tems; ce qui donna lieu à cette épigramme :

Nos augustes Représentans
Viennent, par un trait de génie,
D'honorer d'une rente à vie
Des auteurs morts depuis dix ans.
Là-dessus des mauvais plaisans
S'exerce la langue maudite;
Quant à moi je me félicite
D'être né pour vivre en un tems
Où l'on *déterre* le mérite.

DÉTESTER, DÉTESTATION, DÉTESTABLE. — En latin, *detestari*, *detestabile*, que l'on ne peut attester ou avouer avec honneur.

Je cède au repentir, mais sans en profiter,
Et je ne me connais que pour me *détester*.

(Crébillon, *dans Rhadamiste.*)

* Quand les Fables de La Mothe parurent, beaucoup de personnes se prévenant contre elles, affectèrent de les trouver *détestables*. Dans un souper au Temple, chez le Prince de Vendôme, le célèbre abbé de Chaulieu, l'Évêque de Luçon, fils du célèbre Bussi-Rabutin, un ancien ami de Chapelle, plein d'esprit et de goût, l'abbé Courtin, et plusieurs autres bons juges des ouvrages, s'égayaient aux dépens du nouveau fabuliste. Le Prince de Vendôme et le Chevalier de Bouillon enchérissaient sur eux tous; on accablait le pauvre auteur. Voltaire, qui était de ce souper, gardait le silence, lorsque l'un de ces messieurs, lui demandant son avis, il leur dit: « Messieurs, vous avez raison, quelle » différence du style de La Mothe à celui » de La Fontaine! A propos, avez-vous » vu la dernière édition des Fables de » cet auteur? — Non. — Quoi, vous » ne connaissez pas cette fable charmante qu'on a trouvée parmi les papiers

» de la Duchesse de Bouillon ? — Non, « en vérité. » — L'auteur de la Henriade se met à leur réciter la fable en question. — Elle est admirable ; voilà bien La Fontaine. Quelle naïveté ! quelle grace ! c'est la nature dans toute sa pureté. — Cependant, Messieurs, cette fable est de La Mothe, leur dit Voltaire. Alors ils la lui firent répéter, et ils la trouvèrent du dernier *détestable.*

* Fais-moi mourir, écrivait un jeune nantais fugitif, à Fouquet-Thinville. Si c'est un crime de *détester* toi, les tiens et tes maîtres, personne n'est plus coupable que moi. Oui, je te *déteste*, fais-moi mourir. *(La Cretelle.)* — J'aime ta fête, mais toi je te *déteste*, disait le Cointre de Versailles à Robespierre, le jour de la fête à l'Être-Suprême. *(Ibid.)*

DÉTONNER, DÉTONNATION.

Plus d'un ménétrier debout sur son tonneau,
Sous son archet aigu fait *détonner* Rameau.

(Lemierre.)

* La liberté ressemble au salpêtre ; plus on la comprime, et plus sa *déton-*

nation est terrible. (*Adresse de la Convent. nation. aux Français.*)

* Maint théâtre à l'œil enchanté
De l'art prodigue les prestiges ;
On s'y croit presque transporté
Dans l'heureux pays des prodiges ;
La foudre en main, souvent j'y vois
Chanter Jupiter en personne,
Oui, mais il arrive par fois,
Qu'au lieu de tonner, il *détonne.*

* Lully formait lui-même ses musiciens et ses acteurs : son oreille était si fine, que d'un bout de la salle à l'autre il distinguait celui qui *détonnait.* Dans son premier mouvement de colère, il brisait l'instrument sur le dos du musicien ; la répétition faite, il l'appelait, lui payait son instrument plus qu'il ne valait, et l'emmenait dîner avec lui. (*Dict. des Hom. ill.*)

DÉTOURNER, DÉTOUR.

Tout moyen *détourné* dégrade qui s'en sert.
(*La Chaussée.*)

* Alexandre-le-Grand étant à Corinthe, eut la curiosité de voir Diogène, et la générosité de lui offrir ses services.

Que puis-je faire pour toi, dit-il à ce cynique? Que tu te *détournes* de mon soleil, reprit celui-ci; *ABSIS à sole.*

* Le Dauphin, fils de Louis XV et père de Louis XVI, regardait la justice comme une des qualités les plus nécessaires à un Prince. Mais comme il est impossible d'être juste sans connaître la vérité, son plus grand soin était de la chercher par-tout, dans les livres, dans les conversations, et auprès de ses amis. Si vous me croyez digne de la vérité, disait-il, offrez-la moi sans *détour.*

(*Rec. d'épit.*)

* Le même Dauphin, respectant la justice, devait nécessairement respecter la propriété d'autrui. Aussi dans ces chasses où le plaisir entraîne tant de désordres, puisqu'elles sont l'image de la guerre, il recommandait que les champs fussent respectés. Un vieillard, qui, de sa charrue, s'apperçut que le Prince faisait un long *détour* pour ne pas endommager une pièce de blé, s'écria: Ah! voyez notre bon Dauphin, il se *détourne* de beaucoup pour ne pas endommager nos semences! Le Dauphin dit aux gens

de sa Cour : vous l'entendez ; ils nous savent gré de tout le mal que nous ne leur faisons pas. (*Ann. Franç.*)

* On peut par la bonté distinguer la malice,
Et la vertu suffit pour *détourner* du vice.
(*Sanlèque.*)

C'est en ce sens que l'auteur de la Henriade, en décrivant la mort de l'amiral Coligny, dit que ses assassins furent, à l'aspect de ce vénérable vieillard, saisis de respect et de crainte, et que ce ne fut qu'en *détournant* les yeux de peur d'être arrêté comme les autres, que l'infâme Debesme osa seul le frapper :

Et bientôt dans le flanc ce monstre furieux
Lui plonge son épée en *détournant* les yeux,
De peur que d'un coup-d'œil cet auguste visage
Ne fit trembler son bras et glaçât son courage.

* Un Roi de la Chine leve sa lance pour en percer un domestique négligent. Un Mandarin saisit le bras du Monarque, le *détourne* de dessus le coupable ; puis s'adressant à ce malheureux : Voyez, lui dit-il, à quoi votre négligence criminelle vous a conduit. Elle est cause que la vertu de votre maître et du mien

en est altérée; vous l'avez exposé à se couvrir par un meurtre d'un opprobre qui l'aurait flétri aux yeux de ses sujets et des étrangers. Tâchez donc, par une conduite toute opposée, de *détourner* à l'avenir sa juste colère de dessus vous, comme j'en ai *détourné* son épée. Le Monarque, honteux de son emportement, goûta la leçon, et sut bon gré à celui qui la lui faisait.

DÉTRACTER, DÉTRACTEUR.

N'a pas des *détracteurs* qui veut.

* La même peine qu'on prend pour *détracter* les hommes vertueux, je la prendrais volontiers pour leur donner un tour d'épaule pour les hausser.

(*Montaigne.*)

* Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui de l'honneur, en vers, infâmes *détracteurs*,
Trahissant la vertu, sur un papier coupable,
Aux yeux de leur lecteur rendent le vice aimable.

(Boileau, *Art poét.*)

DÉTRAQUER.

Deux yeux charmans avaient, pour ma ruine,
Détraqué les ressorts de toute la machine.

(Regnard, *dans Démocrite.*)

* Quand les ressorts d'un bon gouvernement
Se *détraquent* dans un Empire,
On peut annoncer sûrement
Qu'il n'est pas loin de se détruire. *(Nivernois.)*

DÉTREMPER, DÉTREMPE.

Les amans, je dis ceux de la meilleure trempe,
Ne durent que fort peu d'instans;
Les ennemis sont plus constans:
La haîne peint à l'huile, et l'amour en *détrempe.*

* Esope, pour faire entendre que la vie de l'homme est remplie de beaucoup de misères, et qu'un plaisir est accompagné de mille douleurs, disait que Prométhée ayant pris de la boue pour en former et en pétrir l'homme, il la *détrempa* non avec de l'eau, mais avec des larmes.

* Un comédien français, qui jouait dans la province, eut la vanité de se faire peindre en Achille. Il avait exercé la profession de menuisier avant que de monter sur le théâtre. Le peintre lui cacha les deux mains sous un bouclier peint en *détrempe.* Le reste du portrait était à l'huile. Après un certain tems, une partie du bouclier se détacha du tableau, et fit un effet désagréable sur

la peinture. Le comédien pria le peintre d'y remédier. Celui-ci lui dit de bien frotter avec une éponge l'endroit endommagé. L'éponge enleva toute la couleur en *détrempe*, et au lieu de bouclier, on vit Achille qui tenait un rabot. (*Lett. sur quelques écr. de ce tems.*)

DÉTRESSE.

Si vous êtes dans la *détresse*,
O mes amis ! cachez le bien ;
Car l'homme est bon et s'intéresse
A ceux qui n'ont besoin de rien. (*Hoffman.*)

* Dans la guerre de 1757, une frégate anglaise s'approche à la vue de Calais, et fait les signaux de *détresse*. Des matelots se jettant dans une chaloupe, vont généreusement pour les secourir. Les naufragés s'emparent de la chaloupe, et font les matelots prisonniers. Cette conduite trouva des désapprobateurs jusques dans la Nation anglaise elle-même.

DÉTRIMENT. — Alexandre ayant voulu, dans un repas où l'ivresse présidait, élever ses exploits au *détriment* de ceux de Philippe son père, Clytus, son favori, et plus encore son ami, lui

reprocha l'indécence de ses propos, mais ce fut au péril de sa vie. Le fougueux Alexandre, dont la colère s'enflamma par les vapeurs du vin, courut sur lui, et au *détriment* de cette gloire qu'il venait d'exalter, le perça de son épée, et l'étendit mort à ses pieds.

(*Plutarque.*)

DÉTROMPER.

Il n'est de malheureux que les cœurs *détrompés.*

(Voltaire, *dans Zulime.*)

— Crébillon ayant, en 1714, donné la tragédie de Xercès, elle eut très-peu de succès. Après la première représentation, il demanda aux acteurs leurs rôles, et les jeta au feu devant tout le monde, en disant : je me suis trompé, mais le public éclairé me *détrompe.*

* Patru avait professé toute sa vie une espèce de septicisme. Bossuet alla le voir, lorsqu'il était mourant, et lui dit : on vous a regardé, jusqu'ici, monsieur, comme un esprit fort. Songez à *détromper* le public par des discours sincères et religieux. — Il est plus à propos que je me taise, répondit Patru : on ne parle dans ces derniers momens que par faiblesse ou par vanité.

* Jean-Jacques Rousseau disait : j'avais cru quelque tems qu'on pouvait être vertueux sans religion, l'expérience m'a *détrompé :*

Heureux qui du ciel occupé,
Et d'un faux éclat *détrompé*,
Met de bonne heure en lui toute son espérance !

(J.-B. Rousseau.)

DÉTRÔNER.

Si l'homme a des tyrans, il doit les *détrôner.*

(Voltaire.)

* Duguesclin, étant au service de l'Espagne en 1365, eut la gloire de *détrôner* Pierre-le-Cruel, roi de Castille, prince souillé du meurtre de ses frères, et de celui de sa propre épouse. Cette action fut représentée en un tableau qui, par suite des tems, passa au Duc de Guise, surnommé le *Balafré*, le même qui voulut faire tonsurer Henri III, et que Henri III fit assassiner. Guise, admirant le tableau devant le Sénechal Carcado, disait : Je regarde toujours avec plaisir Duguesclin, il eut la gloire de *détrôner* un tyran. Oui, répondit le Sénéchal; mais ce tyran n'était pas son Roi.

DÉTROUSSER. — Les Romains mettaient leur argent dans leur ceinture. Quand on les volait, on leur enlevait cette ceinture, de manière que leur robe, qu'elle relevait, restait *détroussée* De-là leur verbe *discingere*, pour dire voler. Notre verbe *détrousser* répond exactement au *discingere* des latins, et Boileau le prend pour voler, dans ces vers :

Voit-on les loups brigands, comme nous inhumains,
Pour *détrousser* les loups courir les grands chemins ?
(Matin. Sénon.)

* Il est peu d'auteurs qui aient autant écrit que le père Labbe, jésuite. Il avait une mémoire prodigieuse, qui l'a bien servi dans les ouvrages qu'il a donnés au public. Ces ouvrages sont pour la plupart des compilations et des répertoires utiles. Vigneul-Marville disait de ce père, que c'était un bonhomme accusé d'être un peu pirate, et de *détrousser* les savans, non par nécessité, mais par amusement. (*Dict. des h. ill.*)

* Kleist, poète-guerrier, allemand, avait un courage et une fermeté presque stoïques. Les périls ne l'étonnaient

point, et les douleurs du corps semblaient ne pas aller jusqu'à son ame. Tout couvert de blessures, et mourant sur le champ de bataille de Kunesdorf, il riait à éclater, en considérant les grimaces et la mine avide d'un cosaque qui le *détroussait*, et qui le *détroussa* jusqu'à la chemise inclusivement, après quoi il le jeta dans un marais, d'où des hussards russes, quoiqu'ennemis, le retirèrent. La figure du cosaque *détrousseur* lui revint continuellement dans la tête pendant environ vingt-quatre heures qu'il survécut à ses blessures, et il continua d'en rire jusqu'au moment où il expira. *(Journ. étranger.)*

DÉTRUIRE, DESTRUCTION.

De la *destruction* la nature est l'empire. *(Voltaire.)*

* On abuse des bons, peut-être ;
Mais les méchans on les *détruit*.
(Fabl. de Nivern.)

* Le Tems *détruit* plus de choses avec sa lime, que la Mort n'en *détruit* avec sa faulx. *(Roubaud.)*

* Sur la simple prière d'Anaximène, qui avait contribué à son éducation,

Alexandre qui estimait les savans, et dont une des vertus était la reconnaissance, pardonna à une ville qu'il avait juré de *détruire*. — On a dit, à la gloire de ce Prince, qu'il y avait entre les autres conquérans et lui cette différence : que les autres avaient plus *détruit* de villes qu'ils n'en avaient fondées, et que lui en avait plus fondées qu'il n'en avait *détruites*. (*Dict. hist.*)

* Un tableau de Restout, peintre célèbre, mort en 1768, donna lieu à une aventure assez plaisante. Le tableau représentait la *destruction* du palais d'Armide. Un suisse, qui était dans le vin, se passionna pour ce palais, à peu près comme Don Quichotte pour Don Galiféros et la belle Mélisandre. Il prit son sabre, et frappant à grands coups sur les démons *destructeurs* de cet édifice, il *détruisit* l'effet magique du tableau, et le tableau lui-même. (*Nouv. Dict. hist.*)

* Un Général de l'armée révolutionnaire partant pour la Vendée, adressait cette harangue à ses soldats : mes camarades, vous brûlerez tout, vous pas-

serez au fil de la baïonnette tous les habitans des pays que vous parcourrez : il pourra se rencontrer des patriotes ; mais c'est égal, il faut tout *détruire*.

(Dict. des hom. et des choses.)

* A la fin d'un repas où se trouvait l'évêque d'Amiens (Orléans de la Mothe ou la Mothe d'Orléans), le maître de la maison présenta de l'huile de Vénus. On n'osait en dire le nom au Prélat. L'ayant appris, il dit : j'en prendrai volontiers ; il ne faut rien négliger pour la *détruire*. *(Alm. litt. 1787.)*

DETTE, *Voyez* AFFRONT et BIENFAISANCE.

Rien ne porte malheur comme payer ses *dettes*.

(Corneille, *Com. du Menteur.*)

* La première ordonnance que rendit le législateur Solon fut que toutes les *dettes* seraient abolies, ce qui était un acte illégitime. Des amis que Solon avait consultés sur ce projet l'approuvèrent, et empruntèrent de grosses sommes qu'ils savaient, d'après la loi prochaine, ne *devoir* pas rendre. Quand l'Édit parut, toute l'indignation de ce lâche

procédé retomba sur Solon, quoiqu'il n'y eût aucune part, puisque lui-même perdait plus de 15,000 livres à la promulgation de la loi qu'il venait de porter.

* Un homme de qualité venait de se libérer d'une *dette*, en affirmant qu'il ne devait pas la somme qu'on lui demandait. Quelqu'un, témoin de l'affirmation, dit tout haut: n'y a-t-il pas ici quelqu'autre créancier de monsieur? qu'il s'approche, tandis qu'il a la main à la bourse. *(Esprit des Journ.)*

* Un homme de la cour étant fort malade et chargé de *dettes*, dit à son confesseur: la seule grace que je demande à Dieu est qu'il lui plaise de prolonger mes jours jusqu'à ce que j'aie payé toutes mes *dettes*. Ce motif est si bon, dit le confesseur, que je ne doute pas que Dieu n'exauce votre prière. S'il en est ainsi, dit le malade en se tournant vers un de ses amis, je me tiens assuré de ne mourir jamais. *(Encycl.)*

* Personne n'ignore que les grands seigneurs n'ont jamais aimé à payer leurs *dettes*. Le duc d'Orléans, frère

de Charles VI, en 1405, descendait avec la Reine la montagne de St.-Germain-en-laie. Les chevaux prirent le mors aux dents, et ceux qui étaient dans la voiture couraient risque d'être précipités dans la Seine, sans un écuyer qui eut la présence d'esprit de couper les traits. Le Prince, effrayé du danger auquel il venait d'échapper, fit publier qu'il paierait ses *dettes* à une prochaine époque. Huit cents créanciers se présentèrent au jour indiqué. Le Duc avait changé d'avis, et ses officiers donnèrent cette réponse au lieu d'argent : Monseigneur vous fait beaucoup d'honneur de vous *devoir*, et de vous mettre par-là dans le cas qu'il pense à vous quelquefois. *(Dict. des mœurs des Franç.)*

DEUIL.

Le *deuil* qu'on porte de sa femme
N'est bien souvent que changement d'habit.
(La Fontaine.)

* Quand le Roi de Congo meurt, c'est un crime de le pleurer, parce qu'on doit croire qu'il n'est mort que pour aller jouir d'une vie plus heureuse. —

C'est aussi pour cette raison que l'on ne porte pas le *deuil* à la mort du Pape. Sa vie, qui doit être une pratique continuelle de toutes les vertus chrétiennes, ne permet pas de douter qu'il ne soit, lorsqu'il en sort, admis dans le séjour des bienheureux. — Plusieurs sont morts, qui auraient pu dispenser du *deuil* par la raison absolument contraire.

* Périclès étant prêt à rendre le dernier soupir, et ne donnant plus aucun signe de vie, entendit les principaux d'Athènes qui, rassemblés autour de son lit, soulageaient leur douleur en racontant ses victoires et le nombre de ses trophées. « Ces exploits, leur dit-il, » en se soulevant avec effort, sont l'ou- » vrage de la fortune, et me sont com- » muns avec d'autres généraux. Le seul » éloge que je mérite est de n'avoir fait » prendre le *deuil* à aucun citoyen », *(Voy. du jeune Anacharsis.)*

* A la mort de l'usurpateur Cromwell, la Cour de France prit le *deuil.* Mad.lle de Montpensier fut la seule qui se respecta assez pour ne le prendre pas.

Elle protesta hautement contre cet hommage honteux que la Cour rendait au meurtrier de son oncle et de l'oncle de Louis XIV.

* La mort d'aucun Prince ne fut pleurée plus amèrement ni plus généralement que celle de Charles VIII. Deux de ses domestiques qui avaient suivi le *deuil*, tombèrent morts au moment où l'on entrait dans l'église. Son épouse, Anne de Bretagne, fut deux jours couchée par terre, sans boire ni manger, et pleurant sans cesse. Elle prit le *deuil* en noir, quoique les Reines ne l'eussent jamais porté qu'en blanc, la couleur noire étant plus assortie à sa situation, exemple sur lequel on s'est toujours réglé depuis. *(Journ. de Verdun.)*

* Rien n'est moins uniforme que les modes et la couleur des *deuils*. Les Chinois portent le *deuil* en blanc; les Turcs en bleu ou en violet; les Egyptiens en jaune; les Éthiopiens et les Péruviens en gris. A Lacédémone et à Rome, les dames le portaient en blanc et les hommes en brun. Le noir est aujourd'hui la couleur du *deuil* dans toute l'Europe.

Les Princes se disent tous frères, amis ou ennemis, il n'importe : ainsi les Cours portent le *deuil* les unes des autres, comme étant toutes alliées au défunt ; à la bonne heure. Mais quelle analogie y a-t-il entre un Roi et son chef de cuisine, pour que ce dernier porte aussi le *deuil* de Cour? — Ceci nous rappelle un dialogue que nous avons entendu nous-mêmes, à l'époque de la mort de Louis XV. La femme du Procureur du Roi d'une bourgade avait, à l'instar de son époux, pris le *deuil* du Monarque décédé. Une paysanne qui la vit en noir depuis les pieds jusqu'à la tête, dit à sa voisine : Madame *** est en grand *deuil :* est-ce qu'il lui est mort quelqu'un de ses proches? — Non, c'est qu'elle est de *deuil* du Roi.—Bah ! était-il de ses parens? — Non, mais c'est que toutes les grandes gens portent le *deuil* les uns des autres. (*S.*)

* J'aime à mêler mon *deuil* au *deuil* de la nature.

(Delille, *Poëme des Jardins.*)

DEUX, DEUXIÈME.

Un cœur n'est à personne alors qu'il est à *deux.*

(*Corneille.*)

* Jamais dessus le trône on ne vit plus d'un maître ;
Il n'en peut tenir *deux*, quelque grand qu'il puisse être,
L'un des *deux* tôt ou tard se verrait renversé,
Et d'un autre soi-même on y serait pressé (1).
(Racine, *dans les Fr. ennemis.*)

* La Reine Élisabeth disait du Maréchal Lesdiguières : s'il y avait *deux* Lesdiguières en France, j'en demanderais un au Roi.

* Campistron donna l'opéra d'Achille en 1688 ; la musique était de Colasse : cet opéra ne réussit ni pour les paroles, ni pour le chant, et l'on dit :

Entre Campistron et Colasse,
Grand débat s'émeut au Parnasse,
Sur ce qu'un opéra, composé par tous *deux*,
Vient de subir un sort très-malheureux.
De son mauvais succès nul ne se croit coupable ;
L'un dit que la musique est plate et misérable,
L'autre que la conduite et les vers sont affreux ;
Mais le grand Apollon, toujours juge équitable,
Trouve qu'ils ont raison tous *deux*.

* Certain Evêque, ennemi des abus,
Trouvant chez un Curé *deux* jeunes gouvernantes ;
Optimè, lui dit-il ! vingt ans ! vingt ans au plus !
Deux à-la-fois et vertes et fringantes !
Vous ignorez donc mes statuts ?

(1) *Un trône est trop étroit pour être partagé.*
(Legouvé, *dans Etéocle.*)

— Monseigneur, ils me sont connus ;
Moi-même et l'Archiprêtre ensemble nous les lûmes:
Vous exigiez quarante ans révolus ;
Je les ai pris en *deux* volumes.

* Un particulier voulant être Notable, (en 1801) envoya chercher un perruquier pour le raser, et lui donna *deux* louis. La veille de l'assemblée pour les élections, il va le trouver et lui rappelle les *deux* louis. Je m'en souviens, citoyen, dit le frater, mais monsieur N.... m'en a donné *deux* aussi, et il s'est fait raser *deux* fois. *(Porte-feuille fr. an XII.)*

* Certain ivrogne, affourché sur sa bête,
Clopin clopant, regagnait sa maison ;
Il faisait nuit ; par bonheur le grison,
Prudent et sobre, avait toute sa tête :
Par fois l'instinct vaut mieux que la raison.
Près du logis Aliboron s'arrête ;
Son maître jure et prend martin bâton,
Veut passer outre. Aliboron tient bon ;
Et par bonheur pour cette pauvre bête,
Lanterne en main, un quidam devant eux
Passe, et du rustre éclaire la cabane.
J'ai tort, dit-il, lâchant la bride à l'âne :
Oh! qu'en voyage il est bon d'être *deux !*

DÉVALER. — Ce mot est vieux; il

est presque trivial ; il n'en est pas moins expressif. Les meilleurs écrivains du dernier siècle, et particulièrement l'auteur d'Emile, n'ont pas fait difficulté de s'en servir. C'est un des mots dont nous avons le plus à regretter la perte ; il faisait image : *Dévaller*, descendre de la montagne dans le vallon.

DÉVALISER.

Interrogez les courriers
Dévalisés sur la route ;
Ils vous instruiront sans doute
Bien mieux que tous les papiers.
(Alm. de poch. an 7.)

DEVANCER, DEVANCIER, DEVANT. — Il a existé un Louis de Boufflers qui *devançait* à la course le cheval le plus agile. *(Encyclopediana.)*

* Le terme de ci-*devant* était le terme chéri, le *nec plus ultrà* du savoir des comités révolutionnaires. Ce n'était point assez pour eux du ci-*devant* Roi, des ci-*devant* nobles ; ils avaient encore des ci-*devant* nègres, des ci-*devant* ancêtres. Enfin, un écrivain de leur parti fit un livre qui parut sous le titre d'*Observations sur la chaîne des ci* DEVANT

Montagnes d'Auvergne. *(Porte-feuille fr. an XII.)*

DEVANT (en présence). — On ne peut être trop humble *devant* Dieu, ni trop brave *devant* les hommes, disait Henri IV. *(Espr. de la ligue.)*

* Un bon mot fait quelquefois la fortune de celui qui le prononce. Le Comte de *** qui n'avait que mille écus de rente, donnait 3000 livres à son coureur, et il disait : j'ai trouvé l'art d'avoir toujours une année de mon revenu *devant* moi. Ce bon mot enchanta toutes les femmes, et contribua beaucoup à l'avancement du Comte Bel-Esprit.

DÉVASTER, DÉVASTATION. — On a reproché au comte de Mirabeau, et à ses partisans de n'avoir présenté à l'Assemblée Constituante, au lieu d'un plan de Constitution, qu'un plan de *dévastation. (Lett. au Comt. de Mirab.)*

DÉVELOPPER, DÉVELOPPEMENT. — Pour qu'une idée fasse impression, il ne suffit pas qu'elle soit fine et ingénieuse; il faut encore qu'elle soit juste, forte, et exprimée clairement, brève-

ment et simplement, sans qu'il soit besoin de tems et de réflexion pour la saisir. L'esprit d'un homme que vous obligez à vous écouter, ressemble à un cavalier affairé que vous obligez à s'arrêter. Si vous voulez le tenter par votre marchandise, mettez-là sous ses yeux toute *développée. (Mad. Necker.)*

* Le maréchal de Turenne eut toujours dans son parler, et même en tout, un certain embarras qui ne se *développait* que dans les occasions, mais qui ne se *développait* jamais qu'à sa gloire. *(Mém. du card. de Retz.)*

DEVENIR.

A une belle qui craignait l'inconstance des hommes :

Pour redouter un changement
La nature vous fit trop belle ;
Qui vous voit *devient* inconstant,
Qui vous aime *devient* fidèle.

DÉVÊTIR. — Le docteur Clarke ne se *dévêtait* que pour changer d'habit ou de linge. Il ne se *dévêtait* jamais, quand il s'agissait de se reposer et de dormir. *(Le pour et le contre.)*

DÉVIDER, DÉVIDOIR. — Une personne de la société de Mad. de Sévigné, ayant défini l'esprit de cette dame, un esprit juste et quarré, composé et étudié; une femme qui était présente dit: voilà un esprit on ne peut mieux *dévidé*.

— La même mad. de Sévigné appelait converser sur toutes sortes de sujets, *dévider* des chapitres. Elle écrivait à sa fille, la Comtesse de Grignan : j'emploie mon tems à penser à vous; sans cesse je vous parcours, je vous *dévide*, et je vous *redévide*.

— C'est dans le même sens qu'elle disait encore : le passé est un écheveau bien difficile à *dévider*.

DEVIN, DEVINER.

* Jadis un charlatan, docteur en médecine,
Devina, car chez eux vous savez qu'on *devine*,
..... (*Sanlèque.*)

— Le célèbre Vernage renonçant à la pratique de la médecine, qu'il avait exercée avec beaucoup de succès pendant plus de trente ans, disait : je me retire, je suis las de *deviner* (*Alm. litt. 1778*) :

Qui *devine* est souvent sujet à se méprendre.
(Corneille, *dans Suréna.*)

* La duchesse de L*** écrivait un jour au président Hénault, lorsque la feue Reine entra chez elle. Forcée par cette circonstance de quitter la plume pour la recevoir, elle n'eut que le tems de mettre au bas du billet : *devinez* quelle est la main qui vous souhaite ce petit bonjour? Le Président, en répondant à la Duchesse, qui l'honorait d'une bienveillance particulière, ajouta ces quatre vers, d'une tournure aussi spirituelle que mesurée :

Ces mots, tracés par une main divine,
Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras;
C'est trop oser si mon cœur le *devine*,
C'est être ingrat que ne *deviner* pas.

* Ami de Ménage et de M.lle Scudéry, Scarron entra avec eux dans le complot d'éloigner Boileau du fauteuil académique. Ils échouèrent, mais le poète satyrique chercha à se venger du poète burlesque par cette épigramme qui compromettait l'honneur de mad. Scarron, (depuis mad. de Maintenon) :

Vois sur quoi ton erreur se fonde,
Scarron, de croire que le monde
Te va voir pour ton entretien.
Quoi! ne vois-tu pas, grosse bête,
Si tu gratais un peu ta tête,
Que tu le *devinerais* bien?

* Sur la chance d'un dez jamais un laboureur
Ne compromit son tems, son bien, ni son honneur.
Ses jeux sont comme lui simples et raisonnables;
Les plaisirs innocens lui sont seuls agréables.
Sur les bancs pratiqués au-devant des maisons,
La jeunesse, le soir, s'amuse à des chansons.
Un baiser est le prix du chantre le plus tendre,
Qu'une fausse pudeur ne lui fait point attendre.
Le crime aux yeux du sage est dans l'intention;
L'innocence du cœur excuse l'action.
Lubin, pour varier ce charmant badinage,
Sur les genoux d'Anette appuyant son visage,
Tend sur son dos courbé confidemment la main.
Devine, lui dit Lise, en y frappant soudain:
Il *devine* en effet, et sans lui faire grace,
L'oblige en se levant de se mettre à sa place;
Et chacun à son tour, en frappant comme il veut,
Se courbe, tend la main, et *devine* s'il peut (1).

* Harpin et Gripon, son compère,

---

(1) C'est à Lafargue qu'est due cette jolie description du jeu de la *main-chaude*.

S'étant pris un jour aux cheveux,
L'un à l'autre, dans la colère,
Se disaient : frippon, malheureux !
Je t'étrangle, je t'assassine !
Tais-toi, cocu : — Tais-toi, sorcier.
Ah ! ah ! répliqua le premier,
Tu trouve donc que je *devine?*

* Près d'une belle on affecte un air tendre,
On rit, on pleure, on feint le sentiment ;
Sa voix est fausse, on se plaît à l'entendre,
Et d'un défaut on fait un agrément.
En est-on las ? on quitte brusquement ;
En moins de rien l'affaire est terminée :
C'est une énigme, elle amuse un moment ;
Mais tout est dit quand on l'a *devinée.*

(Masson de Morvilliers.)

DEVISAGER (déchirer le visage.) — Il est des gens, d'une mine tellement sinistre, d'un regard si farouche, qu'ils ne vous envisagent jamais sans avoir l'air de vous *dévisager.* (*S.*)

DEVISE. — La *devise* est une sorte de métaphore qui représente un objet par un autre avec lequel il a de la ressemblance. La *devise* est composée de figures et de paroles. On a donné

à la figure le nom de corps, et aux paroles celui d'ame. Le mot ou l'ame de la *devise* doit être proportionné à la figure, et lui être tellement propre, qu'il ne puisse convenir à une autre.

* Un Général d'armée qui avait été battu en Allemagne et en Italie, apperçut un jour au-dessus de sa porte un tambour qu'on y avait peint, avec cette DEVISE : *on me bat des deux côtés.*

* *Fais ce que dois, advienne ce que pourra*, était la DEVISE d'une des plus anciennes maisons de France.

DÉVOIEMENT. — Un chrétien devant se trouver dans le temple de Mahomet à Constantinople, fit la gageure d'y faire ce que l'on ne fait qu'à la garderobe. Il feint de réciter, comme les autres fidèles, la prière d'usage, quand tout-à-coup il se porte au pied de la statue du Prophète, et y dépose une offrande d'une odeur qui n'était pas celle de l'encens de l'Arabie. Il est arrêté sur-le-champ ; mais bientôt, et sur le point d'expier son imprudent sacrilège

par la mort, il s'écrie : « O vertu ineffable du grand Prophète ! J'étais constipé depuis huit jours, je souffrais sans espérance de soulagement, quand je m'avisai, pendant la prière, de faire le vœu d'aller en pélerinage à la Mecque, si j'obtenais de Mahomet le soulagement du mal que j'endurais, et la faculté que j'avais perdue d'aller à la selle. Aussitôt il me prend un *dévoiement* tel que je n'ai pu sortir du temple pour laisser un libre cours à la nature, et j'ai cru alors devoir faire hommage au grand Mahomet de l'évacuation que je n'avais pu obtenir que par son intercession ». Au même instant, de crier au miracle ; et celui qui avait profané aussi audacieusement le temple du Prophète, fut regardé comme un de ses plus fidèles adorateurs, comme un élu.

DEVOILER. — Tel ambitionne dans la chaire ou à la tribune un grand nombre d'auditeurs qui entendent les productions de son esprit, qui serait désespéré d'avoir un seul scrutateur qui pût *dévoiler* les secrets de son ame. (*S.*)

DEVOIR, DÉBITEUR, *V.* DETTE.

Tu *dois* de tous côtés et tu *devras* long-tems.
— J'ai cela de commun avec d'honnêtes gens.
(Regnard, *dans le Légat.*).

* Dans la Corée, les *débiteurs* insolvables et même leur famille, tant que le créancier n'est point satisfait, passent fort mal leur tems. Aussitôt l'échéance arrivée, celui qui ne satisfait point à son engagement, reçoit tous les quinze jours sur les jambes une bastonnade qui lui rappelle son *devoir*. Expire-t-il sans le remplir? Ses plus proches parens héritent du même châtiment, jusqu'à ce qu'ils aient acquitté la *dette*. (*Bibl. univ. des Dames.*)

* Je vois d'illustres cavaliers,
Avec laquais, carosse et pages,
Mais ils *doivent* leurs équipages,
Et je ne *dois* pas mes souliers.
(*Maximes d'un honn. hom.*)

* Une ville assez pauvre fit une dépense considérable en fêtes et en illuminations, au passage de son Prince. Il en parut lui-même étonné. Elle n'a fait, dit un courtisan flatteur, que ce qu'elle

devait. Cela est vrai, reprit un seigneur mieux intentionné, mais elle *doit* tout ce qu'elle a fait. (*Dict. d'anecd.*)

* .... On n'aime point ceux à qui l'on *doit* tant.
(Corneille, *dans Nicomède*)

★ Tout était si exactement compassé chez l'archevêque de Cambrai, Fénélon, que ce vertueux Prélat mourut sans argent, et sans *devoir* un sol. (*Mém. du duc de Saint-Simon.*)

DEVOIR (obligation).

Faisons notre *devoir* et laissons faire aux Dieux.

★ Antisthène disait qu'il était utile d'avoir des amis et des ennemis; des amis pour nous avertir de nos *devoirs*, des ennemis pour nous engager à les remplir.

* On *doit* rendre selon et le tems et le lieu,
Ce qu'on *doit* à César, et ce qu'on *doit* à Dieu (1)

★ Un publiciste disait au grand Dauphin : les *devoirs* des sujets envers les Souverains sont très-étendus. Je le crois, dit le Dauphin; mais les *devoirs* des Souverains envers les sujets le sont encore davantage.

(1) *Reddite Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei, Deo.*

* Du *devoir* il est beau de ne jamais sortir,
Mais plus beau d'y rentrer avec le repentir.

* Le *devoir* avant tout, et le plaisir après.

DÉVOLU, DÉVOLUTAIRE. — Ce qu'on acquiert, ce qui est échu de droit. — Sous l'ancien Clergé, ce mot était fort en usage. Ce que, dans l'état civil ou militaire, on ne se serait jamais permis, on se le permettait dans l'état ecclésiastique, en dépouillant, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de l'âme, un confrère, un ami, du bénéfice dont il était en possession, sous le prétexte d'une incapacité canonique, pour se l'approprier à soi-même. La Cour de Rome autorisait cette conduite, et à elle seule était réservé le droit de prononcer le dépouillement du *dévolué* en faveur du *dévolutaire*.

* Dis-mois, qu'avez-vous fait depuis votre départ?
— Nous venons, mon enfant, de courre un bénéfice,
— Un bénéfice, toi? — Pour te rendre service;
Mais nos soins empressés ne nous ont rien valu,
Et le diable a sur nous jeté son *dévolu*.

(Regnard, *dans le Distrait*).

DÉVORER, DÉVORATEUR. — Henri IV, roi d'Angleterre, ayant fait

mourir milord Scrop, Archevêque d'York, révolté contre lui, il voulut appaiser le Pape (Innocent VII). Pour cela, il lui envoya l'habillement guerrier de cet Archevêque, avec une lettre qui commençait par ces mots des frères de Joseph à Jacob : *Vide utrum tunica filii tui sit, an non;* voyez si c'est-là la robe de votre fils. Le Pape y répondit par ceux-ci : Je ne sais si c'est la robe de mon fils; mais je sais qu'une bête féroce l'a *dévoré;* faisant à son tour allusion à la réponse de Jacob : *Fera pessima* DEVORAVIT *eum.*

* Un Empereur de la Chine voyant les campagnes *dévorées* par les sauterelles, en prit une dans ses doigts, et la portant à sa bouche, l'avala, en disant : Puisses-tu *dévorer* mes entrailles, et épargner les moissons de mon peuple! (*Le Théâtre de l'Univ.*)

* Piron avait un faible pour sa comédie des Fils Ingrats, il ne cessait d'en parler dans les sociétés. Il fut un jour contrarié par un homme d'esprit, qui mettait avec raison la Métromanie fort au-dessus. — Ne m'en parlez pas, s'écria

l'auteur des deux pièces, avec humeur; c'est un monstre qui a *dévoré* tous mes autres enfans. (*Pironiana.*)

* Le Tems est le plus impitoyable des *dévorateurs;* c'est pour cela que les poètes le représentent sous le nom de Saturne, *dévorant* ses enfans. C'est aussi pour cela que Vergniaud comparait la Révolution au Tems. — Le Tems a *dévoré* le passé, il *dévore* le présent, et il *dévorera* l'avenir. (*Quest. encyc.*)

DEVOT, DÉVOTION.

Le métier de *dévot*, ou plutôt d'hypocrite,
Devient presque toujours la ressource des gens
Qu'une longue débauche a rendus indigens,
Des femmes que la beauté quitte,
Ou qui d'un mauvais bruit n'ont pu se préserver,
Et de ceux qui, pour s'élever,
N'ont qu'un médiocre mérite.

* La *dévotion* dans les femmes, dit mylord d'Halifax, ne leur sert très-souvent qu'à masquer le désespoir de n'avoir plus de charmes:

De l'amour à la *dévotion*
Il n'est qu'un pas, l'un et l'autre est faiblesse.
(*Voltaire.*)

* Duclos disait de certains écrivains téméraires : ils en feront tant qu'à la fin ils me rendront *dévot*.

* Un *dévot* aux yeux creux et d'abstinence blême,
S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu.
L'Évangile au chrétien ne dit en aucun lieu :
Sois *dévot ;* elle dit, sois doux, simple, équitable ;
Car d'un *dévot*, souvent, au chrétien véritable,
La distance est deux fois plus longue, à mon avis,
Que du pôle antarticque au détroit de *Davis* (1).
(Boileau.)

* C'est bien moins l'intérêt du Ciel que les *dévots* ont en vue, que le leur propre. Huit jours après que le Tartuffe eût été défendu, par ordre du Parlement, on représenta à la Cour une farce très-licentieuse, intitulée : *Scaramouche ermite*. Le Roi, qui avait assisté à ce spectacle, dit au grand Condé, en sortant : je voudrais bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière, ne disent rien de celle des Italiens. Sire, répondit le Prince, c'est que les Italiens n'offensent que Dieu dans leur pièce, et que Molière offense les

(1) Sous le pôle arctique.

dévots dans la sienne. (*Galer. de l'ancienne Cour.*)

—..... ..... Rien n'est plus odieux
Que le dehors plâtré d'un zèle spécieux ;
Que ces francs charlatans, que ces *dévots* de place,
De qui la sacrilége et trompeuse grimace
Abuse impunément et se joue, à leur gré,
De ce que les mortels ont de saint et sacré.
Ces gens qui par une âme à l'intérêt soumise,
Font de *dévotion* métier et marchandise,
Et veulent acheter crédit et dignités,
A prix de faux clins-d'yeux et d'élans affectés :
Ces gens, dis-je, qu'on voit d'une ardeur non commune,
Par le chemin du ciel courir à la fortune ;
Qui, pour perdre quelqu'un, couvrent insolemment
De l'intérêt du ciel leur fier ressentiment ;
D'autant plus dangereux dans leur âpre colère,
Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère,
Et que leur passion, dont on leur sait bon gré,
Veut nous assassiner avec un fer sacré.
De ce faux caractère on en voit trop paraître ;
Mais les *dévots* de cœur sont aisés à connaître.
Ce titre par aucun ne leur est débattu ;
Ce ne sont point du tout fanfarons de vertu,
On ne voit point en eux ce faste insupportable,
Et leur *dévotion* est humaine et traitable, etc.

(Molière, *dans le Tartuffe.*)

* Veux-tu te marier ? ne prends pas une sotte,
Philinte, retiens bien cela :
N'épouse pas, non plus, une *dévote*,
Car ce serait tomber de Carybde en Sylla.
(Ann. litt. 1792.)

DÉVOUER, DÉVOUEMENT.

Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux :
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidens,
On fait de pareils *dévoûmens*. *(La Fontaine.)*

* On sait jusqu'où les Assassins ou Hassissins portaient le *dévouement* aux volontés du Vieux de la Montagne, leur chef. Henri, comte de Champagne, contemporain de Philippe-Auguste, passant dans les Etats du Prince des Assassins, ce Prince lui demanda s'il avait des sujets aussi obéissans que les siens ; et sans attendre sa réponse, il fit signe à trois jeunes gens, qui montèrent aussitôt au haut d'une tour très-élevée, d'où ils se précipitèrent, et se tuèrent. Ces fanatiques étaient persuadés que la mort à laquelle ils se *dévouaient* gaîment en exécution des ordres de leur chef, les conduisait droit en paradis. (*Hist. de Malte.*)

* Lorsqu'Henri III quitta la Pologne pour revenir en France, Jean Zamoski, seigneur polonais, atteignit ce Prince à quelques lieues de Cracovie, pour l'engager à revenir. Après avoir employé jusqu'aux larmes, voyant que rien ne pouvait fléchir le Roi, il le quitta après lui avoir juré une fidélité inviolable, en se donnant un coup de poignard dans le bras dont il suça le sang, au grand étonnement du Roi, à qui, dit-il, il voulait témoigner par-là tous ses regrets, et son *dévouement* pour toujours et partout où il serait. *(Rec. d'épit.)*

DEXTÉRITÉ, DEXTRE. — *Dextre* ne se dit plus. *Dextérité* se dit au figuré comme au propre. — Ce n'est pas assez d'avoir de la *dextérité* dans la main, il faut encore en avoir dans la tête. — Le Calife Abuanzor consulte deux astrologues sur la durée de sa vie. « Les prétendans au Califat mourront tous avant vous », lui dit l'un. « Vous vivrez plus long-tems que tous les prétendans au Califat », lui dit l'autre. Ces deux prédictions au fonds étaient la même. La différence consistait dans la *dextérité*

de celui des deux astrologues qui avait présenté au Calife l'idée agréable d'une longue vie, tandis que l'autre avait laissé gauchement échapper le terme de *mourir*, qui ne peut manquer d'attrister les Grands, qui aiment à vivre. Aussi l'un fut-il généreusement récompensé, et l'autre renvoyé avec mépris.

DIABLE, DIABLERIE.

Quel objet dégoûtant à présenter aux yeux
Que le *diable* toujours heurlant contre les cieux!
(Boileau.)

* Il y a plus de gens qui évitent le mal par la crainte du *diable*, qu'il n'y en a qui pratiquent le bien par la crainte de Dieu; ce qui faisait dire à Nicole: Dieu et le *diable*, voilà toute la religion.

* Santeuil rencontre un écolier qui se donnait au *diable*, parce qu'il ne pouvait rendre en vers la matière qu'on lui avait donnée, et dont voici le sujet: L'enfant d'un boucher, dans un accès de colère, prend un couteau et égorge son cadet. La mère, en furie, jette l'aîné dans une chaudière d'eau bouillante.

Hors d'elle-même, elle se pend, et le père, saisi d'horreur, à la vue d'un tel spectacle, en meurt de désespoir. Santeuil prend la plume de l'écolier; il écrit :

Alter cum puero, mater conjuncta marito,
Cultello, lymphâ, funè, dolore, cadunt.

L'écolier lui demande à qui il a l'obligation de son devoir, sitôt, si bien, et si brièvement fait. Si on te demande qui l'a fait, dit le Victorin, tu diras que c'est le *diable;* et l'écolier fut tenté de le croire, tant Santeuil, poétisant, en avait l'air. (*Dict. des Hom. ill.*)

* Spinello, peignant la chûte des mauvais anges, représenta Lucifer sous la forme d'un monstre si hideux, qu'il en fut lui-même frappé. Il crut, une nuit qu'il rêvait, appercevoir le *diable* tel qu'il l'avait peint dans son tableau. Le *diable* l'interrogeant, avec une voix menaçante, lui demandait où il l'avait vu pour l'avoir si bien peint. Spinello se réveilla, interdit et tremblant, et depuis ce rêve affreux il eut toujours la vue égarée et l'esprit troublé par l'idée affligeante de voir sans cesse le *diable* à ses côtés. (*Nouv. Dict. hist.*)

* Dans la paroisse de Notre-Dame de Mandeville, à quelques lieues d'Elbeuf, on voit une petite statue représentant Saint Mathurin qui fait sortir le *diable*, de la tête d'une femme prosternée à ses genoux. A ce sujet, un Évêque dit un jour au prieur de Mandeville: monsieur, si votre saint était plus connu, votre cure vaudrait mieux que mon Évêché. *(Espr. des Journ.)*

* Pelisson était laid, au point que Mlle Scudéry lui reprochait en plaisantant d'abuser de la permission de l'être. Un jour, un peintre le rencontre dans la rue, et le prie d'entrer un moment dans son atelier. Pelisson entre et s'assied. Le peintre esquisse les principaux traits de sa figure. Pelisson s'excuse de cet excès d'honneur. Monsieur, dit le peintre, je n'abuserai pas plus long-tems de votre complaisance; je vous remercie d'avoir bien voulu me fournir, pour un tableau d'église dont je suis chargé, le modèle le plus approchant du *diable*. *(Ephémér. 7 fév.)*

* Envoyer au *diable* un époux,
Cela se dit dans le courroux;

Mais les femmes, par trop aux hommes accrochées,
Seraient toutes bien empêchées
Si le *diable* les prenaient tous.
(Sosie, dans Amphytrion.)

* Lorsqu'on répéta Mérope pour la première fois, Voltaire reprocha à Mlle Dumesnil de ne pas employer assez de chaleur et de force en invectivant Polifonte. Mais il faudrait avoir le *diable* au corps, dit Mlle Dumesnil, pour arriver au ton que vous voulez me faire prendre. — Eh! vraiment oui, mademoiselle, c'est le *diable* au corps qu'il faut avoir pour exceller dans tous les arts. Oui, oui, sans le *diable* au corps, on ne peut être ni bon poète, ni bon comédien. *(Esp. des Journ. 1778.)*

* Le marquis de la Touraille, auteur de l'*Essai sur la Musique*, se présente un jour dans une église de campagne, quand, sans égard comme sans raison, un vieux prêtre vient à lui, l'apostrophe, et le menace de le faire chasser par le bédeau. Cette indécente sortie valut au prêtre ces vers, que lui adressa l'homme de mérite qu'il avait attaqué :

Homme féroce à barbe grise ;
Ennemi du bon sens et de l'honnêteté ;
Tu m'as chassé de ton église
Où j'étais à genoux en toute humilité.
Approcher de ton temple est chose redoutable ;
Plus n'irai prier en ce lieu,
Puisque j'ai rencontré le *Diable*
Où j'allais chercher le bon Dieu.

* Sainte Thérèse était si aimante, qu'elle définissait le *diable* : ce malheureux qui ne saurait aimer.

* Dis-moi, qu'a donc Zélis ? elle est inconsolable. — On le serait à moins. — L'objet de sa douleur ? — Tu l'ignores ? — Gripaut, cet ardent procureur. — Onépoux ? — Dieu l'a pris. — Hélas ! c'est bien le *diable*.

* Pour la fête de son village,
Un bon pasteur, un jour, acheta, d'un vieux juif,
Un saint Michel qu'il crut d'argent massif,
Avec le *diable* au bas, suivant l'usage.
Or le juif dans ce grouppe avait, en argent fin,
Représenté l'esprit malin.
Au contraire il avait d'un inique alliage
Du saint guerrier formé le personnage.
Mais quoique le rusé vendeur,
Eut de son mieux caché son artifice,
Quelqu'un le fit remarquer au porteur.
Avant d'invoquer la justice,

Chez un orfévre il court tout effrayé,
Porter son saint Michel pour qu'il soit essayé.
Comme la fraude était palpable,
Au simple aspect l'orfévre lui répond :
Ma foi, monsieur, le *diable* est bon,
Mais le saint ne vaut pas le *diable*.

* Tout atteste et reconnaît,
Le pouvoir du *diable* :
Dans tout ce qu'on dit et fait
Est mêlé le *diable* ;
Certain auteur l'a prouvé,
En vers à la *diable*, au gué,
En vers à la *diable*.

L'homme d'esprit a, dit-on,
Tout l'esprit d'un *diable* :
Nous disons d'un bon garçon,
Qu'il est un bon *diable*,
Et de l'honnête homme à pié,
C'est un pauvre *diable*, au gué ;
C'est un pauvre *diable*.

Qui desire être cité,
Mène un train de *diable* :
N'a pas qui veut; pour beauté
La beauté du *diable* ;
Plus d'un ouvrage vanté,
Ne vaut pas le *diable*, au gué,
Ne vaut pas le *diable*.

Je connais certain censeur,

Malin comme un *diable*,
Après qui plus d'un auteur
Fait des cris de *diable*,
Mais qu'en homme plus sensé,
Moi j'envoie au *diable*, au gué,
Moi j'envoie au *diable*.

Quel est l'homme qui jamais
Ne se donne au *diable*?
Les trois quarts de nos projets
Où vont-ils? au *diable*.
Par la queue, ah! que j'en sais
Qui tirent le *diable*, au gué,
Qui tirent le *diable*! (*Arnault.*)

DIACONAT, DIACRE. — Le *diaconat* est un engagement irrévocable, à moins que des circonstances impérieuses ne déterminent le Souverain Pontife à le rompre. — Le Pape Benoît XIV releva du *diaconat* Casimir, religieux de Cluny, lorsqu'il fut question de l'élire Roi de Pologne, et de le marier.

* Un ecclésiastique avait été invité à une première Messe, pour y remplir une fonction. Après la cérémonie, quelqu'un lui demanda quel rôle il avait fait : celui de confident, répondit-il. Il avait fait *diacre*.

* Un quidam rencontra un abbé. J'ai toujours eu envie de tuer un prêtre, s'écria-t-il, en tirant son épée, d'un air furieux. L'abbé, sans se déconcerter, lui dit froidement : Vous vous adressez mal, je ne suis que *diacre*. (*Almanach littér.* 1780.)

DIADÊME. — Mot grec qui n'est en usage aujourd'hui que pour signifier la couronne des princes souverains. Autrefois le *diadême* était, suivant sa signification, une bande ou un ruban de toile blanche, dont on ceignait la tête des rois, avec un nœud par derrière, qui tombait sur les épaules. Il était ordinairement uni, quoiqu'il fut quelquefois broché d'or et enrichi de diamans et de perles. (*Voyez* BANDELETTES.)

* Il faut tomber d'accord
Qu'à peu de gens convient le *diadême*.
(*La Fontaine.*)

* Un jour que César assistait à la fête des Lupercales, assis dans une chaise d'or, Antoine (depuis Triumvir), ayant écarté la foule, s'avança vers son tribunal, et lui présenta un *diadême* en-

touré d'une couronne de laurier. Ce jeu, concerté, dit-on, entre Antoine et César, hâta la mort de ce dernier, et ruina pour un tems la fortune de Marc-Antoine. (*Diction. histor.*)

* L'Empereur Aurélien apporta sur le trône les mœurs et la simplicité de son premier état, qui avait été celui de soldat. Mais énorgueilli de ses victoires, il rechercha la pompe et l'éclat. Il est le premier des Empereurs romains qui ait osé prendre le *diadême*. (*Ibid.*)

* Caligula, voulant attacher à ses intérêts Démétrius, philosophe cynique, il lui envoya un présent. Démétrius le refusa, en disant : Si l'Empereur a dessein de me tenter, qu'il m'envoye son *diadême*.

* Ces titres de l'orgueil, les rangs, les *diadêmes*,
Idoles des humains ne sont rien par eux-mêmes.
(Gresset, *dans Édouard.*)

* Les soldats de Julien, commandant dans les Gaules, le proclamèrent Empereur tandis qu'il était à Paris occupé à faire bâtir le palais des Thermes, ou Bains, que l'on montre encore aujour-

d'hui. L'Empereur Constance lui manda que s'il voulait mettre sa vie en sûreté, il eût à rentrer dans son devoir et déposer le *diadême*. Je suis prêt à le quitter, dit-il, si ceux de qui je le tiens y consentent. Les soldats et le peuple lui confirmèrent à grands cris le titre d'Auguste; et ils scellèrent le *diadême* qu'ils lui avaient mis sur la tête, par la déroute complète des troupes de Constance, que la fièvre emporta au moment qu'il marchait contre son rival.

* Charlemagne, quoique d'une grande piété, fit toujours connaître qu'il estimait le sceptre au-dessus de l'encensoir. Prévoyant que les Papes s'arrogeraient le droit de conférer l'Empire au couronnement de son fils qu'il venait de s'associer, il lui fit signe de prendre de ses propres mains le *diadême* qui était sur l'autel, et de se le mettre sur la tête. *(Année franç. 28 janv.)*

DIALECTE, DIALECTIQUE. — Autant l'un est profitable, autant l'autre est nuisible. Le *dialecte* est une manière de parler qui s'établit dans une contrée et qui marque plus ou moins la langue

nationale. C'est ce que l'on appelle autrement *jargon*. — La *dialectique* est l'art d'arranger ses expressions pour raisonner juste. Il faut oublier le *dialecte*, et apprendre la *dialectique*. L'un nous fait mal parler, l'autre nous fait bien raisonner. (Grégoire, *à la Conv.*)

* Cardan disait, en parlant de lui-même : « j'ai fait un livre de *dialectique* où il n'y a pas une lettre de superflue, et où il n'en manque aucune. Je l'ai achevé en sept jours, ce qui tient du prodige. A peine se trouve-t-il quelqu'un qui puisse se vanter de l'avoir compris en un an, à moins qu'il ne soit inspiré par un démon familier ». Cet éloge pompeux n'a pas rendu meilleure la *dialectique* de Cardan. (*Encyclopediana.*)

DIALOGUE. — Mot grec, qui signifie discours, ou conversation entre deux ou plusieurs personnes qui parlent alternativement, soit de bouche, soit en représentation, ou par écrit.

Platon, à l'âge de 80 ans, retouchait encore les *Dialogues* qu'il avait faits à trente.

* On sait que Socrate avait de bonnes raisons pour rester le moins qu'il pouvait chez lui. Il allait donc tantôt rêver sous un platane, tantôt se promener sous un portique; il voyait tous les états de la société, et s'arrêtait devant les boutiques des artisans, ce qui lui fournissait beaucoup de comparaisons tirées des choses communes de la vie; mais il s'arrêtait beaucoup plus volontiers devant la boutique d'un certain Simon, corroyeur, et causait avec lui. Celui-ci tâchait de bien retenir toutes les paroles qui sortaient de la bouche de Socrate, et aussitôt que le philosophe s'était retiré, Simon allait vîte les écrire. Après la mort de Socrate, il en composa des *Dialogues*, que les Athéniens, toujours plaisans, appelèrent : les *Dialogues de cuir*. (*Clef du Cab. an IX.*)

* On lisait devant une dame le *dialogue* très-délicat de deux amans en tête-à-tête. Comment trouvez-vous ce *dialogue*, lui dit-on? — « Très-déplacé. Quand on est amant et maîtresse, et qu'on est seuls, un *dialogue* est tout-à-fait hors de saison ».

DIAMANT.

Un *diamant* trouvé dans un desert
Est-il moins beau, moins précieux, moins cher?
(Voltaire, *dans Nanine.*)

* Les plus beaux *diamans* connus sont, celui du Grand Mogol, estimé 11,723,278 livres; deux appartenant à la France, dont l'un, le Sancy, n'a coûté que 600,000 liv., mais vaut beaucoup plus; l'autre, le Régent, vaut cinq millions; enfin celui que l'Impératrice de Russie, la célèbre Catherine, a payé 2,250,000 liv. comptant, et 100,000 liv. de rente viagère. Ce dernier *diamant* passe pour avoir formé un des deux yeux de la fameuse statue de Scheringam, dans le temple de Brama. Un grenadier français, amoureux des beaux yeux de la statue, s'introduisit dans l'enceinte sacrée, et trouva le moyen d'en voler un, qui passa par plusieurs mains avant d'arriver à l'Impératrice. (*Mercure de France, 1785.*)

* Après la mort malheureuse de Henri III, Henri IV se trouvant dans la plus grande détresse, ce fut Nicolas de Harlai de Sancy, son ambassadeur auprès des

Cantons Suisses, qui le secourut le plus efficacement, en mettant en gage chez les Juifs de Metz le superbe *diamant* connu depuis sous le nom du *Sancy*. Ce *diamant* trouvé, sur le champ de bataille, à côté du cadavre du Duc de Bourgogne, tué à la bataille de Granson et Morat, en 1476, avait été vendu par le soldat qui l'avait ramassé, à un curé, qui le lui avait payé un écu. Des mains du duc de Florence il était passé au malheureux Roi de Portugal, Don Antoine, qui, réfugié en France, l'avait livré à Sancy pour une somme de 40,000 francs d'abord, puis de 30,000 en sus. Sancy, ce véritable ami d'Henri IV, envoya son valet-de-chambre chercher le *diamant* à Paris, où il l'avait laissé, en recommandant bien de prendre garde qu'il ne fût volé, au retour, par quelques-uns des brigands qui infestaient les routes. Ils m'arracheront plutôt la vie que le *diamant*, répondit le fidele serviteur, en faisant entendre qu'il l'avalerait, quelle qu'en fût la grosseur. Ce qu'avait craint Sanci arriva. Son valet-de-chambre fut arrêté, pillé et massacré. L'ambassadeur

ne le voyant pas revenir, se douta de l'évènement. Il fit les plus grandes perquisitions. Enfin on lui rapporta qu'un homme, tel qu'il le désignait, avait été trouvé assassiné dans la forêt de Dôle, et que des paysans l'avaient enterré. Sancy se transporte sur les lieux, fait exhumer le cadavre, il reconnaît son domestique, le fait ouvrir, et retrouve le *diamant*. Après avoir versé des larmes bien sincères sur le sort de son vertueux valet-de-chambre, il fit du *diamant* le noble usage auquel il l'avait destiné.

(*Ann. helv.*)

—Le *Diamant* le *RÉGENT*, qui, pendant la Révolution, fut mis en gage, et retiré sous le gouvernement Consulaire, est le plus beau *diamant* que l'on connaisse. Voici son histoire extraite des Mémoires du duc de Saint-Simon. — Un employé aux mines de *diamans*, dans le Mogol, en prit un d'une grosseur prodigieuse, qu'il vint à bout de cacher en l'introduisant dans le fondement. Il arriva en Europe avec le vol précieux qu'il avait fait. Il le fit voir à

plusieurs Princes de différentes Cours, qui tous l'admirèrent, mais qui le trouvèrent en même-tems au-dessus de leurs facultés pécuniaires. Le Régent de France fut lui-même effrayé du prix, lorsque Law, à qui le propriétaire l'avait présenté, le présenta à son tour à son Altesse Royale. Law, étayé par le Duc de Saint-Simon, insista auprès du Régent. Le Régent opposait la fâcheuse situation des finances. Mais ce qui encourageait le directeur-général (Law) c'était l'impossibilité où se trouvait le propriétaire du *diamant* de le vendre sa valeur. C'est ce qu'il lui représenta pour le déterminer à en baisser le prix, et ce qu'il représenta au Duc-Régent, pour le déterminer à faire une offre. On se rapprocha. On offrit 2 millions, et les rognures qui sortiraient de la taille. Les conditions furent enfin acceptées, et ce *diamant*, qui après la taille pesait encore plus de 500 grains, fut acquis à la France. C'est de-là qu'il fut appelé le *RÉGENT*.

* Il y a environ 350 ans qu'un flamand, nommé Louis Berquen, trouva moyen de brillanter ou rendre brillant

le *diamant* par le *diamant* même. En frottant, sans intention peut-être, deux *diamans* l'un contre l'autre, ce qu'on appelle aujourd'hui égriser, dans les termes de l'art, non-seulement il leur donna du brillant à tous deux, mais encore il en fit sortir une poussière qui servit à achever leur polissure. Ce n'est que de ce moment que le *diamant* devint de mode, et que les Reines, les Princesses et les Dames de haut parage commencèrent à en porter. (*Mél. tirés d'une gr. bibliot.*)

* La plupart des mines de *diamans* appartiennent aux Rois d'Espagne et de Portugal. Les Portugais ont au Brésil une compagnie à laquelle ils ont accordé le privilège exclusif d'extraire les *diamans* des mines. Non contens d'infliger, sur le champ, la mort à tout étranger qui s'approche à une certaine distance des mines, ces barbares ont encore dépeuplé un district d'environ 300 milles dont ils ont fait un désert inaccessible. Telles sont les actions atroces que des hommes commettent pour s'assurer la possession de cette brillante poussière

qui sert aujourd'hui à distinguer la grandeur et l'opulence d'avec les classes plus humbles et moins fortunées. (*Hist. des Femmes.*)

* Un Brigadier des armées du Roi, qui n'était pas riche, étant venu rendre compte à Louis XV d'une action dans laquelle il s'était distingué, le Roi tira de son doigt un *diamant*, le lui présenta, et dit : c'est une bague de famille que je porte depuis long-tems. A quoi l'Officier, qui avait plus besoin d'argent que de bijoux, répondit : Sire, quelqu'estime que je fasse d'un présent de Votre Majesté, je la supplie de permettre que je n'accepte pas celui-ci, attendu qu'il me serait impossible de le garder plus de vingt-quatre heures. Le Roi, qui comprit ce que cela voulait dire, lui fit compter le lendemain une somme plus considérable que la valeur du *diamant*. (*Rec. d'épit.*)

* Un Lord s'adressa à un prêteur sur gages, pour avoir mille guinées sur les *diamans* de sa femme, qu'il avait payés 4000 francs. Ce Seigneur dit à l'usurier ;

démontez et numérotez les pierres, et faites en monter de fausses à la place; je ne veux pas que Milady s'en apperçoive. Il est trop tard, dit le prêteur; la chose est faite; Milady vous a gagné de vîtesse, et j'ai acheté les *diamans* fins l'année dernière. (*Alm. litt. 1791.*)

* Mad. Cornuel, amie de Mad. de Sévigné, appelait les *diamans* des femmes, du lard dans la souricière.

DIAPHANÉITÉ, DIAPHANE (qui donne passage à la lumière.)

Il est, je l'avouerai, peu d'esprits *diaphanes*,
De ces esprits à jour bien ouverts.....
(Corneille, *dans la comt. d'Org.*)

DICTATURE, DICTATEUR. — La *dictature* était l'autorité absolue que les Romains conféraient pour un tems limité, et dans les conjonctures les plus importantes, à celui de leurs magistrats qu'ils croyaient le plus en état de l'exercer. Cette autorité était ordinairement de six mois. On portait devant le *Dictateur* vingt-quatre haches, au lieu que les Consuls n'en avaient que douze. Sylla, qui ne régna que par la force,

voulant colorer sa tyrannie de quelque nom respecté, fit déclarer au peuple, « qu'il était à-propos de nommer un » *Dictateur*, et que si on voulait le » charger lui-même de ce fardeau, il » consentirait à rendre encore ce service » à la République ». Sylla fut en effet honoré de la *dictature* pour un tems indéterminé. Ce nouveau *Dictateur* parut dans la place publique avec l'appareil le plus capable d'inspirer la terreur. Outre les licteurs armés de la hache et des faisceaux, une garde nombreuse l'entourait, et répandait par-tout la crainte. Il voulut qu'on créât des Consuls. Lucretius Osella se mit sur les rangs. Le *Dictateur* lui défendit de prétendre à cette charge. Osella, fier des services qu'il avait rendus à la République, et se voyant soutenu d'un grand nombre d'amis, persista à briguer la dignité Consulaire. Mais pendant qu'il continuait ses poursuites auprès des citoyens assemblés sur la place, le *Dictateur*, qui du haut du tribunal où il était assis, voyait ce qui se passait, donna ordre à un Centurion d'aller sur-le-champ massacrer Osella. Le peuple s'émeut à la vue

de ce meurtre. On en saisit l'auteur, dont on ignorait les ordres, on le conduit aux pieds de Sylla. Laissez-le aller, dit fièrement le *Dictateur*, il n'a été que l'exécuteur de mes volontés ; et la foule obéit aveuglément. — On doit pourtant avouer que si pendant sa *Dictature* Sylla fit beaucoup de mal, il fit quelque bien; il augmenta l'autorité du Sénat, tempéra le pouvoir du Peuple, régla celui des Tribuns. On doit encore lui rendre cette justice, que ses autres règlemens, quoique tyranniquement exécutés, menèrent les Romains à la liberté. Lorsqu'il vit son ouvrage achevé, il abdiqua de lui-même la *Dictature*. Le jour même de son abdication, après avoir renvoyé ses licteurs et sa garde, il se promena tranquillement sur la place avec un petit nombre d'amis. Un seul particulier, malgré tout le mal qu'il avait fait pendant sa *Dictature*, osa l'injurier, comme il descendait de la tribune aux harangues : voilà, dit il, un jeune homme qui empêchera qu'un autre qui se trouvera dans une place semblable à celle que je viens de quitter, ne la quitte à son tour.

DICTER, DICTÉE, DICTION.

Contre les préjugés un bon esprit en garde,
Sur la foi du public jamais ne se hasarde;
De l'exacte raison il consulte la voix;
Elle seule l'éclaire et lui *dicte* des lois.

(Destouches.)

* César s'était accoutumé, dans le cours de ses voyages, à *dicter* des lettres en marchant à cheval. On le vit dans d'autres occasions *dicter* quatre lettres à-la-fois, et occuper sous lui sept secrétaires. C'est ce qui faisait dire à Quintillien, que César parlait et écrivait avec la même ardeur qu'il combattait.

* On a remarqué que quand Mad. de Sévigné *dictait* ses lettres, au lieu de les écrire elle-même, sa *diction* devenait lâche, au lieu de vive et serrée qu'elle était sous sa plume. Aussi Corbinelli lui disait-il qu'alors elle cessait d'avoir de l'esprit.

* On a vu à Paris un particulier nommé Marcet, qui *dictait* à dix personnes, en même-tems, en six ou sept langues différentes, et sur des matières sérieuses. *(Dict. hist. d'éduc.)*

DICTIONNAIRE. — J'ai un *dictionnaire* tout à part moi, disait Montaigne. Je passe le tems avec, quand il est mauvais et incommode; et quand il est beau, je m'y tiens.

* Bayle appelait les *dictionnaires* une voie abrégée pour devenir savant à peu de frais. — Les Anglais distinguent le *Dictionnaire* historique de Bayle, du *Dictionnaire* historique de Moréri, en donnant au premier le nom de *Dictionnaire* philosophique, et au second celui de *Dictionnaire* bourgeois.

* Léibnitz faisait des extraits de tout ce qu'il lisait, et y ajoutait ses réflexions, après quoi il mettait tout cela à part, et ne le regardait plus. Sa mémoire, qui était admirable, ne se déchargeait point, comme il arrive souvent, des choses qui étaient écrites, mais seulement l'écriture avait été nécessaire pour les y graver à jamais. Il était toujours prêt à répondre sur toute sorte de matières, et le Roi d'Angleterre l'appelait son *dictionnaire* vivant. (Fonten., *Éloge de Léibnitz.*)

* Après avoir attendu plus d'un demi-

siècle le fameux Dictionnaire de l'Académie, un bel-esprit a dit :

Enfin nous l'avons vu ce grand *dictionnaire*,
Qui malgré tant d'auteurs et de soins importans,
A fort allarmé le libraire !
On dit que pour le vendre il faudra plus de tems
Qu'il n'en a fallu pour le faire.

DICTON.

Lisez-moi comme il faut les quatrains de Pibrac;
..... L'ouvrage est de valeur,
Et plein de beaux *dictons* à retenir par cœur.
(Molière.)

Ce qui vaut mieux que de beaux *dictons*, dit Mercier, au sujet de ces vers de Molière contre Pibrac, ce sont de belles actions, et Pibrac en fit toute sa vie. Avocat célèbre avant d'être poète, il écrivait à son frère : « Il ne manque » pas de patrons à gens riches ; ceux » qui ne le sont pas sont sûrs d'en trou- » ver un en moi ». Voilà qui vaut mieux en effet, que tous les *dictons* du monde, sur-tout quand les faits confirment les paroles, et c'est ce qui arriva à Pibrac.

DIÈTE. — La *diète*, en terme de

médecine, est le régime qu'on observe dans le boire et le manger.

— Le fameux Dumoulin disait en mourant, qu'il laissait après lui deux grands médecins, l'eau et la *diète*.

Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant
Hæc tria, mens hilaris, requies moderata, dieta.

* M. Daubenton, malgré le travail auquel il se livrait avec autant d'assiduité que de succès, employait une partie de son tems à lire des romans. Il appelait cela mettre son esprit à la *diète*. (*Notice sur Daubenton.*)

* La nourriture influe plus qu'on ne pense sur la valeur des troupes; et tout le monde peut reconnaître la vérité de ce mot d'un médecin anglais qui disait qu'avec une *diète* de six semaines, il rendrait un homme poltron. Le Prince Maurice était si convaincu de cette vérité, qu'il employait toujours à quelqu'action de vigueur les anglais lorsqu'ils arrivaient de chez eux, et tandis qu'ils avaient encore la pièce de bœuf dans l'estomach. C'était son expression.

* Dans le langage diplomatique, la

diète est une assemblée des Cercles de l'Empire, dans laquelle toutes les affaires publiques sont réglées :

Sur les détails d'une gazette
Chacun dissertait, mal ou bien,
Chez un vieux Prieur, sourd, gourmand, ne sachant rien
Que des bons ragoûts la recette,
Que boire à larges verres, pleins,
Remplir et vider son assiette.
On lui crie : en Pologne ils sont tous à la *diette* :
Bon Dieu, dit-il, que je les plains !

(Marquis de Fulvy.)

* Voltaire se trouvant dans une compagnie de dames, à Berlin, elles souhaitèrent qu'il leur apprit quelque nouvelle. — Mesdames, je n'en sais aucune. — Oh ! monsieur, c'est que vous ne voulez pas nous en dire. — Moi ; mesdames ? pour vous prouver le contraire, je vous dirai donc que le Roi de Prusse va épouser la *diète* de Ratisbonne. — Oh ! monsieur, c'est une plaisanterie. Croyez-vous que nous ne savons pas que la *diète* de Ratisbonne est une rivière ? *(Passe-tems agréable.)*

DIEU, pl. DIEUX.

Si *Dieu* n'existait pas, il faudrait l'inventer.

(Voltaire.)

* Hiéron, Roi de Syracuse, ayant prié le poète Symonide de lui dire ce que c'était que *Dieu*, celui-ci demanda un jour pour examiner la question. Le lendemain, il en demanda deux, et à mesure qu'on le pressait de répondre, il doublait toujours l'ajournement. Le Roi, surpris de cette conduite, en voulut connaître la cause. J'en use ainsi, reprit Symonide, parce que plus j'examine cette matière, plus elle me paraît obscure. — La réponse était sage, si elle venait, comme on doit le présumer, d'une grande idée de la Majesté Divine, que nulle intelligence ne peut comprendre, que nulle langue ne saurait expliquer :

Loin de rien décider de cet être suprême,
Gardons, en l'adorant, un silence profond :
Le mystère est immense et l'esprit s'y confond,
Pour dire ce qu'il est, il faut être lui même.

* Le cardinal du Perron entretenant Henri III, pendant son dîner, entreprit de lui prouver en forme l'existence de *Dieu*, ce qu'il fit d'une manière qui pa-

raissait péremptoire. Après quoi le Prélat dit au Roi : Sire, je viens de prouver qu'il y a un *Dieu ;* si Votre Majesté veut m'écouter encore, je lui prouverai aussi aisément qu'il n'y en a point. — Le Roi eut tant d'horreur de cette proposition, qu'il bannit pour toujours du Perron de sa présence. — Un jour ce Cardinal ayant osé traiter d'ignorant l'Avocat-général Servin, le Magistrat lui dit : il est vrai, Monseigneur, que je ne suis pas assez savant pour prouver qu'il n'y a point de *Dieu.*

* Tout annonce d'un *Dieu* l'éternelle existence;
On ne peut le comprendre, on ne peut l'ignorer.
La voix de l'univers atteste sa puissance,
Et la voix de nos cœurs dit qu'il faut l'adorer.

(Voltaire.)

* Oui c'est un *Dieu* caché que le *Dieu* qu'il faut croire;
Mais tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire
Quels témoins éclatans devant lui rassemblés !
Répondez, cieux et mers ! et vous, terre ! parlez.

(Racine fils.)

* Tenez votre ame en état de toujours désirer qu'il y ait un *Dieu*, et vous n'en douterez jamais. (Rousseau, *Émile.*)

* Newton, Boheraave, Clarke, Descartes, Bayle, ne parlaient jamais de *Dieu* qu'avec une profonde vénération. Boheraave se découvrait, Newton s'inclinait, Clarke et Bayle faisaient une pause.

* Mon esprit peut douter, et lui même s'ignore,
Mais mon cœur sent un *Dieu*, le chérit et l'adore.
(*Manuscr. de d'*Arnaud.)

* Desbarreaux en santé était un homme d'une impiété et d'un libertinage outrés. Malade, il faisait des sonnets dévôts. On connaît le plus fameux de tous :

Grand *Dieu!* tes jugemens sont remplis d'équité, etc,

C'est ce que Boursault lui reprochait un jour dans une lettre ayant pour suscription : *A M. Desbarreaux, qui ne croit en* DIEU *que lorsqu'il est malade*, et dans laquelle il lui disait : « S'il y » a quelque chose de plus extravagant » que de ne pas croire en *Dieu*, c'est » la faiblesse de l'invoquer sans y » croire. »

* Alexandre avait la manie de se faire passer pour un *Dieu;* il croyait par-là en imposer davantage aux peuples. Du reste,

il badinait lui-même de sa divinité avec ses amis, à qui il disait que la faim et le sommeil l'avertissaient assez qu'il n'était qu'un homme. *(Dict. des hom. ill.)*

* On répétait un jour, en présence de l'abbé de Saint-Pierre, cette phrase si souvent appliquée par la flatterie et la bassesse à des souverains indignes du trône : « Les Rois sont les *Dieux* de la » terre ». Je ne sais, dit-il, si Néron, Caligula, Domitien et leurs pareils étaient des *Dieux ;* mais je sais bien qu'ils n'étaient pas des hommes. *(D'Alembert.)*

* Faisant le catéchisme, hier notre vicaire
Interrogeait ainsi Guillaume Farinel :
Qu'est-ce que *Dieu ?* — Monsieur, c'est le père éternel.
— Et le fils, est-il *Dieu ?* — Lui ? c'est une autre affaire.
— Comment donc ? - Laissez-moi le tems de m'expliquer.
Il ne l'est pas encor, mais à la mort du père,
Quand le diable y serait, ça ne peut lui manquer.

* Chez les payens qui reconnaissaient un grand nombre de *Dieux*, le mot *Dieu* ne s'entendait pas de l'Être-Suprême :

Chez eux tout était *Dieu*, excepté *Dieu* lui-même.

On disait bien un *Dieu* en particulier, comme nous disons les *Dieux* de la

terre ; mais on invoquait les *Dieux* comme nous invoquons *Dieu :*

J'irai, n'en doute point, au sortir de ces lieux,
Soulever contre toi les hommes et les *Dieux ;*
Ces *Dieux* qui t'ont flatté, ces *Dieux* qui m'ont trompée,
Ces *Dieux* qui dans Pharsale ont mal servi Pompée, etc.
(Corneille.)

* Le cardinal Bembo fut nommé par la République de Venise pour en écrire l'histoire. Dans une édition faite à Bâle, en 1567, on lit qu'un pape avait été élu par la faveur des *Dieux immortels ; Deorum immortalium beneficiis.* Dans un autre endroit, l'historien Cardinal dit que dans une lettre écrite au Pape par le Sénat de Venise, on lit : Fiez-vous aux *Dieux immortels* dont vous êtes le vicaire sur la terre : *Uti fidas Diis immortalibus quorum vicem geris in terris. (Encyclopédie.)*

DIFFAMER, DIFFAMATION.

Des langues *diffamantes*
Dieu saura venger l'innocent. *(J.-B. Rousseau.)*

* Ce long amas d'ayeux que vous *diffamez* tous,
Sont autant de témoins qui parlent contre vous.
(Boileau.)

* Le mot *diffamer*, *diffamation*, dit Sérisy, est une selle à tous chevaux, sur laquelle s'affourchaient Tibère, Néron, Busyris, et autres tyrans de cette force.

* Si quelqu'un, écrivait l'Empereur Théodose au préfet du Prétoire, si quelqu'un s'échappait jusqu'à *diffamer* notre nom, notre gouvernement et notre conduite, nous ne voulons pas qu'il soit sujet à la peine ordinaire portée par les lois, ou que nos officiers lui fassent souffrir aucuns traitemens rigoureux. Car si c'est par légèreté qu'il en a agi ainsi, il faut le mépriser; si c'est par une aveugle folie, il est digne de compassion; et si c'est par malice, il faut lui pardonner.

* Certain auteur malin, que je ne nomme pas,
Contre Hylas fit un jour des vers dignes de blâme:
Vous croyez que l'auteur fit tort à cet Hylas?
Non, l'épigramme, ami, ne le *diffama* pas;
Mais, au contraire, Hylas *diffama* l'épigramme.

DIFFÉRENCE, DIFFÉRER, DIFFEREMMENT.

Les mortels sont égaux, ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur *différence*.
(Voltaire, *dans Mahomet.*)

* Les lois que nous faisons, fragiles, inconstantes,
Ouvrage d'un moment, sont par-tout *différentes*.
(Le même.)

* Le jeune marquis de Tierceville ne paraissait pas avoir autant d'esprit qu'il en avait en effet. Un de ces agréables qui prétendent, par des manières libres et beaucoup de babil, usurper une réputation d'esprit dans le monde, le mena chez une dame de considération dont il était connu, et lui dit en entrant : Madame, je vous présente M. le marquis de Tierceville, qui n'est pas aussi sot qu'il en a la mine. Le marquis, sans être déconcerté, poursuivit : madame, c'est en quoi nous *différons* beaucoup, monsieur et moi.

* Je ne connais sur la machine ronde,
Rien que deux peuples *différens* ;
Savoir les hommes bons, et les hommes méchans.
(Favart.)

* A l'âge de 22 ans, Ninon Lenclos eut une maladie qui la mit au bord du tombeau. Ses amis déploraient sa destinée qui l'enlevait à la fleur de son âge. Hélas, dit-elle, la *différence* de mon état au vôtre n'est pas grande : Je

meurs, et je laisse au monde des mourans. — Si ce mot eut été philosophique dans la bouche de tout autre, de quelle sublime philosophie n'était-il pas dans la bouche d'une fille faite pour vivre, et qui a, en effet, tant vécu, dans toute l'étendue du terme que la nature, devenue plus équitable à son égard, a semblé prendre plaisir à lui accorder (1) !

* *A deux sœurs également charmantes, quoiqu'avec un caractère et une façon de penser fort* différens.

Vous avez, sans contredit,
Toutes deux beaucoup d'esprit ;
Voilà la ressemblance :
L'une pense joliment,
Et l'autre solidement ;
Voilà la *différence*.

Lorsque vous vous exprimez,
Toutes deux vous me charmez ;
Voilà la ressemblance :
L'une va comme le vent,
L'autre pense auparavant ;
Voilà la *différence*.

Vous avez de quoi piquer
Qui voudrait vous attaquer ;

(1) Elle mourut à 90 ans.

Voilà la ressemblance :
L'une laisse aller ses traits,
L'autre ne s'en sert jamais ;
Voilà la *différence.*

Du plaisir qui vient s'offrir
L'une et l'autre aime à jouir ;
Voilà la ressemblance :
L'une veut le dévorer,
L'autre veut le savourer ;
Voilà la *différence.*

Vous avez toutes les deux
De quoi rendre un homme heureux ;
Voilà la ressemblance :
L'une pour un favori,
Et l'autre pour un mari ;
Voilà la *différence.*

Je crois qu'il serait bien doux
D'avoir à vivre avec vous ;
Voilà la ressemblance :
Avec l'une quelques jours,
Avec l'autre pour toujours ;
Voilà la *différence.*

* L'homme en *différens* tems pense *différemment.*
(Destouches, *dans l'Archi-menteur.*)

DIFFÉREND, ou DIFFÉRENT, débat, contestation. — Charles IX, Roi de France, avec le naturel le plus im-

pétueux, avait, d'ailleurs, de grandes qualités; l'éducation les pervertit entièrement. Papire Masson rapporte de lui le trait suivant. Un des grands plaisirs de ce Prince était de montrer son adresse à abattre d'un seul coup la tête des ânes et des cochons qu'il rencontrait dans son chemin en allant à la chasse. Un jour Lansac, un de ses favoris, l'ayant trouvé l'épée à la main contre son mulet, lui dit gravement: Quel *différend* est donc survenu entre Sa Majesté Très-Chrétienne et mon mulet? *Quod tibi* DISSIDIUM, *inquit, cum mulo meo intercessit, Rex Christianissime?*

DIFFÉRER, synon. RETARDER.

En fait d'amour rien ne doit être dû,
Ce qu'on *diffère* est à jamais perdu. (*La Fontaine.*)

* ..... Je vous dis, en un mot,
Que celui qui *diffère* est infidèle ou sot.
(Destouches, *dans le Cur. Impert.*)

* Si César en croyait un vieux soldat qui l'aime,
Nos présages affreux, nos devins, nos Dieux même,
César *différerait* le grand événement.....
— Quoi! lorsqu'il faut régner *différer* d'un moment!
Qui pourrait m'arrêter?....
(Voltaire, *Mort de César.*)

DIFFICULTÉ, DIFFICILE, DIFFICILEMENT.

Ne soyons pas si *difficiles*,
Les plus accommodans ce sont les plus habiles.
(La Fontaine.)

* Taire un secret, bien employer son tems, et supporter les injures, voilà, disait le philosophe Chilon, ce que je crois de plus *difficile* à l'homme.

* Louis XIV mourant disait à Mad. de Maintenon : j'avais cru qu'il était plus *difficile* de mourir.

* Toujours philosophe, et en possession de lui-même, Fontenelle, quelques jours avant de mourir, réfléchissait sur son état, comme il l'aurait fait sur celui d'un autre : on eût dit qu'il observait un phénomène. Voilà, disait-il, la première mort que je vois; et comme son médecin l'interrogeait sur ce qu'il souffrait, et ce qu'il sentait, il dit : je ne sens autre chose qu'une *difficulté* d'être.

* Boileau parlant de Racine, disait en plaisantant : ce n'est qu'un bel-esprit, à qui j'ai appris à faire *difficilement* des

vers. Boileau lui-même éprouvait en rimant ce genre de *difficulté*.

* Henri IV ayant consulté ses ministres Bellièvre et Sully, sur la demande de cent mille écus que lui faisait la marquise de Verneuil, sa maîtresse; le Chancelier fut d'avis que le Roi les lui donnât pour l'aider, disait-il, à trouver un bon parti. Mais ce ne fut pas l'avis de Sully, qui reprit: il n'est pas *difficile* de nommer cent mille écus, mais il est bien *difficile* de les trouver. *(Rec. d'épit.)*

DIFFORMITÉ, DIFFORME.

Que ne peut-on distinguer et connaître
Les cœurs pervers à de difformes traits!
(Gresset.)

* On a souvent demandé sur quoi avait pu être fondée cette loi barbare de Lycurgue, qui condamnait les enfans débiles ou *difformes* des Spartiates à perdre la vie en naissant. Cette loi funeste, dit un écrivain moderne, ne fut qu'une conséquence d'une loi indiscrète et plus funeste encore, la loi agraire. Lycurgue, pour éloigner de Lacédémone le luxe et la jalousie, que font naître

et l'excessive indigence d'un côté, et l'excessive richesse de l'autre, ne vit d'autre moyen à employer, que d'engager tous les citoyens à mettre leurs biens en commun et à souffrir qu'il en fût fait un partage égal, ce qui fut accepté. Cette première loi exécutée, le législateur conçut quelques alarmes sur la stabilité future de cette nouvelle distribution, qui devait nécessairement décroître en quotité pour chaque citoyen à mesure que la population croîtrait. Alors, pour maintenir l'équilibre entre les naissances et les morts aussi longtems qu'il se pourrait, il fit ce règlement barbare, qui portait qu'aussitôt qu'un enfant verrait la lumière, il serait visité par les vieillards de chaque tribu, et que dans le cas où il serait trouvé dans un état de *difformité*, ou même de débilité, il serait sur-le-champ condamné à périr, ce qui ne fut que trop littéralement exécuté.

* Je ne suis pas beau, disait Don Quichotte, mais je ne suis pas *difforme*, et c'est assez à un honnête homme pour se faire aimer, que de n'être pas un monstre.

DIGÉRER, DIGESTION.

Ton débile estomac, honte de la nature,
Ne pourrait seulement, sans l'art d'un cuisinier,
Digérer un poulet qu'il faut encor payer.
(Voltaire, *le Lion et le Marseillais.*)

* On dispute depuis Hyppocrate sur la manière dont se fait la *digestion ;* les uns accordent à l'estomac des sucs *digestifs ;* d'autres les lui refusent. Les chimistes font de l'estomac un laboratoire, Hequet en fait un moulin. Heureusement la nature nous fait *digérer*, sans qu'il soit nécessaire que nous sachions son secret. Nous faisons la *digestion*, comme nous recevons la vie, comme nous dormons, comme nous mangeons ; sans savoir comment. *(Voltaire.)*

* Le Peuple est un Souverain qui ne demande qu'à manger. Sa Majesté est tranquille quand elle *digère*, *(Rivarol.)*

* La vie et la mort des meilleurs citoyens, le sort d'une province, ont souvent dépendu de la bonne ou de la mauvaise *digestion* d'un Souverain bien ou mal conseillé. *(Voltaire.)*

* *Digérez*-vous? voilà l'affaire ;
L'homme n'a rien s'il ne *digère ;*
Car sans cela plaisirs et jeux
S'envolent au pays des fables.
L'esprit fait les mortels aimables :
Mais l'estomac fait les heureux. *(Dorat.)*

* Un parasite disait beaucoup de mal de quelqu'un chez qui il avait dîné. Attendez, du moins, lui dit un autre, que vous ayez fait la *digestion. (Carpentariana.)*

* A son Évêque, un jour, le gros Lucas
Disait en étendant les bras :
Boire, manger, dormir et ne rien faire...
Le doux métier ! que je le ferais bien !
— Faquin ! lui dit le Prélat en colère,
Et la *digestion !* la comptes-tu pour rien?

* Un jeune homme se vantait devant Aristippe d'avoir beaucoup lu. Ce ne sont pas, répondit ce philosophe, ceux qui mangent davantage qui sont les plus gras et les plus sains, mais ceux qui *digèrent* le mieux. *(Man. de l'honn. homme.)*

* M. de Coulanges était aussi aimable chansonnier que mauvais avocat. Aussi abandonna-t-il le barreau, pour se livrer

tout entier à son génie poétique. Il fit à quatre-vingt ans l'impromptu suivant à quelqu'un qui l'exhortait à mener une vie plus retirée :

Je voudrais à mon âge,
Il en serait tems,
Être moins volage
Que les jeunes gens,
Et mettre en usage
D'un vieillard bien sage
Tous les sentimens :
Enfin du vieil homme,
Je voudrais être séparé ;
Mais le morceau de pomme
N'est pas *digéré*.

* L'homme qui pense le plus est presque toujours celui qui *digère* le moins.

DIGNE, DIGNITÉ.

Ce bras, jadis l'effroi d'une armée ennemie,
Descendait au tombeau tout chargé d'infamie,
Si je n'eusse produit un fils *digne* de moi,
Digne de son pays et *digne* de son Roi.
(Corneille, *dans le Cid.*)

* Ce fut à la sollicitation du Duc de Nevers qu'Henri IV accorda à la Vieu-

ville le Cordon bleu, dont ce Prince ne le jugeait pas *digne*. Au moment de la décoration, le récipiendaire prononce ces paroles du centenier de l'évangile : *Domine, non sum* DIGNUS. Je le sais, dit Henri ; aussi ne vous l'ai-je accordé qu'à la prière de mon cousin de Nevers.

* On sait que M.lle de Montpensier, petite-fille de Henri IV, et qui avait été sur le point d'épouser Louis XIV, aima éperduement le comte de Lauzun, et se jeta aux pieds du Roi pour obtenir de Sa Majesté la permission de l'épouser. Quelques jours auparavant, le Comte avait entrepris lui-même de détourner son amante de sa folle passion pour lui. Il l'avait conjurée de penser à sa gloire. — L'amant le plus aimable, répondit-elle, est pour moi le plus *digne*.

(Éphémér. 18 déc.)

* *Épitaphe de J.-Bap. Rousseau, par Piron :*

Ci-gît l'illustre et malheureux Rousseau.
Le Brabant fut sa tombe et Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans *digne* d'envie,
Et trente ans *digne* de pitié.

* Mad. de Coulanges avait acquis une facilité singulière à dire des choses fines et heureuses, qu'on appelait ses épigrammes. Elle était nièce de Mad. la Chancelière Le Tellier; ce qui, joint aux liaisons d'amitié qu'elle avait conservées avec Mad. de Maintenon, lui fit faire de fréquens voyages à la Cour, où elle était toujours fort désirée. Or, comme elle n'y avait aucun rang, Mad. de Sévigné disait que l'esprit de Mad. de Coulanges était une *dignité*.

* Saadi, poète, philosophe et moraliste, avait un ami qui fut tout-à-coup élevé à une grande *dignité*. Tout le monde allait le complimenter, Saadi n'y alla pas. Comme on lui en demandait la raison, il dit : la foule va chez lui, à cause de sa *dignité* : moi j'irai quand il ne l'aura plus, et je crois que j'irai seul.

* Lorsqu'à la journée du 20 juin 1792, la populace, dirigée par des scélérats constitués en *dignité*, eut abreuvé Louis XVI de tous les genres d'humiliation, Pétion, jugeant qu'il était tems que cette scène scandaleuse finît, s'avança vers

ces furieux, et dit : Peuple! tu viens de te montrer *digne* de toi-même. Tu as conservé toute ta *dignité*. La nuit s'approche; elle peut favoriser les malveillans qui viendraient se glisser dans ton sein. Peuple ! retire-toi. *(Lacretelle.)*

* Les *dignités* sont comme les rochers escarpés : les aigles ou les reptiles peuvent seuls y parvenir. *(Mad. Neker.)*

DIGRESSION. — Un beau discours chargé de *digressions* ressemble à une belle femme chargée de parures; il fait perdre de vue l'objet principal. *(S.)*

* Le mathématicien Cardan avoue qu'il faisait des *digressions*, afin de remplir plutôt sa feuille, et d'en faire un plus grand nombre, son marché avec son libraire étant à tant la feuille. Or, disait-il, je ne travaille pas moins pour avoir du pain que pour avoir de la gloire. *(Esp. de l'Encycl.)*

DIGUE. — La faute que fit Annibal en donnant aux Romains le tems de se relever après la bataille de Cannes, est aussi célèbre que sa victoire. Il eût dû mettre en pratique cet axiôme d'un

sage : c'est lorsque les eaux sont basses, qu'il faut travailler aux *digues.*

* L'an 1446, le 7 avril, jour des Rameaux, la mer rompit ses *digues* à Dordrecht; il y périt plus de cent mille personnes, et un nombre infini de bétail. *(Éphémér. 17 avril.)*

DILAPIDER, DILAPIDATION. — Les *dilapidations* de la Cour furent un des grands ressorts que l'on mit en jeu pour amener la révolution. La révolution en a vu naître bien d'autres; à peine a-t-on osé crier contre les *dilapidateurs* (*S.*)

DILATER, DILATATION. — Interrogez Borelli sur la force exercée par le cœur dans sa *dilatation;* il vous répondra qu'elle est égale à un poids de 180,000 liv. dont il rabat ensuite quelques milliers. Adressez-vous à Keil, il vous certifie que cette force n'est que de cinq onces. Jurin vient, qui décide qu'ils se sont trompés, et il fait un nouveau calcul; mais un quatrième survenant, prétend que Jurin s'est trompé aussi: la nature se moque d'eux tous, et pendant qu'ils disputent, elle a soin de nôtre vie. Elle fait contracter et *dilater*

le cœur par des voies que l'esprit humain ne peut découvrir. *(Voltaire.)*

* L'abbé de Longuerue gardait dans sa bibliothèque le bréviaire romain comme une pièce curieuse. La légende où il est parlé du cœur de St. Philippe de Néri *dilaté* tellement par la charité, qu'il avait brisé deux côtes, lui paraissait sur-tout fort plaisante. Un jour, disait-il, on voulut faire lire la vie de ce saint au réfectoire du séminaire Saint-Magloire, mais on ne continua pas longtems, les séminaristes étouffant de rire à l'endroit de la *dilatation* du cœur.

(Dict. des Homm. ill.)

DILATOIRE. — Qui fait différer. C'est un terme de Palais.

> Je ne sais point par quel secours
> La mort a gagné la victoire
> Contre le chicaneur Grégoire :
> Car on dit qu'il avait toujours
> Quelqu'exception *dilatoire.* (*Furetière.*)

DILEMME. — Sorte de raisonnement qui contient deux propositions contradictoires, dont on laisse le choix à l'adversaire pour le convaincre également, soit qu'il admette l'une, soit qu'il admette l'autre.

— Le *dilemme* est un des plus captieux argumens qu'il y ait. On cite les deux suivans. — Un jeune-homme était convenu avec le rhéteur Protagoras de faire sous lui un cours de rhétorique, moyennant une assez forte somme qui ne lui serait délivrée qu'autant que le jeune étudiant gagnerait la première cause qu'il plaiderait. Le cours d'étude fini, le candidat déclara net à son instituteur qu'il ne le payerait pas. Celui-ci le cita devant le tribunal, et lui fit ce *dilemme* : De quelque manière que ce soit, vous me payerez; si je gagne ma cause, vous me payerez parce que vous y serez condamné; si vous la gagnez, vous me payerez encore parce que ce sera la conséquence nécessaire des conditions que nous avons faites. Le jeune avocat répondait : De quelque manière que ce soit, je ne vous payerai pas; si je gagne ma cause, parce que j'y serai autorisé; et si je la perds, parce que d'après nos conditions je ne vous devrai rien. Ces *dilemmes* embarrassèrent tellement l'Aréopage, que la cause qui y donnait lieu, resta indécise.

* Un jour un charlatan, sur le quai de l'École,
Criait à plein gosier : Messieurs, venez me voir;

Je le promets d'avance, et je tiendrai parole,
Qui souffre le matin sera guéri le soir.
Jettez-moi là bouillons, sels, drogues, médecines;
Voici le suc des fleurs, des simples, des racines,
Le vrai *nec plus ultrà* du règne minéral;
Un baume souverain, un remède à tout mal.
Il est bon pour le rhume et pour l'appoplexie,
Bon pour les maux de reins, d'estomac, de vessie,
Pour les dépôts laiteux, pour les obstructions,
Pour l'asthme, le catharre et les convulsions.
Il est bon pour les vents, les aigreurs, la colique;
Pour le scorbut, les vers, la goutte sciatique;
Pour la rage des dents, les fièvres, les tumeurs;
Bon enfin pour chasser toute espèce d'humeurs.
Combien, me dira-t-on? Combien! pas une obole,
Et si je prends trois sous, ce n'est que pour la phiole.
Allons! je n'aime point à croquer le marmot.
En veut-on? en voilà. Je n'ajoute qu'un mot.
Vous savez tous, messieurs, ce que c'est qu'un *dilemme*:
C'est un raisonnement qui vaut mieux qu'un système;
C'est ce qui vous a fait distinguer de tout tems
L'habile médecin d'avec les charlatans.
Un *dilemme!* c'est tout, c'est la vérité même.
Ecoutez maintenant celui que je vous fais:
Ou mon remède est bon, ou bien il est mauvais;
Cela me paraît clair, aussi clair qu'eau de roche;
S'il est bon, il faudrait n'avoir pas dans sa poche
Trois sous, pour s'en passer. S'il est mauvais... mais non,
Car je vous ai prouvé, messieurs, qu'il était bon.

DILIGENCE, DILIGEMMENT.

Grace au ciel, à la fin, vous quittez la toilette !
De votre *diligence* on peut se prévaloir ;
Il n'est encore au plus que sept heures du soir.
(Regnard, *dans le Distrait.*)

* Louis IX (Saint Louis) venait souvent au jardin de Paris, connu depuis sous le nom de Jardin des Plantes. Là, dit Joinville, vêtu d'une cotte de camelot, avec un surcot de tiretaine sans manches, et par-dessus un manteau de taffetas noir, il faisait étendre des tapis pour s'asseoir avec ses conseillers, et dépêchait son peuple *diligemment.*

* Il est tel qui, pour aller en cadence,
N'en marche pas moins lourdement :
Et tel qui, pour aller en *diligence*,
N'en va pas plus *diligemment.*

DIMANCHE. — Les *dimanches* tu garderas, en servant Dieu dévotement. — Un caraïbe travaillait un *dimanche*, et scandalisait un chrétien qui lui dit : Dieu qui a fait le ciel et la terre sera fâché contre toi de ce que tu travailles aujourd'hui. Et moi, répondit le sauvage, je suis fâché contre lui. C'est lui

qui n'a pas envoyé la pluie en son tems, et qui a fait mourir mes plantes. Puisqu'il m'a si mal traité, je veux travailler le *dimanche* pour le fâcher. (*Des hom. tels qu'ils sont.*)

* Anciennement, les Évêques d'Angleterre voulaient que les fêtes et les *dimanches* on n'allât qu'à pied. Leurs règlemens défendaient, même à la Reine, d'aller ces jours-là en charriot, à cheval, ou en bateau. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* L'Église interdit le travail les *dimanches* et les fêtes. On sent assez les raisons qui exceptent les médecins de cette règle. Mais l'honoraire des visites faites ces jours-là gênait la conscience de Winslow, Docteur-régent de la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, mort en 1760. Ce médecin célèbre mettait de côté l'argent qu'il recevait le *dimanche* de ses malades, et il le distribuait exactement aux pauvres. — Pierre Pithou, célèbre jurisconsulte, abandonnait également aux pauvres l'argent qu'il recevait de ses cliens, les fêtes et *dimanches*.

(*Elog. des Hom. savans.*)

* Un vieil ivrogne ayant trop bu d'un coup,
Même de deux, tomba contre une borne ;
Le choc fut rude, il resta sous le coup,
Presqu'assommé, l'œil hagard et l'air morne.
Un savetier, de près le regardant,
Tâtait son pouls, et lui tirant la manche :
Las ! ce que c'est que de nous ! cependant,
Voilà l'état où je serai *dimanche*.

(*Masson de Morvilliers.*)

* Chaque *dimanche*, à l'ombre des ormeaux,
Le seul plaisir animant la cadence,
Au son du fifre, on folâtre et l'on danse ;
Le lendemain on retourne aux travaux.

DIMER, DIME. — (*Voyez* DÉCIME.)

— En 793, il y eut en France une grande famine. On avait trouvé, disent les Capitulaires de ce tems-là, tous les épis de blé vides, et l'on avait entendu dans les airs plusieurs voix de démons qui avaient déclaré avoir dévoré la moisson, parce qu'on ne payait pas les *dîmes* aux ecclésiastiques. Il fut donc ordonné qu'on les payerait, à l'avenir. — Il était bien singulier, dit Saint-Foix, que les diables s'intéressassent si vivement à notre clergé.

* La *dîme* nuisait nécessairement à

l'Agriculture. Elle en était comme le fléau. Un curé disait à son paroissien : Maître Pierre, il me semble que si vous ôtiez les cailloux de ce terrein, que si vous le fumiez et le labouriez bien, et que vous y semiez du blé, vous pourriez y faire de bonnes moissons. — Me promettez-vous de n'y jamais *dîmer*, monsieur le pasteur ? — Je ne puis renoncer aux droits de la cure. — Hé bien, moi, je vous donne le champ, si en y faisant tout ce que vous dites, vous me permettez d'en percevoir la *dîme*. (*Études de la Nature.*)

* Vauban avait imaginé un projet de *dîme* royale, qui a été imprimé et souvent réimprimé. Cette *dîme*, suivant le système de l'auteur, devait être levée en nature dans tout le royaume, au profit de l'État, et tenir lieu de toute imposition.

DIMENSION. — Prendre ses *dimensions*, c'est-à-dire, son plan, ses mesures.

* ..... Je prenais quelques *dimensions*
Pour des ajustemens, des augmentations.

.....

— Ah ! quant à vos beaux plans et vos *dimensions*,
Faites bâtir pour vous aux petites maisons.

(Gresset, *dans le Méchant.*)

DIMINUER, DIMINUTIF, DIMINUTION. — Les français assiégeaient une place. L'officier qui les commandait fit proposer aux grenadiers une somme considérable pour celui qui le premier planterait une fascine dans le fossé, exposé à tout le feu de l'ennemi. Aucun des grenadiers ne se présenta. Le Général étonné leur fit des reproches. Nous nous serions tous offerts, dit l'un de ces braves soldats, si vous n'aviez, par le prix de l'argent, *diminué* l'honneur de l'action.

* Les Lacédémoniens, selon Plutarque, déposèrent un de leurs Rois pour avoir pris une femme fort petite. Nous voulons que de l'union de nos Rois il vienne des Rois, et non des *diminutifs* de Rois. (*Journ. Encycl. 1777.*)

* Dans le tems que le système de Law agitait tous les esprits, le médecin Chirac est appelé auprès d'une dame. Dans l'antichambre, le docteur qui avait beaucoup d'actions sur le Mississipi, apprend qu'elles sont baissées. Ah ! bon Dieu,

s'écrie-t-il, en tâtant le pouls de la malade, cela *diminue, diminue, diminue!* Ah! ciel, s'écrie la dame à son tour! et aussi-tôt de sonner, d'appeler ses gens, de s'écrier: Ah! je n'en puis plus, je me meurs! — Madame, qu'avez-vous donc, lui dit Chirac? — Comment, monsieur! et mon pouls qui, dites-vous, *diminue, diminue!* croyez-vous que je puisse aller loin? — Eh! qui parle de votre pouls? Ce sont mes actions qui *diminuent.* — La malade se rassura.

(Merc. de Fr. 1788.)

DINDE, DINDON.

* Des traiteurs, d'un air mécontent,
Exposèrent amèrement
Au Juge de l'endroit, qui tenait audience,
Que l'on n'apportait plus de *dindons* au marché.
Le Juge, homme de conscience,
Dit: mes enfans, j'en suis fâché;
Qu'y faire? Prenez patience.
Mais voyant à ces mots les esprits s'irriter:
Allons, allons, messieurs, ajouta-t-il, silence!
J'aurai soin de m'y transporter. *(Piron.)*

* Boileau, encore enfant, jouait dans une cour. Il tombe; sa jaquette se retrousse, et un *dindon*, à force de coups

de bec, lui meurtrit la partie virile. Boileau en fut toute sa vie incommodé. De-là peut-être cette sévérité de mœurs, cette disette de sentiment qu'on remarque dans ses ouvrages. De-là sa satire contre les femmes, et contre tout ce qui tenait à la galanterie. De-là enfin l'aversion secrette qu'il eut toujours contre les jésuites, qu'il croyait, d'après l'opinion la plus commune, avoir introduit les *dindons* en France, quoiqu'on en doive l'introduction à Jacques Cœur, ce négociant célèbre qui fit tout pour sa patrie, et qui fut payé d'ingratitude. (*Œuv. comp. d'Helvétius.*)

* La Ménagerie de Versailles était sur le chemin de Saint-Hubert. Louis XV partant pour s'y rendre, fut arrêté par un groupe de *dindons* qui se trouva sur son passage. Ces *dindons* étaient ceux de la Ménagerie, qui s'étaient échappés. Qui est-ce, dit le Roi, qui est chargé du soin de cette volaille? — Sire, c'est le capitaine la Roche. — Eh bien! dites au capitaine la Roche que s'il lui arrive encore de laisser échapper ses *dindons*, je le casserai à la tête de sa compagnie. (*S.*)

* Quelques jours avant la bataille d'Ivri, Henri IV arrive un soir, *incognito*, à Alençon, avec peu de suite. Il descend chez un officier qui lui était fort attaché. Ce dernier était absent. Sa femme, qui ne connaissait point le Roi, le reçoit comme un des principaux chefs de l'armée. Cependant, le Prince croyant appercevoir quelques marques d'inquiétude sur le visage de son hôtesse : Vous causerais-je, madame, quelqu'embarras? parlez-moi librement, et soyez sûre que mon intention n'est pas de vous gêner en rien? — Monsieur, je vous avouerai franchement mon inquiétude. C'est aujourd'hui jeudi; j'ai fait parcourir la ville entière; il ne s'y trouve exactement rien, et vous m'en voyez désespérée!... Seulement un honnête artisan, mon voisin, dit avoir à son croc une *dinde* grasse, mais il ne consent à la céder que sous la condition absolue d'en manger sa part. — Eh bien! cet homme est-il un bon compagnon? — Oui, Monsieur, c'est le plaisant du quartier, honnête homme d'ailleurs, bon français, très-zélé royaliste, et assez bien dans ses affaires. — Oh! madame, qu'il vienne;

je me sens beaucoup d'appétit ; et dût-il un peu nous ennuyer, il vaut encore mieux souper avec lui que de ne pas souper du tout. — L'artisan averti, arrive endimanché, avec sa *dinde*, et tandis qu'elle rôtissait, tient les propos les plus naïfs et les plus gais, raconte les histoires scandaleuses de la ville, assaisonne ses récits de saillies aussi vives que plaisantes, amuse enfin le Roi de façon que ce Prince, quoique mourant de faim, attend le souper sans impatience. La gaité du voisin se soutint, augmenta même tant que dura le repas. Le Roi riait de tout son cœur, et plus il s'épanouissait, plus le joyeux convive était à son aise, et redoublait de bonne humeur. Au moment de quitter la table, il se jette aux pieds du Monarque. Pardon, Sire, pardon ! ce jour est certainement le plus beau de ma vie. Je connaissais Votre Majesté ; j'ai servi, j'ai combattu pour mon Roi à la journée d'Arques ; je n'ai pu résister au désir d'être admis à sa table. Pardon, Sire, encore un coup, pardon ! je prétendais vous amuser quelques instans ; j'aurais, sans doute été moins bon à le faire, si

Votre Majesté eut su qu'elle était connue. Mais, Sire, la gloire de mon Roi m'est chère, et je ne puis penser qu'avec douleur combien elle serait ternie d'avoir souffert à sa table un faquin tel que moi.... Je ne vois qu'un seul moyen de prévenir ce malheur. — Quel est-il ? — De m'accorder des lettres de noblesse. — A toi ? — Pourquoi non, Sire ? quoiqu'artisan, je suis français, j'ai un cœur comme un autre, je m'en crois digne du moins par mes sentimens pour mon Roi. — Fort bien, mon ami, mais quelles armes prendrais-tu ? — Ma *dinde ;* elle m'a fait aujourd'hui trop d'honneur. — Eh bien ! soit ; ventre-saint-gris, tu seras gentilhomme, et tu porteras ta *dinde* en pal. (*Dict. hist. d'éduc.*)

* Charles XII se promenant près de Léipsick, un paysan vint se jetter à ses pieds, pour lui demander justice d'un grenadier qui venait de lui enlever un *dindon* destiné pour le dîner de sa famille. Le Roi fait venir le soldat. — Est-il bien vrai que vous avez volé cet homme, dit le Monarque du ton le plus

sévère? — Oui, Sire, répond le soldat; mais lui prenant un *dindon*, je lui ai fait bien moins de mal que vous n'en avez fait à son maître, en lui prenant un Royaume. — Le Roi donna dix ducats au paysan, pour l'indemniser de son *dindon*; et dit au soldat : je te pardonne; mais souviens-toi qu'en enlevant un Royaume au Roi Auguste, je n'en ai rien gardé pour moi. *(Dict. hist.)*

DINER, DINATOIRE.

Le véritable Amphytrion
Est l'Amphytrion où l'on *dîne*. *(Molière.)*

* Bon jour, milord. — Ah! Croupillac, c'est toi? —
Eh! oui, c'est moi. Comme tu deviens rare!
Pour te trouver, il est besoin, ma foi,
Que de ses pas on ne soit point avare.
Depuis huit jours en vain.... Mais je te voi,
Et de mes sens l'allégresse s'empare. —
Parbleu, tu vas déjeuner avec moi;
Sonne mes gens. — Il n'est pas nécessaire,
Je ne suis point venu pour te gêner;
Chez mon banquier on m'attend pour affaire,
J'y cours, bien vîte...., et je reviens *dîner*.
(Pons de Verdun.)

* Les députés de Marseille voulant

haranguer Henri IV, et mettre leur érudition à profit, commencèrent leur discours par ces paroles : Annibal partant de Carthage.... J'entends bien, dit le Roi; Annibal partant de Carthage avait *dîné*, et moi je vais en faire autant.

(Dict. d'anecd.)

* Fontenelle avait son couvert mis tous les jours de la semaine dans différentes maisons de Paris. Le jour de son inhumation, Piron voyant passer son convoi, vers une heure, dit : voilà la première fois que Fontenelle sort de chez lui à cette heure pour ne pas aller *dîner* en ville.

* Louis XIV à la tête de ses armées en Flandres, tenait table ouverte, et tous les Officiers d'une certaine qualité y mangeaient, l'un après l'autre. Un jour, M. de Louville, gentilhomme de la Beauce, se présenta pour *dîner*. M. de Créqui dit au Roi : voilà monsieur de Louville qui souhaiterait avoir l'honneur de *dîner* avec Sa Majesté. — De quel droit, répondit le Roi? — M. de Créqui n'osant rendre à M. de Louville cette réponse mortifiante, lui fit entendre que

le Roi l'ayant questionné sur divers objets, il n'avait pu lui parler de lui. Mais cet Officier n'en avait pas été la dupe. Cependant, le soir, M. de Créqui représenta au Monarque que M. de Louville était d'une très-bonne noblesse; sur quoi le Roi dit: présentez-le demain. Le lendemain à l'heure du *dîner*, M. de Créqui dit au Roi : Sire, voilà Monsieur de Louville. — Louville, prenez place. Louville répond : Sire, j'ai *dîné*.

(*Ann. littér. 1767.*)

* L'Empereur Charles-Quint s'étant prêté au desir que Jean Daens, riche négociant d'Anvers, avait de lui donner à *dîner*, le généreux marchand lui en témoigna sa reconnaissance à la fin du repas, en jetant au feu un billet de deux millions qu'il avait prêtés au Prince. Je suis trop payé, dit-il, par l'honneur que Votre Majesté m'a fait de *dîner* chez moi. (*Dict. hist.*)

* Henri II, prince de Condé, père du grand Condé, résolu d'affermer sa terre de Muret en Valois à deux particuliers qu'il protégeait, voulait éviter les sollicitations et les importunités,

Pour cela, il part seul et *incognitò* de Muret, et se rend à la Ferté-Milon chez le nommé Arnoult Cocault, qu'on lui dit être le notaire du lieu qui était le plus en vogue. Il était midi quand le Prince arriva. Arnoult *dînait*, et sa femme, qui avait déjà *dîné*, attendait sur le pas de sa porte que le garde-note eût achevé de *dîner*. Le Prince demanda monsieur Arnoult. — I *daine*, attendez qu'il ait *dainé*. — Ne pourrait-on pas toujours lui parler? — Non, quan Arnoult *daine* on ne l'y parle point. — Le Prince insiste. — J'vous dis qu'non; encore une fois, il faut ben qu'Arnoult *daine*. Assisez-vous sur c'ban, en attendant. — Le *dîner* fini, on introduit le Prince auprès du tabellion, auquel il propose de faire le bail de la terre de Muret. — Volontiers. Vous êtes fondé de pouvoir? — Oui. — Votre nom? — Henri de Bourbon. — Henri de Bourbon?..... Vos qualités? — Prince de Condé, premier Prince du Sang, Seigneur de Muret. — Le notaire saisi se jette aux pieds du Prince, et le prie de pardonner à lui et à sa femme leur erreur et leur ignorance. — Il n'y a pas

de mal, dit l'Altesse Royale, *il faut ben qu'Arnoult* DAINE. Cette aventure, qui divertit beaucoup le Prince, passa de bouche en bouche, et donna lieu au proverbe connu dans le pays, quand on est forcé d'attendre : Il faut ben qu'Arnoult *daine. (Merc. de Fr. 1765.)*

* L'indécision et le caprice étaient le fond du caractère de Monsieur le Prince, fils du grand Condé. Il changeait vingt fois d'avis sur les moindres choses ; il n'était sur-tout jamais sûr du lieu où il devait prendre son *dîner*. De-là vient qu'il en avait toujours quatre tout prêts: un à Paris, un à Ecouen, un à Chantilly, un où la Cour était. Il est vrai que la dépense n'en était pas considérable. Un potage, la moitié d'une poule rôtie sur une croûte de pain, composaient son *dîner* ordinaire; et l'autre moitié de la poule servait pour son *dîner* du lendemain. *(Gal. de l'anc. Cour.)*

* Le cardinal Fleury voulait passer pour faire mauvaise chère. Il demandait un jour à un courtisan très-délié, qui *dînait* chez son Éminence : prenez-vous du café ? — Monseigneur,

je n'en prends que quand je *dîne*.

* Monsieur de Mairan, de l'Académie des Sciences, connaissait le prix du tems. L'Évêque de Béziers lui ayant offert sa table, il l'accepta, à condition qu'il ne serait pas long-tems à *dîner*.

* On sait qu'il est d'usage que quand le Grand Mogol a *dîné*, un de ses Héraults va dans la place publique annoncer qu'il est permis à tous les Potentats de l'Europe de *dîner* aussi.

* Une femme aimable a dit, en parlant des *dîners* de Paris, qui dans cette ville se font toujours fort tard, que bientôt on ne *dînerait* plus que le lendemain. (*Paris en miniat.*)

* Un homme fut invité à *dîner* dans une maison. On ne *dîne* point avant huit heures, lui dit-on. Je suis bien fâché, répondit-il, de ne pouvoir accepter, mais je suis invité à souper à sept.

* Pauvre gascon, par la faim mal mené,
En lieu public, quoique mal à son aise,
Restait assis. — Deux sols pour votre chaise,
Vint-on lui dire; et lui fort étonné:
Mais ce matin jé crois avoir donné?

— L'après-*dînée* il faut donner encore ;
C'est la coutume. — O la sotte pécore !
Ne vois-tu pas que jé n'ai pas *dîné*.

DINATOIRE ne se dit que dans cette phrase un peu bourgeoise : il est l'heure *dinatoire*. — Le maréchal de *** était allé visiter un sur-Intendant des finances, à l'heure de son *dîner*. Ce dernier ne le reconduisit que jusque sur son carré, en disant : vous m'excuserez, Monsieur le Maréchal, si je ne vous reconduis pas jusqu'à votre carosse, mais vous savez qu'il est l'heure *dinatoire*. — Il est vrai, monsieur, reprit le Maréchal ; et de plus la rue est fort crotatoire.

DIOCÈSE. — Le renvoi dans leur *diocèse* était la punition qu'infligeait l'Empereur Andronic II aux Evêques dont il était mécontent. C'est ce qui arriva au Patriarche d'Alexandrie. Pour satisfaire aux ordres de l'Empereur qui l'exilait dans son *diocèse*, il s'embarqua sur un vaisseau vénitien. Les vents le forcèrent de relâcher dans l'île de Négrepont. Il descendit dans une auberge pour attendre le moment de se remettre en mer. La ville où il se trouvait n'était

peuplée que de chrétiens latins, qui furent scandalisés de voir que le Prélat ne leur donnait aucun signe de communion. Ils le firent interroger par les magistrats, à qui les moines avaient indiqué les questions qu'il fallait lui faire, relativement aux points contestés entre l'Église grecque et l'Église latine. Le Patriarche répondit qu'il était en voyage pour retourner dans son *diocèse*, et qu'il n'était point venu à un Concile pour rendre compte de sa croyance. Les moines, qui accompagnaient les Magistrats, répliquèrent qu'un Évêque devait toujours être prêt à rendre compte de sa foi, hors, comme dans son *diocèse*, et que s'il persévérait dans le refus de s'expliquer, ou si, en s'expliquant, sa profession n'était pas conforme à celle de l'Église romaine, ils ne pourraient se dispenser de le brûler vif avec les gens de sa suite; et ils ne lui donnèrent que peu de jours pour se décider. Au terme fixé, nouvelle sommation, même réponse. Les habitans font les préparatifs du supplice, et dressent le bûcher dans la place publique. Cependant, un particulier, plus sage ou plus humain que ses compatriotes, ob-

serva qu'un Patriarche d'Alexandrie n'était pas un homme dont la mort fût absolument sans conséquence, et que cette mort pourrait être vengée. Cette réflexion frappa tout le monde; le Patriarche eut la vie sauve. On exigea seulement qu'il sortît de l'île dans dix jours; il ne fallut pas le presser beaucoup de quitter de pareils hôtes. Au reste, si tous les Evêques en quittant ou en retournant dans leurs *diocèses*, eussent été exposés à pareil autodafé, on les eût vus autrefois plus scrupuleux observateurs de la résidence. *(S.)*

* L'abbé de Fleury était de l'Académie Française. Ce fut lui qui, comme directeur, reçut Massillon. Oubliant dans cette circonstance l'Académie qu'il aimait, pour l'Église qu'il aimait davantage, il dit à l'Évêque de Clermont: la place d'un Evêque est dans son *Diocèse*, et non ailleurs. *(Ann. fr. 6 nov.)*

DIPHTONGUE. — Nom qu'on donne à deux voyelles lorsqu'elles se réunissent dans une syllabe, et qu'elles forment un son composé des deux, comme dans liard, mien, sien, ciel, miel, bruit, nuit, etc.

Prenez garde qu'un qui ne heurte une *diphtongue*.
(Boileau.)

* Une phrase, un mot, une *diphtongue*, ont quelquefois suffi pour jeter les hommes dans des disputes sanglantes et interminables. On se rappelle encore

Ces tems où les mortels l'un contre l'autre armés,
Et sur un Dieu fait homme au combat animés,
On vit, dans une guerre et si vive et si longue,
Périr tant de chrétiens martyrs d'une *diphtongue*.

* Naguères j'entendis deux quidams se débattre
Sur un cas important : ce couple disputait
Pour savoir si tel mot, selon la règle, était
De trois syllabes ou de quatre.
Le champion du second sentiment,
En sa faveur cita le témoignage
D'un procureur, notable personnage,
Jouissant du renom de parler congruement.
Oh ! répond l'autre, j'en appelle :
Vainement vous vous étayez
Sur des gens de cette sequelle ;
Par syllabes ils sont payés ;
Toujours ils les trouvent trop longues ;
Et jamais procureur ne connut les *diphtongues*.
(Alm. des Muses, 1781.)

DIPLOMATIE, DIPLOMATE, DIPLOMATIQUE, DIPLOME. — La *di-*

plomatie est la science des rapports, des intérêts de Puissance à Puissance. — Le *diplôme* est un acte public, une charte délivrée par un Souverain. La *diplomatique* est l'art de reconnaître les *diplômes* authentiques. — Le corps *diplomatique* est le corps des Ministres étrangers résidans auprès d'un Souverain. Enfin un *diplomate* est un agent nommé par une Puissance pour traiter avec une autre sur leurs intérêts respectifs. L'Académie, dans son dictionnaire, n'a pas reconnu cette dernière dénomination. Mais l'usage l'a naturalisée, en attendant que l'Institut prononce.

DIRE, DIT.

Le secret d'ennuyer est celui de tout *dire*.

* On dit toujours bien ce qu'on *dit*.

Quand le cœur fait parler l'esprit.

* Toujours *dire*, n'est guère le moyen de penser.

* On a dit de Montaigne, que c'était l'homme du monde qui savait le moins ce qu'il allait *dire*, et qui savait le mieux ce qu'il *disait*.

* Fontenelle avait un frère prêtre. Que fait-il, lui demandait-on ? — Il *dit*

la messe le matin; et le soir, il ne sait ce qu'il *dit*.

* Tel nous amuse et nous plaît en *disant* des choses que nous ne voudrions pas avoir *dites*. Madame d'Hudicourt n'ouvre pas la bouche sans me faire rire, disait Mad. de Maintenon, et cependant je ne me souviens pas, depuis que nous nous connaissons, de lui avoir entendu *dire* une chose que j'eusse voulu avoir *dite*.

* Quand Marmontel eut terminé ses Contes moraux, où il a remplacé les *dit-il*, les *dit-elle*, par des points..... ou des traits —, on mit au bas de sa statue :

J'ai banni du français, les *dit-il*, les *dit-elle*.

* Un acteur qui avait éprouvé quelque désagrément dans la tragédie d'Andronic, fit des excuses au parterre. Quelqu'un lui cria ce vers de la pièce :

Prince, n'avez-vous rien à nous *dire* de plus?

l'acteur répliqua :

Non, d'en avoir tant *dit* je suis même confus.

(*Porte-Feuille Fr. an* 8.)

* Un étranger ayant déployé devant les Lacédémoniens une vaine éloquence, leur Roi Agis lui dit : étranger, apprenez qu'à Lacédémone ce n'est pas assez de *dire* ce qu'il faut, il faut encore ne *dire* que ce qu'il faut : *ne quid nimis.* (*Mél. tir. d'une gr. bibl.*)

* Damis, pour se faire encenser,
Dit qu'il n'a jamais eu le don de bien écrire ;
Mais il le *dit* sans le penser,
Moi je le pense sans le *dire*.

* Monsieur Tartuffe un jour entra chez Lise
A pas de loup et sans être attendu.
La voyant dans les bras d'un amant... Qui l'eût cru !
O ciel ! s'écria-t-il, que veut-on que je *dise* ?
La dame répartit, s'étant un peu remise,
Eh ! mais, *dites*, monsieur, que vous n'avez rien vu.
(*Alm. Litt.* 1789.)

DIRECT, DIRECTEMENT. — Ce n'est point, disait Saadi, la voix timide des Ministres qui doit porter à l'oreille des Rois la plainte des malheureux ; il faut que le cri du peuple puisse *directement* percer jusqu'au trône.

DIRIGER, DIRECTION, DIRECTEUR, DIRECTOIRE. — Le mot *direc-*

tion s'entend assez ordinairement de l'art méthodique inventé par les gens d'église, pour conduire les ames dévotes dans la voie du salut :

* Mais de tous les mortels, grace aux dévotes ames,
Nul n'est si bien soigné qu'un *directeur* de femmes.
(Boileau.)

* L'abbé Gobelin, célèbre *directeur* de son tems, l'était de Mad. de Maintenon, qui était à son tour la *directrice* de son *directeur*, qui avait besoin en effet d'être *dirigé* en bien des occasions. *(Les Souv. de Mad. de Caylus.)*

* Le Duc d'Orléans, Régent, ayant remis entre les mains de l'abbé Fleury la *direction* de la conscience du jeune Roi confié à sa tutelle, d'Aubenton, à l'instigation des Jésuites qui en étaient jaloux, d'Aubenton, le même qui avait révélé au Régent la confession du Roi d'Espagne qu'il *dirigeait* (*voyez* ABDIQUER), le jésuite d'Aubenton enfin, eut le crédit de faire demander à la Cour de France, par son pénitent couronné, que ce fût un prêtre de la Société qui fût choisi pour le *directeur* du jeune Monarque français. Il vint même à bout de faire

insérer cet article secret dans le traité de paix de 1720 entre la France et l'Espagne, comme une condition essentielle du rétablissement de la bonne intelligence entre les deux couronnes ! ! !

(Ann. fr. 6 novembre.)

* Un amateur de l'Opéra se plaignait de ce que les actrices *dirigeaient* tout, brouillaient tout, commandaient en despotes dans ce spectacle. Un homme sensé lui dit : voulez-vous que ce soient les hommes qui distribuent les rôles, et qui règnent sur ce théâtre ? nommez les femmes *directrices ;* car tant que les hommes seront *directeurs ,* ils seront eux-mêmes *dirigés* par les femmes.

(Alm. litt. 1779.)

* Mad. de Maintenon choisit Bourdaloue pour *directeur ;* mais Bourdaloue n'accepta qu'à condition qu'il ne la *dirigerait* qu'une fois par an. C'est ainsi qu'il traitait en grand homme une fonction dont beaucoup d'autres ne font qu'un métier. *(Tabl. des littér.)*

* Pénitens endurcis , que rien ne vous afflige ;
L'or saura *diriger* celui qui vous *dirige.*

(Sanlèque.)

DIRECTOIRE; qui *dirige*. — Ce n'est point un *directoire*, c'est un *dortoir*, disait un journal italien, parlant du *Directoire*.... ligurien.... qui semblait s'endormir sur les maux de la patrie : *il* DIRETTORIO *il dormitorio*.

* Au mois de floréal, an VI, cent quatre-vingt-treize individus de tout état, furent embarqués sur *la Décade*, pour être transférés à la Guyane. De ce nombre étaient cinq voleurs avec lesquels on peut bien penser que les autres ne communiquaient pas très-intimément. Ces cinq misérables avaient pris le titre de *Directeurs*, et s'étaient donné les noms des cinq membres composant le *Directoire*. L'un s'appelait *Baras*, l'autre *Rewbel*, etc. Ils ne s'appelaient jamais différemment; et pour que rien ne manquât à cette institution, ils élisaient tous les mois un Président, et tenaient régulièrement leurs séances.

(J. J. Aymé, Déport. et nauf.)

DISCERNER, DISCERNEMENT.

Sachez d'un ami discerner le flatteur.

(Boileau.)

* Celui qui sans *discernement*
Adresse à tous venans les louanges qu'il donne,
Fait grand tort à son jugement,
Et ne fait honneur à personne.

(Pélisson.)

* Après l'esprit de *discernement*, ce qu'il y a au monde de plus rare, ce sont les diamans et les perles.

(La Bruyère.)

* Pour bien *discerner* les choses, il ne faut être ni trop près, ni trop loin. De trop près la vue se confond, de trop loin la chose disparaît. *(S.)*

* L'homme doit *discerner*, s'il veut se rendre heureux,
Le plaisir innocent du plaisir dangereux.

(Du Resnel.)

DISCIPLINE, DISCIPLE.

N'est-il pas plus plaisant, pour tout homme d'église,
D'orner son front tondu d'un chapeau rouge ou vert,
Que d'aller, d'un vil froc obscurément couvert,
Recevoir à genoux, après laude ou matine,
De son Prieur cloîtré vingt coups de *discipline* ?

(Voltaire.)

* C'est à Saint-Victor que l'usage de la *discipline* a commencé à s'établir par des statuts. Aussi nommait-on ceux qui

en faisaient usage les fouetteurs de Saint-Victor. (*Longueruana.*) — Cependant si l'on en croit le père Mabillon, cet usage aurait été introduit par Saint-Dominique l'Encuirassé, qui se donnait chaque jour 15 mille coups de *discipline*. Mabillon ne dit pas si c'était dessus ou dessous sa cuirasse de fer. *(S.)* (*Voyez* CUIRASSE.)

— La plupart des religieuses se flagellaient avec une *discipline* de fer, ou de cordes dont les nœuds ou la tresse causaient des douleurs plus cuisantes que les pointes de fer.

* En 1584, on vit le roi Henri III, le Chancelier, les courtisans, et les Ministres, marchant deux à deux dans les rues de Paris, couverts d'un grand sac de toile, depuis le haut de la tête jusqu'aux pieds, ceints d'une grosse corde, et tenant chacun une *discipline* à la main pour se flageller les épaules.

(*Ess. hist. sur Paris.*)

* On appelle *disciple* celui qui, suivant les leçons d'un maître, dans quelque genre de science ou d'art, est censé se soumettre à sa *discipline*. — Ciceron

et César, à l'âge de 25 ans, portaient encore le nom de *disciples*. Ils se préparaient dans de longues études aux affaires importantes du Gouvernement.

* La *discipline* militaire est de la plus haute importance dans les armées, et même quand le soldat est en garnison. — Donnez-moi 30 mille hommes bien *disciplinés*, disait le prince Eugène, et je les préférerai à 80 mille qui n'ont que de la bravoure. (*Lett. recr. et am.*) — Frédéric II avait défendu, sous peine de mort, qu'aucun individu gardât de la lumière passé telle heure de la nuit. Il fait lui-même sa ronde, et trouve un Officier sous la tente, avec une lanterne et une chandelle allumée. — Pourquoi cette lumière? — Sire, pardon, j'écrivais deux mots à une épouse chérie et inquiète. Ma lettre est finie, j'allais éteindre. — Mandez à votre épouse que pour le maintien de la *discipline* militaire, demain à pareille heure vous ne serez plus. Et le lendemain il le fit pendre.

DISCONTINUER, DISCONTINUITE. — Les personnes qui parlent sans *discontinuer* sont aussi peu propres à la

société que celles qui ne parlent jamais. *(Girard.)*

* La véritable amitié n'inspire que des sentimens généreux. Callisthènes d'Olynthe, qui avait suivi Alexandre dans ses conquêtes, fut accusé de trahison auprès de ce Prince, qui le fit mutiler, et le condamna à être enfermé dans une cage de fer, à la suite de l'armée. Lysimaque, l'un des Capitaines d'Alexandre, et l'ami fidèle de Callisthènes, ne *discontinua* pas pour cela de venir le voir. Ce philosophe, après l'avoir remercié de son attention courageuse, le pria au nom des Dieux que ce fût pour la dernière fois. Laissez-moi, lui dit-il, soutenir mes malheurs, et n'ayez pas encore la cruauté d'y joindre les vôtres. Je vous verrai tous les jours, répondit Lysimaque; si le Roi vous savait abandonné des hommes vertueux, il n'aurait plus de remords, et commencerait à vous croire coupable. Oh! j'espère qu'il ne jouira pas du plaisir de voir que la crainte d'encourir sa disgrace m'ait fait *discontinuer* de visiter un ami vertueux, et condamné sans l'avoir mérité.

DISCONVENIR, DISCONVENANCE. — Quoiqu'ayant la même origine, ces deux mots ont une signification tellement différente, que le premier suppose fort bien l'absence de l'autre. *Disconvenir* appartient à l'opinion ; *disconvenance*, au sentiment, au caractère, aux procédés, ou à l'âge. On peut *disconvenir* d'un fait, sans aucune *disconvenance*, comme il peut y avoir beaucoup de *disconvenance* dans un fait dont on convient. *Disconvenance* dit moins qu'inconvenance. L'inconvenance est l'absence de ce qui convient en matière d'honnêteté morale ; la *disconvenance* est seulement l'absence de ce qui convient en fait d'honnêteté sociale. *(S.)*

* Parmi les honnêtes gens, les rapports augmentent avec les années..... Pour les gens vicieux, les *disconvenances* augmentent. *(Mad. Necker.)*

DISCORD, DISCORDE, DISCORDER, DISCORDANT.

La *discorde* a toujours régné dans l'Univers ;
Notre monde en fournit mille exemples divers :
Chez nous cette Déesse a plus d'un tributaire.
Commençons par les élémens :

Vous serez étonnés de voir qu'à tous momens
Ils seront appointés contraire.
Outre ces quatre potentats,
Combien d'Êtres de tous états
Se font une guerre éternelle! (*La Fontaine.*)

* La *discorde* est par-tout et le public s'en raille;
On se hait au Parnasse encor plus qu'à Versaille.
(*Voltaire.*)

* ..... La *Discorde* autrefois
Ayant brouillé les Dieux, descendit chez les Rois;
Puis dans la Sainte Église établit son empire,
Et l'étendit bientôt sur tout ce qui respire.
(*Le même.*)

* On voyait dans Paris la *Discorde* inhumaine,
Excitant aux combats et la Ligue et Mayenne.
.....
Ce monstre, impétueux, sanguinaire, inflexible,
De ses propres sujets est l'ennemi terrible;
Aux malheurs des mortels il borne ses desseins;
Le sang de son parti rougit souvent ses mains:
Il habite en tyran dans les cœurs qu'il déchire,
Et lui-même il punit les forfaits qu'il inspire.
(Le même, *Henriade*, *ch.* 1.)

* Un ancien poète semble avoir prophétisé, lorsqu'il a dit:

Quand le *discord* règne dans la Cité,
Le plus méchant tient lieu d'autorité.

Discord n'est plus d'usage. Il est à regretter, a dit Voltaire.

* Le poète Rotrou commença à écrire à 20 ans; il mourut à 39. Il est le premier qui ait appris à rendre la tragédie raisonnable, et Corneille faisait de lui une estime particulière. Tous les poètes se liguaient contre le Cid. Rotrou seul refusa de se prêter à la jalousie du Cardinal de Richelieu. Aussi Corneille l'appelait-il son père. On fit à Rotrou l'épitaphe suivante :

Ci-gît celui dont les accens,
Dans une carrière pareille,
Semblèrent les moins *discordans*
Auprès de ceux du grand Corneille.

* Survient-il un sculpteur? Ce nouveau Praxitèle,
Exerçant son ciseau sur le marbre rebelle;
Suscite sans pitié des sons si *discordans*,
Qu'en blessant mon oreille ils agacent mes dents.
(Piis, *Harm. Imit.*)

DISCOURS, DISCOUREUR.

* Les ris et les amours,
Ne sont pas soupçonnés d'aimer les longs *discours*.
(*La Fontaine.*)

* Patru fut reçu à l'Académie Fran-

çaise en 1640. Lors de sa réception, il fit un remercîment qui plut tant aux Académiciens, qu'ils décidèrent qu'à l'avenir tous ceux qui seraient reçus feraient un *discours* pour remercier l'Assemblée, ce qui ne s'était point fait auparavant, et s'est toujours pratiqué depuis.

* Piron se trouvant sur le point d'être reçu de l'Académie, le Secrétaire qui devait répondre au *discours* du récipiendaire fut l'avertir de se tenir prêt. Mon *discours* est tout fait, dit Piron, et le vôtre aussi. — Comment cela? — Je me leverai, j'ôterai mon chapeau, je dirai: Messieurs, je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait de m'admettre. Vous vous leverez, vous ôterez votre chapeau, et vous répondrez: Monsieur, cela n'en vaut pas la peine.

* L'abbé de Saint-Pierre, élu par l'Académie Française, ne mit que quatre heures à composer son *discours* de remercîment. On lui représenta qu'il aurait dû y mettre plus de tems. Ces sortes de *discours*, répondit-il, pour l'utilité dont ils sont à l'État, ne méritent pas

plus de deux heures de travail. J'y en ai mis quatre, et cela est fort honnête. (*Alm. litt. 1784.*)

* Fontenelle prêtait quelquefois sa plume aux personnes en place, mais n'en tirait point vanité. Il était même très-secret sur ce genre de service. Une fois, il composa un *discours* pour un jeune magistrat dont il connaissait fort le père, et chez lequel il allait de tems en tems dîner. Le fils, bien sûr de la discrétion de Fontenelle, s'était donné pour auteur du *discours*, et en avait laissé une copie à son père. Un jour, mais long-tems après, le père parlant de son fils devant Fontenelle, lui dit : il faut que je vous fasse voir un *discours* de mon fils; je crois qu'il ne vous déplaira pas. Fontenelle avait totalement oublié que c'était lui qui avait fait ce *discours;* mais il se le rappela dès les premières lignes, et par une sorte de pudeur, il n'en fit que médiocrement l'éloge. La tendresse ou la vanité paternelle en fut piquée au point que la lecture n'en fut pas achevée. Je vois bien, dit le père mortifié, que ce *discours* n'est pas de votre goût. C'est

un style aisé, naturel, pas trop correct peut-être, un style d'homme du monde enfin. Mais à vous autres Messieurs de l'Académie, il faut de la grammaire et des phrases.

* Les longs *discours* n'avancent pas plus les affaires, qu'une robe traînante n'aide à la course. *(Bâcon.)*

* Les plus beaux *discoureurs* ne sont pas les plus sages ; Il est fort peu d'auteurs qui vaillent leurs ouvrages.
(Andrieux.)

DISCRÉDIT. — Le proverbe dit : fille qui vieillit, tombe dans le *discrédit*. — Comment se fait-il que nous ayons le verbe décréditer, et que nous n'ayons pas le substantif décrédit ? que nous ayons le substantif *discrédit* et l'adjectif *discrédité*, et que nous n'ayons pas le verbe *discréditer* ? Bisarrerie de notre langue qui ne s'explique que par le *sic voluère*. — Les charlatans de toute espèce sont décrédités dans l'esprit des gens sensés ; mais ils ne sont pas *discrédités* dans l'esprit du peuple, qui les écoute, les croit, s'y fie, et s'en trouve la dupe. *(S.)*

DISCRÉTION, DISCRET.

Discrétion française est chose outre nature,
Et d'un trop grand effort.
(La Fontaine.)

* L'amour le plus *discret*
Laisse par quelque marque échapper son secret.
(Racine.)

* Un particulier peu *discret* confia un secret à quelqu'un, et le pria instamment de n'en rien dire à personne. Soyez tranquille, lui dit celui-ci; je serai aussi *discret* que vous. *(Matin. Sénonn.)*

* L'amour n'a point de secret,
L'indifférent seul est *discret*. *(Voltaire.)*

* On appelle *discrétion*, un pari dont la nature n'est pas déterminée, et qu'on laisse à la *discrétion* de celui qui perdra :

Gageons une *discrétion*.
— Vous perdrez. — Soyez sûr que non.
(Voltaire, *dans le Dr. du Seign.*)

— C'est dans ce sens qu'en termes de guerre, on dit se rendre à *discrétion*, pour dire s'en remettre à l'humanité, à la générosité du vainqueur. — Sous le

règne de Charles VI, les citoyens de Rouen ayant été contraints de livrer à la *discrétion* de Henri V, roi d'Angleterre, trois de leurs principaux concitoyens, ce Roi, aussi avare que sanguinaire, exigea de chacun d'eux une si forte somme, que le nommé Blanchard ne put parvenir à la lui payer. Le barbare Henri ordonna qu'il fût décapité. Ce brave homme en allant au supplice, disait : je ne suis pas assez riche pour racheter ma vie, mais quand j'aurais assez d'argent pour cela, je ne consentirais pas à le donner pour empêcher le déshonneur d'un anglais, dont la *discrétion* est l'avarice ou la cruauté.

(Ess. hist.)

DISCULPER.

Du premier des Césars on vante les exploits ;
Mais dans quel tribunal, jugé suivant les lois,
Eût-il pu *disculper* son injuste manie ? *(Boileau.)*

* En 1552, les Français attaquaient Yvoi, dans les Pays-Bas. La brêche était impraticable, et le comte de Manfeld se disposait à soutenir l'assaut, lorsque 15,000 Allemands, qui composaient la garnison, refusèrent de seconder son

courage. L'intrépide Commandant, après avoir inutilement épuisé tous les moyens de les rappeler à l'honneur et au devoir, fait venir un gentilhomme français, son prisonnier, et lui dit, en présence des troupes : « allez, je vous donne la liberté. Yvoi assiégée, il y a quelques années, par le duc d'Orléans, fut vaillamment défendue par un forgeron à la tête de quelques paysans, et ne se rendit à l'extrémité qu'aux conditions les plus honorables ; et moi, qui ai de la naissance, et de l'expérience à la guerre, je me vois forcé, par la lâcheté et la perfidie de mes soldats, de subir les loix que l'ennemi voudra m'imposer ! Toutes les fois que vous rappellerez dans votre mémoire la liberté que je vous accorde, n'oubliez pas de me *disculper* contre les calomnies de ceux qui voudraient noircir ma réputation ». Manfeld, après ce discours, fit arborer pavillon blanc.

(Dict. d'Anecd.)

* Le Dieu dont le pouvoir sert d'excuse aux amans,
Sait bien les *disculper* de leurs emportemens.

(Regnard, *dans le Légat.*)

DISCUTER, DISCUSSION.

Avec ses ennemis il se peut qu'on dispute,
Avec ses amis l'on *discute*.

* J'ai entendu une personne judicieuse dire à un juge : convenez, monsieur, que vous êtes souvent plus en état de prononcer sur une affaire, après un premier et court exposé de part et d'autre, que quand elle a été *discutée* pendant quinze ou vingt audiences par les raisonnemens captieux des avocats, et les subterfuges adroits des procureurs? Vous avez raison, reprit le magistrat d'un grand sang-froid, mais il faut que tout le monde vive.

DISERT, DISERTEMENT. — Termes du barreau où l'on bavarde quelquefois plus qu'on ne raisonne. — Un homme *disert* ennuie souvent, une femme *diserte* déplaît presque toujours.

Quæris cur noluit te ducere, Galla ? DISERTA *es.*
(Martial.)

DISETTE.

Il en est des talens comme de la finance,
La *disette* aujourd'hui succède à l'abondance.
(*Voltaire.*)

* Les Cimbres, affligés d'une *disette*, traînèrent à l'échafaud leur Roi, pour n'avoir pas mieux veillé à leurs premiers besoins. (*Révol. de Paris.*)

* L'auteur d'Emile prétend qu'on peut guérir les enfans de la gourmandise, par des jeux qui leur plairaient tellement, qu'épuisés d'inanition, ils ne songeraient pas à manger. Il cite en preuve l'exemple des Lydiens, qui, au rapport d'Hérodote, pressés d'une extrême *disette*, s'avisèrent d'inventer les jeux et d'autres divertissemens, avec lesquels ils donnaient le change à leur faim, et passaient des jours entiers sans songer à manger.

* On prend ce que l'on peut en ce siècle où nous sommes,
Car on n'a jamais vu telle *diette* d'hommes.

(*Legrand.*)

DISGRACE, DISGRACIER. — Plusieurs grands hommes ont regardé une trop grande prospérité comme l'avant-courière d'une grande *disgrace*. Témoin Philippe de Macédoine, qui, apprenant, dans un même jour, que ses coursiers avaient remporté le prix aux jeux olympiques; que Parmenion, son Lieutenant, avait vaincu les Dardaniens, et que son

épouse venait d'accoucher d'un Prince (Alexandre), s'écria : ô fortune ! envoie-moi promptement quelque *disgrace !* — Témoin encore Théramène, l'un des trente tyrans d'Athènes, qui, se voyant seul sauvé de la mort, lorsque trente de ses courtisans venaient d'être ensevelis sous les ruines d'une maison dans laquelle ils dînaient avec lui, s'écria également : ô fortune ! à quelle *disgrace* me réserves-tu donc ?... Il périt peu de tems après, au milieu des supplices.

* Rien au monde ne put déterminer Henri IV à *disgracier* Sully. Rien ne put, dans le même tems, déterminer Élisabeth à *disgracier* le fameux Cecil (Lord Burleiglf), malgré les intrigues des courtisans de France et d'Angleterre contre ces deux grands hommes. Depuis, la *disgrace* d'un ministre, à Londres comme à Versailles, n'a plus été qu'un jeu. Etait-ce parce qu'il n'y avait plus d'Henri IV, ni d'Elisabeth ? Était-ce parce qu'il n'y avait plus de Sully, ni de Cecil ?

* Le ministre Louvois mettait un tel prix à la faveur de son maître, que

s'appercevant, à l'air froid avec lequel Louis XIV lui parlait dans le dernier travail qu'ils firent ensemble, qu'il était *disgracié*, il rentre chez lui, le cœur tellement comprimé, qu'avalant avec précipitation un verre d'eau qu'il avait demandé, il tombe sur un fauteuil, prononce quelques mots mal articulés, et meurt. On fit courir, dans le tems, qu'il avait été empoisonné; mais le seul poison qui le tua fut le violent dépit qu'il ressentit de sa *disgrace*.

DISLOQUER, DISLOCATION. — Le Valdajos, près de Remiremont, est peuplé de paysans anatomistes qui remettent avec beaucoup d'adresse, et encore plus de charité, les bras et les jambes cassés. Ils apprennent l'Anatomie, dès leur enfance, en s'exerçant sur un squelette de bois qui se démonte et se remonte dans toutes les articulations. On met ce squelette ou mannequin anatomique dans un sac fermé et l'enfant s'exerce à *disloquer*, sans les voir, et à raccommoder ensuite tous ces membres *disloqués*, toujours à travers le sac. Cet exercice les prépare à manier à la suite les os fracturés avec une

souplesse et une dextérité qui étonnent les gens de l'art. *(12.e Feuil. Villag.)*

DISPARITÉ, qui n'est pas semblable. — L'amitié se nourrit de communications qui ne peuvent se trouver entre les pères et les enfans, pour la trop grande *disparité* qui est entr'eux. *(Montaigne.)*

* L'empêchement pour cause de *disparité* a été établi par les Empereurs Valentinien, Valens, Théodose et Arcade, qui prohibèrent les mariages des chrétiens avec les juifs, pour cause de *disparité* de culte. *(Ann. litt. 1768.)*

DISPARAITRE, DISPARATE.

Disparaissez, petits auteurs de Grèce,
Disparaissez, petits auteurs Romains,
Qu'étudiait la crédule jeunesse,
Et que l'erreur osa nommer divins. *(Parny.)*

* Buchanam quitta la Cour pour s'enfoncer dans la solitude de Sterling, où il déclara, au moment de mourir, qu'il n'avait, pendant tout le tems qu'il y demeura, travaillé qu'à une seule chose, à *disparaître* le plus doucement qu'il avait pu de la société des hommes qui

ne lui ressemblaient pas. *(Dict. des Homm. ill.)*

Disparate est un mot espagnol. Il exprime le défaut de rapport ou de suite dans les paroles ou dans les actions. — Momens *disparates*, ou simplement, *disparates*, est l'opposé de momens lucides chez les personnes qui ont des accès de folie. En 1773, on prétendit que le ministre de Boynes avait des *disparates*. On a prétendu que Mad. de Boynes, qui était alors enceinte, répondit un jour que l'on prêtait devant elle des *disparates* à son époux : si la tête de mon mari *disparait*, le reste ne *disparait* pas encore. *(Mém. sec.)*

DISPENSER, DISPENSE, synonime d'exempter, exemption.

Eh ! qui sont parmi nous les mortels que les Cieux
Ont daigné *dispenser*, au printems de la vie,
De payer le tribut qu'on doit à la folie ?
(La Chaussée.)

* Tout ce qu'on dit faut le penser,
Il n'est rien qui nous en *dispense* ;
Mais l'on peut bien se *dispenser*,
De dire tout ce que l'on pense.
(Martin Crécy.)

* On n'a point pour la mort de *dispense* de Rome.
(Molière, *dans l'Etourdi.*)

L'auteur de l'Imitation de J. C. a dit exactement la même chose : *Nemo impetrare potest à Papâ bullam nunquàm moriendi.*

* Un gascon avait fait quelque séjour à Rome; il était curieux et assez connaisseur. Il en avait examiné toutes les raretés; il était connu du St. Père, à qui il dit un jour, qu'il ne lui restait plus qu'une chose à voir à Rome; la mort d'un Pape. Monsieur, lui dit le S. Père, si vous avez fait vœu de contenter cette curiosité, je vous en accorde volontiers la *dispense.* (*Vasconiana.*)

* Robert, roi de France, avant que d'épouser Berthe, sa cousine issue de germain, crut devoir convoquer les Évêques de son Royaume, pour savoir s'il lui fallait des *dispenses.* Leur avis fut qu'il n'en fallait pas, mais qu'au surplus s'il en fallait, ils pouvaient les donner. On sait ce que coûta cet attentat des Évêques contre l'autorité papale. (*V.* GERMAIN.)

DISPENSER se prend quelquefois pour distribuer, répartir :

Le sort se plaît à *dispenser* les choses
De façon que c'est tout mal ou tout bien.
(La Fontaine.)

* Le page Grégoire VII se disait le distributeur des grâces, et le *dispensateur*, non-seulement des bénéfices de l'Eglise, mais aussi des Royaumes de la terre. *(Dict. hist.)*

DISPERSER, DISPERSION.

A l'égard des vertus, rarement on les voit
Toutes en un sujet éminemment placées,
Se tenir par la main sans être *dispersées*.
(La Fontaine.)

* .... Des élémens le moteur invisible,
Contient les Aquilons suspendus dans les airs,
Et pose la barrière où se brisent les mers :
Il fonde les Cités, les *disperse* en ruines,
Et les cœurs des humains sont dans ses mains divines.
(Voltaire.)

DISPOS. Ne se dit que de l'homme.

Toujours frais et *dispos*,
Toujours résigné par avance,
Je me livre au travail ou me livre au repos,
Comme le veut la circonstance.

DISPOSER, DISPOSITION.

Les taureaux aux autels tombent en sacrifice ;
Les criminels tremblans sont traînés au supplice :
Les mortels généreux *disposent* de leur sort.

(Voltaire, *dans l'Orphelin de la Chine.*)

* La première réponse que faisait ordinairement Louis XII à ceux qui venaient solliciter une charge, ou un emploi vacant, c'était : j'en ai *disposé*. Préservatif excellent contre la faveur et l'intrigue. Ce Prince, d'ailleurs, en répondant ainsi, ne trahissait pas sa conscience, car l'emploi était toujours *in petto* destiné au plus digne. (*Ann. Fr.*) (*Voy.* ALBUM.)

* Chacun peut à son choix *disposer* de son ame.

(*Racine.*)

* Un vieux pécheur avait commencé son testament par ces mots : Je donne mon ame à Dieu. Je vous conseille, lui dit quelqu'un à qui il le lisait, de *disposer* autrement de ce legs, auquel je présume que le légataire renoncera. Dans ce cas, répartit le testateur, il en *disposera* lui-même en faveur de qui il voudra.

DISPROPORTIONNER, DISPROPORTION. — Une récompense trop *disproportionnée* au mérite est une injustice, ou tout au moins une injure.

— Un soldat plein de bravoure avait eu les deux bras emportés dans un combat. Son Colonel le voyant en cet état, lui présente un écu. Vous croyez sans doute, mon Colonel, dit le soldat, choqué de cette injurieuse *disproportion*, vous croyez que je n'ai perdu qu'une paire de gants?

DISPUTER, DISPUTE.

Qui discute a raison, et qui *dispute* a tort.

(*Alm. des Muses*, 1772.)

* Plus on a *disputé* moins on s'est éclairci.

(*Rulhière.*)

* On pressait le père Mallebranche de répondre aux journalistes de Trévoux, qui l'avaient attaqué. Je ne *dispute* point, dit-il, avec des gens qui font un livre tous les mois.

* Pomenars, gentilhomme breton, fut long-tems détenu dans les liens d'un décret, pour crimes de rapt et de fausse monnaie. Il sollicitait un jour son affaire

avec une grande barbe ; sur quoi quelqu'un lui demanda pourquoi il ne se faisait point raser? Ma foi, dit-il, je serais bien fou de prendre le soin de ma tête, sans savoir à qui elle appartient sûrement. Le Roi me la *dispute*. Or, tant que la *dispute* durera, je n'ai point envie de la soigner. Mais quand il sera décidé à qui elle appartient, si elle me reste, j'en aurai soin. C'est à ce sujet, que lorsque l'affaire du rapt fut terminée, en faveur de l'accusé, et qu'il ne restait plus que celle de la fausse monnaie, Mad. de Sévigné disait : Pomenars peut à présent se faire raser d'un côté.

* Un curé de village avait élevé quatre dogues : il en appelait un Aristote, et un autre Descartes. Il avait donné à chacun un disciple, et entretenait les deux partis dans une grande animosité. Aristote ne voyait point Descartes qu'il ne fût prêt à s'élancer sur lui pour le dévorer, et Descartes lui rendait la pareille. Quand le curé voulait se divertir, il appelait Aristote et Descartes : chacun se rangeait à sa place ; Aristote à la droite, Descartes à la gauche, et chaque disciple

se tenait à côté de son maître. Le curé parlait ensuite à Aristote pour l'inviter à s'accommoder avec Descartes. Aristote, par ses aboiemens réitérés, et ses yeux étincelans, disait qu'il ne voulait entendre à rien. Il se tournait ensuite vers Descartes, et ne réussissait pas davantage. Essayons, disait-il ensuite, si en vous faisant conférer ensemble, vos esprits pourront se réunir. Il les faisait approcher; ils se parlaient d'abord en aboyant doucement, et semblaient se répondre l'un à l'autre. Insensiblement ils aboyaient plus fort, et finissaient par se battre deux contre deux. Ils se seraient même étranglés si le curé, par l'autorité qu'il s'était conservée, ne les avait séparés. Et le bon curé prétendait que c'était une image des *disputes* des philosophes et des théologiens. Il aurait pu ajouter : et des politiques.

* Lorsqu'il fut question de recevoir à l'Académie le marquis de Saint-Aulaire, Despréaux s'y opposa vivement, et répondit à ceux qui lui représentaient qu'il fallait avoir des égards pour un homme de cette condition : Je ne lui *dispute* point ses lettres de noblesse, mais je

lui *dispute* ses titres au Parnasse. M. de Saint-Aulaire a fait de fort jolis vers, observa un Académicien. Eh bien! monsieur, puisque vous estimez ses vers, faites-moi l'honneur de mépriser les miens, répliqua le poète satyrique.

(Encyclopediana.)

DISQUE. — Ce mot nous vient des Latins. Ils appelaient *disque* (*discus*) un fer, ou une pierre, de figure ronde, dont ils se servaient pour jouer au *disque* ou palet. De-là, le nom de *disque* que nous avons donné à la figure ronde du soleil ou de la lune, ainsi qu'ils se montrent à notre vue.

DISSEMBLANCE, DISSEMBLABLE, — Si les visages n'étaient pas *dissemblables* en leur forme particulière, on ne pourrait pas discerner un homme d'un autre; mais dans chaque pays les visages, uniformes en leur composition générale, sont très-divers en leurs linéamens singuliers. *(Le père Lemoine.)*

— Ce que le père Lemoine dit ici des visages, il faut le dire avec bien plus d'admiration, de toutes les feuilles des forêts, de tous les brins d'herbe des

champs, qui, semblables pour celui qui ne les voit que superficiellement, ont tous des *dissemblances* bien réelles aux yeux de l'observateur.

DISSENTIMENT, DISSENTION. — Ces deux termes ne sont pas du tout synonimes. Le dictionnaire de l'Académie ne reconnaît pas le premier.

On peut être en *dissentiment*, sans être en *dissention*. Mais on ne peut guères être en *dissention*, que parce qu'on est en *dissentiment*. Ce sont les *dissentimens* qui font naître les *dissentions*.

* O Nations! quand, parmi vous, une contestation divise des individus, des familles, que faites-vous? Vous leur donnez des arbitres, ou des juges pour les concilier, ou les juger. Eh bien! au lieu de prendre vous-mêmes parti pour ou contre, donnez des arbitres ou des juges à ceux dont les *dissentimens* provoquent la *dissention* parmi vous.

(Mercier, *Néol.*)

* Quelques jours les Français, si grands par leur courage,
Exempts de fanatisme et de *dissentions*,
Pourront servir en tout d'exemple aux Nations.
(*Chénier.*)

DISSÉQUER, DISSECTION. — La *dissection* du corps humain a passé pour un sacrilège jusqu'à François Ier, et on voit une consultation que fit faire l'Empereur Charles-Quint aux théologiens de Salamanque, pour savoir si en conscience on pouvait *disséquer* un corps, afin d'en connaître la structure. *(Legendre.)*

* Vesal, originaire de Vesel dans le Duché de Clèves, est le premier qui ait *disséqué* des corps humains. Il *disséqua* un gentilhomme qui était encore vivant. Il fut déféré pour cet acte à l'Inquisition, à laquelle Charles-Quint parvint à le soustraire, en lui faisant faire un pélérinage en terre sainte, pour expier son erreur.

* Les Anglais n'ont de supplice pour tous les crimes (excepté celui de haute trahison) que la pendaison, mais avec trois circonstances qui distinguent les criminels, et dont l'effet est très-remarquable. Le corps d'un voleur de grand chemin qui a assassiné, est suspendu avec des chaînes au haut d'un gibet; celui du meurtrier est livré au chirurgien pour

être *disséqué ;* quant aux crimes moins atroces, le corps du pendu est remis à ses parens pour recevoir les honneurs de la sépulture. Ces nuances, qui sembleraient devoir ajouter bien peu de terreur à la perte de la vie, excitent cependant des sentimens bien divers. Un nommé Darking, autrement dit Dumas, pendu à Oxford, déclara qu'il ne craignait point la mort, mais que l'idée d'être *disséqué* lui faisait beaucoup de peine. Les exemples de ce genre ne sont pas rares. Milord Ferrers, qui fut condamné en 1773 à être pendu, pour avoir tué son intendant, ne laissa pas apercevoir la moindre altération sur son visage, lorsqu'on lui lut la partie de sa sentence qui le condamnait à être pendu et étranglé, jusqu'à ce que mort s'en suive; mais lorsqu'il entendit ensuite que son corps serait porté à l'amphithéâtre des chirurgiens pour y être *disséqué,* il s'écria, en joignant les mains d'un air très-pénétré: Ah! Dieu! ayez pitié de moi. *(Observ. sur les lois pén.)*

DISSERTER, DISSERTATION. — Examen de quelque point de doctrine,

soit de vive voix, soit par écrit. — Si *disserter, dissertation* sont venus à bout de s'établir, a dit un auteur, ils ne se sont pas mis fort en pratique. Ces mots emportent avec eux l'idée défavorable de pédanterie et de bavardage :

Un homme qui *disserte* est un homme à noyer.
(La Chaussée.)

* L'Amphytrion de Molière a été imité de Plaute. Mais il n'est pas douteux que l'Amphytrion français ne soit fort supérieur à l'Amphytrion latin pour la finesse des plaisanteries, et l'agrément des dialogues. Mad. Dacier n'en voulait pas convenir. Elle se préparait même à publier une *dissertation* bien longue, et bien froide, pour prouver que l'Amphytrion de Plaute est supérieur à celui de Molière. Cependant ayant ouï dire que Molière voulait mettre sur la scène les Femmes Savantes, elle supprima sa *dissertation ;* mais elle n'évita point la comédie.

DISSIMULER, DISSIMULATION.

Dissimuler n'est pas mon caractère.
(Voltaire, *dans Nanine.*)

* Ami, qui ne sait pas l'art de *dissimuler*,
Des intrigues de Cour ne doit pas se mêler.
(Ducerceau.)

* Louis XI, Prince soupçonneux et jaloux, laissa tant qu'il put son fils (Charles VIII) dans l'obscurité et l'ignorance. Il voulut qu'on ne lui apprit que ces mots latins, *qui nescit* DISSIMULARE *nescit regnare;* ne sait pas régner qui ne sait pas *dissimuler.* Charles goûta apparemment cette leçon, car il avait coutume de dire : si je croyais que ma chemise sût mon secret, je la brûlerais sur-le-champ.

* Élisabeth, reine d'Anglelerre, mettait la *dissimulation* au nombre des qualités nécessaires à un Souverain pour régner. Un jour un Prélat anglais osa lui représenter que, dans une circonstance qu'il lui rappela, elle avait plus agi en politique qu'en chrétienne. Je vois bien, lui répondit-elle, que vous avez lu tous les livres de l'Ecriture, excepté celui des Rois.

* Tibère, peu de jours avant sa mort, ayant eu une faiblesse dont il revint, sut si bien se contrefaire, qu'il parut sé

porter bien. Ses forces l'abandonnaient, dit Tacite, mais la *dissimulation* ne l'abandonnait pas. *(Pens. ing. des Anc. et des Modern.)*

* La *dissimulation* n'est pas toujours une fourberie :

Et souvent dans la vie il faut *dissimuler.*
(Voltaire, *dans l'Indiscret.*)

* Fuyez pour un moment l'homme colère, et pour toujours l'homme *dissimulé.*

* Les filles par ma foi sont bien *dissimulées.*
(Molière.)

DISSIPER, DISSIPATION, DISSIPATEUR. — *Percute pastorem, et* DISPERGENTUR *oves* Frappez le pasteur, et le troupeau se *dissipera.* (*Zacharie*, ch. 13, v. 7.) Telles étaient les paroles qu'un courtisan mettait sans cesse sous les yeux de Henri III, par rapport au Duc de Guise. Frappez le pasteur, et le troupeau se *dissipera*, répétait-il encore à l'instant où le Duc. revenu à Paris, contre l'ordre de Henri, se présenta à ce prince pour justifier sa conduite, et écarter les soupçons. Le Roi, naturellement bon,

timide, et indécis, entendit long-tems ce conseil avant que de se déterminer. Enfin le jour fatal arriva où le pasteur fut frappé, mais sans que les brebis fussent *dissipées. (Espr. de la ligue.)*

* Noys, fameux jurisconsulte sous le règne de Charles I.er qui le fit son avocat-général, et dont mylord Clarendon a peint le caractère dans son Histoire de la guerre civile, Noys était de la plus grande douceur. Il avait un fils unique qui joignait à beaucoup de vices celui d'être un vrai *dissipateur.* Cet esprit de *dissipation* dans un fils qu'il chérissait et qu'il n'avait pas le courage de réprimander, causait à Noys les plus cuisans chagrins. Se voyant sur le point de mourir, il fit ses dispositions testamentaires, dont un des articles portait : « Pour le » reste de mon bien, je le laisse à mon » fils, que j'institue mon principal hé- » ritier, et l'exécuteur de ma dernière » volonté. Je le lui laisse afin qu'il » le *dissipe* à sa fantaisie. Tel est mon » dessein en le lui donnant, et je n'at- » tends point autre chose de lui ». Un généreux dépit, et quelques réflexions

sur les bontés d'un père, dont il se sentait si peu digne, firent tout-à-coup, d'un franc étourdi que ce fils était, un homme estimable, et d'un *dissipateur*, un sage administrateur de sa fortune. Ce changement de conduite donna lieu à l'épitaphe suivante, qui fut gravée sur la tombe de Noys :

Sous cette tombe gît un père,
Qui par bonheur fut peu sévère.

(Rec. d'Epitap.)

DISSONANCE, DISSONANT, (termes de musique).

Iris dont mille amans adorent les beautés,
Chante sans voix et sans cadence :
Chantez pourtant, charmante Iris, chantez,
Un bel œil de la voix sauve la *dissonnance*.

* Rameau exerça d'abord obscurément ses talens, comme organiste, dans différentes églises. Il avait en cette qualité passé un bail avec le chapitre de Clermont en Auvergne; mais il ne tarda pas à se trouver trop à l'étroit en cette ville. Le sentiment de ses forces lui faisait desirer de se montrer dans la capitale. Il réclama envain sa liberté; la

supériorité de ses talens le rendait trop précieux au Chapitre, pour qu'il consentît à ses desirs. Cette résistance força Rameau à recourir à un moyen extraordinaire, blâmable jusqu'à un certain point, mais qui produisit l'effet qu'il en espérait. Le samedi de l'octave de la Fête-Dieu, à l'office du matin, étant monté à l'orgue, Rameau mit simplement la main au clavier, à la première et à la seconde strophe; ensuite il se retira et ferma les portes avec fracas. On crut que le souffleur manquait, et cela ne fit aucune impression. Mais au salut du soir, il ne fut pas possible de prendre le change, et l'on vit que l'organiste avait résolu de témoigner son mécontentement par celui qu'il allait donner aux autres. Il tira tous les jeux d'orgue les plus désagréables, et produisit les sons les plus *dissonans*. En vain lui donna-t-on le signal ordinaire pour l'obliger à cesser de toucher, on fut obligé de lui envoyer un enfant de chœur; dès qu'il parut, Rameau quitta le clavier, et disparut de l'église. Il avait mis tant d'art dans le mélange des jeux et dans l'assemblage des *dissonances* les plus tran-

chantes, que les connaisseurs avouaient qu'il n'y avait que Rameau seul qui eût pu jouer aussi désagréablement. Le Chapitre lui fit faire des reproches; mais sa réponse fut qu'il ne jouerait jamais autrement, si on persistait à lui refuser la liberté. On sentit qu'on ne le déterminerait pas à abandonner le parti qu'il avait pris. On se rendit, le bail fut résilié, et le jour suivant, il témoigna sa satisfaction et sa reconnaissance, en donnant sur l'orgue des pièces admirables. Il se surpassa le jeudi de l'octave après la rentrée de la procession; c'était le jour où il jouait pour la dernière fois. Il mit dans son jeu tant de douceur, de délicatesse et de force, de brillant et d'harmonie, qu'il fit passer dans l'ame des assistans tous les sentimens qu'il voulut leur inspirer, et qui rendirent plus vifs les regrets de la perte qu'on allait faire. *(Eloge hist. de Rameau.)*

* Un musicien espagnol se trouvait dans une ville prise d'assaut par les Portugais. Il se disposait à fuir, quand il entend une vedette jouant d'une guittare dont les sons *dissonans* lui font

oublier le danger qui le menace ; il va la trouver, lui demande son instrument, puis après y avoir touché, le lui rend, en disant : jouez-en maintenant ; il n'y a point de *dissonance* à craindre.

DISSOUDRE, DISSOLUTION. — La Comtesse de la Suze fit offrir 25 mille écus à son mari pour qu'il consentit à la *dissolution* de leur mariage, ce qu'il accepta. La chronique scandaleuse prétendit alors que madame de la Suze avait perdu 50 mille écus à ce marché, puisqu'avec un peu de patience, au lieu de 25 mille que son mari avait reçus, il les lui aurait donnés pour se débarrasser d'elle. *(Année littér. 1774.)*

* Bossuet, à qui l'on demandait si le mariage d'un prêtre était bon, répondit : le contracter, c'est pécher contre la discipline ; mais, après l'avoir contracté, le *dissoudre*, c'est pécher contre le Décalogue. *(Mém. de mad. de Maintenon.)*

DISSUADER, DISSUASION. — L'orateur, dans le genre délibératif, doit avoir en vue deux objets princi-

paux, persuader et *dissuader*. — Quand Henri IV entendait deux orateurs célèbres plaidant contradictoirement, il disait : si le premier me persuade d'abord, l'autre me *dissuade* tôt après, de telle sorte que ne sais-je auquel des deux je dois donner tort ou raison.

DISTANCE.

Le mérite suffit pour remplir la *distance*
Que met entre deux cœurs le rang et la naissance.

* Des Derviches, qui s'étaient hautement déclarés contre la croyance de Tamerlan, vinrent le trouver pour se justifier. Ils lui représentèrent que son opinion n'était pas fort éloignée de la leur, et que pour peu qu'on voulut s'entendre, il était aisé de se rapprocher tout-à-fait. Tamerlan, furieux des discours qu'il savait que ces Derviches avaient tenus contre lui, tire son sabre et leur dit, en leur en présentant la pointe : Je ne vois en effet de *distance* de vous à moi que de la pointe à la poignée de cette épée, et cette *distance* n'est pas difficile à franchir. A l'instant il leur enfonce son épée jusqu'à la garde.

Tous tombent à ses pieds. Des tapis sont étendus sur leurs corps palpitans. Des tables sont dressées, et il donne à ses courtisans un grand festin auquel il assiste ; en sorte que, par le plus affreux des contrastes, on entendait les plaintes et les cris des mourans se mêler aux chansons des convives. (*Hist. de Tamerlan.*)

* D'un dôme contemplant l'éclatante peinture,
Un jeune homme à son père adressait ce discours ;
Combien l'art quelquefois imite la nature !
Quel fini précieux dans ces brillans contours !
Ah ! de grace, mon père, approchons davantage,
Afin d'admirer mieux ce chef-d'œuvre enchanteur.
Mon fils, répond cet homme, aussi prudent que sage,
Ce qui t'offre de loin un coup-d'œil si flatteur,
Aussi bien que les gens de très-haute importance,
N'est fait pour être vu qu'à certaine *distance*.

* Si un homme, dit Swift, m'avertit de ne me placer qu'à une certaine *distance* de lui, je m'en console, en voyant qu'il se place à la même *distance* de moi.

DISTILLER, DISTILLATION. — L'auteur de Paris en miniature a dit que les Procureurs *distillaient* goutte à goutte

les pauvres plaideurs bien plus habilement que ne ferait un chimiste, et les réduisaient plus sûrement que lui au *caput mortuum.*

* Il est des hommes dont l'essence est de *distiller* l'imposture et la calomnie, comme il est des serpens dont la nature est de *distiller* le venin. *(Vergniaud à la trib. de la Conv.)*

* Il y avait à Rome, du tems de Cicéron, un comédien célèbre, du nom d'Esope. Quoique très-prodigue, il avait amassé par son art des richesses immenses. Il laissa à son fils plus de deux millions. Celui-ci, sans avoir les talens de son père, en avait la prodigalité. On assure qu'il fit boire une fois à ses convives des perles *distillées. (Dict. hist.)*

DISTINGUER, DISTINCTION.

Quand tout le monde a tort tout le monde a raison:
Pourquoi se *distinguer?* *(La Chaussée.)*

* Il paraîtrait que Corneille, qui faisait de si beaux vers français, se connaissait peu en vers latins, s'il est vrai, comme on l'a prétendu, que ce soit de lui que parlait Boileau, quand il a dit;

Tel s'est fait par ses vers *distinguer* dans la ville,
Qui jamais de Lucain n'a *distingué* Virgile.

* Peut-on douter de la Providence, dit mad. de Sévigné, et que le canon qui a été *distinguer* M. de Turenne entre dix hommes qui étaient autour de lui, n'ait été chargé pour cela de toute éternité?

— La même raconte que dans un dîner chez M. de Lamoignon, où assistaient Boileau, le père Bourdaloue et un autre jésuite, il s'éleva une dispute sur la supériorité entre les anciens et les modernes. Boileau dit que les anciens étaient supérieurs, à la réserve d'un seul moderne qui surpassait anciens et nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue qui faisait l'entendu, demanda au poète satirique quel était cet auteur si *distingué* dans son esprit. Boileau fit quelque difficulté de le nommer. Mais pressé par le père: Eh bien! dit-il, puisque vous le voulez, c'est Pascal. Pascal, dit le père tout étonné, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. Le faux! reprit Despréaux, le faux! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable. On vient de le traduire

en trois langues. Le père répond, il n'en est pas plus vrai pour cela. Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : quoi! mon père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu? Osez-vous dire que cela est faux? Monsieur, dit le père en fureur, il faut *distinguer*. *Distinguer*, reprend Boileau! *distinguer!* morbleu, *distinguer! distinguer* si nous sommes obligés d'aimer Dieu! puis allant et revenant à grands pas comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du jésuite qui jusque-là s'était trouvé placé à côté de lui.

DISTRACTION, DISTRAIT.

On peut être, à mon sens, homme sage et *distrait*.
(Regnard, *com. du Distrait.*)

* Le jeune prince de Guise, beau frère du maréchal de Richelieu, servant en Italie, s'amusait un jour, pendant qu'on l'accommodait, avec plusieurs officiers de ses camarades. Il prend un pistolet qui était sur sa cheminée, et demandant si ce n'était pas ainsi qu'on se tuait,

met le canon dans sa bouche, lâche la détente, et tombe mort. — On n'a jamais pu savoir qu'elle était la cause de cette action. Guise n'avait aucune mauvaise affaire. Il était possesseur de trois millions de biens, et nulle raison ne pouvait le déterminer à se tuer. Jeune, aimé des femmes, son existence était heureuse. Seulement il était sujet aux *distractions*, et le maréchal de Richelieu, dans la maison duquel cet évènement mit plus de 60 mille livres de rente, demeura toujours persuadé que cet accroissement de fortune ne lui était venu que d'une dernière *distraction* de son beau-frère. *(Vie pr. du mar. de Rich.)*

* Racine était sujet à des *distractions* fort grandes. Un soir qu'il était chez Mad. de Maintenon, et en présence du Roi, la conversation tomba sur les théâtres de Paris. Après avoir épuisé l'Opéra, on parla de la comédie. Le Roi demanda pourquoi la comédie était si fort déchue de ce qu'il l'avait vue autrefois. Racine, entr'autres raisons, allégua celle-ci : faute de bonnes pièces nouvelles, les comédiens en donnent

d'anciennes, et entr'autres, celles de Scarron (1), qui ne valent rien et qui rebutent tout le monde. A ce mot, Mad. de Maintenon rougit, non de l'injure faite à la réputation littéraire de son défunt mari, mais d'entendre prononcer son nom devant Louis-le-Grand. Le Roi lui-même eut une sorte d'embarras. Le silence qui se manifesta tout d'un coup fit sortir Racine de sa funeste *distraction.* Il sentit l'abîme dans lequel elle venait de le plonger. Il demeura le plus confondu des trois, sans oser lever les yeux, ni ouvrir la bouche. Le Roi termina cette scène muette, en renvoyant Racine, à qui il dit qu'il avait à travailler. Racine au désespoir se retira comme il put. Il gagna l'appartement de Cavois, son ami, à qui il raconta l'histoire fâcheuse de sa *distraction.* Je n'y vois pas de remède, dit Cavois. En effet, onc le Roi ni Mad. de Maintenon ne parlèrent depuis à Racine, qu'ils ne regardèrent même pas. Cet homme estimable en conçut un tel chagrin, qu'il tomba en langueur, et ne survécut que de deux ans à cette

(1) Dont madame de Maintenon était veuve.

malheureuse méprise. *(Mém. du duc de Saint-Simon.)*

* Un cerveau faible, étroit, qui ne tient qu'une chose,
Peut répondre en tout tems à ce qu'on lui propose ;
Mais celui qui comprend toujours plus d'un objet,
Peut bien être excusé s'il est un peu *distrait*.

(Regnard, *dans la com. de ce nom.*)

* N'est-ce pas un homme abstrait, plutôt qu'un homme *distrait*, que peint Regnard quand il dit :

C'est un homme étonnant et rare en son espèce,
Qui rêve fort à rien, et s'égare sans cesse :
Il cherche, il trouve, il brouille, il regarde sans voir ;
Quand on lui parle blanc, soudain il répond noir.
Il vous dit non pour oui ; oui pour non ; il appelle
Une femme, monsieur, et moi, mademoiselle ;
Prend souvent l'un pour l'autre, et va sans savoir où ;
On dit qu'il est *distrait* ; moi je le tiens pour fou?

(*V.* ABSTRAIT.)

DISTRIBUER, DISTRIBUTION.

..... La consolation
D'avoir fait de ses biens la *distribution*,
Répand au fond du cœur un repos sympathique,
Certaine quiétude et douce et balsamique,
Qui se communiquant après dans tous les sens,
Rétablit la santé dans quantité de gens.

(Regnard, *dans le Légat.*)

* Quand on eut découvert le nouveau monde, le Pape se crut en droit d'en donner la souveraineté à qui il jugerait

à propos, parce que les Rois et les peuples y étaient idolâtres. Atabaliba, roi du Pérou, trouva fort extaordinaire que le Pape donnât ce qui n'était point à lui. Un Évêque lui présenta un bréviaire où il était dit que J. C. en partant de ce monde, avait laissé au Pape la *distribution* des Royaumes à sa volonté. Atabaliba, après avoir regardé ce bréviaire de tous les côtés, le jeta à terre. L'Évêque cria aux armes ! Quelques jours après les Espagnols condamnèrent ce Prince à mort, et l'étranglèrent indignement. *(Hist. des Incas.)*

* Louis XIV envoyant M. de Vendôme pour défendre le trône de son petit-fils, veut lui donner cent cinquante mille livres pour la campagne. Vendôme les refuse et dit au Roi : Sire, gardez cet or pour être *distribué* à ceux qui ne peuvent, ou qui feignent de ne pouvoir défendre l'État sans ce secours. Pour moi j'espère ne rien coûter, même à l'Espagne. Il ne lui coûta rien, en effet, car quand il l'eut sauvée, il dit à Philippe II qui venant de recevoir les trésors du nouveau monde, lui offrait

cinq cents mille livres : Sire, je suis sensible à la munificence de Votre Majesté, mais je la supplie de faire la *distribution* de cet or à ces braves espagnols dont la valeur vous a conservé tant d'États en un jour. (*Merc. 1785.*)

* Le savant Budée est le premier qui ait donné à la justice des Rois l'épithète la plus propre à peindre l'usage qu'ils en doivent faire. Il l'appelle justice *distributive.* Lorsqu'un Prince n'a pas le zèle ou les talens nécessaires pour cette exacte *distribution* de la justice, disait-il au Roi lui-même, il ne faut pas qu'il continue de régner; ou s'il le fait, il doit confier son scèptre à l'homme qu'il sait être le plus éclairé et le plus équitable de son Royaume. (*Ann. Fr.*)

DISTRICT. — Les *districts* expédiés de Londres furent reçus à Paris dès les premiers jours de la révolution, longtemps avant que l'assemblée constituante les plaçât dans les départemens :

En un *district* on changea la Sorbonne;
On fit des motions où l'on faisait le prône.

* Au commencement des États-Gé-

néraux, chacun voulait raisonner politique, et les termes de *veto*, de *sanction*, de *district*, étaient également dans la bouche des députés, et dans celle des manœuvres. Un ouvrier qui entendait tout le monde au Palais-Royal s'élever contre le *veto*, demanda de quel *district* il était. *(Révol. de Paris.)*

DIURÉTIQUE (qui fait uriner).

..... De bon tartre émétique,
Quelque bon lavement fort et *diurétique*,
Voilà ce qu'il vous faut. (Regnard, *dans le Lég.*)

DIVAGUER.

Sujets ou Rois, petits ou grands,
En leur jeune âge, en leurs vieux ans,
Il en est peu qui n'extravague,
Et moins encor qui ne *divague*. (*S.*)

DIVAN. — Le mot turc *divan*, pris dans sa signification propre, n'est autre chose qu'une estrade couverte de tapis et de coussins, qui se met dans tous les appartemens des Turcs. On a donné le nom de *divan*, d'abord à la salle où s'assemble le Conseil du Grand-Seigneur, à cause de l'estrade sur laquelle est placé son trône; puis le nom de *divan* est

resté au Conseil même. Nous appliquons quelquefois ce mot, et presque toujours dérisoirement, à certaines assemblées :

Le vieux *Divan*, désarmant sa vengeance,
De l'exilé borna la pénitence.
(Gresset, *dans Vert-Vert.*)

DIVERGENCE, DIVERGENT. Terme d'optique qui exprime la tendance de deux rayons à s'écarter l'un de l'autre :

Aux lois de Galilée un soleil réfractaire (1),
Tourne autour de son axe au centre du parterre ;
Ses rayons *divergens* décroissent à l'entour
De son disque rougi, qui s'éteint sans retour.
(Piis, *Poëme de l'Harm. imit.*).

DIVERSION, *Voy.* DIVERTIR.

DIVERSITÉ, DIVERS.

* Tout en tout est *divers ;* ôtez-vous de l'esprit
Qu'aucun être ait été composé sur le vôtre
(*La Fontaine.*)

Même beauté, tant soit exquise,
Rassasie et soule, à la fin :
Il me faut d'un et d'autre pain ;
Diversité, c'est ma devise.
Cette maîtresse un tantèt bise,

(1) Soleil artificiel.

Rit à mes yeux : pourquoi cela ?
C'est qu'elle est neuve ; et celle-là,
Qui depuis long-tems m'est acquise,
Blanche qu'elle est, en nulle guise,
Ne me cause d'émotion.
Son cœur dit oui, le mien dit non ;
D'où vient ? en voici la raison :
Diversité c'est ma devise.

Je l'ai jà dit d'autre façon,
Car il est bon que l'on déguise,
Suivant la loi de ce dicton :
Diversité c'est ma devise. *(La Fontaine.)*

DIVERTIR, DIVERTISSEMENT, DIVERSION. — *Divertir*, dans la signification propre, du latin *divertere*, ne signifie autre chose que *détourner* son attention d'un objet pour la porter sur un autre ; le mot *diversion* nous est resté pour exprimer l'action par laquelle on se détourne. *Divertissement* a quelquefois encore la même signification que *diversion*. On dit fort bien le *divertissement* des deniers publics, pour exprimer le mauvais emploi, l'emploi détourné qu'on en a fait. Hors ces cas, *divertir* et *divertissement* expriment l'action du plaisir.

—Ces jeux, ces *divertissemens*,
Que tout le monde cherche avec des soins extrêmes;
Ne sont, au fond, que des amusemens
Dont tous les divers changemens
Savent nous empêcher de penser à nous-mêmes.

* Un de ces impudens cyniques, dont la secte fut la honte de l'ancienne philosophie, disait un jour : je me rie de tous ceux qui se moquent de moi. Personne, lui répondit-on, ne se *divertit* donc mieux que vous. (*Max. de l'hon. homme*)

* Les femmes veulent bien qu'on les aime tendrement, mais elles veulent aussi qu'on les *divertisse*; et qui fait l'un sans l'autre, ne fait presque rien. Les femmes préfèrent même qu'on les *divertisse* sans les aimer, plutôt que de les aimer sans les *divertir*. (*Fonten.*)

* Tout homme qui s'adonne à *divertir* autrui,
Mérite que l'on ait un peu d'égard pour lui.
(*La Chaussée.*)

DIVINATION. — Il semble que la *divination* ne soit pas l'art de *deviner*. La *divination* a quelque chose de surnaturel, et appartient, ou à la *divinité*, comme le mot le fait assez entendre, ou aux puissances auxquelles la *divinité*

aurait donné quelque supériorité sur les hommes, comme les démons, les oracles, les sorciers, les magiciens et les *devins*, qui en ce cas devraient plutôt être appelés les *divins*; au lieu que l'art de *deviner* appartient à celui qui sait prévoir, par l'expérience ou par le raisonnement, le résultat des choses.

* L'envie d'apprendre l'avenir fit que les Romains mirent tout en usage pour en avoir quelque connaissance, et la *divination* fut fort en vogue chez eux jusqu'au tems des Empereurs chrétiens.

* L'Empereur Adrien, étant encore particulier, voulut connaître le sort qui l'attendait dans l'avenir. Pour cela, il trempa une feuille dans la fontaine Castalliène, et en la retirant, il trouva qu'il devait songer à l'Empire. Qu'il y songeât ou non, il y parvint en effet. Mais craignant alors que quelqu'oracle ou *devin* n'en dît autant à un autre, il fit combler la fontaine sacrée. Il y avait beaucoup d'ingratitude dans ce procédé-là, et peu de politique, sans doute; car la fontaine Castalliène n'était pas la seule où l'on rendait des oracles. Aussi Julien qui n'apostasia que pour se livrer, avec moins

de scrupule, à la *divination*, ne fut pas plutôt parvenu à l'Empire, qu'il fit r'ouvrir la fontaine que les *devins* et lui-même consultèrent comme par le passé.

DIVIN, DIVINISER, DIVINITÉ.

Rien ne ressemble mieux à la *Divinité*,
Que ceux qui des mortels font la félicité.

* Le Paganisme avait érigé les Empereurs romains en *Dieux ;* et pourquoi non ? il avait bien érigé la ville de Rome en *Déesse*. Théodose et Arcadius souffrirent que Symmaque, ce grand défenseur du Paganisme, les traitât de *Votre Divinité*, ce qu'il ne pouvait dire que dans le sens et selon la coutume des payens, et nous voyons des inscriptions en l'honneur d'Arcadius et d'Honorius, qui portent : un tel, dévoué à *Leur Divinité*. Ces Empereurs ne recevaient pas seulement ces titres, ils se les donnaient à eux-mêmes. Tantôt ils nomment leurs Edits des statuts célestes, des oracles *divins ;* tantôt ils disent très-nettement : la très-heureuse expédition de *Notre Divinité*. — On dira que ce n'était-là qu'un style de Chancellerie,

mais ce n'en était pas moins un style impertinent, ridicule chez les payens, et blasphématoire parmi les chrétiens.

(Fontenelle, *Hist. des Oracles.*)

* Un Allemand, musicien vanté,
Dans un concert faisait crier merveille ;
Chaque auditeur, de plaisir transporté,
Incessamment lui disait à l'oreille :
Divin ! divin ! ah ! c'est vraiment *divin !*
Plus altéré que sensible au refrein :
Di vin ! dit-il, où donc est la bouteille ?

DIVISER, DIVISION. — *Diviser* pour régner, était la maxime favorite du Cardinal Mazarin.

* Tenez entr'eux *divisés* les méchans ;
La sûreté du reste de la terre
Dépend de là : semez entr'eux la guerre,
Ou vous n'aurez avec eux nulle paix :
Ceci soit dit en passant. Je me tais.
(*La Fontaine.*)

Faut-il, pour différer d'avis,
Que les nœuds les plus doux se brisent ?
Les cœurs peuvent rester unis,
Quoique les esprits se *divisent*. (*Vaud.*)

DIVISION dans le discours — On la blâme dans le discours oratoire, quand elle est ridicule ou affectée. — Un Capuçin, chargé du panégyrique de la Bien-

heureuse Jeanne de France, fondatrice de l'Ordre de l'Annonciade, *divisa* ainsi son discours : Jeanne était si laide, qu'elle fut répudiée par le Roi son mari, (Louis XII). Jeanne était si belle, qu'elle devint l'épouse de Jesus-Christ. Ainsi la laideur et la beauté de Jeanne feront la *division* de mon discours, etc.

DIVORCER, DIVORCE.

Un cœur libre aisément consent à se contraindre ;
Pour bannir le *divorce* il suffit de le craindre.

*Une femme en Turquie peut demander le *divorce*, si son mari ne lui donne pas une nuit dans la semaine. (*Ess. hist.*)

* Si les peuples anciens ont autorisé le *divorce*, ils n'en ont pas plus estimé les *divorcés*. Solon permit le *divorce*, mais il y attacha l'infamie. Licurgue permit le *divorce*, mais il y attacha l'infamie. Romulus et Numa permirent le *divorce*, mais ils y attachèrent l'infamie. Pendant 500 ans, il n'y eut à Rome qu'un seule *divorce*, encore fut-ce pour cause de stérilité. (*Nouv. mél. de philos. et de littér.*)

* Milton voulant répudier sa première

femme qui l'avait quitté après un mois de mariage, parce que ses parens étaient royalistes et son mari républicain, composa un Traité du *divorce*. « L'union conjugale devant être un état de douceur et de paix, la seule contrariété d'humeur, disait-il, doit faire rompre une telle union; il est inutile de crier en public : LIBERTÉ! si l'homme est dans sa maison l'esclave du sexe le plus faible ». Il dédia ce Traité à Cromwel, en lui représentant que puisqu'il était établi pour la réformation du Royaume, il devait veiller à la réforme des troubles domestiques comme à celle des troubles publics. Milton, en conséquence de ses principes, rechercha en mariage une jeune personne belle et pleine d'esprit. Sa femme, allarmée, se rendit dans la maison d'un ami commun, où il était. Il la vit tout-à-coup sortir d'une chambre, se jetter à son cou, et le conjurer de lui pardonner. Attendri par ses larmes, Milton pleura de son côté. L'ami commun vint à l'appui. Les deux époux se réunirent. La réunion fut sincère et durable. Le mari, poète, a décrit cette scène touchante entre Adam et Ève dans son 10°. Livre du Paradis perdu.

* Le *divorce* est en pratique
Aujourd'hui pour bien des gens ;
Plus d'un grave politique,
Divorce avec le bon sens :
Le financier qui nous pille,
Divorce avec le crédit ;
Et plus d'un auteur qui brille,
Fait *divorce* avec l'esprit. *(Etienne.)*

DIVULGUER, DIVULGATION.

D'un bienfait *divulgué* l'amour-propre s'offense.
(Favart.)

* Un habitant de Vire ou de Falaise,
Lieux consacrés à la fidélité,
Par un serment s'était mis à son aise
Sur un argent jadis à lui prêté,
Dont par après le prêteur transporté,
Le rencontrant, lui fit plaintes amères :
Coquin, larron, vrai doyen de faussaires !
Peux-tu nier qu'on ait chez toi porté
Ces cent écus en espèces bien claires ?
De vous à moi c'est bien la vérité,
Dit le parjure, et n'en fais pas mystère :
Mais hors de là, quelle nécessité
D'aller à tous *divulguer* notre affaire ?

DIX, DIXAIN, DIXIÈME.

..... C'est folie
De compter sur *dix* ans de vie,
Soyons bien buvans, bien mangeans,
Nous devons à la mort de trois un, en *dix* ans.
(La Fontaine.)

* Malherbe perdit un de ses parens dont il fit l'épitaphe en vers burlesques. On en conclût qu'il était avare et mauvais cœur; c'était à tort. Il fut tout au plus mauvais plaisant en cette occasion. Voici l'epitaphe :

Ici gît monsieur d'Is,
Or plut à Dieu qu'ils fussent *dix*,
Mes trois sœurs, mon père et ma mère,
Le grand Éléazar, mon frère,
Mes trois tantes et monsieur d'Is :
Vous les nommai-je pas tous *dix ?*

* Un agent de change nommé Jean Dacombe, qu'on appelait vulgairement DIX *pour cent*, demandait à Shakespear quelle épitaphe celui-ci lui ferait, s'il venait à mourir. Le poète lui répondit par cet impromptu :

Ci-gît un financier puissant
Que nous appelons DIX *pour cent*;
Je gagerais cent contre *dix*,
Qu'il n'est pas dans le Paradis.

* Dans un village près Paris,
Une pauvre femme, chargée
De *dix* enfans, cherchait dans le pays
A marier sa fille aînée :
Il se présente un limousin
Qui n'a que ses bras en partage,
Vivant de son travail, pas le moindre butin.

La fille, aussi pour entrer en ménage,
N'a que ses deux bras à porter;
Quel moyen donc de contracter?
La mère, cependant, qui veut le mariage,
S'en va trouver la Dame du village,
Implore son secours, lui dit sa pauvreté,
Et par pitié l'engage
A lui faire la charité.
Elle obtient *dix* écus pour finir son affaire;
Mais avant de passer par les mains du notaire,
La Dame veut voir les amans.
Ils viennent au château : la fille est assez belle;
Le garçon est affreux, et tout des plus choquans;
De la laideur c'est le parfait modèle.
La Dame en le voyant recule et ne veut plus,
D'un tel mari pour la pucelle;
Mais la mère pleurant : Madame, lui dit-elle,
Qu'est-ce qu'on a pour *dix* écus?

* Le jour où le procès de Charles I.er fut commencé, et au milieu du tribunal sanguinaire assemblé pour le condamner, à la lecture de l'acte d'accusation, et au moment où le greffier prononça ces mots : « Accusation au nom du Peuple d'Angleterre », on entendit une voix s'écrier : *not a thenth part of them!* pas une *dixième* partie de ce peuple! C'était la voix de lady Fairfax, la femme

de l'ami, du compagnon d'armes de Cromwell; on ne le savait pas, lorsqu'un regard du Protecteur-tyran obligea l'officier de garde de commander que l'on fît feu sur la tribune d'où l'exclamation était partie. — Il ne fallait pas moins qu'un tel ordre pour imposer silence à madame Fairfax; mais c'est aux paroles véridiques sorties de sa bouche que l'opinion de la postérité s'est unie. *(Réflex. de Neker.)*

* L'impôt du *dixième* fut établi pour la première fois en 1710. Louis XIV balança long-tems avant de s'y déterminer. Je n'ai pas ce droit, disait-il; mais le jésuite Le Tellier, son confesseur, l'assura qu'il était le maître et le propriétaire de tous les biens de son Royaume. *(Pièces intér. et peu conn.)*

* Un lyonnais, nommé Maurice Lève, contemporain de Pibrac, est le premier qui ait fait des *dixains*; il vivait sous le règne de Henri II. C'était, dit Pasquier, un poète ténébreux. Mélin de Saint-Gelais ne fut pas plus heureux en ce genre de poésie: à peine a-t-il deux ou trois *dixains* qui soient bons. *(Encycl. littér.)*

DOCILITÉ, DOCILE.

Le tems ramène l'ordre et la tranquillité ;
Le peuple se façonne à la *docilité*.
(Voltaire, *dans l'Orphelin de la Ch.*)

DOCTE, DOCTEUR.

Laisse-là Saint Thomas s'accorder avec Scot,
Et conclus avec moi qu'un *docteur* n'est qu'un sot.
(*Boileau.*)

* Convertir un *docteur* est la chose impossible.
(*Le même.*)

* Il y a loin d'un *docteur* à un homme *docte*. C'est pour cela qu'un auteur qui se repentait d'avoir donné le nom de *docte* au censeur Morel, *docteur* de Sorbonne, mit à l'*errata* de son livre : *docte* Morel, lisez *docteur* Morel. (*Voyez* ALCORAN.)

Il y a des *docteurs* en droit canon, en médecine et en théologie, qui disputent sans cesse et ne prouvent jamais rien : il y a des savans en physique, en géométrie, en mathématiques ; ceux-là démontrent, et prononcent sans appel. (*S.*)

* Hai ! mon *docteur*, disait dame Simonne
A son baudet, qui marchait pas à pas.
Près d'elle par hasard un *docteur* de Sorbonne
Passait. Il se retourne, eh ! est-ce à moi, ma bonne,

Que vous parlez? Non pas, Monsieur, non pas,
Lui répartit aussi-tôt la commère ;
A tous seigneurs, comme on dit, tous honneurs.
— Pourquoi donc ce mot, bonne mère ?
—C'est qu'ici j'appelons les ânes des *docteurs*.

* Le titre de *docteur* n'a été créé que vers le milieu du douzième siècle, pour succéder à celui de Maître, qui était devenu trop commun.

* Charles de Condren, second général des Oratoriens sous Henri IV, comparait les vieux *docteurs* ignorans aux vieux jetons qui, à force de vieillir, n'avaient plus de lettres.

DOCTRINE, DOCTRINAIRE. — Un avocat plaidait pour les Pères de la *Doctrine* Chrétienne, autrement *Doctrinaires*. Son plaidoyer était fort long, et le premier Président lui disait de tems en tems : Avocat, abrégez. Monsieur, lui dit à la fin l'orateur, je ne dis rien que d'essentiel; tout ce que je puis faire pour être plus court, c'est, au lieu de dire : les Pères de la *Doctrine* Chrétienne, de dire : les *Doctrinaires*. (*Magas. recréat.*)

* Un théophilantrope, prêchant, disait à ceux de son culte qui l'écoutaient : si l'on vous demande qui vous êtes, vous ne le direz pas; mais vous répondrez : si vous voulez savoir qui nous sommes, instruisez-vous en notre *doctrine.* — On ne peut nier que la *doctrine* théophilantropique valait beaucoup mieux, à certains égards, que la conduite de la plupart des théophilantropes. (*S.*)

DODO. — Une nourrice, une bonne, pour endormir son enfant, le berce en disant *dodo*, c'est-à-dire, *dors, dors.* C'est de ce verbe, ainsi répété, qu'est formé *dodo :*

En vain la sévère raison
Sans cesse à mon oreille crie :
« Fuyez l'amour, c'est un poison. »
Je la compare à cette mie
Qui fait grand peur à son enfant,
Et qui l'endort en lui chantant :
Dodo, l'enfant *do-*
L'enfant *dor*mira tantôt. (*Blandurel.*)

DOGME, DOGMATIQUE.

Quels barbares docteurs avaient pu nous apprendre
Qu'en soutenant un *dogme*, il faut pour le défendre,

Armés du fer, saisis d'un saint emportement;
Dans un cœur obstiné plonger son argument?
(Racine, *Poëme de la Relig.*)

* En fait de science, il en coûte plus à l'amour-propre d'être timide et pyrrhonien, que d'être *dogmatique* et hardi. *(Fontenelle.)*

DOGUE, DOGUINS.

Abboyez tant qu'il vous plaira,
Doguins de l'état littéraire. *(Cous. Jacques.)*

* Il a été à St. Malo, les chiens lui ont mangé les os : Voici d'où vient ce dicton. Vingt-quatre *dogues* étaient autrefois destinés à la garde de St. Malo. Ces sentinelles aboyans étaient soignés et nourris par les vingt-quatre chanoines de la cathédrale, comme seigneurs de la ville. Les conducteurs de ces chiens redoutables les menaient hors des murs, au son d'une trompette bruyante, le soir, à la fermeture des portes; les *dogues* ne rentraient que le lendemain, lors de leur ouverture.

DOIGT.

Va, Lisette, avec ce garçon,
Au grand verger cueillir nos pommes.

— Je n'y saurais aller avec lui? — Pourquoi non?
Voyez comme elle a peur des hommes!
Mais d'où vient pour lui ce dédain?
Parle; t'a-t-il fait quelqu'injure?
Non, madame, mais il est fin;
Il me baiserait, je vous jure,
Comme j'ai cinq *doigts* à la main.

* Zénon s'étant cassé un *doigt*, à l'âge de 80 ans, regarda cet accident comme un avertissement que son heure était venue. De retour chez lui, il s'étrangla. (*Les Nuits paris.*)

* Chez nous, se faire montrer au *doigt* c'est, en se rendant ridicule ou méprisable par sa conduite, se faire remarquer et moquer publiquement. Chez les anciens, être montré au *doigt* était ordinairement une sorte d'hommage dont l'estime publique pouvait seule faire jouir celui qui en était l'objet : *pulchrum est* DIGITO *monstrari.* (Perse, *Sat. 4.*) — Démosthènes, montré au *doigt* par une marchande d'herbes, qui disait à sa voisine : «tiens le voilà», ne put se défendre d'un mouvement de vanité. C'était aussi le faible d'Horace, qui dit à un de ses protecteurs, que c'est

à lui qu'il doit l'honneur d'être montré au *doigt* par les passans :

Totum muneris hoc tui est
Quod monstror DIGITO *prætereuntium.*

Au reste, s'il était autrefois honorable d'être montré au *doigt*, le choix de ce *doigt* n'était pas indifférent, du moins à Rome. L'index seul avait ce privilege. Employer pour ce geste le suivant, était une marque de dérision et de mépris, ce qui venait d'une fonction basse que remplissait ce *doigt*, appelé *verpus*, *a verrendo podice.* (*Géog. comp.*)

* Un jour que le père Joseph, capucin, qui entendait la guerre comme pouvait l'entendre un homme de son état, montrait sur la carte les places qu'il fallait prendre pendant la première campagne de 1636, Weimar, duc de Saxe, lui dit : Père Joseph, cela serait bon, si l'on prenait les villes avec le bout du *doigt*. (*Dict. hist.*)

DOLÉANCE, DOLENT. — Du latin *dolere*, se plaindre, être affligé.

Les pauvres sont d'ailleurs si pauvres ! leurs souffrances
Me percent tant le cœur, que de leurs *doléances*
Je m'afflige toujours. (Voltaire, *dans la Prude.*)

* J'avais, Martin vivant, l'œil gai, l'ame contente,
Et je suis, maintenant, ma commère *dolente*.
(*Molière.*)

* On appelait autrefois *doléances*, les demandes, plaintes et griefs dont on demandait le redressement, dans les cahiers des États-Généraux. — Qu'ai-je fait à mon peuple qui m'en veut, disait François II? Je veux entendre ses *doléances* et lui en faire raison.

DOM ou DON. — Du latin *domnus*, abrégé de *Dominus* (seigneur). Les Espagnols écrivent *Don*, et gratifient le plus pauvre hère de ce titre, qui fut autrefois le titre exclusif de la souveraineté. — *Don* Sancho Pança!..... —Qu'appelez-vous *don?* vous aurez soin de faire effacer ce *don*. Mon père, mon grand père et mon bisaïeul s'appelaient Sancho tout court. (*Sancho Pança dans son île.*)

* On a bien de la peine à ne pas regarder le renoncement des moines aux vanités mondaines, comme une illusion et même comme une imposture, lorsque l'on fait attention aux titres orgueilleux dont ils se décorent, et sur-tout à

DOMAINE, possession en biens fonds.

Qui n'a vu d'autre mer que la Marne ou la Seine,
Pense que tout finit où finit son *domaine*.

(*Racan.*)

* Quelqu'un demandait à Archidame, fils et successeur d'Agésilas, Roi de Sparte, jusqu'où pouvait s'étendre le *domaine* des Lacédémoniens. Par-tout, dit-il, où peuvent s'étendre leurs lances.

* Hugues Capet ne fut reconnu Roi de France, que parce qu'il était le plus riche *domanier* des grands Seigneurs d'alors, et qu'on crut, à cause de ses grands *domaines*, qu'il était le plus en état de soutenir les dépenses de la Couronne.

* Chopin, qui avait fait un Traité des *domaines*, fut appelé par les auteurs contemporains *Chopinus de* DOMANIO, et cela, dit l'auteur de la satire Ménippée, tant qu'il fut honnête homme, et non ligueur; mais dès qu'il eût pris le parti de la ligue, il fut appelé *Chopinus de* DUMANIO, à cause de son attachement au parti du Duc du Maine, et *Chopinus de* DÆMONIO, parce qu'à cause de sa rébellion obstinée, son ame ne pouvait manquer d'aller à tous les diables.

DÔME. — Ce mot, tiré du grec, signifie une couverture de bâtiment, ronde et élevée. C'est ce que les Italiens appellent *copola*, coupole, terme par lequel nous exprimons encore l'intérieur de la partie concave d'un *dôme*. On distingue plusieurs sortes de *dômes*, qui ont différens noms suivant leur forme : *dôme* surmonté ; *dôme* surbaissé ; *dôme* à pans ; *dôme* de treillage, etc. Le *dôme* de l'église des Invalides est un chef-d'œuvre, aux yeux des connaisseurs. Celui de St. Pierre de Rome en est un autre. Le premier offre un monument de la grandeur de Louis XIV, le second de celle de Sixte V.

DOMESTICITÉ, DOMESTIQUE.

Tout *domestique*, en trompant un mari,
Pense gagner indulgence plénière. *(La Fontaine.)*

* Il est convenu, entre les gens d'un certain ordre, qu'ils ne se ravalent point par les titres de la *domesticité*, pourvu qu'ils y soient attachés avec des chaînes d'or. *(S.)*

* Un Roi philosophe (Stanislas) avait coutume de dire que les Rois étaient

les premiers *domestiques* de leurs sujets.

* Le maréchal de Biron, sous le règne de Henri IV, était le plus impérieux des hommes, à la tête de l'armée. Dans sa maison, c'était le meilleur des maîtres. Son intendant lui ayant représenté que son *domestique* trop nombreux faisait tort à ses affaires : sachez donc d'eux, répondit-il, s'ils pourront se passer de moi. (*Espr. de la ligue.*) — L'Amiral Duc de Montmorenci pensait et agissait de même. — Mad. de Forc** donne aujourd'hui le même exemple ; elle a réduit sa table pour conserver le nombre de *domestiques* fidèles qu'elle avait avant la révolution.

* Un homme distingué étant allé voir Fontenelle, et le trouvant de fort mauvaise humeur : qu'avez-vous donc, lui dit-il? ce que j'ai, répondit Fontenelle! j'ai un *domestique* qui me sert aussi mal que si j'en avais vingt.

* En 1656, Louis XIII enjoignit de congédier tous les *domestiques* inutiles, en ne conservant chez soi que ceux qui seraient absolument nécessaires à la condition d'un chacun. Cette ordonnance fit

renvoyer environ 20,000 *domestiques*, que le Roi fit recruter pour ses armées, et dont il déchargea d'autant les provinces. Par-là, il réprima le luxe, et éloigna de Paris 20,000 fainéans, qui n'auraient jamais dû sortir de la campagne, où ils eussent été plus utiles. *(Merc. de Fr. 1785.)*

* Un *domestique*, en Russie, est une bête de charge; en Allemagne, c'est un esclave; en France, un serviteur; en Italie, un ami malheureux. *(Lett. recr. et moral.)*

—DOMESTIQUE est aussi adjectif. Soins *domestiques*, affaires *domestiques*.

On pleure injustement des pertes *domestiques*,
Lorsqu'on en voit sortir des victoires publiques.
(Corneille.)

* L'homme public se doit à l'intérêt général plus qu'au sien propre. Lorsque le Chancelier d'Aguesseau perdit son épouse, il la pleura comme elle méritait d'être pleurée..... Mais bientôt il essuya ses larmes pour se livrer aux fonctions de sa place. Je me dois au public, dit-il, et il n'est pas juste qu'il souffre plus long-tems de mes malheurs *domestiques*. *(Dict. hist.)*

* Certaine dame de village,
Qui, je crois, pour toute leçon,
N'avait appris en son jeune âge
Que quelques termes de blason,
Joignait à la hauteur l'humeur la plus sauvage;
Revenait-elle à la maison,
C'était alors nouveau tapage;
Tantôt elle grondait ses gens,
Puis son mari, puis ses enfans,
Et souvent ceux du voisinage.
De tant d'humeur à la fin excédé,
Son mari, quoiqu'il fut un des plus pacifiques,
Crut devoir lui prêcher et la nécessité
Et l'agrément des vertus *domestiques*.
A ce mot dont la dame ignorait la valeur,
Et qu'elle crut sur-tout lui faire déshonneur,
La fureur dans ses yeux pétille.
Qui? moi! dit-elle, moi! j'aurais
De pareilles vertus!.... Apprenez que jamais
Les Grandmaison dont je suis fille,
N'ont eu, monsieur, des vertus de laquais.

DOMICILE, DOMICILIÉ.

..... Je crois qu'en cette ville (*)
Le diable a pour jamais élu son *domicile*.

(Regnard, *dans les Menec.*)

* On accoutumait les Lacédémoniens

(*) Paris.

au plus grand respect pour les personnes plus âgées qu'eux ; c'est ce qui faisait dire à Lysandre que la vieillesse n'avait nulle part de *domicile* plus honorable qu'à Sparte.

DOMINER, DOMINATION.

Dieu ne veut point d'un cœur où le monde *domine*.
(Corneille, *dans Polyeucte.*)

* La fureur de *dominer domine* tous les hommes dans quelqu'étage qu'on les prenne. Un philosophe a dit : un gueux se donne un chien, pour avoir un être sur qui *dominer*.

* La soif de *dominer*, dit Machiavel, est la passion qui s'éteint la dernière dans le cœur humain.

* Des vieillards revêtus du sacerdoce vont un jour trouver le Chef d'un grand État. Il les reçoit avec beaucoup d'égards, ranime leur courage abattu par une persécution de douze ans, les exhorte à prêcher la paix et la concorde, et termine ainsi : « Rappelez-vous que si la » stabilité d'un Gouvernement exige » une religion *dominante*, sa tranquil- » lité repousse une religion *domina-* » *trice* ».

* ..... Je ne reçois la loi
Que de mes sentimens ; eux seuls me déterminent,
Et je ne souffre pas que d'autres me *dominent.*
(Destouches, *dans le Mari confident.*)

DOMINO. — Le camail que portent pendant l'hiver les prêtres qui vont à l'office, par dessus leur surplis, s'appelait autrefois un *domino ;* il a servi de modèle à l'habit de bal et de mascarade, dont on fait usage aujourd'hui, et qui en a conservé le nom.

* On prétend que le facétieux Rabelais se revêtit, en mourant, de son camail, ou *domino,* en répétant ces paroles du psalmiste : *beàti qui in* DOMINO *moriuntur.* — Il est permis de douter de cette historiette, qui ne serait qu'une farce indécente dans un homme d'esprit, surtout au moment de la mort.

* Il y a environ quarante ans que la manie du jeu appelé *domino,* s'est introduite dans les cafés de Paris. C'est une des plus misérables ressources que l'oisiveté ait imaginée; ce qui n'empêche pas d'y jouer quelquefois des sommes assez considérables, pour aller se pendre après les avoir perdues. — C'est ce qui vient d'arriver au moment où nous écrivons cet article.

DOMMAGE. — C'est bien *dommage* qu'un homme d'esprit comme vous ne soit pas savant, disait le philosophe Mitard au poète Théophile. C'est bien *dommage*, répondit le poète, qu'un homme savant comme vous n'ait pas d'esprit. *(Tablettes hist.)*

* Iris, pour se faire aimer,
A tout en partage,
Nature a su la former
A son avantage :
Cependant sa vanité
Fait du tort à sa beauté ;
C'est vraiment *dommage*.

Aspasie assurément
Mérite l'hommage
Du plus délicat amant
Que l'amour engage :
Mais d'abord on est glacé
De son petit air pincé ;
C'est vraiment *dommage*.

Julie a de la candeur
L'innocent langage ;
Esprit, charmes et douceur,
Tout en elle engage :
Eh bien ! voit-elle un miroir,
Elle vole pour s'y voir ;
C'est vraiment *dommage*.

Orphise, en société,
Avec avantage
Forcerait à la gaîté
Le cœur d'un sauvage :
Mais chacun a ses humeurs,
Elle est sujette aux vapeurs ;
C'est vraiment *dommage*.

Lise séduit mille amans
Par son badinage ;
Des graces et des talens
Lise est l'assemblage :
Ses yeux savent tout charmer,
Son cœur ne sait rien aimer ;
C'est vraiment *dommage ?*

(Alm. des Graces, 1787.)

DOMPTER.

L'homme est trop faible, hélas ! pour *dompter* la nature. *(Voltaire.)*

* Celui qui *dompte* la fortune,
Mérite seul le nom de grand. *(J.-B. Rousseau.)*

(Voyez BUCÉPHALE.*)*

DON, — présent, cadeau.

* Les *dons* de l'Amitié doivent se publier ;
Ceux de l'Amour doivent se taire.

* Vous comprenez assez quelle amertume affreuse
Corromprait de mes jours la durée odieuse,

Si vous ne receviez les *dons* que je vous fais,
Qu'avec ces sentimens que l'on doit aux bienfaits.
(Voltaire, *dans Zaïre.*)

* J'estime plus un *don* qu'une reconnaissance :
Qui nous *donne* fait plus que qui nous récompense.
(*Corneille.*)

* J'eus toujours pour suspects les *dons* des ennemis.
(Corneille, *dans Médée.*)

Timeo Danaos et DONA *ferentes.* (Virgile.)

DONATION. — Autrefois un prince était sauvé ou damné en raison des *donations* qu'il avait ou n'avait pas faites aux moines, et son rang dans le ciel était proportionné au nombre et à la richesse des *donations*. Le Clergé avait établi pour maxime qu'il ne s'agissait, pour s'assurer une place en paradis, que de s'y faire un bon ami, et qu'on pouvait racheter les injustices les plus criantes, les crimes les plus énormes, par des *donations* en faveur des Eglises. L'auteur des gestes de Dagobert rapporte que ce prince étant mort, fut condamné au jugement de Dieu, et qu'un saint ermite, nommé Jean, qui demeurait sur les côtes de la mer d'Italie, vit son âme enchaînée dans une barque et des diables

qui la rouaient de coups, en la conduisant vers la Sicile, où ils devaient la précipiter dans les gouffres du Mont-Etna. Mais S. Denis parut tout-à-coup dans un globe lumineux, précédé des éclairs et de la foudre : il mit en fuite ces malins esprits, et arracha cette pauvre âme des griffes du plus acharné ; il l'a porta au Ciel en triomphe, en récompense des *donations* que Dagobert avait faites aux moines. Cette aventure miraculeuse fut peinte derrière un tableau qui se voyait dans la magnifique église que ce prince avait fait bâtir à son bienheureux protecteur. *(Essais hist. sur Paris.)*

* Un riche marchand fit *donation* de tous ses biens à une fille unique qu'il avait mariée à un jeune homme de famille. Il ne tarda pas à se repentir de son indiscrète générosité. On ne lui parlait qu'avec une sorte de dédain : on le laissait manquer du nécessaire. Pour faire cesser les mauvais procédés des ingrats, que fait le père ? Il emprunte d'un ami fidèle une somme très-considérable, qu'il promet de rendre sous peu de jours. Il l'emporte dans sa chambre ; en compte

à plusieurs reprises les espèces qu'il fait sonner assez haut pour être entendu : On accourt au bruit. — D'où vous peut donc, papa, provenir une si grosse somme, après la *donation* entière que vous nous avez faites de vos biens et de votre argent ? — D'une rentrée de fonds sur laquelle je ne comptais plus, ma fille. Je me propose de vous en faire une nouvelle *donation ;* il ne s'agit que de la présence du notaire. — Le notaire est appelé; le vieillard fait son testament, et déclare que son intention est qu'à sa mort tout ce qui se trouvera dans un grand coffre qu'il désigne, appartienne à sa fille et à son gendre. A peine ils sont sortis, qu'il remplit le coffre de cailloux, et va remettre à son ami les écus qu'il lui avait confiés. Cependant tout change pour lui dans la maison : il n'éprouve plus que des attentions et des soins de la part de ses enfans, qui craignent, s'ils le négligent, que le testament ne soit changé, et la *donation* anéantie. Après quelques années, le bonhomme meurt. On court à la cassette. On n'y trouve que les cailloux déposés, avec un billet contenant ces

mots : pierres pour lapider ceux qui donnent leurs biens avant leur mort.
(Max. de l'hon. Hom.)

DONC. — Il n'y a rien, dit Bayle, qui étourdisse et assomme davantage que les *donc*, ni rien que les théologiens prodiguent autant dans leurs disputes.

* — Si ce n'est toi, c'est *donc* ton frère.
— Je n'en ai pas. — C'est *donc* quelqu'un des tiens.
(La Fontaine.)

Conséquence vraiment digne d'un tyran!

* On prétend que Vanini, atteint par les flammes auxquelles il fut condamné pour avoir voulu enseigner l'athéisme, s'écria, au fort de la douleur : Ah Dieu! — *Donc* il y a un Dieu! lui dit vivement le docteur qu'on lui avait donné pour l'accompagner au supplice. *Ergo existit Deus!* — C'est une façon de parler, répond opiniâtrément le patient : *Est modus loquendi.* Et il expira dans son délire impie.

DONJON. — Ancien nom de grosses tours d'un château seigneurial fortifié.

Quand, toujours guerroyant, vos gothiques ancêtres
Transformaient en champ-clos leurs asyles champêtres,

Chacun, dans son *donjon* de murs environné,
Pour vivre sûrement vivait emprisonné ;
Mais que fait aujourd'hui cette ennuyeuse enceinte,
Que conserve l'orgueil et qu'inventa la crainte?

(Delille, *Poëme des Jardins.*)

DONNER.

Qui *donne* tôt, *donne* deux fois.
Bis DAT *qui citò* DAT. (*Sénèque.*)

* Tel *donne* à pleines mains qui n'oblige personne :
La façon de *donner* vaut mieux que ce qu'on *donne.*

(Corneille, *Com. du Menteur.*)

* Il faut que celui qui *donne*, *donne* avec ordre, et se souvienne qu'il doit être équitable avant que d'être généreux. Il est plus de la justice, disait Louis XII, de ne rien devoir, que de la grandeur de beaucoup *donner.* (*Philos. sociale.*)

* Noushirvan, Roi de Perse, surnommé le juste, *donnait* beaucoup aux artistes tant qu'il ne fut que Prince. Quand il fut Roi, il *donna* beaucoup moins. Un musicien ayant osé s'en plaindre à lui-même, il lui dit : autrefois, je *donnais* mon argent; aujourd'hui je *donne* celui de mon peuple.

* Vous riez d'entendre Harpagon
Qui libéralement vous *donne*
Le bon jour, le bon soir, pour un oui, pour un non.
Mais que cela ne vous étonne :
Il ne prodigue ainsi ce bien,
Que parce qu'il ne coûte rien.

* Une vieille coquette demandait à quelqu'un combien il lui *donnait* d'années? Pourquoi vous en *donnerais*-je, lui dit-il? n'en avez-vous pas assez?

* Fût-il jamais mortel plus généreux !
Damon, au gré de ses faciles vœux,
Ouvre aux Héros le temple de mémoire :
Damon promet et dispense la gloire.
A votre avis, messieurs, n'est-ce point-là
Donner beaucoup plus que l'on a?

* Un soldat se battant en duel, se sent percé mortellement dans le moment qu'il désarme son ennemi. En pouvoir de le percer également, il lui dit : Je te pardonne ma mort et te *donne* la vie que tu viens de m'ôter. *(Porte-f. fran. an 9.)*

* Ici gît, très-mesquinement,
Un avare à qui Dieu pardonne !
Il fit un jour son testament,
Et mourut en disant : *Je donne.*

DORESNAVANT.

Doresnavant, qu'on me blâme ou me loue,
Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien,
J'en veux faire à ma tête : et si je ferai bien.
(La Fontaine.)

* Des Limousins, fort simples, et qui croyaient que rien n'était impossible au Saint-Siège, demandaient à un Pape qui était de leur nation, qu'il leur accordât *doresnavant* deux récoltes de blé par chaque année. Volontiers, leur dit le Saint-Père, à condition que *doresnavant* vous ferez durer votre année vingt-quatre mois.

D'OR, DORER, DOREUR.

De mots *dorés* usez toujours,
Mots *dorés* font tout en amours.
Cette chose est si nécessaire,
Que je ne puis jamais m'en taire,
Et redirai jusques au bout :
Mots *dorés* en amour font tout. *(La Font.)*

* Certain bouffon, plat et fastidieux,
Chez des femmes d'esprit, sur un ton ennuyeux,
Parlait et reparlait de la métempsycose :
Je vais, leur disait-il, vous débroniller la chose :
Par exemple, tenez, je me souviens encor

D'avoir été le *Veau-d'Or* ;
Mesdames, oui, *Veau-d'Or*, je vous le jure.
Ne pouvant supporter ces propos assommans,
Une d'elles reprit : Ah ! depuis si long-tems
Vous n'en avez, monsieur, perdu que la *dorure.*

* Jeannin, que ses talens et sa probité élevèrent, du simple rang d'avocat de Dijon, à la dignité de premier Président du Parlement ; Jeannin, qui fut l'ami et le conseil d'Henri IV, n'en reçut jamais aucune récompense pécuniaire ; ce qui faisait dire à ce prince : j'ai toujours dit du bien de Jeannin, et ne lui en ai jamais fait ; en quoi il diffère de plusieurs de mes sujets, que je *dore* pour couvrir leur malice. *(Dict. hist.)*

DORLOTER (traiter délicatement).

Un enfant qu'on a *dorloté*,
Doit aux parens qui l'ont gâté
Moins qu'au pédant qui le régente. *(Vitalis.)*

* Jamais femmelette ne se *dorlota* avec autant de soin que le Maréchal de Richelieu, quoique personne ne fût plus brave, et ne s'exposât plus intrépidement que lui à la tête des armées.

Il avait fait faire une voiture qu'on

a depuis appelé dormeuse, et qu'il appelait sa *dorlotine*. Elle était assez longue pour pouvoir se coucher entièrement. Elle contenait un bon lit, bien bassiné quand il faisait froid. Le Maréchal y descendait dans le costume d'un homme qui va se coucher, ôtait sa robe de chambre sur le marche-pied, et se mettait entre deux draps, jusqu'à ce que quelque besoin l'obligeat de se lever. Elle était suspendue de manière que le lit se trouvait bercé mollement ; ce qui contribuait à accélérer le sommeil du Duc et Pair. Il n'aimait pas à manger dans les auberges ; la cuisine n'y était pas de son goût ; une cuisinière pratiquée avec art, attachée sous la *dorlotine*, faisait cuire doucement, par le moyen de briques rouges, les viandes qu'il desirait ; et à la poste, avant le lieu désigné pour manger, un cuisinier adroit s'emparait de la machine et courait à toute bride préparer le repas de Monseigneur. Cet intervalle suffisait pour faire le lit, où il se mettait de nouveau ; de sorte qu'on pouvait dire que le Maréchal se couchait à Paris, et ne se levait qu'à deux ou trois cents lieues. Il voyageait

ainsi dans les plus grands froids, sans en ressentir aucune atteinte.

DORMIR, DORMEUR.

Mon seul bonheur, que la nuit fait éclore,
Est par deux sentimens tout le jour affermi :
Le souvenir d'avoir *dormi*,
Et l'espoir de *dormir* encore.

* L'Ecole de Salerne accorde, à tous six heures au plus pour *dormir*, et sept aux paresseux :

Sex horas dormire *sat est juvenique senique,*
Septem horas pigro ; nulli concedimus octo.

* Auguste contait des douceurs à la femme de Mécène, son favori. L'adroit courtisan fit semblant de *dormir*. Un domestique, croyant son sommeil véritable, voulut en profiter, et se mit en train de boire au buffet. Malheureux, lui dit son maître! ne vois-tu pas que je ne *dors* que pour l'Empereur?

* Pierre, *dors*-tu? — Pourquoi, mon ami Claude?
Ah! si tu ne *dors* pas, prête-moi dix écus,
Qu'après-demain je te rendrai, sans fraude.
— Volontiers, mais je *dors*, et je ronfle de plus. (*S.*)

* Malherbe ayant dîné chez l'Arche-

vêque de Rouen, *s'endormit* après le repas. L'Archevêque, qui ce jour-là devait prêcher dans une église voisine, le réveilla pour le mener au sermon. Dispensez-moi, lui dit Malherbe, je *dormirai* bien sans cela. *(Tabl. des Littérateurs.)*

* Maître Glossard, tant babille, babille,
Qu'en l'écoutant chacun baille et s'endort :
Maître Glossard tant crie et s'égosille,
Que pour *dormir* feriez un vain effort.
Or, de par Dieu, mons Glossard, je vous prie,
Si le voulez, parlez jusques au soir ;
Mais de *dormir* ne nous donnez l'envie,
Ou de *dormir* laissez-nous le pouvoir.

* Après la mort de Henri III, Henri IV, obligé de se concilier par ses bienfaits les seigneurs catholiques, se voyait souvent forcé de priver ses plus anciens serviteurs des récompenses qu'ils méritaient. D'Aubigné, couchant dans une chambre à côté de celle du Roi, qu'il croyait endormi, dit à son voisin, La Force : Notre maître est bien le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la terre. La Force qui sommeillait lui demanda ce qu'il disait : sourd que tu es, cria le

Roi, qui ne *dormait* pas, il te dit que je suis le plus ingrat des hommes. — *Dormez*, Sire, *dormez*, répondit d'Aubigné, j'en ai bien d'autres à dire.

(*Éphémér. 29 avril.*)

* *Épitaphe d'un grand* dormeur.

Au paresseux Clément la lumière est ravie ;
Clément *dormait* toujours ; il fait après sa mort
Ce qu'il faisait pendant sa vie ;
Clément *dormait* et Clément *dort.*

* Le proverbe dit que la fortune ne vient pas en *dormant*. Un riche bénéficier ayant apperçu un pauvre ecclésiastique qui *dormait* dans une église, se défit d'un bénéfice considérable en sa faveur, afin de démentir le proverbe.

(*Menagiana.*)

DOS, DOS-A-DOS. — La tranchée de Philisbourg était inondée. Le soldat y marchait dans l'eau plus qu'à demi-corps. Un très-jeune officier, à qui son âge ne permettait pas d'y marcher de même, s'y faisait porter de main en main. Un grenadier le présentait à son camarade afin qu'il le reçût dans ses bras et le passât à un autre. Mets-le sur mon *dos*, dit celui-ci ; du moins s'il y

à un coup à recevoir, je le lui épargnerai. *(Journ. encycl. 1758.)*

* Amynte et Philémon, époux depuis quatre ans,
Jeunes tous deux, n'ont point d'enfans :
Là-dessus grand procès intenté par Amynte.
Philémon se défend et cite ses travaux ;
Mais la Cour les met *dos-à-dos.* (1)
Plaisant remède au sujet de la plainte !
(Alm. des Muses, 1780.)

* Le prince de Conti, père du dernier de ce nom, avait invité l'abbé de Voisenon à dîner. L'abbé oublia le jour, et n'y fut pas. Le lendemain, un ami le rencontre, et lui dit : Monseigneur a été hier de fort mauvaise humeur contre vous. L'Académicien convint de son tort, et ne manqua pas de se trouver, un jour d'audience, chez le Prince, pour lui faire ses excuses. Dès que Son Altesse l'apperçut, elle lui tourna le *dos* sans le regarder. Ah ! Monseigneur, s'écria l'abbé, je suis pénétré de reconnaissance. On m'avait dit que vous m'en vouliez, mais je vois le contraire. — Comment, dit le Prince ? — Votre Altesse me tourne le *dos*, et ce n'est pas son usage d'en agir ainsi

(1) Ce qu'on appelait en termes de palais, *mettre hors de cour.*

devant ses ennemis. (*Alm. litt. 1778.*)

* *Être sur un grand pied dans le monde; tourner le* DOS *à quelqu'un*; expressions proverbiales qui ont quelquefois donné lieu à la plaisanterie. Un bossu disait à quelqu'un qui avait le pied fort grand : il faut avouer, Monsieur, que vous êtes sur un grand pied dans le monde. — Il est vrai, Monsieur, répond le dernier au bossu, que la fortune ne m'a jamais *tourné le* DOS. (*Ann. litt. 1771.*)

DOSE. — L'abbé de Bois-Robert était le bel-esprit et même le bouffon du Cardinal de Richelieu, à qui il était si nécessaire, que quand le Prélat se trouvait malade et que les remèdes n'opéraient pas, son médecin Citois lui disait : Monseigneur, pour hâter la guérison, il faut prendre une *dose* de Bois-Robert. Bois-Robert arrivait, plaisantait, et son Éminence se portait mieux. (*Loisirs d'un Minist. d'État.*)

* ..... La raison des humains,
Ce don de Dieu, n'est que fort peu de chose.
Il ne la pas versée à pleines mains ;
Et tout mortel est content de sa *dose*.
(*Voltaire.*)

DOTER, DOT. — Solon défendit de donner aucune *dot* aux filles, afin que leurs vertus et leurs charmes pussent compter pour quelque chose dans la recherche que les hommes en feraient. *(Plutarque.)*

* Une Lacédémonienne, interrogée quelle *dot* elle avait apportée à son mari, répond: mon honnêteté, et l'honneur de mon pays.

* Un chapeau de rose était autrefois toute la *dot* des Demoiselles de Normandie. (*Journ. de Par. 1786.*)

* Au contrat de mariage du poète Scarron avec M.lle d'Aubigné (depuis, Mad. de Maintenon), le futur reconnut et déclara au notaire, que la future lui apportait en *dot:* 1.° deux grands yeux fort mutins; 2.° un très-beau corsage; 3.° une paire de belles mains; 4.° beaucoup d'esprit.

* Les troupes victorieuses dans le Piémont, sous le Maréchal de Brissac, ayant été réformées, et demandant, du ton de la sédition, où elles trouveraient du pain? Chez moi, tant qu'il y en aura, répondit le brave général. Les

marchands du pays qui, sur sa parole, avaient fait de grosses avances à son armée, ne pouvant être payés par la Cour, Brissac dit à sa femme : « voilà » des gens, Madame, qui ont engagé » leur fortune sur mes promesses ; le » Ministère ne les veut point payer, et » ce sont des gens perdus. Remettons à » un autre tems le mariage de M.lle de » Brissac, et donnons à ces infortunés » l'argent que nous destinions pour sa » *dot* ». L'ame de la Maréchale se trouva aussi élevée et aussi sensible que celle de son époux. Ils donnèrent aux marchands la *dot* de leur fille, et des sûretés pour le surplus de leur créance. (*Dict. hist.*)

DOUAIRE.

..... Il s'agit d'appeler un notaire :
Il faut pardevant lui stipuler un *douaire*.
— Un *douaire*, monsieur ? je ne m'en mêle point.
(Destouches, *dans l'Homme Sing.*)

* Lors du contrat de mariage dont nous venons de parler au mot *dot*, le notaire demanda à Scarron quel *douaire* il assurait à M.lle d'Aubigné, sa future ? L'immortalité, répondit le poète : le

nom des femmes des Rois meurt avec elles; celui de la femme de Scarron vivra éternellement. — Celui de Maintenon, que Mad. Scarron porta depuis, acquit encore plus de célébrité, tant par les qualités de celle qui sut l'honorer, que par son titre d'épouse de Louis XIV. Après la mort de ce Prince, le Duc d'Orléans Régent ne balança pas, quoique le mariage n'eût jamais été déclaré, à rendre à la veuve le même hommage qu'on rendait aux Reines *douairières*.

DOUANE, DOUANIER. — La Princesse, épouse du Prince héréditaire de Prusse, avait en 1778, commandé, à Lyon, une pièce d'étoffe très-riche. Elle la fit expédier pour Stettin. Comme les étoffes étrangères payent une *douane* considérable, le *douanier* arrêta la pièce, sans égard à la qualité de celle à qui elle était adressée. La Princesse indignée fit donner des ordres au *douanier* de se rendre à Stettin, et de présenter lui-même la pièce à Son Altesse, qui la lui arracha plutôt qu'elle ne la reçut, et administra au porteur une paire de soufflets fortement appliqués. Plainte de

la part du *douanier*, qui présenta au Roi un mémoire, dans lequel il se plaignit que les droits du Prince avaient été frustrés, et la personne de son officier déshonorée dans l'exercice de ses fonctions. Le Roi répondit : l'étoffe restera à la Princesse; je supporterai la perte des droits de *douane ;* le *douanier* supportera ses soufflets. Quant au déshonneur, je l'en relève, attendu que des soufflets appliqués par une belle main ne peuvent déshonorer le visage d'un *douanier. (Esp. des Journ. 1787.)*

DOUBLER, DOUBLE, DOUBLURE.

Un cœur *double* aisément croit un autre coupable
Du crime dont il sent que lui-même est capable.
(Molière.)

* Un domestique ne concevait pas comment il restait toujours pauvre, quand la plupart de ses pareils s'enrichissaient en peu de tems. Il faut, lui dit quelqu'un, *doubler* tes mémoires. Il crut l'avis bon, et après avoir *doublé* l'article du café, il ajouta : plus, un petit pain d'un sou .... *deux* sous. (*Portefeuille fr. an 8.*)

* Damis, quitté par sa maîtresse,
En reçut, un matin, une lettre d'horreur
Dont chaque mot, jusqu'à l'adresse,
Peignait l'emportement, le fiel et la fureur.
Il veut lui rendre outrage pour outrage;
Mais ne pouvant atteindre à cet excès de rage,
Dans le dépit qu'il témoigna,
Il écrit au bas de la page :
Fait DOUBLE *entre nous*, et signa.

* Louis XV allant visiter l'Hôtel de la Guerre, s'arrêta dans les bureaux. Il trouva sur une table des lunettes d'une nouvelle invention. Voyons, dit-il, si elles sont meilleures que les miennes. Il lit un papier que le hasard semble lui mettre sous la main, mais qui avait été placé là à dessein. Il contenait des éloges outrés sur le compte du Prince, qui le jette avec dédain, ainsi que les lunettes, en disant : les miennes sont meilleures; celles-ci *doublent* les objets. (*Alm. litt. 1779.*)

* Vous êtes mal, disait un Esculape
A certain gars qui gissait dans son lit (1);
Mais ne craignez que la Parque vous frappe;

(1) Overbeeck, peintre célèbre, qui mourut d'épuisement à la fleur de son âge.

A quarante ans la cruelle ne sappe.
D'un ton dolent l'autre soudain lui dit :
Doublez, doublez, j'ai vécu jour et nuit.

DOUCEUR, DOUX, DOUCEREUX, DOUCEMENT.

Mieux fait *douceur* que violence.
(La Fontaine.)

Dans les dangers qui nous suivent en croupe,
Le *doux-parler* ne nuit de rien.
(Le même.

* N'en doutez pas. Oui, la beauté, madame,
Ne plaît qu'aux yeux : la *douceur* charme l'ame.
(Voltaire, *dans Nanine.*)

* ..... Femme qui fait l'amour
A la *douceur* est toujours plus encline
Que femme prude ou bien femme héroïne.
(Le même.)

— En général, les femmes sont plus *douces* en société que chez elles. *BLANDIORES in publico, quam in privato*, dit Tite-Live.

* Antigone se distingua parmi les Généraux d'Alexandre-le-Grand. Il était ambitieux. Il se fit couronner Roi d'Asie, et aurait voulu l'être de tout l'univers. Il se montra dans sa vieillesse beaucoup

plus *doux* qu'il ne l'avait été dans sa jeunesse. Comme on lui en demandait la raison, il répondit que ce qu'on avait acquis par la force, ne pouvait se bien conserver que par la *douceur*.

* Sénèque et Plutarque nous apprennent que quand Socrate était en colère, c'était alors qu'il parlait et plus rarement, et plus *doucement*.

DOUCEREUX signifie *doux* à l'excès, d'une manière fade et désagréable :

Bientôt l'Amour, fertile en tendres sentimens,
S'empara du théâtre ainsi que des romans.
De cette passion la sensible peinture
Est pour aller au cœur la route la plus sûre.
Peignez donc, j'y consens, les héros amoureux,
Mais ne m'en faites pas des bergers *doucereux*.
(Boileau.)

DOUCHE, ou DOUCHES. — Termes d'eaux minérales. Donner la *douche* ou les *douches*, c'est répandre de ces eaux sur la partie malade du corps. La *douche* se donne principalement sur la tête ou sur l'estomac, et s'applique particulièrement aux fous. Quelques auteurs écrivent *douge* :

La paix fait notre unique espoir;
Mais nous mériterions la *douge*,
Si des tyrans à bonnet noir
Remplaçaient ceux à bonnet rouge.
Ne soyons pas plus capucins,
Que nous ne sommes jacobins. (*Piis.*)

DOUILLET, DOUILLETTE. — *Douillet*, délicat, qui ne peut souffrir la moindre incommodité.

L'amour-propre est *douillet* et mignard. Il est fort mal-aisé à satisfaire. (*L'abbé Esprit.*)

* « Il n'y a rien de nouveau parmi nos sybarites de Paris. Voici le seul trait digne d'être conté à Votre Majesté. Le Cardinal Fleuri, après avoir été assez malade, s'avisa, il y a deux jours, ne sachant que faire, de dire la messe à un petit autel, au milieu d'un jardin où il gelait. M. Amelot et M. de Breteuil arrivèrent, et lui dirent qu'il songeait à se tuer : — Bon! bon! Messieurs, dit-il, vous êtes des *douillets*. — A quatre-vingt-dix ans, quel homme » ! (*Volt. au roi de Pr.*)

DOULEUR, DOULOUREUX.

La *douleur* qui se tait n'en est que plus funeste.

(*Racine.*)

* Que l'homme est bien, durant sa vie,
Un parfait miroir de *douleur!*

(J.-B. Rousseau.)

* La *douleur* est un siècle et la mort un moment.

(Gresset.)

* Un homme dont l'avarice était connue, se vantait d'avoir fait au jeu une perte considérable, sans avoir dit un seul mot. Je ne m'en étonne point, répartit un plaisant, les grandes *douleurs* sont muettes.

* Un savant a trouvé, si j'ai bonne mémoire,
Plus de mal dans le mal que de bien dans le bien;
La *douleur* est réelle et la santé n'est rien.

* Mourant de faim, un pauvre se plaignait;
Rassasié de tout, un riche s'ennuyait:
Qui des deux souffrait davantage?
Écoutez sur ceci la maxime d'un sage:
De la *douleur* et de l'ennui
Connaissez bien la différence;
L'ennui ne laisse plus de desirs après lui,
Mais la *douleur* près d'elle a toujours l'espérance.

* Ce qui doit nous calmer et nous consoler, c'est que naturellement si la *douleur* est violente, elle est courte; si elle est légère, elle est longue: elle

mettra fin à soi ou à toi. L'un et l'autre revient à un. (*Montaigne.*)

* L'abbé de Fénelon, dernier rejeton d'une famille à jamais illustrée par le digne Prélat qui porta ce nom, tomba sous la hache révolutionnaire, par la seule raison qu'il portait un nom glorieux. Son domestique, qui avait vieilli avec lui dans la pratique de la vertu et des bonnes œuvres, ne voulait point séparer son sort du sort de celui qu'il servait depuis si long-tems. Il avait obtenu de le soigner dans les cachots; il demanda instamment à monter avec lui sur l'échafaud. Il suffoquait de *douleur:* console-toi, mon ami, lui dit son respectable maître; puisque je ne puis plus faire de bien, il ne m'est pas *douloureux* de mourir. (*Hist. de la Révol.*)

* ..... Les sages autrefois,
De la seule vertu reconnaissant les lois,
Loin de fuir la *douleur* comme un affreux supplice;
Non contens de la vaincre, en faisaient leur délice.
(Destouches, *com. du Philos. marié.*)

* Après la bataille glorieuse, mais sanglante, de Marengo, le Général disait, en voyant passer les blessés: on

regrette de ne l'être pas, pour mieux partager leur *douleur*.

* De toutes les *douleurs* la *douleur* la plus grande,
C'est qu'il faut laisser nos amours.

DOUTER, DOUTE, DOUTEUX.

Le *doute* seul nous replonge au néant :
A bas le *doute* : à bas le mécréant. (*Parny.*)

* Il n'est pas *douteux* que deux et deux font quatre, que le tout est plus grand que sa partie, que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits; mais excepté ces propositions, ou celles qui leur sont semblables, de quoi notre ignorance ne nous force-t-elle pas de *douter?* Et de quoi la présomption permet-elle que nous *doutions?* (*S.*)

* Dis-moi, sage Ariston, qu'éclaire la science,
Pourquoi l'adolescent et le vieillard, partout,
Ne sont jamais d'intelligence ?
C'est qu'aveuglé par l'ignorance,
C'est qu'instruit par l'expérience,
L'un ne *doute* de rien, l'autre *doute* de tout.

* Ici gît qui toujours *douta*
Dieu par lui fut mis en problème.
Il *douta* de son être même ;
Mais de *douter* il s'ennuya.

Et las de cette nuit profonde,
Hier au soir il est parti,
Pour aller voir dans l'autre monde
Ce qu'il faut croire en celui-ci.

* Pour nous la vérité se couvre d'un nuage ;
Mais enfin des mortels tout n'est pas ignoré :
Le *doute*, qui souvent est la marque du sage,
L'est du fou, quand il est outré.

(Comte de Valmont.)

* Bayle écrivait un jour au père Tournemine : je ne suis que Jupiter assemble-nues ; mon talent est de former des *doutes ;* mais ce ne sont pour moi que des *doutes.*

* Une dévote, fort aigre, se plaignait à son curé de ce que sa belle-fille, humaine, généreuse, ne donnait aucun mérite à ses bonnes actions, parce qu'elle ne les faisait point en vue de Dieu. Laissez-la faire, madame, lui dit le sage Pasteur ; votre belle-fille gagne le paradis, sans qu'elle s'en *doute.*

* Un homme de la Cour était soupçonné d'impuissance, et s'en défendait le mieux qu'il pouvait. Il rencontra un jour Benserade qui l'avait souvent raillé là-dessus. Monsieur, lui dit-il, nonobs-

tant toutes vos mauvaises plaisanteries, ma femme est pourtant accouchée depuis peu de jours. Hé ! Monsieur, lui répliqua Benserade, on n'a jamais *douté* de Madame votre femme.

* Louis XIV jouant un jour au trictrac, il s'éleva une difficulté pour un coup *douteux*. On disputait. Les courtisans demeuraient dans le silence. Le Comte de Grammont entre. Jugez-nous, lui dit le Roi. — Sire, vous avez tort. — Tort ? Et comment pouvez-vous décider contre moi, avant de savoir ce dont il s'agit ? — Sire, vous avez tort ; car, pour peu que le coup fût *douteux*, tous ces Messieurs vous auraient donné raison.

DOUZE, DOUZAINE, DOUZIÈME. — Dans le régiment de Champagne, un officier demande, pour un coup de main, *douze* hommes de bonne volonté. Tout le corps reste immobile, et personne ne répond. Trois fois la même demande, et trois fois le même silence. Hé quoi, dit l'officier, l'on ne m'entend point ! — L'on vous entend, s'écrie une voix ; mais qu'appelez-vous,

douze hommes de bonne volonté? nous le sommes tous. Vous n'avez qu'à choisir. *(Journ. encycl. 1758.)*

* Un neveu vole à son oncle une assiette d'argent. L'oncle, pour toute punition et tout reproche, porte dans son testament : je lègue à mon neveu N.... onze assiettes d'argent. Il devinera pourquoi je ne lui lègue pas la *douzaine. (Ép. div. sur diff. suj.)*

* Le Conseiller Damours est envoyé au-devant du Président du Harlay, pour le complimenter, lui et un certain nombre de membres du Parlement revenant de Tours. Damours rencontre le Président à Etampes, et sur-le-champ il commence ainsi sa harangue : Monsieur, le *douzième*.... le Magistrat l'interrompt, et lui dit : attendez que tout le monde soit arrivé. Les Conseillers arrivés, l'orateur recommence : Monsieur le Président, le *douzième*..... — Un moment, que le Procureur-général soit arrivé, lui dit du Harlay, en l'interrompant de nouveau. Enfin, le Procureur-général arrive; Damours recommence pour la troisième fois : Monsieur, le *douzième* jour de

mai, etc. il voulait parler des barricades arrivées le *douze* de mai de ladite année; mais le nom de monsieur le *douzième* ne lui en demeura pas moins. (*Satire Ménippée.*)

* Parmi les Espagnols qui allèrent à la conquête des Indes, il y en eut qui firent vœu de massacrer *douze* Indiens par jour, en l'honneur des *douze* apôtres ! ! (*Raynal.*)

DOYENNE, DOYEN. — Trente ou quarante moines qui vivaient ensemble formaient une maison, et trente ou quarante maisons formaient un monastère, qui contenait ainsi douze à quinze cents moines. Chaque maison avait un Prévôt *præpositus*, qui était le Supérieur, et chaque dixaine de moines un DOYEN, *decanus*, nom expressif, qui désignait son emploi, et que les Chapitres des cathédrales ont adapté à leur chef vers le dixième siècle. On appelait aussi *doyen* le plus ancien d'une compagnie. (*Hist. de l'établ. des Moines mend.*)

* Dans le tems que la Mérope de Voltaire parut sur le théâtre, un Dumont,

personnage subalterne, mais bel-esprit, sortant de la première représentation de cette pièce, entra dans le café Procope, en s'écriant: en vérité, Voltaire est le Roi des Poètes! Le vieil abbé Pellegrin, qui y était, se leva aussitôt, et, d'un air piqué, dit brusquement: eh! qui suis-je donc, moi? — Vous? reprit Dumont... vous en êtes le *doyen*.

* Fontenelle, qui écrivait tous les ans au Cardinal de Fleury, à l'occasion de la nouvelle année, lui adressa, en 1727, la lettre suivante: « Monsei- » gneur, parmi toutes vos dignités, il » vous en manque une dont je suis » revêtu moi, et comme je suis bon » français, je vous la souhaite de tout » mon cœur; bien entendu pourtant » que j'en jouirai quelque tems en- » core, aussi bien que quelques suc- » cesseurs que j'aurai ». — Le Cardinal, qui ne comprit d'abord rien à ce que lui disait Fontenelle, répondit comme un homme qui n'a pas entendu le mot de l'énigme. Fontenelle la lui expliqua en ces termes, par une seconde lettre: « Monseigneur, le mot de l'énigme est » que je suis le *doyen* de l'Académie

» c'est la qualité que je vous souhaî-
» tais et que je vous souhaite encore,
» sous les conditions plus amplement
» expliquées dans ma précédente ». —
Le Cardinal répondit : devenir *doyen* j'y consens, mais non de l'être. *(Eph. 1.er janvier.)*

DRAGÉES.

Vert-Vert tombant sur un tas de *dragées*,
En noirs cyprès vit ses roses changées. *(Gresset.)*

* Il fut un tems, sous le règne de Henri III, où l'on ne croyait pas pouvoir vivre sans *dragées*. Tout le monde avait son *dragier* dans la poche, comme on a maintenant sa tabatière. Il est rapporté dans l'histoire du Duc de Guise, que quand il fut tué à Blois, il avait son *dragier* à la main. Alors, les anis de Verdun étaient si fort à la mode, qu'on les servait sur toutes les bonnes tables, à la fin du repas. *(Nouv. bibl. des Littér.)*

* M. de M***, connu par son goût pour le théâtre, envoye à Mlle Ph...., actrice des Italiens, quatre billets de caisse. Ce don était accompagné d'une

boîte de *dragées*. Mlle Ph... prend les *dragées*, renvoye les billets auxquels elle joint celui-ci : « Je suis friande, mais » je ne suis que cela. » *(Porte-f. fr. an 10.)*

* Keiser s'est rendu fameux par ses *dragées* anti-vénériennes. Dans le tems de leur plus grande vogue, quelqu'un disait : tout passe de mode; les boucles à la d'Artois, les croix à la Jeannette, les rubans à la Malbroug, les bonnets à la Figaro, les tabatières au ballon; il n'y a guères que les *dragées* de Keiser qui se soutiennent.

DRAGON, DRAGONADE. — L'opinion la plus vraisemblable sur l'origine du mot *dragon*, est que les militaires, distingués par ce nom, portèrent un *dragon* dans leurs étendarts sous le Maréchal de Cossé, Duc de Brissac, qui institua ce corps dans les guerres du Piémont :

..... Ce corps fier et rapide,
Qui, semblable au *dragon* qu'il eut jadis pour guide,
Toujours prêt, toujours prompt, etc. *(Voltaire.)*

* L'Édit donné par Louis XIV au mois

d'octobre 1685, portait entre autres choses défense aux protestans de tenir des écoles, et injonction aux pères et mères, ainsi qu'aux tuteurs, de faire élever leurs enfans ou pupilles dans la religion catholique. Comme le Roi, en envoyant son Édit dans les provinces, recommandait aux Intendans et aux Gouverneurs la plus grande fermeté dans l'exécution, plusieurs se crurent autorisés à employer la violence, comme un moyen plus court, plus facile, et peut-être plus efficace que l'instruction. Dans cette idée, ils faisaient accompagner les missionnaires par des *dragons*. Ceux-ci, sous prétexte de chercher les Calvinistes pour les mener au catéchisme et à la messe, se répandaient dans les maisons, s'y établissaient comme en pays ennemi, pillaient les meubles, consommaient les provisions, et se portaient souvent aux derniers excès d'indécence et de cruauté, ce qui fit donner à ces sortes de missions le nom de *dragonades*. D'aussi cruels traitemens persuadèrent aux Réformés qu'on avait résolu de les exterminer, et cette idée leur fit prendre, en foule, la fuite hors du Royaume. On compte qu'il en

sortit plus de 200,000. (*Esprit de la Ligue.*)

DRAME, DRAMATIQUE.

Le *drame* est un bâtard, en vain légitimé,
Qui peut plaire au public, sans en être estimé.

— Dans l'origine, on entendait par *drame* une pièce qui se donnait en récitation sur le théâtre, soit tragique, soit comique; le genre *dramatique* était l'opposé du genre épique, qui s'entendait et s'entend encore des poëmes destinés à la lecture. — Aujourd'hui, on entend par *drame* une pièce de théâtre qui, n'étant pas plus du genre tragique que comique, usurpe, pour son nom propre, le nom commun à tous deux :

Tous nos *drames* pleureurs ne sont qu'un froid jargon,
Qu'un dégoûtant amas de sang et de poison,
Qu'un mélange confus de malheurs et de crimes,
De tableaux surannés, de stériles maximes,
De songes, de récits..... L'auditoire en langueur
Mesure avec effroi leur mortelle langueur. (*Lormian.*)

* La fameuse Reine de Naple était destinée, même de son vivant, à être l'héroïne de beaucoup de *drames*. Un nommé Parasols en fit cinq à lui

seul. La princesse eut quatre ou cinq maris. A mesure qu'elle était mécontente de celui qu'elle avait, elle le faisait étrangler pour en épouser un plus aimable, et Parasols ne manquait pas aussi-tôt de faire un *drame* dont la dernière catastrophe lui fournissait le sujet.

* La première tragédie que Racine composa fut Alexandre. Il voulut la montrer à Corneille, pour recevoir les leçons de ce père du théâtre. Corneille, après avoir entendu la lecture de la pièce, donna beaucoup de louanges à l'auteur; mais en même-tems il lui conseilla de s'appliquer à tout autre genre de poésie qu'au *dramatique*, parce qu'il n'y paraissait pas propre. — On se rappelle que Corneille préférait Lucain à Virgile.

DRAP, DRAPPER.

Laisse, en *drapant* le nu, paraître des attraits
Qui nous fassent juger de ceux que tu dérobes.

* Les historiens, contemporains du Sultan Saladin, rapportent que ce héros conquérant, quelque tems avant de mourir, ordonna à l'officier qui portait ordinairement son étendard dans les armées, d'attacher au haut d'une lance le *drap*

dans lequel il devait être enseveli, et de crier dans les rues de Damas, en le montrant au peuple : Voilà ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, emporte de ses conquêtes ! Cette anecdote donna lieu à l'épitaphe suivante, traduite de Bocace :

J'ai joint plusieurs États au sceptre que je porte ;
J'ai détrôné vingt Rois ; mais dans le monument,
De tant de biens acquis, aujourd'hui je n'emporte
Que ce *drap* seulement.

* La marquise de Mélusine,
Femme déjà sur le retour,
A Dorimon montrait un jour
Un gros ballot de toile fine.
— Voyez, monsieur, ne peut-on pas
Avec cela faire des *draps ?*
— Dorimon regarde, examine :
Ah ! madame, qu'il serait doux
De les partager avec vous !
— La marquise changeant de mine :
Toujours des fadeurs, Dorimon ?
— Moi, madame ! Oh ! pour cela, non !
Je ne vois-là fadeur aucune,
Sur deux paires j'en demande une.

* Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, avait la peau si délicate, qu'on ne pouvait trouver de toile batiste assez

fine pour lui faire des chemises et des *draps*. Le Cardinal Mazarin avait coutume de lui dire : Si vous allez en enfer, vous n'aurez pas d'autre supplice que de coucher dans des *draps* de toile de Hollande. *(Dict. hist. d'éduc.)*

* Jean Barth, qui de simple pêcheur, parvint à la dignité de Chef d'Escadre, passait pour avare. Craignant que cette réputation ne lui nuisit à la Cour, il s'y présenta avec un habillement complet de *drap* d'or, doublé de *drap* d'argent. Louis XIV fit compliment au marin sur la magnificence de sa mise. Jean Barth, enchanté, ne manqua pas d'assurer Sa Majesté, que la doublure de sa culotte, quoiqu'elle ne se vit pas, n'était pas moins de *drap* d'argent que l'habit et la veste. Cette observation divertit beaucoup le Monarque et les Seigneurs de sa Cour. *(Nuits parisiennes.)*

* Charles, Roi de Navarre, dit le Mauvais, pour ranimer ses forces usées par la débauche, se faisait envelopper dans des *draps* trempés d'eau-de-vie soufrée. Le feu prit un jour à ces *draps*; il fut consumé.—Fin bien digne d'un tel monstre !

* Quand le Comte de Mirabeau vit que la Noblesse ne l'avait pas choisi pour l'un de ses députés, il caressa le Tiers-Etat, en se faisant recevoir marchand de *draps*. Cette politique lui réussit.

DRAPEAU. — Le Duc de Vendôme, à la journée de Villa-Viciosa, prit tant de *drapeaux* aux ennemis, qu'il en composa un lit sur lequel il fit coucher Philippe V, Roi d'Espagne, qui, après la bataille, se mouroit d'envie de dormir. Ce Prince déclara qu'il devait sa couronne à ce brave général.

* Lorsque Tamerlan assiégeait une ville, il avait coutume d'arborer le premier jour un *drapeau* blanc, pour annoncer qu'il épargneroit la garnison et les habitans si la place se rendait à la première sommation; le second jour un *drapeau* rouge indiquait qu'il fallait lui livrer les principaux habitans, et la garnison; le troisième, un *drapeau* noir était le pronostic d'un massacre général. (*Chronol. du Cit. fr. an 12.*)

* Durant la guerre entre la Hollande et l'Espagne, en 1625, Sigismond, Roi de Pologne, envoye aux Etats-Géné-

raux un Ambassadeur pour les engager à se réconcilier avec les Espagnols. Ce ministre, pour réussir dans sa commission, insiste plus qu'il ne convenait sur l'impossibilité où étaient les Provinces-Unies de résister à une puissance aussi formidable, aussi guerrière, aussi entreprenante qu'était l'Espagne. Le Stathouder, qui avait entendu la harangue, conduisit, en sortant de l'assemblée, l'Ambassadeur dans une salle où il montra des *drapeaux* sans nombre pris sur les Espagnols par les troupes de la République.

DRESSER. — Charles d'Albret, Duc de Luynes, fut page et gentilhomme ordinaire de Louis XIII. Il gagna les bonnes graces de ce Prince en *dressant* des pigrièches à prendre des moineaux.
(Dict. hist.)

DROGUE. — Voltaire demandait à un jeune homme quel état il allait prendre. — Celui de médecin, lui répondit-il. C'est-à-dire, répliqua le poète philosophe, que vous allez mettre des *drogues* que vous ne connaissez pas, dans des corps que vous connaissez encore moins.

* Le sage Loke, qui avait passé une partie de sa vie à l'étude de la médecine, recommande fortement de ne jamais *droguer* les enfans, ni par précaution, ni pour de légères incommodités. « J'irai plus loin, dit Jean-Jacques (sans doute dans un accès d'humeur bilieuse); je déclare que n'appelant jamais de médecin pour moi, je n'en appellerai jamais pour mon Émile, à moins que sa vie ne soit dans un danger évident; car alors il ne peut pas faire pis que de le tuer ».

DROGUET. — Le *droguet* était, dans le principe, une sorte d'étoffe de laine dont on s'habillait à peu de frais, et dont la trame ne présentait, à proprement parler, que de la *drogue*, ce qui lui a fait donner le nom de *droguet*. On a fait, depuis, des *droguets* qui n'ont pas été de la *drogue*.

DROIT, DROITE, au propre. — Le père Porée, qui professa la Rhétorique avec tant d'éclat au collège de Louis-le-Grand, rencontra un jour un magistrat dont il avait loué l'équité dans une de ses harangues. Il s'inclina pour le saluer. Celui-ci ne daigna pas lui rendre

le salut. Le jésuite se contenta de dire au frère qui le suivait : Voilà un magistrat bien *droit. (Encyclopédiana.)*

* A la bataille de Raucoux, trois colonnes marchaient pour s'emparer de ce village. Celle de la *droite* était formée de la brigade de Navarre. Celle du centre, de la brigade d'Auvergne; celle de la gauche de six autres bataillons. Un feu violent battait la tête de ces colonnes : celle de *droite* avance ; celle de la gauche plie ; celle du centre la regarde faire. C'est la *droite* qu'il faut regarder, s'écrie le Comte de Guibert qui commandait. Ne voyez-vous pas que Navarre arrive avant vous ? Il s'élance, on le suit, et le colonel ennemi est fait prisonnier. *(Ann. franç.)*

* Une Abbesse desirant faire visite à Madame Palatine de Bavière, Abbesse de Maubuisson, en était empêchée par la crainte de n'avoir point la préséance du rang. Pour ne pas compromettre sa dignité, elle prit le parti d écrire à celle qu'elle desirait visiter, afin de savoir d'elle si la *droite* lui serait donnée. Depuis que je suis Religieuse, lui répondit Madame Palatine, je ne m'occupe de la *droite*

et de la gauche que pour faire le signe de la Croix. (*Orais. fun. de mad. Pal.*)

Droit. — Ce qui est de justice et d'autorité; en latin, *jus*.

On perd souvent ses *droits* en voulant les étendre.
(*Voltaire.*)

* Le comédien Désessarts étant en Hollande, fut un jour surpris chassant sur les plaisirs du Stathouder. Un des gardes du Prince l'aborde, et lui demande de quel *droit* il vient chasser en ces lieux? Désessarts, sans se déconcerter, prend l'air et le ton de la grandeur, et dit :

Du *droit* qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins,
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains (1).

Le garde, étourdi du ton et de la réponse, dit humblement au comédien : « pardon, Monsieur, je ne savais pas cela »; et se retire. (*Nouv. bibl. de Soc.*)

* Rousseau et Mably écrivirent l'un et l'autre sur le *droit-public*. L'un et l'autre éprouvèrent, de la part des autorités, les plus grandes difficultés pour faire imprimer leurs écrits. Êtes-vous Ministre

(1) Mahomet, tragédie de Voltaire.

ou Ambassadeur, disait-on à Mably? Êtes-vous Prince ou Législateur, disait-on à Rousseau, pour écrire sur le *droit-public*? A cet insolent interrogatoire, Mably se taisait modestement. Jean-Jacques répondait: si j'étais Prince ou Législateur, je ne perdrais pas mon tems à dire ce qu'il faut faire; je le ferais. (*Élog. de Mably.*)

* Jean André, professeur de *droit* à Bologne, mourut de la peste dans cette ville en 1348. Il professa le *droit* pendant 45 ans. Il eut deux filles, dont l'aînée, appelée Novella et mariée à Jean Calderin, était tellement instruite dans la science du *droit*, que, lorsque son père était occupé, elle faisait les leçons à sa place. Mais elle avait la précaution de tirer un rideau devant elle, de peur que sa beauté ne donnât des distractions aux élèves. (*Dict. hist.*)

* Un *droit* porté trop loin devient une injustice.

Summum jus, summa injuria.

Droit. — Se dit au figuré, pour juste, équitable.

Le Cardinal Dubois avait coutume de dire: Je préfère un homme adroit, à un homme *droit*.

* Mad. de Sévigné disait : je trouve les ames des paysans plus *droites* que des lignes, aimant la vertu comme les chevaux trottent.

Droit-divin. Si la peste avait des jarretières, des cordons, et des pensions à donner, il est des théologiens assez vils et des jurisconsultes assez bas pour soutenir que le règne de la peste est de *droit-divin*, et que se soustraire à ses malignes influences, c'est se rendre coupable au premier chef. (Gordon, *de l'Impost. sacerdot.*)

DRÔLE. — A une représentation d'Abensaïd, par Leblanc, le chevalier de Tintiniac, officier dans les gardes françaises, était debout au milieu du théâtre. Après la pièce jouée, un spectateur lui cria, du milieu du parterre : annoncez. M. de Tintiniac ne se remua point. Les clameurs redoublèrent. On poussa les choses jusqu'à lui dire : annoncez, l'homme à l'habit gris de fer, galonné en or. Le Chevalier ne doutant plus que l'apostrophe ne s'adressât à lui, s'avança sur le bord du théâtre, et dit : j'annonce que vous êtes des *drôles*,

que je rouerai de coups. Le parterre se tut, et les acteurs jouèrent la pièce.

(Étrenn. de Thalie.)

* Beaumarchais fut accusé par ses ennemis de s'être défait, par le poison, des deux veuves qu'il épousa. Cette imposture fut accréditée dans des journaux et des pamphlets. Cependant Beaumarchais, sans se mettre en peine des propos semés par l'envie et la méchanceté, écrivait ses mémoires contre Goësman, contre Falconet, contre la Blache, contre Kornmann. Lorsque Voltaire les eut lus, il s'écria : ce Beaumarchais ne peut être un empoisonneur; il est trop *drôle*.

(Vie de Beaumarchais.)

DRU, DRUIDE.

Le nœud du mariage
Damne aussi *dru* qu'aucuns autres états.

(La Fontaine.)

— *Dru* veut dire *épais*, en grande quantité. — Il signifie aussi *gai*, *gaillard*. Les Italiens disent *drudo* et *druda* pour signifier une personne amoureuse. — Ménage, dans ses origines de la langue française et allemande, fait venir ce mot

de l'alcoran *draw*. D'autres veulent que le mot *dru* vienne du germain *dru*, qui signifie *fidèle*, *véritable*, *sincère*, et que c'est de ce mot *dru* qu'est venu le mot de *druide*, nom des anciens prêtres gaulois. Il y avait des *druides* dans toutes les Gaules, mais leur principale demeure était aux environs de Chartres. Ils s'appliquaient à la science de la théologie et de la divination. Ils étudiaient et enseignaient, mais ils n'écrivaient jamais rien; ce qui fait que nous sommes peu instruits de leur doctrine et de leur religion. *(Richelet.)*

DUC, DUCAL, DUCHÉ, DUCHESSE.

Un *Duc* dérogerait jusqu'à se faire auteur !
Un *Duc !* un *Duc* au plus, doit n'être que lecteur.
(Sanlèque.)

* On sait, mais l'on aime toujours à se rappeler cette belle parole de Louis XII, qui, sollicité de tirer vengeance de quelques injures personnelles qui lui avaient été faites avant de monter sur le trône, répondit : ce n'est point au Roi de France à venger les injures du *Duc* d'Orléans.

* Ruyter, dont la mémoire est encore dans la plus grande vénération en Hollande, Ruyter avait commencé par être valet et mousse. Artisan de sa fortune, il n'en fut que plus respectable. Le Conseil d'Espagne lui donna des patentes de *Duc*, dignité frivole pour un républicain : elles n'arrivèrent qu'après sa mort. Ses enfans refusèrent ce titre tant brigué dans nos Monarchies, mais qui est bien loin du nom de citoyen.
(Merc. de Fr. 1763.)

* Les naturalistes donnent le nom de *Duc* à un oiseau nocturne, à plumage doré, ayant des plumes en forme de cornes aux deux côtés de la tête. — Une bourgeoise de Versailles, nommée Mad. l'Oiseau, était présente au dîner du Roi. Le Prince, qui la connaissait pour une commère, l'apperçut qui s'approchait fort près de lui. Il dit à Mad. la *Duchesse* de ** : questionnez-la un peu. La *Duchesse* lui dit : Madame, quel oiseau est le plus sujet à être cocu ? — Madame, c'est le *Duc*.

* Une personne avec laquelle vivait Law, et qui passait pour sa femme,

avait obtenu du Régent une pension, qui fut supprimée à la mort de cet agioteur fameux, sur la déclaration qu'il fit qu'elle n'était pas sa femme. Elle rentra dans le sein de la misère et de la lie du peuple, dont elle était sortie. C'était cette même femme qui, peu d'années auparavant, regardant avec mépris cette foule de courtisans que la fortune amenait aux pieds de son mari, disait : je ne connais pas d'animal plus ennuyeux et plus insupportable qu'une *Duchesse*.

DUEL, DUELLISTE.

La valeur aux *duels* fait moins que la fortune.
(*Corneille.*)

* Un soldat *duelliste*, à qui Pharamond reprochait d'avoir contrevenu à ses ordres, lui dit : comment m'y serais-je soumis? tu ne punis que de mort ceux qui les violent, et tu punis d'infamie ceux qui y obéissent : apprends que je crains moins la mort que le mépris. (*Helvétius.*)

* L'espèce d'autorisation que l'Église donna aux *duels* ne contribua pas peu à les perpétuer. Les Prêtres bénissaient

les armes des combattans, et disaient la messe du combat, que les historiens du tems appelaient : *missa pro* DUELLO. (*Révolut. de Paris.*)

* Gustave-le-Grand, au milieu de ses succès, veillait sans relâche au maintien de la discipline militaire. Comme il pensait avec raison que les combats singuliers en étaient la ruine, il prononça la peine de mort contre tous ceux qui se battraient en *duel*. Quelque-tems après que cette loi eut été portée, deux officiers supérieurs qui avaient eu quelque démêlé ensemble, demandent au Roi la permission de vider leur querelle l'épée à la main. Gustave indigné de la proposition, y consent ; mais il ajoute qu'il veut être lui-même témoin du combat, dont il assigne l'heure et le lieu. Il s'y rend avec un corps d'infanterie, qui environne les deux champions : ensuite, il fait appeler le bourreau de l'armée, et lui dit : mon ami, dès l'instant que l'un sera tué, coupe devant moi la tête à l'autre. A ces mots, les deux Généraux restent quelque-tems immobiles, puis se jettent aux pieds du

Roi, lui demandent pardon, et se jurent une éternelle amitié. Depuis ce moment on n'entendit plus parler de *duels* dans les armées suédoises (1).

* On ne peut nier que Louis XIV n'ait commis une étrange inconséquence quand, dans la même année, il signa une loi de mort contre les *duellistes*, et accorda des lettres-patentes en faveur des maîtres-d'armes.

— Les *duels* sont permis à Malte. Il est une rue spécialement destinée à ces sortes d'assassinats. Mais comme les *duellistes* sont astreints, sous les peines les plus graves, à mettre bas les armes dès qu'un prêtre, un chevalier, ou une femme le commande, les *duels* sont rarement meurtriers. (*Alm. litt. 1783.*)

* Après que Louis XIV eût rendu l'Edit contre les *duels*, on parla dans le monde d'une autre déclaration qui devait paraître au sujet des gentilshommes. Un gascon s'écria : qué diable lé Roi

(1) D'Arnaud attribue le même trait au Roi de Prusse, Frédéric II.

peut-il faire contre nous de plus fort, que de nous défendre le *duel? (Esp. des Journ. 1788.)*

DUPE, DUPER, DUPERIE. — J'admire comme notre esprit est *dupe* de notre cœur, disait Mad. de Sévigné; et elle disait vrai.

* S'il faut opter ; si dans ce tourbillon
Il faut choisir d'être *dupe* ou fripon,
Mon choix est fait ; je bénis mon partage:
Ciel ! rends-moi *dupe*, et rends-moi juste et sage.
(Voltaire, *dans la Prude.)*

* Le monde avec plaisir voit les *dupeurs dupés.*
(*Le même.*)

* Pour n'être pas la *dupe* des hommes, ne vous en rapportez ni au nom, ni à l'habit. Pour n'être pas la *dupe* des livres, ne vous en rapportez ni au titre, ni à la couverture.

* En 1777, des jeunes gens de Charleville se mirent en tête de vouloir jouer le drame du Comte de Comminges. On annonce la pièce. Nombre de spectateurs se rendent au théâtre, la plupart dans le dessein de siffler les acteurs, que l'on trouvait téméraires d'entreprendre de

jouer un drame dont le pathétique demande le plus de talens de la part des comédiens. Quoiqu'il en soit, on lève la toile. Un acteur s'avance, et dit : Messieurs, nous sommes fâchés de ne pouvoir vous donner le drame annoncé, l'un de nos acteurs, chargé du principal rôle, est tombé malade; mais pour acquitter nos engagemens envers vous, nous allons représenter une comédie intitulée : le Public *dupé*. — Les bons provinciaux applaudissent ; on attend les acteurs, ils ne viennent point, on s'impatiente. Un Officier gascon s'élance sur le théâtre, va dans les coulisses, cherche envain les comédiens; il n'en découvre nulle trace. Il revient sur la scène, en disant avec vivacité à l'assemblée : nous lé sommes, Messieurs, nous lé sommes ... Eh quoi? s'écrie un homme du parterre. — *Dupés*, Messieurs, et sans rétour; les acteurs ont f.... lé camp. — Plaintes d'un côté, et de l'autre grands éclats de rire. — Depuis cette aventure, on s'amuse, dans Charleville, à demander à certains bourgeois : avez-vous vu le Comte de Comminges?

(Corresp. litt. et secr. 1777.)

* Palaprat avait une candeur de mœurs et une simplicité de caractère singulières. C'était tout-à-la-fois un bel-esprit pour les saillies, et un enfant pour la naïveté. Il est l'auteur d'une mauvaise pièce intitulée : *la* DUPE *de tout le monde.* Il s'est peint lui-même dans son épitaphe :

J'ai vécu l'homme le moins fin
Qui fut dans la machine ronde ;
Et je suis mort la *dupe*, enfin,
De la DUPE *de tout le monde.*

* Le plus petit récit charmait dans la bouche de Bois-Robert. Il savait que ses productions imprimées pouvaient n'être pas ce qu'elles paraissaient, débitées par lui. Aussi disait-il à Conrard, qui l'engageait à les publier :

En récitant, de vrai je fais merveilles.
Je suis, Conrard, un grand DUPEUR *d'oreilles.*

L'épithète de *DUPEUR d'oreilles* a aussi été donnée à Houdard de la Mothe, qui avait le talent, en les lisant, de faire valoir ses productions, et celles des autres.

* Le Cardinal de Richelieu ayant déjoué les complots formés contre lui par

toute la Cour, sans en excepter la Reine-mère et le Roi lui-même; ayant fait arrêter le Maréchal de Marillac au milieu de l'armée qu'il commandait, tandis que vingt-quatre heures auparavant, Marillac avait eu de la part du Roi les assurances positives de la disgrace du premier Ministre, et s'attendait à lui succéder; cette journée fut appelée la journée des *dupes :* elle en conserve le nom dans l'histoire. Pour l'ex-Maréchal, il fut encore plus *dupe* que les autres. Le Cardinal lui fit faire son procès, et lui donna des juges qui le condamnèrent à perdre la tête, ce qui fut exécuté.

(Hist. du Duc d'Epernon.)

* Il est toujours humiliant d'être la *dupe* d'un flatteur, d'une courtisanne, et d'un moine. *(Pet. Dict. de la Cour et de la Ville.)*

DUPLICITÉ, DOUBLE.

On l'emporte souvent sur la *duplicité*,
En allant son chemin avec simplicité.

(Gresset, *dans le Méchant.*)

* Des trois cents soixante et cinq jours
Qui de l'an composent le cours,

C'est le premier de tous où l'on ment davantage ;
Nul autre ne fait voir tant de *duplicité*.
Combien, dans ce jour si fêté,
Voit-on, par un fatal usage,
De faux baisers et donnés et rendus !
Combien de l'amitié tiennent le faux langage,
Qui voudraient voir périr ceux qu'ils flattent le plus !
De là certainement vient le *double* visage
Que la fable donne à Janus.

DURER, DURABLE, DUREE.

Il n'est rien ici-bas d'éternelle *durée*.
(*Malherbes.*)

* Qui veut voyager loin ménage sa monture.
Buvons, mangeons, dormons, et faisons feu qui *dure*.
(Racine, *dans les Plaideurs.*)

* L'attente d'un retour ardemment desiré,
Donne à tous les instans une longueur extrême ;
Et l'absence de ce qu'on aime,
Quelque peu qu'elle *dure*, a toujours trop *duré*.
(Molière, *dans Amphytrion.*)

* Les arbres dont l'ombrage embellit les côteaux,
Ne craignent point des ans l'irréparable empire ;
Leur vieillesse ne sert qu'à les rendre plus beaux.
Après avoir d'un siècle achevé la mesure,
Ils passent bien avant dans des siècles nouveaux.
Où voit-on quelqu'homme qui *dure*,
Autant que les sapins, les chênes, les ormeaux ?
(*Mad. Deshoullières.*)

* Palais, nous *durons* moins que vous,
Quoique des élémens vous souteniez la guerre,
Et quoique du sein de la terre
Vous soyez tirés comme nous.
Frêles machines que nous sommes !
A peine passons-nous d'un siècle le milieu ;
Un rien peut nous détruire ; et l'ouvrage d'un Dieu
Dure moins que celui des hommes !

(*La même.*)

* ..... Ces trois vers m'ont *duré* trois jours,
—Moi j'en ai fait trois cents rien qu'en trois matinées.
— Aussi fais-tu des vers qui *durent* trois journées ;
Mais les vers que je fais doivent *durer* toujours.

* Le proverbe dit : Tems pomelé, pomme ridée et femme fardée, ne sont pas de longue *durée*.

DURETÉ, DUR, DURCIR.

Laisser mourir un homme et pouvoir l'empêcher,
C'est avoir l'ame un peu trop *dure*.

(*La Fontaine.*)

* Une Princesse montait le grand escalier de Versailles. Un garde-du-corps, en faction, ne la voit que par derrière, la prend pour une personne de sa connaissance intime, et lui passe la main

sous les jupons. La Princesse se retourne: Le garde imprudent reconnaît son erreur, et sans perdre la tête, il dit: Madame, si vous avez le cœur aussi *dur* que ce que je viens de toucher, je suis un homme perdu. Cette saillie lui valut son pardon. *(Corresp. littér. 1777.)*

* Lorsque Colbert mourut, Louis XIV proposa au Conseil Claude le Pelletier pour lui succéder dans la place de Contrôleur-général des finances. Sire, dit le Tellier, il n'est point propre à cet emploi. — Pourquoi donc, dit le Monarque? — Il n'a pas l'âme assez *dure*. — Mais vraiment, je ne veux pas qu'on traite *durement* mon peuple, dit Louis XIV; et je le mets à la tête de mes finances.

* On annonça un jour à Boileau, fort attaché à la société de Port-Royal-des-Champs, que le Roi allait traiter très-*durement* les Religieuses de cette maison. Je défie, dit Boileau, que le Roi les traite plus *durement* qu'elles ne font elles-mêmes. *(Galerie de l'anc. Cour.)*

* L'ambassadeur d'une Puissance du nord racontait un jour au roi de Siam diverses particularités de l'Europe. Quand il assura qu'à une certaine époque de l'année, l'eau de la rivière se *durcissait* à tel point que les hommes et les chevaux pouvaient aller dessus, le monarque s'écria : oh ! monsieur l'Ambassadeur, vous me dites-là des choses impossibles ; je ne vous crois pas. *(Lithologie athm.)*

DUVET, DUVÉTEUX.

..... Un scélérat habile
Sur le *duvet* goûte un sommeil tranquille.

Duvéteux est un terme de fauconnerie. Mercier voudrait qu'on lui donnat droit de cité dans la république des lettres. « Elle tenait, elle embrassait dans ses jolies petites mains un oiseau bien *duvéteux*. Versificateurs, s'écrie le néologue, emparez-vous de cet adjectif, et vous traduirez le vers de Virgile :

Nido implumes detraxit.

DYNASTIE. — Mot grec qui signifie une suite de Rois d'une même famille.

* Mirabeau disait : il est possible que

la Royauté survive à la révolution, mais non pas la *Dynastie* régnante. *(Hist. de la révolut. t. 6.)*

Fin du septième Volume.

ERRATA.

Page 35, ligne 3, (Regnard *dans les Vendangeurs.*); cette citation, ici transposée, doit se placer, page 34, a la suite de ces deux vers, au mot DÉLINQUER :

Instruit en ce métier par vos douces leçons,
Laissant le *délinquant* j'ai saisi les cochons.

Page 102, ligne 25 : charge ; *lisez* chargeat.
Page 121, ligne 24 : je le priais ; *lisez* je le priai.
Page 187, ligu. 8 et 9 : fondées ; *lisez* fondé.
Ibid, ligne 10 : détruites ; *lisez* détruit.

627423
SBN